Nouvelle et forte hausse des cours de l'or

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
TÉL : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA CRISE ÉCONOMIQUE EN ISRAËL

Les Israéliens traversent décidément une période bien difficile de leur histoire. Aux problèmes politiques et militaires qu'ils affrontent, vient s'ajouter une crise économique et financière qui ne cesse de s'aggraver. Une inflation galopante entame de jour en jour le pouvoir d'achat de la population, accroît la misère des couches les plus défavorisées, en particulier les juifs d'origine orientale. L'indice des prix a augmenté de 8,4 % durant le seul mois d'août, du double pour les produits alimentaires. Des denrées de première nécessité tels le pain, le lait, l'huile, ont connu, au cours des derniers mois, des hausses allant de 80 à 200 %. Au total, on s'attend que le taux annuel d'inflation atteindra 100 % dans les trois ou quatre prochains mois.

L'un des rares phénomènes qui incitait à l'optimisme — la croissance des exportations — est en voie de disparition. Le renchérissement des coûts de production réduit d'autant les chances d'écoulement des produits israéliens à l'étranger. Déjà, le déficit de la balance commerciale pour cette année est évalué à 4,5 milliards de dollars, chiffre équivalant à l'endettement de l'Etat, dont on prévoit le gonflement à 7,5 milliards avant 1983.

Une sévère récession paraît difficilement évitable. D'autant plus que le gouvernement s'est montré jusqu'ici impuissant à contrôler la situation. Après un nombre incalculable de décisions annoncées ces derniers mois et jamais appliquées, il a reculé dimanche dernier devant les mesures anti-inflationnistes qu'il avait l'intention de prendre. Il n'a même pas pu suivre le conseil de la Banque centrale d'opérer une réduction de 10 milliards de livres israéliennes, somme pourtant modeste par rapport à un budget qui s'élève à 320 milliards.

Il est vrai que le dilemme de M. Begin est de taille. Il ne veut pas appliquer une politique d'austérité, qui paraîtrait normale dans des circonstances analogues, de crainte de s'aliéner davantage un électorat qui, selon les derniers sondages, est en voie de rétrécissement. Il risque de perdre une partie notable des voix des juifs orientaux qui lui avaient accordé leur confiance lors de la dernière consultation.

Sa vision du « Grand Israël » l'empêche, d'autre part, de réduire les dépenses militaires, qui non seulement absorbent déjà plus de la moitié du budget de l'État et plus du quart du produit national brut, mais qui sont paradoxalement en hausse, malgré la paix conclue avec l'Egypte. Sa volonté d'annexer la Cisjordanie et Gaza, les implantations juives dans les territoires occupés, la nécessité qui s'ensuit de défendre Israël face au reste du monde arabe, les Palestiniens compris, coûtent très cher aux Israéliens.

C'est pourquoi M. Begin se tourne tout naturellement vers les Etats-Unis, à qui il vient de demander une assistance financière de 3,45 milliards de dollars, le double de la somme obtenue l'année dernière, suscitant des grincements de dents à Washington. Le gouvernement fédéral estime excessive la requête d'un pays qui absorbe déjà la moitié de l'aide extérieure totale des Etats-Unis et qui inflige aux contribuables américains une ponction de quelque 10 à 12 millions de dollars par jour.

La situation est de toute évidence malsaine. Elle porte atteinte à l'image de marque d'Israël aux Etats-Unis, tout en aggravant sa dépendance à l'égard de son allié outre-Atlantique. Le pire c'est qu'elle ne rapproche pas, en compensation, l'Etat juif de la paix.

Lire page 2 (Idées) :
CONTRE LE « TOUT OU RIEN »
par Alain PEYREFITTE
et la réponse
de Me BADINTER

Le coup de force à Kaboul

• L'ancien président Taraki est mort
• Moscou affirme son soutien à M. Amin

Mort des suites de blessures par balles, le président Taraki a été écarté du pouvoir par la force et non pour des raisons de santé, comme l'avait indiqué la radio afghane.

Son successeur, l'ancien premier ministre, M. Hafizullah Amin, a reçu, lundi 17 septembre, l'ambassadeur d'Union soviétique à Kaboul. Dans une allocution il a déclaré que l'Afghanistan continuerait à entretenir des relations d'amitié avec l'U.R.S.S.

Il apparaît à Moscou que le coup de force a été organisé sans l'accord préalable des Soviétiques. Les dirigeants du Kremlin ont cependant rapidement affirmé leur soutien à M. Amin, l'important pour eux étant le maintien de liens privilégiés avec Kaboul.

M. Taraki est mort, lundi 17 septembre, des suites de blessures par balles, affirme l'envoyé spécial de l'A.F.P. en Afganistan, citant des sources de l'hôpital militaire de Kaboul. Plusieurs quotidiens indiens écrivent, pour leur part, que M. Taraki a été tué vendredi au cours d'un échange de coups de feu dans l'enceinte du palais présidentiel. Selon des informations circulant à Kaboul, l'affrontement armé s'est produit entre membres mêmes du Conseil révolutionnaire. Le chef des services de sécurité, M. Taroon, dont la mort avait été officiellement annoncée, les deux militaires du cabinet Taraki, le colonel Aslam Watanjar et Sherjan Masdooryar, ainsi que le ministre des travaux publics, M. Dastagir Panjsheri, et une cinquantaine d'autres personnes auraient été tués au cours de la fusillade. Des chars et des soldats gardaient toujours, lundi, les principaux ministères et la radio.

Le nouveau chef de l'Etat et du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan, M. Hafizullah Amin, a prononcé une allocution dans laquelle il n'a pas mentionné le nom de son prédécesseur. Mais il a déclaré : *« Ceux qui ont montré leur grandeur dans l'oppression du peuple ont été éliminés »*, employant les termes mêmes que ceux qui furent utilisés, en avril 1978, par M. Taraki pour annoncer la mort du président Daoud. M. Amin a également dit qu'il serait mis fin au culte de la personnalité, faisant allusion à l'image qui était donnée de M. Taraki dans le pays. *« Le 16 septembre marque le début d'un ordre socialiste meilleur »*, a encore affirmé M. Amin, qui a ajouté : *« Ceux qui n'apprécient pas les masses laborieuses ont été éliminés. »*

Le nouveau président a affirmé qu'il bénéficiait du soutien de la *« courageuse armée »* afghane. Il a déclaré que l'Afghanistan maintiendrait de bonnes relations avec tous les pays et en particulier avec les Etats socialistes, et indiqué que Kaboul mettrait tout en œuvre pour améliorer ses rapports avec l'Iran, de même qu'avec le Pakistan, avec lequel des conversations diplomatiques, a-t-il dit, pourraient s'ouvrir prochainement.

M. Amin a aussi assuré qu'il mettrait un terme *« aux atrocités commises par les membres du gouvernement »* et ferait libérer tous les détenus politiques qui ont été *« inutilement »* arrêtés. Il a lancé un appel à l'union nationale pour répondre à l'insurrection musulmane, déclarant : *« Toute la population devrait participer au développement du pays afin qu'aucun ennemi... ne puisse avoir l'excuse de perturber la paix et l'ordre du pays. »* Enfin, évoquant sa politique économique, il a indiqué que *« les industriels et les hommes d'affaires recevront une aide pour la reconstruction de l'économie du pays »*.

A Téhéran, le porte-parole du mouvement rebelle afghan, Jamaat Islami, a rappelé que M. Amin avait déclaré au printemps qu'*« il ne capitulerait jamais devant les insurgés musulmans quels que soient les moyens à employer »*. D'autres dirigeants rebelles, actuellement au Pakistan, ont affirmé qu'ils continueraient *« la lutte jusqu'à ce que les vestiges de l'idéologie étrangère soient éliminés en Afghanistan »*.

(Lire nos informations page 3.)

Les déclarations présidentielles et les réactions politiques

• M. Giscard d'Estaing : le jugement porté sur M. Barre doit être « équitable »
• M. Mitterrand : un effort national doit commencer par un « formidable effort de justice »

Le président de la République a promis, lundi 17 septembre, dans son entretien télévisé sur FR 3, que la recherche des équilibres financiers nationaux se ferait désormais par réduction des dépenses plutôt que par augmentation des recettes. Le relèvement récent des cotisations sociales, taxes et tarifs publics, constitue en effet, selon lui, le « solde de tout compte ». M. Giscard d'Estaing, qui a déclaré « poursuivre » la même politique qu'auparavant, a annoncé d'« autres mesures » en faveur des familles et des personnes âgées. Il a demandé que le jugement porté par l'opinion sur M. Barre « soit équitable ».

Les réactions politiques aux propos présidentiels sont sans surprise. Au sein de la majorité, M. Bernard Stasi, vice-président du Centre des démocrates sociaux, réclame des « mesures de plus grande justice sociale ». Il rejoint, sur ce point M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui estime que M. Giscard d'Estaing n'a rien fait d'autre que de « jeter de l'eau sur une toile cirée » et souligne qu'« il est impossible de demander à la France un effort national si l'on ne commence pas par un formidable effort de justice entre les Français ».

Dans « l'Humanité » de mardi 18 septembre, M. René Andrieu affirme qu'un « brillant exercice de style » a confirmé que le président de la République a un « solide talent d'illusionniste ». M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., demande à répondre « dans les délais les plus rapides », sur FR 3, à M. Giscard d'Estaing.

Ne pas tromper, ne pas se tromper...

par GILBERT MATHIEU

« On ne gouverne pas un peuple en le trompant. » L'excellente formule de M. Giscard d'Estaing, lundi soir, était bien faite pour emporter la conviction des téléspectateurs. Comment ne pas prendre après cela pour argent comptant les assertions, les chiffres, les conclusions énoncés par le président de la République ? Et pourtant... A plusieurs reprises, M. Giscard d'Estaing a énoncé comme évidences des faits qui n'en sont pas.

« La pression fiscale n'augmentera pas en 1980 », a-t-il déclaré. Or deux rapports officiels montrent précisément le contraire. Les « Données statistiques de référence sur le budget de l'Etat », publiées par la Rue de Rivoli, indiquent que la pression fiscale globale passera l'an prochain de 23,4 % à 23,6 % (p. 5). De même, le « Rapport sur les comptes de la nation », diffusé ces jours derniers par le gouvernement en annexe au projet de loi de finances, confirme (page 63) que les recettes fiscales des administrations publiques progresseront l'an prochain de 13,2 %, soit plus vite que le produit national (11,9 %) ; leur poids par rapport à celui-ci augmentera donc (même si la partie qu'en garde l'Etat pour ses propres besoins doit rester stable).

Second exemple : *« Les pouvoirs publics ont fait effort pour que les charges soient réparties de façon juste »*, affirme M. Giscard d'Estaing, qui cite comme illustration l'ajustement du barème de l'impôt sur le revenu pour 1980. Or il a été montré dans ces colonnes (1), à partir des chiffres officiels eux-mêmes, que les petits et moyens salariés subiraient l'an prochain une hausse de leur imposition directe de 16 % à 20 % (à pouvoir d'achat inchangé) contre seulement 11 % à 12 % pour la grande majorité des salariés mieux payés qu'eux.

(Lire la suite page 9.)

(1) *Le Monde* du 15 septembre.

Le doute et l'inquiétude

M. GISCARD D'ESTAING n'est décidément pas un président pour les temps de doute et d'inquiétude. Son discours de lundi soir manquait de souffle ou simplement d'âme. C'était celui d'un ministre de l'économie et des finances avec des réponses bien préparées à des questions faciles.

Des vérités, et d'abord celle-ci, fondamentale : les pays qui se sont le mieux tirés de la crise de 1973-1974 sont « ceux qui ont réagi tout de suite ». Tel n'a pas été le cas de la France. Mais à qui la faute ? Au président Pompidou ou à son ministre des finances de l'époque ? Ou, dès le printemps, au nouveau président de la République ? L'optimisme, l'illusionnisme d'il y a cinq ans n'est pas plus fondé aujourd'hui.

Des imprudences. Alors que nul à travers le monde ne se fait fort de maîtriser la crise, comment assurer que des mesures sont prises « pour solde de tout compte » et que la pression fiscale n'augmentera pas ? C'est, notamment, pour l'avoir promis pendant la campagne électorale et pour n'avoir pu tenir sa parole que le premier ministre a perdu une bonne part de son crédit. Autre imprudence, qui fera toujours sourire, la promesse de ne pas augmenter les dépenses...

Des erreurs enfin. S'il est vrai que les inégalités tendent à se réduire, c'est par le haut, non par le bas. Loin de s'améliorer, le sort des smicards s'aggrave par rapport au salarié ouvrier moyen. Le président n'a pas saisi l'une des deux et rares occasions qui lui ont été offertes de parler de manière plus concrète des préoccupations des Français.

J. F.

(Lire la suite page 8.)

L'Indonésie, « démocratie à 40 % »

Premier pays musulman du monde, l'Indonésie est gouvernée par un régime militaire restreignant les libertés démocratiques et miné par la corruption. La mystique et la religion s'y mêlent étroitement à la politique. Solidement installé au pouvoir, le général Suharto pratique un anticommunisme sans nuances et tente d'éviter que ne se développe, d'autre part, une situation « à l'iranienne ».

Dans une série d'articles, notre envoyé spécial Patrice de Beer décrit la complexité de la situation dans ce grand pays insulaire de l'Asie du Sud-Est.

I. — Pas de second Iran !

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Djakarta. — « *L'Indonésie ne sera pas un second Iran.* » La phrase revient dans la plupart des conversations, que ce soit avec des officiels — qui semblent vouloir exorciser le cataclysme — ou même avec des responsables musulmans qui se veulent surtout rassurants. Dans cet archipel qui est le premier pays musulman du monde — avec plus de cent vingt des cent quarante-cinq millions d'habitants — et où la vie politique est au point mort depuis plus de dix ans, l'islam constitue la seule structure qui ne soit pas sous le contrôle du régime et où une opposition puisse s'exprimer. Un subtil dosage de répression et de prébendes a, jusqu'à présent, réussi à désarmorcer toute contestation dangereuse. Mais la dégradation de la situation économique et sociale, le blocage de la vie politique — le président Suharto paraît plus solide que jamais — et surtout la contagion des exemples iranien ou libyen peuvent réveiller une force assoupie, dont le rôle avait été déterminant lors du renversement de Sukarno en 1965-1966. C'est sans doute pourquoi Tripoli n'a toujours pas été autorisé à ouvrir une ambassade à Djakarta.

Certes, les dirigeants musulmans ne sont pas aussi extrémistes que l'ayatollah Khomeiny. Comme nous l'a déclaré, non sans humour, l'un des chefs de l'organisation Mohammediah, M. Djarnawi Hadikusumo : « *Les événements d'Iran ne pourront se reproduire en Indonésie, car notre gouvernement n'est pas aussi mauvais que celui du chah !* » Ce qui n'a pas empêché certains mauvais esprits, peu après le renversement du régime impérial, de se réjouir secrètement de la fuite d'un dictateur et de l'exécution sommaire de généraux.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

VERTUS

Le chef de l'Etat a fait un étrange éloge de son premier ministre, lui reconnaissant trois qualités : il est honnête, il n'a pas d'ambition personnelle, il est apprécié de ses collègues étrangers.

Il faut admettre que la France ne saurait être dirigée par un forban dévoré d'ambition et honni par l'étranger. Mais, en ne citant que ces trois qualités assez banales, M. Giscard d'Estaing a fait le portrait de M. Tout-le-Monde : il y a, Dieu merci, des millions de Français honnêtes, sans aucune ambition, appréciés de leurs petits camarades. N'y en aurait-il qu'un qui réunisse toutes ces vertus ? C'est, mathématiquement, peu probable.

Mardi matin, dans le métro, les braves gens s'interrogeaient : pourquoi ne suis-je pas premier ministre ?

BRUNO FRAPPAT.

INAUGURATION DU FESTIVAL BERLIOZ A LYON

Une célébration patriotique

M. Raymond Barre a présidé, lundi soir, à Lyon, sur la place Charles-de Gaulle, devant l'auditorium de La Part-Dieu, l'ouverture du premier Festival Hector-Berlioz, qui a pour but, selon M. Francisque Collomb, maire de Lyon, sénateur (non inscrit), de « doter Lyon et La Côte-Saint-André (village natal de Berlioz) d'un festival digne de ceux de Bayreuth et de Salzbourg ».

Connaissant le goût du grand musicien pour les manifestations populaires, patriotiques et spectaculaires, la dynamique association qui a pris en charge le festival avait fait bonne mesure.

Les « coups de canon » (pétards de feu d'artifice) éclataient au sommet de l'auditorium (qui ressemble lui-même à un char d'assaut) tandis que dans le ciel les neuf Fouga Magister de la Patrouille de France traçaient de grands drapeaux tricolores.

La foule venue nombreuse en cette chaude soirée d'été, mais tenue à quelque distance du premier ministre et des notabilités, encerclait l'amphithéâtre en plein air sur les gradins duquel s'étageaient les trois cent cinquante chanteurs des chorales régionales chantant *la Marseillaise*, avec l'orchestre de la Garde républicaine sous la direction de Roger Boutry, dans la version exaltée que Berlioz en donna en 1830.

Cette réalisation, qui prend d'ailleurs quelques libertés avec le texte et la musique, fait de l'hymne patriotique une grande cantate dramatique et musicale, harmonieusement répartie entre les solistes, les chœurs et l'orchestre, qui a une sorte de caractère antique, à la manière de Glück.

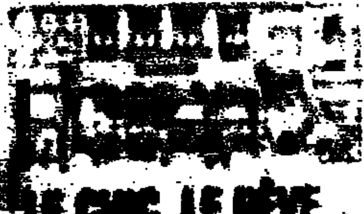
JACQUES LONCHAMPT.

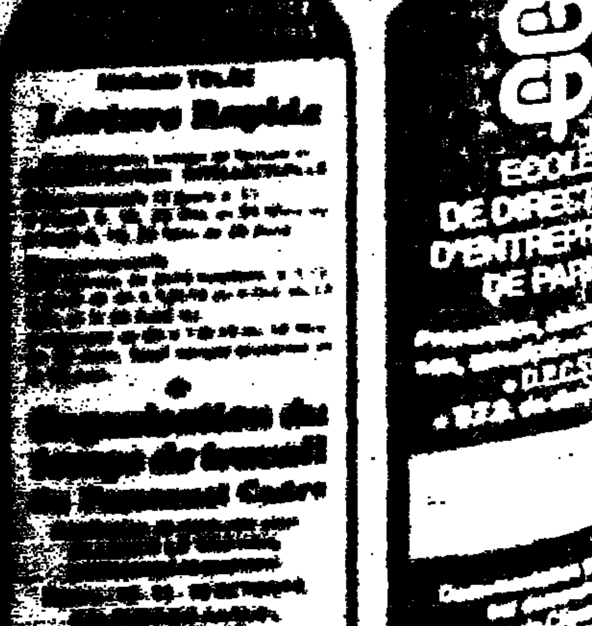
(Lire la suite page 15.)

A Cherbourg

Après trois jours de violence, les ouvriers ont réoccupé l'usine Lardet-Babcock

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. REPRENNENT LEURS DISCUSSIONS SUR L'UNITÉ D'ACTION





PEINE DE MORT

Contre le « tout ou rien »

par ALAIN PEYREFITTE

LE brillant article de Mᵉ Badinter, qui me fait l'honneur de me prendre tout du long à partie dans *le Monde* du 21 août, contient, malgré le grand talent de son auteur, trop d'inexactitudes pour que l'on ne ressente pas le devoir d'en relever au moins quelques-unes :

1. — Mᵉ Badinter affirme que *« différer la venue devant l'Assemblée nationale des projets de loi sur l'abolition, c'est s'opposer à l'exercice normal de la souveraineté du peuple dont, dans un domaine législatif, le Parlement est le seul délégataire. S'opposer à la volonté de la commission des lois appelant l'Assemblée nationale à se prononcer sur l'abolition, c'est tenir en mépris l'institution parlementaire et les règles de la démocratie »*.

Mᵉ Badinter, qui semble plus expert en droit pénal qu'en droit constitutionnel, confond un projet de loi et une proposition de loi. Un *projet* ne peut être déposé que par le gouvernement. Une *proposition* (c'est-à-dire d'origine parlementaire) ne peut venir à l'ordre du jour, fût-elle approuvée par la commission compétente (dont le rôle est seulement consultatif), que si elle est inscrite à un ordre du jour complémentaire par le double accord du gouvernement (pour qu'un tel ordre du jour soit ouvert) et de la conférence des présidents (pour que cette proposition de loi y soit inscrite).

Le gouvernement a donné son consentement. La conférence des présidents a refusé le sien. Cette conférence vote démocratiquement. Elle est souveraine et indépendante du gouvernement (elle le montre assez souvent en s'opposant à lui). C'est alors que le gouvernement, s'inclinant devant cette décision, a organisé de son propre chef, conformément à la Constitution, un débat d'orientation, qui a été fort instructif, bien que Mᵉ Badinter affecte de l'ignorer.

Il est clair que l'*« institution parlementaire »* et les *« règles de la démocratie »* ont été rigoureusement respectées.

2. — Mᵉ Badinter ne recule pas devant la contradiction de ses arguments de plaidoirie. Après avoir affirmé que les abolitionnistes *« ne constituent pas une force politique »*, il ne craint pas de politiser son propos en opposant la majorité aux groupes socialiste et communiste. Il fait appel à la *« conviction morale »* de nombreux membres de la majorité pour qu'ils échappent à une discipline de groupe. En revanche, il compte sur la discipline des deux groupes d'opposition pour que tous leurs membres, indépendamment de leur *« conviction morale »*, émettent un vote « unanime ». Or nous savons que plus d'un député d'opposition a proclamé sa conviction que seule la peine de mort peut dissuader certaines catégories de criminels. A commencer par le président du groupe socialiste lui-même, M. Defferre, qui, dans un retentissant article du *Provençal* du 8 juin 1971, a réclamé la peine de mort pour les trafiquants de drogue et exprimé sa défiance à l'égard de la prison à cause des réductions de peine.

3. — Mᵉ Badinter semble croire que le Parlement n'est composé que de l'Assemblée nationale. Il arrive que certains se montrent bi ou mono-caméristes selon que le Sénat partage ou non leurs vues. A supposer qu'il existe une majorité à l'Assemblée pour voter purement et simplement l'abolition, ce qui reste à démontrer, il est douteux qu'il en existerait une au Sénat.

Or, pour un tel problème de société, il est exclu que le gouvernement passe outre à la volonté clairement exprimée à la fois par la majorité des Français et par une des deux Chambres du Parlement.

La dynamique de l'abolition

4. — C'est justement pour surmonter des oppositions jusque-là inconciliables que le gouvernement souhaite engager une dynamique de l'abolition. Mᵉ Badinter nous accuse *« d'accepter le débat d'idées pour refuser le débat au fond »*. Au contraire, nous avons souhaité le débat d'idées pour que le débat au fond ne tourne pas court, comme il a tourné court depuis deux siècles.

Dès 1764, les adeptes français des « Lumières » — à commencer par Voltaire et les Encyclopédistes — s'enthousiasmèrent pour le *Traité des délits et des peines* de Beccaria. A la suite du criminaliste italien, ils affirmèrent que la peine de mort n'était pas dissuasive et réclamèrent sa suppression. Les sociétés de pensée répandirent ces idées. Mᵉ Robespierre, deux cents ans avant Mᵉ Badinter, s'en faisait l'apôtre à Arras, devant le Club philosophique des Rosati. En 1789, les abolitionnistes se croyaient majoritaires. Pourtant, la Constituante, si séduite qu'elle fût par Robespierre, Condorcet, Le Peletier de Saint-Fargeau et tant d'autres, repoussa finalement l'abolition.

Après cet échec, l'affaire fut retardée d'un demi-siècle. Victor Hugo et Lamartine plaidèrent l'abolition avec un talent inégalé. Mais, pas plus qu'en 1791, nul ne songea à ménager des transitions, ni à prévoir une peine de remplacement. A nouveau, devant l'Assemblée nationale de 1848, les abolitionnistes dominent intellectuellement le débat. A nouveau, ils échouent. A nouveau, plus d'un demi-siècle va être perdu.

En 1908, même processus. Jean Jaurès, Aristide Briand entraînent l'émotion, non les votes. Encore plus d'un demi-siècle perdu.

Allons-nous recommencer le même scénario en 1979 ? Allons-nous continuer à dédaigner les leçons de deux siècles de vie parlementaire ? Allons-nous nous obstiner dans ce paradoxe français qui veut que nos abolitionnistes, depuis 1764, soient à la fois les plus bruyants d'Europe et les moins entendus ? Allons-nous encore refuser d'observer que *tous* les pays qui nous ont précédés dans cette voie se sont acheminés vers l'abolition de droit à travers des expériences de fait, des étapes, la recherche d'un assentiment populaire ?

Echouer une quatrième fois en 1979, ce serait renvoyer le débat aux calendes grecques. Comme disait Céline, *« l'histoire ne repasse pas les plats »*. Ou du moins, elle prend beaucoup de temps avant de les réchauffer.

Mais souvent l'abolitionniste, pour reprendre la propre expression de Mᵉ Badinter, *« ignore ces choses, lui qui ne connaît »* de l'histoire de France — et de l'histoire tout court — que quelques clichés idéologiques, *« à la manière dont un général d'état-major ne connaîtrait de la réalité militaire que la revue du 14 juillet »*.

Ne restons pas aveugles devant la constatation que la politique du « *tout ou rien* » collectionne les revers. Refuser une *dynamique* de l'abolition, c'est ne laisser le choix qu'entre le saut dans l'inconnu ou la *statique*, c'est-à-dire préférer la statique. Voudrait-on nous faire croire qu'afin de pouvoir toujours continuer à revendiquer l'abolition, on ne souhaite pas progresser vers elle ?

5. — Mᵉ Badinter considère que la peine de mort est la plus grande honte de ce temps.

Certes, elle pose un problème philosophiquement important, que je m'attache à résoudre, ce qu'aucun de mes prédécesseurs n'a pu, voulu ou su faire en deux siècles et sous dix-sept régimes.

Mais il ne faut rien exagérer. Il existe d'autres drames. Depuis six ans, on a exécuté en France trois condamnés (qui avaient commis des crimes horribles). Pendant cette même période, quatre-vingt-dix mille Français ont trouvé la mort sur nos routes ; et les Khmers rouges ont tué un, deux ou trois millions de leurs compatriotes — nul ne sait au juste. Même si l'on a entendu fort peu protester contre ces massacres d'innocents, faut-il les trouver négligeables ?

6. — Mᵉ Badinter juge non seulement inopérant, mais dangereux d'abolir la peine de mort dans les centaines de cas où elle est encourue mais n'est plus prononcée. Il oublie quelques données essentielles.

D'abord, il n'est jamais bon que le droit ne soit plus en accord avec le fait. On en vient alors à mépriser la loi. Vouloir la maintenir dans son archaïsme, c'est préconiser la politique du pire.

Ensuite, est-il inutile de se prémunir contre la tentation d'un retour en arrière ? Est-il inutile de supprimer la peine de mort pour des motifs politiques ? Consolider des progrès humanitaires tout récents, c'est dresser un garde-fou contre le retour offensif de pulsions barbares, dont plusieurs peuples ont donné encore tout récemment d'effrayants exemples.

De surcroît, pareille toilette du code pénal faciliterait des extraditions rendues difficiles — au grand dam de notre image de marque — par l'existence de ces cas théoriques. En effet, le gouvernement ne peut actuellement prendre à l'égard des pays étrangers l'engagement que la peine capitale ne sera pas appliquée dans de tels cas (ce qui limiterait la souveraineté soit des jurys d'assises, soit de la grâce présidentielle), alors que chacun sait qu'elle n'a pas été appliquée depuis longtemps et ne le sera pas.

Enfin, l'abolition de ces centaines de cas (jointe à la suspension de la plus grande partie des autres, et à un rendez-vous pris à cinq ans pour la suspension, voire l'abolition, des derniers) marquerait d'une façon décisive une orientation. Le public s'accoutumerait à l'idée qu'il faudra vivre sans la peine de mort et trouver ailleurs la sécurité.

7. — Mᵉ Badinter est hostile à la peine de remplacement (vingt-cinq ans de détention) que je suggère en châtiment des crimes pour lesquels la peine de mort serait suspendue. Pour montrer l'inutilité d'une nouvelle peine de substitution, il s'appuie sur l'actuelle période de sûreté (pouvant aller jusqu'à un maximum de dix-huit ans) que j'ai fait voter au Parlement à l'automne dernier : à l'entendre, la peine incompressible existerait, elle serait suffisante, le problème serait donc déjà réglé.

Or Mᵉ Badinter et ses amis étaient à l'époque farouchement hostiles à l'institution de cette même peine de sûreté. Un an après, ils ont fini pas comprendre qu'elle marquait un premier pas vers l'abolition, en offrant un moyen pratique de débloquer la situation. Mais le Parlement l'a votée comme substitut à la réclusion criminelle à perpétuité, non comme substitut à la peine de mort.

Celle-ci n'est aujourd'hui requise et prononcée que pour des crimes particulièrement atroces, commis par des criminels extrêmement dangereux. La recherche criminologique montre que, pour des individus de ce type, les récidives sont fréquentes après dix-huit, voire vingt ans de réclusion : elles ne cessent, pour les grands fauves, qu'à partir de vingt-cinq ou trente ans. C'est pourquoi, successivement, le comité d'études sur la violence et la commission de révision du code pénal ont préconisé de tels internements de longue durée, pour remplacer la peine capitale.

Non que nous soyons insensibles à l'accablement d'un homme qui voit devant lui « le mur lisse » d'une longue réclusion. Mais nous sommes encore plus sensibles au supplice de ces filles à peine pubères violées et assassinées par trois des récents guillotinés, qui avaient déjà été condamnés pour des crimes identiques, ou à cette petite fille étranglée par son propre père, qui avait tué sa femme de longues années plus tôt, puis sa maîtresse. Nous n'avons pas le droit, nous autres responsables, de rester indifférents aux récidives — et aux victimes de ces récidives — dont on aimerait que Mᵉ Badinter parle plus souvent.

8. — Mᵉ Badinter voudrait ménager deux éventualités : le rachat du criminel et la révélation d'une erreur judiciaire.

Eviter que la peine soit irréversible à jamais, voilà bien la noble ambition des abolitionnistes. Mais, précisément, la peine de substitution ne serait pas irréversible. Pourquoi la grâce présidentielle, que la Constitution veut sans limite, ne pourrait-elle, dans certains cas, tirer les conséquences d'une évolution incontestable du criminel vers le repentir et la conversion, si les signes s'en confirmaient durablement ? Et une procédure de révision viendrait à tout moment réparer une hypothétique erreur judiciaire.

Bref, un examen approfondi du dossier conduit les observateurs sérieux et objectifs à se convaincre que la dynamique de l'abolition peut seule faire évoluer l'esprit public. Entre le *rien* et le *tout*, une solution constructive et réfléchie est possible. Mais l'excessive passion de quelques abolitionnistes à œillères fournit aux adversaires de l'abolition leurs meilleurs arguments.

OSER

par MICHEL LE MAPPIAN (*)

IL est presque devenu un lieu commun, de nos jours, de parler de société violente. Il conviendrait, néanmoins, de dépasser le stade des impressions et des pulsions. Chaque période de l'histoire est apparue comme se sentant l'objet d'une recrudescence de la violence. La réalité est beaucoup moins évidente. Faut-il rappeler par exemple combien d'armées françaises se sont constituées à base de truands recrutés pour les besoins d'une croisade ou d'une guerre d'annexion ? Faut-il rappeler les difficultés des armées légalistes souvent décimées par les hordes de truands libérés des conquêtes ?

La violence n'est pas nouvelle. Elle subit des évolutions : la très haute délinquance criminelle a considérablement reculé. Il ne faut pas hésiter à affirmer qu'elle est même devenue pratiquement inexistante. Il s'y est substitué une petite délinquance de larcins favorisée par l'urbanisme et les conditions du moment. Mais dire que l'époque est violente n'apparaît pas conforme à la réalité. Certes ce qui jadis n'intéressait que le canton, par le peu de relations possibles entre citoyens, est aujourd'hui colporté dans le moindre village.

Ce formidable développement des moyens d'information crée la tourmente. Ce qui arrive à Marseille, on craint que cela ne vous arrive à vous, à Rennes ou à Lorient. Sait-on jamais ? Alors on se donne des garde-fous : la peine de mort rassure comme l'autodéfense. C'est la tranquillité, c'est surtout l'amalgame, la confusion l'« esbroufe ». L'intimidation, qui est l'argument des partisans du châtiment suprême, ne convainc qu'eux-mêmes. Plus aucun criminologue ni sociologue n'oserait l'affirmer sans craindre les risées.

La France, pour avoir tardé, bénéficie des expériences des autres pays abolitionnistes. Les législateurs de toute l'Europe — l'Espagne dernière en date — seraient-ils assez fous pour abolir la peine de mort qui dissuade ? Les dirigeants de ces pays seraient-ils assez peu respectueux de la sécurité de leurs gouvernés pour prendre des mesures aussi irresponsables ? A l'évidence non. Ils ont seulement osé regarder le problème en face. Les chiffres leur donnent raison, et il suffit de citer l'Italie libérée du fascisme, qui, en 1945, supprimait la peine de mort, pour comprendre qu'aucune augmentation de la criminalité ne s'en est suivie (1945 : treize crimes pour mille habitants ; 1947 : huit crimes ; 1948 : sept crimes). De nombreux autres exemples plus récents encore pourraient être cités. Ils indiquent essentiellement qu'aucune corrélation n'existe entre l'abolition de la peine de mort et une hausse de la criminalité. La peine de mort n'est pas dissuasive, ne serait-ce que parce que, sauf exception, il y a toujours cette croyance aux crimes parfaits, à l'impunité...

Alors pourquoi la maintenir ? Parce qu'elle élimine ? Faut-il s'engager sur ce terrain ? Je n'ose aborder cette question, tellement l'horreur de cette croyance m'effraie. Qu'une société se protège, certes. Mais au point de tuer ? Et légalement ? C'est la négation même de toute justice. C'est l'aveu d'une faillite d'une société dans toutes ses institutions éducatives, judiciaires, pénitentiaires... L'élimination aussi brutale, c'est la faillite morale.

Et puis il y a l'horreur de la certitude. On prononce un verdict de mort avec l'assurance que — sauf grâce, mais il faut prendre ses responsabilités — l'irrémédiable va s'accomplir : comment peut-on admettre que douze jurés, parce qu'ils sont réunis l'espace d'une audience, hommes comme les autres avec leur vécu, leurs pulsions et leur croyance, soient, par le gré d'une sorte de grâce judiciaire, comme en conclave, investis de l'infaillibilité et porteurs de la conscience universelle ? Comme apparaît désuet et scandaleux le mot même de réhabilitation !

Chaque prévenu nous interpelle : il n'y a pas de hasard, il n'y a pas de machiavélisme chronique du délinquant. Chaque affaire pénale est une interrogation. Pourquoi un homme, quelle que puisse être son affaire, a pu arriver à la délinquance ? Mobilisons-nous contre la peine de mort certes, et, plutôt que de réfléchir aux peines de substitution, réflexions d'autant plus inutiles qu'elles existent déjà, luttons contre les conditions qui, cumulées, créent le délinquant. Lutte éternelle certes et perdue d'avance ? Il suffit de ce genre de raisonnement synonyme de démission pour se réfugier derrière la facilité des solutions toutes faites.

(*) Avocat au barreau de Nantes ; adjoint au maire de Nantes ; président de la commission des lois du Mouvement des radicaux de gauche.

La réponse de Mᵉ Badinter

Pour mettre un terme à la controverse, nous avons communiqué le texte de M. Peyrefitte à Mᵉ Badinter, qui nous a adressé la réponse suivante :

M. Peyrefitte a des bontés de style à mon égard. Retournons-lui ses compliments littéraires et revenons au sujet lui-même.

1. — Il eût suffi que M. Chinaud se ralliât aux vœux de la commission des lois pour que l'Assemblée soit saisie de la proposition de loi sur l'abolition de la peine de mort. Or M. Chinaud s'y est opposé. A qui fera-t-on croire que le représentant de l'U.D.F. à la conférence des présidents ait agi dans ce domaine à l'encontre de la volonté du président de la République et de son gouvernement ? L'évidence est là : le gouvernement ne veut pas du débat sur l'abolition.

2. — M. Peyrefitte table sur la défaillance de certains parlementaires de gauche pour que l'abolition soit refusée par l'Assemblée nationale. Les abolitionnistes comptent sur nombre de voix de la majorité pour qu'elle soit acceptée. Quel paradoxe politique ! Le scrutin seul peut trancher. Alors pourquoi s'y dérober avec tant de constance ?

3. — Le respect dont M. Peyrefitte fait preuve à l'égard du Sénat quand il le croit hostile à l'abolition est suffisamment rare, émanant, pour la Vᵉ République, d'un membre du gouvernement pour qu'on s'en émerveille. Pour ma part, j'ignore si le Sénat est favorable ou non à l'abolition. La seule voie démocratique pour le savoir serait de lui poser la question. Tout simplement.

4. — Les hommes changent. Les nations aussi. La France de 1979 ne ressemble pas plus à celle de 1908 que M. Peyrefitte à Aristide Briand. Oublions donc les votes passés. Refusons les leçons de Céline, dont l'autorité me paraît d'ailleurs limitée quand il s'agit du sens de l'Histoire, et finissons-en avec la vieille guillotine, qui n'a plus sa place qu'au musée de Cluny.

5. — Je n'ai jamais considéré ni écrit que la peine de mort en France serait *« la plus grande honte de ce temps »*. Pareil propos serait à la fois absurde et scandaleux au regard des souffrances et des injustices majeures du siècle.

En vérité, ma démarche est celle de tous les abolitionnistes, et notamment de tous les membres de la Ligue des droits de l'homme et d'Amnesty International. La lutte contre la peine de mort n'est qu'un des aspects du combat plus étendu que l'on doit mener partout et en toute circonstance pour le respect des droits de l'homme et contre la violence excessive de l'Etat.

6. — M. Peyrefitte reprend à mon égard l'accusation classique portée contre les abolitionnistes : *« Vous ne pensez qu'aux assassins, pas assez aux victimes. »*

Je laisse de côté ce que le propos a d'insultant et de démagogique. Je rappelle seulement que j'ai, le premier, quelques années avant l'un des prédécesseurs de M. Peyrefitte à la Chancellerie, dénoncé l'état d'abandon où notre société laissait les victimes du crime, et demandé que soit instauré un fonds de garantie assurant l'indemnisation de ces victimes, ce qui a été fait partiellement en 1977.

Mais l'essentiel n'est pas dans la réparation, toujours insuffisante quand il s'agit des victimes. L'essentiel est dans la *prévention* du crime. Si je combats la peine irréversible de très longue durée dite « peine de sûreté », c'est précisément parce qu'elle me paraît aussi dangereuse pour la société qu'inhumaine pour le condamné.

Ordonner qu'un homme de vingt-cinq ou trente ans soit assuré, quelle que soit sa conduite ou la transformation de sa personnalité, de demeurer pendant vingt-cinq années détenu à Clairvaux ou ailleurs, sans perspective aucune d'amélioration de son sort, c'est à coup sûr le vouer au désespoir. Or il ne faut jamais priver un homme d'espérance. Car elle est le levain du changement. Tous les criminels sont différents. Et tous changent. Telle est l'évidence que méconnaît la peine de sûreté. Pour prendre des exemples, on ne peut traiter de la même façon Violette Nozière et un grand fauve social. Tous deux seraient pourtant condamnés à la même peine. Et le législateur aurait lié les mains de la justice à l'égard de la première, quel que soit son comportement ultérieur, par la nature irréductible de la peine prononcée. C'est ce caractère abstrait de la peine de sûreté que je dénonce parce qu'il méconnaît la réalité humaine.

7. — Reste le tempérament évoqué par M. Peyrefitte : celui de la grâce présidentielle. Ce n'est pas, selon moi, au président de la République, chef de l'exécutif, qu'il devrait appartenir de limiter, par des décisions souveraines et non motivées, la portée de verdicts trop sévères. Il faut réduire l'intervention du pouvoir exécutif sur le cours de la justice, non le renforcer. L'avant-projet de réforme du code pénal prévoit l'instauration d'un tribunal de l'exécution des peines, composé de magistrats. C'est à une telle juridiction qu'il conviendrait de donner pouvoir de prendre, au vu de l'évolution du condamné, et dans le respect des droits de la défense, toutes mesures de grâce ou de libération conditionnelle. Le droit de grâce est lié à la monarchie de droit divin. Son exercice solitaire et mystérieux est une survivance des temps révolus, comme la peine de mort. Il conviendrait que la disparition de la peine de mort entraînât un dépérissement du droit de grâce présidentiel, non son renforcement.

8. — En définitive, M. Peyrefitte paraît considérer que les Français sont si attachés à la peine de mort qu'ils ne peuvent en être désintoxiqués que par paliers : il les voit comme des drogués de la guillotine. Telle n'est pas l'idée que je me fais de nos concitoyens. Mais si c'est celle de M. Peyrefitte, et s'il est réellement animé d'une volonté d'abolition, alors qu'il demande simplement au Parlement de suspendre dans tous les cas la peine de mort en France pendant une période de cinq ans. L'abolition serait alors acquise, en fait sinon en droit. Tout le reste, en ce domaine, n'est que politique... ou littérature.

Le Monde

étranger

AFGHANISTAN

NUR MOHAMED TARAKI : Un « grand leader » éphémère

Même le militant le plus dévoué au parti unique doit être déconcerté par les événements de Kaboul. Nur Mohamed Taraki, dont on vient d'apprendre la mort à la suite des blessures infligées par les hommes de l'ancien premier ministre, M. Amin, était présenté il y a encore quelques jours, comme le « grand leader » du pays. Sa photo et celle des assemblées de notables, auxquels il adressait des discours parfaitement creux, faisaient invariablement la page une du Kabul Times, au point qu'il fallait un œil averti pour distinguer tel numéro de celui de la veille.

Etrangement, on savait peu de chose sur le passé d'un homme auquel était voué un pesant culte de la personnalité, tandis que M. Amin agissait dans l'ombre. Selon une courte biographie officielle que nous avait remise pieusement un subalterne de l'ancien chef de l'Etat, le « camarade Taraki » était né en 1967 « dans une famille de semi-nomades » de la province de Ghazni. Il passa une partie de sa jeunesse comme employé de bureau à Bombay, où il fit aussi des études secondaires.

Une carrière de journaliste engagé

Revenu à Kaboul, il s'inscrivit à l'université et commença une carrière de journaliste engagé. Sa biographie indique sans plus d'explications qu'en 1953 les dirigeants du régime royal « le bannirent à Washington, en qualité d'attaché de presse de l'ambassade, en raison de son immense popularité parmi les révolutionnaires ». Toujours selon le document officiel, il fut « sanctionné et rappelé à Kaboul au bout de six mois pour avoir expliqué à la presse mondiale la nature antipopulaire du régime ».

De 1953 à 1964, cet étrange « diplomate » publie en langue pachtoue des « romans révolutionnaires sur la lutte des classes », qui, selon les experts, ne sont pas sans intérêt. Après avoir travaillé comme traducteur à l'ambassade américaine en Afghanistan — autre épisode de son passé mal explicable, — il milite ouvertement et fonde le parti Khalq (peuple) dont les cadres joueront un rôle déterminant dans la révolution d'avril 1978. Le coup d'Etat contre M. Daoud avait été facilité par la fusion, en 1977, du Khalq avec un autre mouvement révolutionnaire, le Parcham (drapeau).

L'incarnation des classes moyennes

Quelques mois après la victoire des révolutionnaires, M. Taraki, devenu président de la République, laissa M. Amin éliminer du pouvoir les dirigeants du Khalq. Il annonça lui-même qu'il avait déjoué une tentative de coup d'Etat organisée par le général Abdul Kadir, arrêté en même temps que d'autres complices. Ainsi commença une série de règlements de comptes dont devait finalement être lui-même victime l'homme qui présentait comme « une invention de la propagande réactionnaire occidentale » les bruits qui circulaient sur les divisions internes du régime.

Avec sa moustache, ses cheveux blancs, sa diction posée, ses éternels complets vestons, même pour les voyages dans les localités les plus reculées du pays, M. Taraki semblait l'incarnation des classes moyennes dont on avait d'abord cru qu'elles allaient imposer des réformes avec l'aide des militaires. Pourquoi cet homme d'apparence rassurante a-t-il couvert de son autorité tous les excès de la répression contre des opposants arrêtés par milliers, torturés, exécutés sommairement ? Comment n'a-t-il pas deviné les desseins de M. Amin, qui éloignait petit à petit tous ceux qui pouvaient s'opposer à la dictature d'un seul homme, alors que les auteurs du coup d'Etat contre M. Daoud avaient voulu le maintien d'un pouvoir collégial ?

La mort violente du « camarade écrivain et poète Taraki » ajoute encore aux mystères d'un régime dont les acteurs les plus actifs ne sont pas ceux qui occupent le devant de la scène. A court terme, elle sert l'immense ambition personnelle de M. Amin, mais elle affaiblit encore plus un pouvoir confronté à la rébellion des tribus musulmanes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les dirigeants soviétiques ont rapidement exprimé leur soutien à M. Amin

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques ont-ils été pris au dépourvu par la « révolution de palais » de Kaboul ? Si tel est bien le cas, ils ont très rapidement réagi en apportant un soutien total au nouvel homme fort de l'Afghanistan. Dès lundi, MM. Brejnev et Kossyguine ont envoyé un message de félicitations à M. Hafizullah Amin dans lequel ils expriment « *la certitude que les relations fraternelles entre l'Union soviétique et l'Afghanistan révolutionnaire continueront de se développer favorablement, sur la base du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération dans l'intérêt des peuples des deux pays, au profit de la paix et du progrès en Asie et dans le monde entier* ». L'agence Tass et la *Pravda* ont largement rendu compte du discours du nouveau président, tandis que la radio et la télévision faisaient son éloge. « *M. Amin s'est prononcé pour des relations fraternelles avec les pays socialistes et, en premier lieu, avec l'Union soviétique* », a déclaré le commentateur après avoir présenté, il est vrai, un portrait de M. Taraki. Les moyens d'information soviétiques font, d'autre part, état « *d'importantes réunions et manifestations de soutien au gouvernement populaire et aux conquêtes de la révolution d'avril en Afghanistan* » dont les participants dénoncent « *la propagande hostile des ennemis de la révolution* » et soulignent que « *les complots de l'impérialisme et de la réaction ne peuvent arrêter le processus révolutionnaire dans le pays* ».

L'hypothèse suivant laquelle Moscou a été pris de court est fondée sur le fait que, au début de la semaine dernière, M. Leonid Brejnev avait reçu M. Taraki, honneur que n'ont eu ni le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, ni le nouveau chef du Kampuchéa, M. Heng Samrin, également de passage à Moscou. De plus, la *Pravda* revenait en termes chaleureux sur cet entretien dans ses éditions de dimanche, soit le matin même de la chute de M. Taraki. Il n'est pas dans les habitudes des Soviétiques d'afficher leur amitié avec des hommes dont ils savent que le destin est scellé.

Sans doute l'U.R.S.S. déclare-t-elle soutenir « *les peuples luttant pour leur liberté. Elle ne recherche ainsi aucun avantage pour elle, même si elle ne veut ni obtenir de suprématie politique, ni revendiquer des bases militaires (...) et cette politique vaut aussi pour l'Afghanistan* », répétait, dimanche, la *Pravda*. Il n'en reste pas moins qu'avec « *les trois mille conseillers* » qu'ils entretiennent en Afghanistan, les Soviétiques auraient été en principe bien placés pour savoir ce qui se préparait.

M. Amin les a placés devant le fait accompli. Cela prouve qu'il se sent assez fort pour agir sans leur consentement et que, plus généralement, l'U.R.S.S. s'est engagée en Afghanistan dans une aventure dont elle ne contrôle ni les tenants ni les aboutissants. Elle s'est maintenant trop avancée pour pouvoir reculer, mais elle risque d'être entraînée plus loin qu'elle ne l'aurait souhaité par des alliés incommodes.

L'autre hypothèse est que les Soviétiques ont été à l'origine de la chute de M. Taraki. Certains observateurs font remarquer que, depuis plusieurs semaines, les dirigeants de Moscou paraissaient chercher une issue à la situation difficile dans laquelle ils s'étaient placés en Afghanistan. Mais une simple « révolution de palais » paraît un moyen bien dérisoire par rapport aux difficultés qu'ils affrontent.

DANIEL VERNET.

L'Indonésie, « démocratie à 40 % »

(Suite de la première page.)

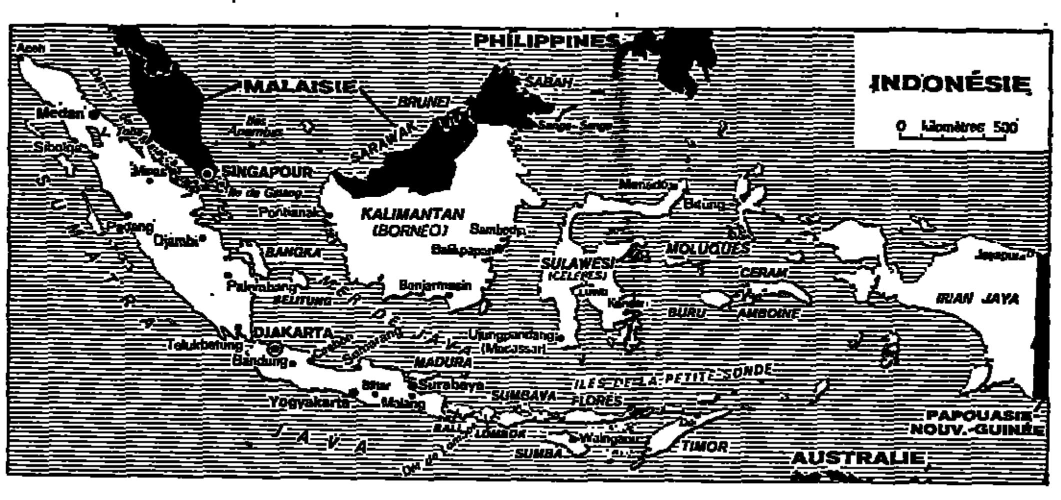
Le général Suharto se sent, toutefois, assez sûr de lui pour avoir fait libérer au printemps trois intellectuels musulmans incarcérés l'an dernier. L'un d'eux, malgré l'interdiction qui lui est faite de voir la presse étrangère, nous a répété son principal grief contre le régime : « *Ce n'est qu'une démocratie à 40 %, puisque seulement 40 % des députés sont élus, les autres étant nommés.* »

Les séquelles des manifestations estudiantines contre le président, au début de l'an dernier, au moment de sa réélection comme candidat unique, qui avaient eu le soutien de plusieurs généraux, semblent s'être effacées. Après une répression rapide et brutale qui, selon un témoin, a fait cinq morts à l'université Gajah-Mada de Djokjakarta, les étudiants ont été élargis et assistent à leur procès en tant que prévenus libres.

La presse, prudente, n'en rend pas compte. « *Il n'est pas interdit aux journaux d'en parler,* nous dit M. Sukarno, directeur de la presse au ministère de l'information et sans lien de parenté avec l'ancien chef de l'Etat, *il y a seulement des restrictions.* » En dehors de certains sujets tabous — comme les « affaires » des la famille présidentielle, — la presse jouit d'une relative « liberté » que lui envieraient d'autres pays de la région. « *Il faut avoir du flair pour sentir si tel article peut déplaire,* nous précise un journaliste qui n'a plus le droit d'écrire. *Et puis, il y a les coups de téléphone des différents services spéciaux ou du Hankam* (état-major général). »

Ces interventions sont parfois surprenantes lorsque, par exemple, l'une des polices politiques interdit de citer un discours du vice-président ou que des officiers du ministère de la défense déconseillent de rapporter les propos de leur propre ministre. Toutefois, un quotidien comme l'*Indonesian Observer* peut se permettre de défendre une ligne pro-soviétique et pro-vietnamienne alors que le régime, d'un anticommunisme sans nuances, ne cache guère l'inquiétude que lui inspire la politique de Hanoï.

L'un des deux plus prestigieux quotidiens de Djakarta, le catholique *Kompas*, a même publié en mai un article du général Sumitro, ancien chef de la sécurité limogé en 1974, qui réclamait plus de démocratie, le retour au pouvoir civil et, à la prochaine élection présidentielle, l'entrée en lice de plusieurs candidats civils. Ce général, qui n'a jamais passé pour un grand démocrate, voulait sans doute préparer sa rentrée politique pour l'« après-Suharto ». Il n'a plus désormais le droit d'être cité par la presse. Car, comme l'a



déclaré le ministre de l'information, le général Ali Murtopo, « *la liberté totale de la presse est une folie. Si certains veulent la liberté pour elle-même, il est évident qu'ils ne veulent pas l'ordre !* »

Cet officier, sans doute l'un des plus brillants tacticiens politiques indonésiens, préfère consacrer ses deniers à patronner un centre d'études stratégiques internationales, fondé sur le modèle américain, plutôt que les transformer en voitures ou en bijoux comme le font la plupart de ses collègues. Il est l'un des conseillers les plus écoutés du président Suharto et a longtemps eu le vent en poupe. Mais une crise cardiaque, l'an dernier, et surtout l'émergence d'une nouvelle personnalité au sein de l'armée, le ministre de la défense, le général Yusuf, qui vient d'interdire aux militaires de se mêler de politique, semble avoir notablement réduit l'influence du général Murtopo.

Les « Cent Fleurs »

La personnalité du général Yusuf détonne dans le monde politique feutré de Djakarta. Ce musulman, pieux et honnête, n'est par originaire de Java, comme la plupart des autres dirigeants, mais de Sulawesi (Célèbes). Il s'est rapidement acquis une grande popularité dans la troupe et parmi les officiers en visitant les casernes, en améliorant les conditions de vie, souvent déplorables, des soldats et leur formation, professionnelle. Il a supprimé la garde qui protégeait personnalités civiles et militaires ; seuls le président et le vice-président y ont droit désormais. Il a réorganisé le haut commandement, dont il tient à lui seul les leviers de commande. Enfin, il voyage beaucoup, comme un véritable premier ministre, distribuant aides et réprimandes, auxquelles la presse accorde un large écho.

Certains affirment qu'il ne fait qu'obéir aux directives présidentielles, et que, de toute façon, n'étant ni Javanais ni très riche, il ne saurait menacer le général Suharto. Ce dernier n'aime guère les personnalités qui tiennent trop de place ; le général Sumitro l'a appris à ses dépens en 1974. Toutefois, jamais un chef militaire, dans ce pays où l'armée est omniprésente et où l'idéologie officielle est fondée sur le « *dwi fungis* », ou « *double fonctoin* », des militaires — dans l'armée et dans les affaires civiles — n'a détenu autant de pouvoir que le général Yusuf. Sera-t-il assez habile pour éviter les chausse-trapes préparées par ses collègues et assez prudent pour ne pas susciter l'ire du président ? Il a réussi à obtenir le soutien de nombreux groupes pourtant antagonistes : anciens partisans de Sukarno qui voient en lui un adversaire de l'« *ordre nouveau* », généreux évincés, musulmans qui le considèrent comme leur défenseur naturel face à la « menace » des laïcs.

Alors qu'au début de 1978 son pouvoir semblait menacé, qu'en 1977 certains de ses partisans affirmaient qu'il n'irait pas jusqu'au bout de son mandat en 1983, le président Suharto semble aujourd'hui solidement installé à son poste. Ses adversaires ont sous-estimé l'habileté de cet ancien paysan, madré et temporisateur, qui les a laissé se découvrir avant de frapper. « *Il utilise la tactique de Mao Tse-toung lors des « Cent Fleurs »,* commente avec une certaine admiration un ennemi politique. « *Il est comme un roi javanais traditionnel,* ajoute l'un des journalistes les plus connus de la capitale, *il n'agit pas. Il attend jusqu'à ce que le problème vienne à lui. Il arbitre les conflits de ses subordonnés, à son profit naturellement* ». « *Son objectif est avant tout de maintenir l'équilibre,* poursuit un journaliste d'un quotidien gouvernemental, *afin d'éviter tout risque d'explosion. Selon la tradition javanaise, nul n'a jamais totalement raison, et il est même mauvais de penser que l'on puisse avoir raison en tout, car cela détruit l'équilibre du monde* ».

Derrière la façade moderne de Djakarta, c'est un jeu millénaire qui se poursuit dans les arcanes de la vie politique. Il est largement influencé par le mysticisme javanais — le *kebatinan* — qui connaît depuis des années une certaine résurgence, encouragée par le régime, après avoir été violemment réprimé en 1965 par ses adversaire musulmans, sous couvert d'éliminer les « communistes ». On fait toujours autant appel aux *dukuns*, les magiciens. Un nouveau « sage », qui se prétend la réincarnation d'un mystique de l'empire de Mojopahit, fleurissant il y a cinq siècles, Sabdopalon, a commencé, dans son village de Java central, une campagne pour un « *gouvernément pur* ». Certes, bien des gurus prêchent le retour du *ratu adil*, le « *roi juste* » de la tradition, et se lancent dans la divination. Toutefois, l'avatar de Sabdopalon a suffisamment alarmé pour qu'on n'ait plus le droit de parler de lui et qu'il soit confiné dans son village, tandis que, sous le manteau, certains groupes d'opposants — parfois de « gauche » — font circuler ses propheties. On aurait tort de ne pas prêter attention à des phénomènes, importants dès lors que chaque Indonésien ou presque y prête créance, y compris les musulmans, les chrétiens et, dit-on, le président Suharto lui-même.

Les communistes du P.K.I. clandestin, qu'ils soient en liberté ou encore détenus, sont, eux aussi, obligés de tenir compte du facteur religieux. Contraints à se réclamer d'une croyance par une Constitution qui prévoit la liberté de religion, mais interdit l'athéisme, beaucoup se sont « convertis » au christianisme dont les représentants se sont le plus activement préoccupés des *tapols*, les prisonniers politiques. D'autres ont choisi l'islam, et se seraient « infiltrés » en particulier dans le Nahdatul Ulama, organisation musulmane conservatrice, en raison de sa forte implantation dans la campagne javanaise. Un âpre débat a opposé les militants du P.K.I., qui n'est plus que l'ombre de lui-même après avoir été démantelé par les massacres de 1965-1966 : fallait-il se réjouir que le gouvernement s'en prenne aux musulmans, ennemis de toujours, ou bien devait-on, suivant la tactique du « large front uni », soutenir tous ceux qui s'opposaient au régime militaire ?

Il ne devrait bientôt plus y avoir de prisonniers politiques en Indonésie, si l'on en croit du moins le maître d'œuvre de la répression anticommuniste, l'amiral Sudomo. Avant la fin de l'année, a-t-il annoncé, seules quelques centaines de « *communistes durs* » devraient rester sous les verrous et passer enfin en jugement, pour des faits commis avant 1965. En fait, leur nombre dépassera sans doute deux mille. Triste record de détention préventive.

Toutefois, les chiffres fournis par différentes autorités ne concordent guère, bien que les libérations se soient multipliées récemment. De nouveaux opposants ont, par ailleurs, été incarcérés depuis 1974, étudiants, activistes musulmans. Les officiels sont très discrets à ce propos, se bornant à se féliciter de leur politique de libération, baptisée ici « *opération du pouvoir surnaturel* ». Mais ce n'est pas tout de quitter la prison ou le camp. Certains libérés ont été envoyés loin de chez eux, dans des programmes de « *migration* ». D'autres ont peine à trouver du travail, car les employeurs leur demandent un « *certificat de non-participation au coup d'Etat communiste de 1965* ». Un étudiant étranger s'est vu demander, en 1979, ce certificat au cours de l'une des multiples démarches administratives auxquelles il faut se plier. Or il n'avait que dix ans à l'époque. L'armée indonésienne ne plaisante pas avec la « sécurité »...

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

« RÉÉDUCATION » A LA JAPONAISE

A TRAVERS LE MONDE

Nigéria

● LE GOUVERNEMENT NIGERIAN a interdit l'accès des eaux territoriales aux navires ayant le moindre rapport avec l'Afrique du Sud, la Namibie, la Rhodésie et Israël ou ayant à bord des ressortissants ou des résidents de ces pays, aussi bien dans les équipages que parmi les passagers. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LES PRISONNIERS EN UNION SOVIETIQUE. — Nous avons indiqué par erreur sur la foi d'une dépêche de l'agence Associated Press (*le Monde* du 18 septembre) qu'en U.R.S.S. « *vingt-huit prisonniers sont morts d'étouffement le 7 avril 1978 dans un wagon à riz stationné dans une cour de prison* ». L'agence A.P. annonce qu'il s'agit d'une erreur de traduction de l'extrait du rapport de Youri Orlov publié dans *la Libre Belgique* pendant plusieurs jours. En se reportant au texte original russe du document 87 du groupe moscovite de la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, en date du 25 avril 1979 et publiée dans le numéro 20 de la revue *Continent*, on constate qu'il s'agit d'un rapport fait par plusieurs personnes dont certains chapitres (cités par *la Libre Belgique*) ont été rédigés par le physicien Y. Orlov. Il y précisait qu'epour transporter les détenus du chemin de fer à la prison transitoire on utilisait un camion métallique hermétiquement clos et que l'on avait l'habitude de laisser plusieurs heures en plein soleil dans la cour de la prison avant d'en laisser sortir les prisonniers qui y étouffaient. Ce fut le cas des vingt-huit personnes citées.

PROCHE-ORIENT

Israël

L'autorisation d'acheter des terres suscite une levée de boucliers en Cisjordanie et à Gaza

Un an jour pour jour après la signature des accords de Camp David, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Dayan, a rappelé au président Carter, lundi 17 septembre à Washington, qu'il était partie aux négociations concernant les Palestiniens et lui a demandé de « tendre une main qui savait guider ». M. Dayan a fait cette déclaration à l'issue d'une brève rencontre à la Maison Blanche réunissant certains des principaux protagonistes des négociations achevées à Camp David le 17 septembre 1978.

Dans sa réponse, M. Carter a assuré que « si des obstacles insurmontables devaient naître à nouveau », il jugerait de son devoir de s'engager encore personnellement dans les négociations.

De son côté, le secrétaire d'État, M. Vance, a publié lundi un communiqué à la même occasion, affirmant que les Etats-Unis « redoubleront d'efforts » pour parvenir à un règlement global.

De notre correspondant

Jérusalem. — Après la décision d'autoriser les Israéliens à acheter des terres en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, partisans et adversaires de la politique d'implantation s'accordent à penser que cette mesure est plus importante au niveau des principes que sur le plan pratique

Au sein de la majorité, on fait remarquer qu'il ne s'agit apparemment que de légaliser ce qui se faisait quasi-clandestinement jusqu'à présent. On ajoute que cela ne devrait guère accélérer le processus de colonisation car, pour créer des implantations, les moyens le plus largement employés jusqu'alors, utilisation des terres domaniales (dont l'administration militaire assure la gestion depuis l'occupation), réquisition et expropriation restent indispensables et sont les seuls vraiment efficaces.

L'achat de terrains n'est qu'un moyen complémentaire permettant d'étendre çà et là la superficie d'un point de peuplement. Le nombre des propriétaires arabes prêts à vendre est très réduit (aucun chiffre officiel n'est révélé à Jérusalem sur la superficie des terres déjà vendues). En outre, en raison de la grande parcellisation des terres, il y a très souvent des propriétaires récalcitrants qui empêchent l'acquisition de surfaces importantes. Sceptique, un partisan du « grand Israël » nous a déclaré : « *Jusqu'alors, les terres vendues à des Israéliens doivent se compter par centaines d'hectares, et guère plus, alors que pour véritablement assurer le développement de nos projets, il faudrait disposer de milliers d'hectares.* »

Les adversaires de la colonisation s'inquiètent, eux, surtout de la portée politique de la décision « inopportune » qui vient d'être prise et de ses conséquences dans le processus de paix, au moment où s'engagent, à Washington, des discussions délicates entre Américains, Israéliens et Egyptiens, à propos notamment du remplacement des « casques bleus » dans le Sinaï. Sur ce dernier point, comme au sujet de la situation au Sud-Liban, les divergences demeurent entre les gouvernements de Jérusalem et de Washington. Les Israéliens viennent d'y ajouter une nouvelle difficulté.

Lundi, le département d'Etat a en effet rappelé que les Etats-Unis ont toujours considéré les implantations en territoire occupé comme « *illégales* » et déclaré qu'elles représentaient « *un obstacle à la paix* ». A la Maison Blanche, au cours de la cérémonie marquant le premier anniversaire de la signature des accords de Camp David, le conseiller de M. Carter, M. Brezinski, n'a pas manqué de dénoncer l'attitude israélienne. Les relations entre Jérusalem et Washington se sont aigries. Les Américains ont manifesté, la semaine dernière, de l'irritation à l'annonce de la nouvelle demande d'aide économique et militaire (3,4 milliards de dollars), qui a presque doublé par rapport à la précédente. Et, pour marquer cette tension, il a fallu que le ministre israélien de la défense, M. Weizman, et le secrétaire d'Etat adjoint, M. Saunders, échangent, au cours d'une réception, samedi, dans la capitale américaine, des paroles très peu diplomatiques au sujet des bombardements israéliens au Liban.

Un nuage dans les rapports égypto-israéliens

La décision concernant les acquisitions de terres a également fait apparaître un nuage dans le ciel serein des rapports égypto-israéliens, consolidés par le dernier sommet de Haïfa. Le ministère égyptien des affaires étrangères a publié lundi un communiqué dont le ton a été jugé sévère à Jérusalem. Ce texte accuse Israël d'avoir violé les accords de Camp David. Et un porte-parole a déclaré qu'il s'agissait d'un « *nouvel obstacle sur la voie de la paix* ». Il a ajouté que le gouvernement égyptien nourrissait quelques appréhensions quant aux « *intentions véritables de Jérusalem et au respect de ses engagements* ».

Par ailleurs, les Israéliens se plaisaient dernièrement à discerner un certain flottement dans l'attitude des personnalités « modérées » de Cisjordanie et de Gaza. Mais celles-ci ont de nouveau raidi leur position et le comportement de M. Elias Freij, maire de Bethleem est significatif.

Alors qu'il avait accepté de rencontrer, la semaine précédente, M. Strauss — ce qui avait été interprété comme un signe de détente — il a été le premier à dénoncer la mesure prise au conseil des ministres, dimanche. Les rangs se sont soudainement resserrés dans les territoires occupés pour rejeter maintenant plus fermement encore l'idée d'autonomie. C'est une véritable levée de boucliers.

La municipalité de Gaza s'est réunie lundi, en séance extraordinaire, et a exprimé ensuite sa « *stupéfaction* », déclarant que la *dernière décision israélienne avait* pour « *objectif de déposséder les Palestiniens de leurs terres en donnant carte blanche aux fanatiques religieux du Gouch Emounim* ». « *C'est un crime inqualifiable* », a déclaré le maire de Naplouse, M. Bessam Chaka.

Pour sa part, le maire d'El-Bireh, M. Ibrahim Tawil, a appelé ses concitoyens à « *dissuader tout habitant des territoires occupés qui serait tenté de vendre à des juifs des morceaux de la terre palestinienne* ». Cette menace confirme les craintes de nombreux Israéliens. La décision de légaliser les achats de terres risque de renforcer l'action des militants nationalistes pour empêcher au besoin par la force certaines ventes.

En réalité, certains observateurs se demandent si le gouvernement israélien n'a pas profité d'un moment propice pour placer un nouveau pion dans sa politique de surenchère à propos du règlement du problème palestinien. En effet, le moment peut paraître bien choisi.

D'autre part, les dirigeants de Jérusalem savent que le gouvernement américain est très faible. Israël récemment a tenu tête déjà avec succès aux initiatives de Washington. Cela a été le cas lors de l'affaire Young et à propos du projet de résolution américain tendant à modifier la résolution 242.

L'initiative prise dimanche dernier est peut-être pour les Israéliens un moyen de sonder les résistances à Washington comme au Caire. Cependant, à la veille du débat de l'Assemblée générale des Nations unies, Israël vient encore d'accroître son isolement.

FRANCIS CORNU.

Selon le représentant de l'O.L.P. en France

M. ARAFAT NE VIENDRA A PARIS QUE SUR INVITATION DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. en France, a déclaré lundi 17 septembre à France-Inter que « Yasser Arafat attend une invitation du président Valéry Giscard d'Estaing » pour venir en France. « Le jour où il l'aura, il viendra en France. C'est la seule raison qui le ferait venir », a affirmé M. Souss.

Le représentant de l'O.L.P. a ajouté, en réponse à une question : « Si le monde occidental, et en particulier les Etats-Unis, ne veut pas de crise, il faudrait qu'il se prononce pour une solution globale du problème du Proche-Orient, et donc pour une solution du problème palestinien, et qu'il reconnaisse que l'O.L.P. est le seul représentant de ce peuple. » Pour M. Souss, il est exclu que l'O.L.P. « négocie avec le gouvernement terroriste d'Israël ».

D'autre part, en arrivant lundi à Tunis, M. Arafat a démenti avoir entrepris une médiation entre l'Algérie et le Maroc au sujet du Sahara occidental (« le Monde » du 18 septembre), bien que ce conflit le « préoccupe ».

La visite de M. Arafat, qui est reparti lundi soir, a précédé l'ouverture ce mardi à Tunis de la session ordinaire du conseil de la Ligue arabe. Dans un premier temps, alors que la plupart des ministres des affaires étrangères se trouvent à New-York pour l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies, le conseil réunit des représentants permanents auprès de la Ligue.

Les ministres des affaires étrangères pourraient se retrouver par la suite pour discuter les problèmes politiques, notamment la convocation d'un sommet arabe consacré à l'examen de la situation au Sud-Liban qui a été demandé par le gouvernement de Beyrouth. Selon M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, plusieurs pays ont déjà répondu favorablement à cette demande.

● *La peine de mort* a été requise contre trois des membres du commando palestinien auteurs de l'attaque et de la prise d'otages de l'ambassade d'Egypte à Ankara, en juillet dernier, a annoncé le lundi 17 septembre la télévision turque, qui n'a pas indiqué la date de l'ouverture de leur procès. L'attentat avait causé la mort d'un policier et d'un garde turcs. — *(A.F.P.)*

Egypte

Les marxistes arrêtés en août vont être libérés

De notre correspondant

Le Caire. — La justice égyptienne a décidé de libérer les marxistes arrêtés en août dernier (*le Monde* du 18 septembre). Cette mesure ne devrait toutefois prendre effet que le 30 septembre prochain. Le raïs ayant, au terme de la loi, deux semaines pour mettre son veto, s'il le désire, à cette décision. On pense généralement, au Caire, qu'il ne le fera pas. Déjà, en signe d'apaisement, deux des prisonniers les plus connus, M. Rifaat Said, bras droit de M. Khaled Mohieddine, chef du Rassemblement progressiste, et Hussein Abderrazak, journaliste à *Akhbar-el-Yom*, avaient discrètement été remis en liberté ces jours derniers (1).

Ces cinquante-six opposants, dont vingt-trois sont membres du Rassemblement progressiste, restent accusés d'avoir reconstitué le parti communiste interdit. Mais il semble que le pouvoir soit maintenant enclin, comme lors d'une précédente affaire de ce type en 1975, à abandonner les poursuites ou à les différer indéfiniment. Tel est le cas pour une quinzaine de membres du Rassemblement progressiste, en liberté, mais accusés depuis 1977 d'avoir participé aux émeutes survenues dans les principales villes d'Egypte en janvier de la même année. Il a suffi que les prévenus fassent valoir, ces jours-ci, que leur avocat, Mᵉ Nabil Hillali, n'était pas en mesure de les défendre, se trouvant lui-même en prison avec les personnes arrêtées en août dernier, pour que l'ensemble du procès soit reporté au 8 octobre.

Autre signe à la fois de la détente politique recherchée actuellement par le gouvernement et de l'indépendance d'esprit de certains magistrats, les vingt-six syndicalistes inscrits au mouvement de M. Khaled Mohieddine et qui avaient été empêchés, sous des prétextes divers, de se présenter aux récentes élections syndicales à l'échelon national, viennent d'être déclarés par le Conseil d'Etat *aptes à être représentants* syndicaux. Parmi eux figure l'un des plus anciens syndicalistes marxistes égyptiens, M. Chehata Abdel Halim, qui avait été l'objet de mesures répressives sous le roi Farouk et sous Nasser.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) L'avocat cairote Chehata Haroun, qui était en fuite depuis août dernier, pourra, quant à lui, réintégrer son domicile, selon la police égyptienne.

● *Le président Sadate* a reçu le lundi 17 septembre, à Ismaïlia, l'actrice américaine Elizabeth Taylor, dont les films furent jadis interdits en Egypte, en raison de ses sympathies pro-israéliennes. Elizabeth Taylor se trouve en Egypte à l'occasion du quatrième Festival international du film, inauguré lundi soir au Caire. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Le conflit saharien

LA VISITE DE L'ANCIENNE PLACE FORTE DE LEBOUIRATE CONFIRME L'AMPLEUR DE LA DÉFAITE MAROCAINE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le Polisario a confirmé, lundi 17 septembre, que ses troupes avaient remporté, la veille à l'aube, une « *nouvelle victoire* », près de la place forte de Zag, dans le Sud marocain, où se trouve massée, face à Tindouf, une part importante du corps de bataille marocain (*le Monde* du 18 septembre). Une unité chérifienne, tombée dans une embuscade, aurait subi de très lourdes pertes en hommes et en matériel. Depuis la spectaculaire offensive contre Tan-Tan, capitale de la province de Tarfaya, le 28 janvier dernier, les combats n'ont cessé de s'amplifier, ainsi qu'en témoigne l'attaque, le 24 août, de la localité de Lebouirate, pourtant protégée par le troisième groupe d'escadron blindé de l'armée royale. Le gouvernement de Rabat avait reconnu que la ville avait été investie, tandis que le Polisario faisait état de près de huit cents morts du côté marocain et de la destruction d'une quinzaine d'engins blindés, bilan qui paraissait très élevé (*le Monde* du 28 août).

L'ampleur du revers subi par le Maroc ne fait plus de doute après le retour à Alger de huit journalistes, dont trois Français, — le Front Polisario n'ayant curieusement pas jugé bon d'inviter le correspondant du *Monde* — emmenés par les maquisards sur le champ de bataille. Ils ont, pendant neuf heures, visité les positions détruites et désertes, les abris et même les pièces du poste central de commandement où ils ont pu prendre connaissance des archives de l'unité et même du « *journal de marche* » de l'officier responsable du camp retranché, le commandant Azelmat.

« L'ennemi a bien voulu se retirer »

L'envoyé spécial de *la Dépêche de Toulouse*, René Mauriès, a pu ainsi dénombrer vingt-six chars lourds T. 34 de fabrication soviétique, atteints par des tirs de roquettes ou abandonnés sans combat par leurs occupants, de même que douze auto-mitrailleuses et de nombreux transports de troupes blindés. Il confirme en tous points un reportage paru dans l'hebdomadaire *Algérie actualité*, insistant sur la démoralisation des mille deux cents soldats de la garnison « *« non relevés depuis quatre ans* », qui avaient déjà subi de très lourdes pertes le 6 juillet et le 10 août.

A l'issue de la première attaque, le commandant Azelmat estimait dans un rapport, dont le double a été trouvé sur place, que sans les renforts en hommes et en matériel qu'il réclamait, « *le troisième groupe d'escadron blindé était voué à la destruction* ». Au lendemain de la seconde attaque, les maquisards sahraouis ayant pénétré jusqu'au cœur du dispositif, il notait, sans ironie : « *L'ennemi a bien voulu se retirer après avoir balayé les positions de tout ce qu'elles contenaient* », et il signalait que, « *traumatisée,* » son unité « *n'était plus opérationnelle* ».

Les prisonniers interrogés près de Tindouf par les journalistes, ont déclaré que la ceinture de positions retranchées et partiellement enterrées protégeant la localité avait été submergée par les assaillants en quarante minutes et que les pertes humaines avaient été « *énormes* ».

Un document retrouvé dans le poste de commandement fait état, quelques jours avant l'attaque, d'une « *nouvelle mission d'inspection de deux officiers français, un colonel et un capitaine* », qui n'auraient notamment pas été satisfaits du fonctionnement des mitrailleuses 12,7. Plus inattendu, un ordre du jour lu aux troupes et composé pour l'essentiel d'une préface à un ouvrage de propagande célébrant la « *marche verte* » de 1975. Ce texte, fort élogieux pour la monarchie, est signé de l'académicien Maurice Druon.

Pour faire plier le Maroc, le Polisario a donc décidé de porter la guerre sur le territoire même de son adversaire. Abandonnant momentanément les opérations contre les villes littorales du Sahara occidental, puissamment *protégées par les forces royales*, débarrassé de toute préoccupation sur le front sud après l'accord signé avec Nouachkott, il s'en prend directement au gros du corps de bataille marocain déployé face à la frontière algérienne afin de lui faire subir des pertes « *insupportables* ». Celui-ci, bien que renforcé dernièrement par les troupes royales du Zaïre et de Mauritanie, semble résister de plus en plus difficilement. « *La situation dans le sud du Royaume a atteint le seuil de l'intolérable* », déclarait le roi Hassan II, le 8 mars, dans un message à la Chambre des représentants. N'est-elle pas plus dramatique encore pour le royaume aujourd'hui, alors que l'O.U.A. et les non-alignés viennent, coup sur coup, de proclamer le droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance, et de condamner l'action du Maroc ?

DANIEL JUNQUA.

LA TOURNÉE AFRICAINE DE M. ANDREW YOUNG

Un défenseur itinérant du président Carter

De notre correspondant

Nairobi. — M. Andrew Young ne pêche pas par ingratitude. Existe-t-il aujourd'hui un avocat plus ardent du président Carter ? Non seulement l'ambassadeur américain démissionnaire auprès des Nations unies ne nourrit apparemment aucun grief contre celui qui l'a limogé, mais encore vante-t-il les mérites de sa politique, notamment à l'égard du continent noir.

« Défense et illustration du cartérisme », tel aurait pu être l'intitulé de la conférence de presse qu'il a tenue, lundi 17 septembre, dans un grand hôtel de Nairobi. Pendant deux semaines, le diplomate s'est transformé en un commis voyageur du business américain. A la tête d'une escouade d'hommes d'affaires, noirs et blancs, représentant une vingtaine d'entreprises — dont l'Export-Import Bank, — il s'est rendu dans sept pays africains pour y explorer les potentialités du marché et les domaines propices aux investissements. Le Kenya était la cinquième étape de ce voyage.

Souriant et très à l'aise, M. Young, qui préfère visiblement parler de politique que de commerce, énumère les « succès majeurs » *de son ancien patron sur les cinq continents, en soulignant que celui-ci a su faire respecter les droits de l'homme tout en défendant au mieux les intérêts de son pays.*

En Afrique, aux yeux de M. Young, les succès de l'administration Carter sont indéniables. Si les présidents Mobutu et Neto se sont réconciliés, si la Guinée et le Mozambique, desserrant l'étreinte soviétique, s'efforcent de revenir à un « authentique non-alignement » *— jugement, au demeurant, discutable, — si un dialogue s'est noué entre les pays occidentaux et l'Afrique du Sud au sujet du sort de la Namibie, si la Somalie se* « tourne nettement vers l'Occident », *si l'on enregistre, enfin, un* « certain progrès dans les relations entre Luanda et Washington », *c'est parce que les Etats-Unis ont été, depuis l'avènement de M. Carter,* « intimement mêlés aux affaires africaines ». « Nos relations, *ajoute M. Young,* sont plus étroites que jamais avec un continent noir qui fournit à l'Amérique 40 % de ses importations de pétrole. »

A propos de la situation en Afrique du Sud, M. Young n'accable pas Pretoria. Il trouve seulement « étonnant » *que M. Pieter Botha ait le premier chef d'un gouvernement sud-africain à se rendre à Soweto, la cité jumelle et noire de Johannesburg. Au passage, il salue les efforts britanniques dans la négociation rhodésienne en cours, tout en rendant hommage au* « pragmatisme » *des pays de la* « ligne de front » *qui* « ont beaucoup souffert et souhaiteraient que prenne fin l'engagement soviéto-cubain à leurs frontières ». *Voilà un thème de discussion que M. Young aura sans doute développé ce mardi avec le président Nyerere à Dar-Es-Salaam, nouvelle étape de son voyage africain.*

Interrogé — c'était inévitable — sur l'éventuelle candidature à la présidence du sénateur Edward Kennedy, M. Young juge que « ce ne serait une bonne chose ni pour la carrière de Kennedy, ni pour le parti démocrate, ni pour le pays ». *Certes, l'ambassadeur démissionnaire admet qu'un certain* « mécontentement » *— dû pour l'essentiel, selon lui, à la crise de l'énergie — se manifeste aux dépens de M. Carter. Mais, enchaîne-t-il, le président* « n'est pas aussi faible que ne l'indiquent les sondages d'opinion ! Il est au pouvoir depuis seulement deux ans et demi. Attendons la fin de son mandat ». *La fidélité de M. Young envers l'actuel locataire de la Maison Blanche durera-t-elle jusqu'à cette échéance ?*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Angola

Les obsèques du chef de l'État

LE CORPS DU PRÉSIDENT NETO SERA EXPOSÉ DANS UN MAUSOLÉE

Les obsèques du président Agostinho Neto se sont déroulées, lundi 17 septembre, à Luanda.

Le cercueil de verre et de pierre dans lequel la dépouille a été placée a été installé, en attendant l'achèvement d'un mausolée, dans la grande salle du Palais du peuple, siège du gouvernement. Selon une directive du M.P.L.A., le corps du chef de l'Etat sera embaumé avec l'aide de spécialistes soviétiques et exposé en permanence, afin que les Angolais « *puissent continuer à s'inspirer de lui* ».

Six chefs d'État étaient présents aux cérémonies : MM. Eanes (Portugal), Kaunda (Zambie), Cabral (Guinée-Bissau), Pereira (Cap-Vert), Pinto Da Costa (Sao-Tomé) et Tolbert (Libéria). Ce dernier est président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine.

Prononçant l'éloge funèbre, M. Lucio Lara, secrétaire du comité central du M.P.L.A., dont le nom est souvent prononcé pour la succession, a déclaré : « *Nous allons intensifier la construction de notre parti, qui, sous la bannière du marxisme-léninisme, conduira l'Angola au socialisme, sous la direction de la classe ouvrière.* »

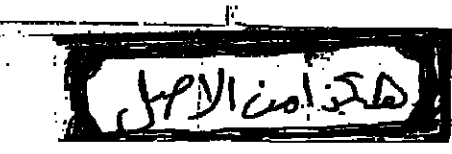
Il a d'autre part « *juré solennellement* » que « *le parti instituera le pouvoir populaire en Angola et créera une Assemblée du peuple, dernier objectif du président Agostinho Neto.* » — *(A.F.P., A.P.)*

Soudan

● *La situation économique au Soudan.* — Le gouvernement soudanais a dévalué sa monnaie le samedi 15 septembre pour la deuxième fois en moins de deux ans. Le nouveau taux officiel est de 2 dollars pour une livre soudanaise, mais un taux parallèle et fluctuant de 1,25 dollar a été établi pour inciter les Soudanais travaillant à l'étranger à rapatrier leur épargne. — *(A.P.)*

Rhodésie

● *Un député noir au Parlement de Salisbury,* M. Masha Banhaka, et deux de ses assistants ont été tués, dimanche, par des maquisards, dans la région de Chiweshe, au nord de Salisbury, a annoncé, lundi 17 septembre, le commandement militaire selon lequel soixante-trois Africains ont trouvé la mort en une seule journée, dont trente civils. — *(A.F.P., U.P.I.)*



TOURNÉE AFRICAINE DE M. ANDREW YOUNG

...défenseur itinérant du président Carter

Angola

LE CORPS DU PRÉSIDENT NETO SERA EXPOSÉ DANS UN MAUSOLÉE

Rhodésie

Soudan



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Des manifestations contre M. Strauss dans la Ruhr suscitent l'inquiétude des milieux chrétiens-démocrates

De notre correspondant

Bonn. — La R.F.A. est-elle en train de prendre le chemin qui conduisit la République de Weimar à sa perte ? Cette question inquiétante apparaît soudain dans les manchettes et les commentaires de certains journaux ouest-allemands. Il a suffi pour cela de quelques manifestations, très bruyantes, mais guère violentes, contre le candidat de l'opposition à la Chancellerie, M. Franz-Josef Strauss.

L'adversaire de M. Schmidt s'était rendu à la fin de la semaine dernière au cœur de la Ruhr, à Essen, pour prendre part à la campagne des élections municipales, qui auront lieu à la fin du mois. Quelque vingt mille personnes s'étaient réunies au centre de la ville pour écouter M. Strauss ; mais celui-ci fut accueilli par un millier de manifestants hostiles, accourus à l'appel de toutes les organisations d'extrême gauche. Pendant vingt minutes, la tribune sur laquelle se trouvait le ministre-président de Bavière fut bombardée de tomates et d'œufs, tandis qu'un chahut bien organisé empêchait l'orateur de prendre la parole. L'installation de haut-parleurs d'une puissance exceptionnelle permit enfin à M. Strauss de se faire entendre. Ce fut naturellement pour lui l'occasion de dénoncer *« la terreur rouge »* et de dire aux manifestants qu'ils étaient les *« meilleurs élèves de Goebbels, de Himmler et de Hitler »*.

Des scènes semblables se déroulèrent encore, un peu plus tard dans la même journée, lorsque M. Strauss poursuivit sa tournée dans un faubourg de Cologne.

Le gros des manifestants avait été mobilisé, dans toute l'Allemagne du Nord, par les divers groupements communistes « orthodoxes » ou maoïstes, qui, pour une fois, s'étaient retrouvés unis dans l'action contre l'homme qui a toujours été leur bête noire. Mais certains membres du S.P.D. ont également pris part à ces démonstrations. L'un de leurs principaux organisateurs est même un parlementaire social-démocrate, qui appartient, il est vrai, à la frange la plus à gauche de son parti. De plus, les adversaires de M. Strauss ont apparemment joui de quelques complicités jusque dans l'administration municipale d'Essen, où les écoliers ont reçu, dans des enveloppes officielles une invitation à manifester contre le représentant de l'opposition chrétienne-démocrate.

Si les dirigeants du S.P.D. éprouvent donc un certain embarras, bon nombre d'entre eux ne condamnent pourtant que du bout des lèvres les procédés dont M. Strauss a été victime. M. Brandt a même jugé bon de dire que ceux qui veulent prendre la parole dans la Ruhr doivent savoir *« ce qui les attend »*. Aussi n'est-il pas surprenant que M. Kohl et ses amis exigent aujourd'hui du chancelier Schmidt qu'il prenne clairement position contre ces méthodes.

Mais la comparaison avec Weimar paraît pour le moins prématurée : les manifestations ont pris fin sans que l'on signale même un seul blessé léger.

JEAN WETZ.

Italie

« L'UNITA » S'EN PREND AUX INTELLECTUELS DÉFENSEURS DE MM. PIPERNO ET NEGRI

(De notre correspondant.)

Rome. — Le P.C.I. n'approuve pas la manière dont sont défendus M. Piperno, les rédacteurs de la revue *Metropoli* et les « autonomes » arrêtés ces dernières semaines en France et en Italie. Dans un long commentaire non signé, *l'Unita* de ce mardi 18 septembre juge *« ambigu »* l'appel d'une cinquantaine d'intellectuels (*le Monde* du 18 septembre) en faveur des inculpés. *« Nous aussi,* écrit le quotidien communiste, *nous avons noté des faits directs ou indirects qui font craindre pour la cause de la vérité sur ce moment troublant de l'histoire italienne. Mais avec stupeur, nous avons trouvé dans cet appel une préoccupation inversée. »*

Selon *l'Unita*, le point de départ de toute réflexion ne devrait pas être *« l'arbitraire du pouvoir »* mais les menaces que *« la violence subversive et des complots* font *peser sur la démocratie*. S'il y a un *« dessein politique »* dont il faut se méfier, c'est bien celui-là. *« Craint-on vraiment que Negri, Piperno, Scalzone, Pace, soient victimes d'une machination ? Et sur quels faits se fonde cette crainte ?* demande l'organe du P.C.I., qui souligne toute une série d'indices relevés contre les inculpés. *« Certes, ce ne sont que des indices,* poursuit le commentaire. *Mais nous ne réussissons vraiment pas à comprendre pourquoi, inversant la vérité des choses, ignorant ou feignant d'ignorer la physionomie du terrorisme et du parti armé qui est désormais connue et indiscutable dans ses grandes lignes, on s'unit à une campagne « innocentiste » pour laquelle les inculpés devraient être absous* a priori. *C'est une campagne politique déterminée par d'évidentes raisons politiques.* — R. S.

Pologne

Autorités et opposition commentent l'anniversaire de l'invasion soviétique

Sujet traditionnellement tabou, l'invasion par les troupes soviétiques, le 17 septembre 1939, de la Pologne orientale a été évoquée samedi 15 septembre, à l'occasion de son quarantième anniversaire, par la télévision de Varsovie, au cours d'un débat réunissant plusieurs historiens qui ont justifié l'attitude de Moscou.

Le principal groupe d'opposition, le *Comité d'autodéfense sociale* (KOR), a, de son côté, commémoré l'événement, qui reste une plaie ouverte dans la conscience polonaise, en publiant un long document dans lequel il accuse les armées de Staline de *« génocide »* et demande que les *« crimes »* qu'elles ont commis soient établis et condamnés.

Les crimes des « staliniens »

Le KOR, qui prend soin en préambule de faire la différence entre la Russie et l'Union soviétique et le stalinisme, cite d'abord, comme premier de ces crimes, le pacte germano-soviétique et écrit ensuite que sur les 230 000 prisonniers de guerre polonais faits par l'armée rouge, 82 000 seulement sont revenus vivants de détention. Le nombre des civils déportés en camp de travail se serait élevé, affirme le KOR, à 1 600 000 et 600 000 de ces hommes et femmes y auraient péri de froid et de malnutrition. Le KOR impute enfin à juste titre aux troupes soviétiques le massacre des 4 500 officiers polonais dont les corps furent exhumés en 1943 par l'armée allemande dans la forêt de Katyn, près de Smolensk, en Russie occidentale.

Soulignant que si les crimes nazis ont été, depuis Nuremberg, universellement condamnés, ceux des *« staliniens »* — y compris ceux qui ont été perpétrés contre les peuples soviétiques — ne l'ont jamais été, le KOR poursuit : *« Le gouvernement de l'Union soviétique n'a pas reconnu jusqu'aujourd'hui que le régime stalinien était coupable de crimes de génocide et n'a pas poursuivi les responsables. De la même façon, le gouvernement de la République populaire de Pologne ne cherche pas à établir la vérité sur l'affaire de Katyn et les autres crimes soviétiques, mais essaye au contraire d'empêcher que la vérité éclate. Le gouvernement, aux termes du code pénal, est coresponsable du silence qui continue à entourer ces crimes. Nous ne demandons pas vengeance ni l'ouverture de poursuites judiciaires, mais un jugement moral. »*

Dans un texte différent, la Confédération de la Pologne indépendante — autre mouvement contestataire créé le 1er septembre, jour anniversaire de l'entrée des troupes allemandes, et qui vient de porter à sa tête l'historien et journaliste Lessek Moczulski — estime, quant à elle, que la *« normalisation »* des rapports entre la Pologne et l'Union soviétique ne peut se faire que sur la base de la reconnaissance des *« crimes commis par l'armée rouge sur le territoire polonais »*.

Ce n'est évidemment pas là ce qu'avaient pu entendre, samedi, les téléspectateurs polonais devant lesquels le professeur Kowalski a affirmé que même Winston Churchill avait reconnu la nécessité de l'intervention soviétique. *« Malgré le pacte Molotov-Ribbentrop, les Soviétiques savaient que la confrontation armée avec les nazis n'était qu'une question de temps »*, a déclaré M. Kowalski, en expliquant que c'était la rapidité de l'avance allemande dans la partie occidentale de la Pologne qui avait amené Moscou à intervenir.

Le quarantième anniversaire de l'événement justifiait naturellement à lui seul la diffusion de cette émission. Mais il serait difficile de ne pas voir aussi là un signe de la volonté des autorités de ne pas être absentes d'un débat historique dont les implications politiques sont très fortes. Il y a encore fort à faire pour qu'elles s'approchent de la vérité : l'entrée des troupes soviétiques en Pologne et le partage du pays avaient été réglés par un protocole annexe au pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Lequel a fait l'objet d'une révision un mois plus tard, à l'initiative de Staline, désireux de faire disparaître toute trace d'Etat polonais, *« ce monstrueux avorton du traité de Versailles »*, devait dire Molotov. — B. G.

AMÉRIQUES

Guatemala

La Commission internationale des juristes dénonce la violence politique

De notre correspondant

Berne. — Après Amnesty International (*le Monde* du 15 septembre), la Commission internationale des juristes (CIJ), dont le siège est à Genève, vient d'attirer l'attention sur les constantes violations des droits de l'homme au Guatemala. Dans un rapport rédigé par M. Donald T. Fox, avocat au barreau de New-York, et publié le 15 septembre, elle rappelle que loin de s'apaiser la violence politique n'a fait que croître depuis l'arrivée au pouvoir, il y a plus d'un an, du général Romeo Lucas Garcia.

Selon la presse guatémaltèque, plus de mille trois cents assassinats politiques ont été dénombrés de juillet 1978 à juin 1979, sans compter de nombreux cas de tortures et de disparitions également liées à des raisons politiques. Si cette violence est le fait aussi bien de la droite que de la gauche, la grande majorité des exactions sont commises par les forces de l'ordre et des groupes paramilitaires d'extrême droite. Se référant aux assassinats de MM. Alberto Fuentes Mohr, ancien ministre des affaires étrangères, et Manuel Colom Argueta, ancien maire de la capitale, d'autres adversaires du régime et de dirigeants syndicaux, le rapport considère que *« le gouvernement s'est lancé dans une campagne systématique en vue de supprimer l'opposition, ce qui a provoqué un climat généralisé de crainte, de démoralisation et une recrudescence de l'opposition clandestine »*.

Le rapport fait une large place à la répression dont sont principalement victimes les Indiens, qui forment plus de la moitié de la population. La CIJ dénonce les *« pratiques inhumaines de conscription »*, les méthodes des usuriers locaux, qui prêtent à des taux de 15 % par mois, et l'accaparement des terres indigènes par les grands propriétaires fonciers. On relève aussi que *« les protestations des Indiens sont ignorées et que, par la suite, ils sont physiquement éliminés avec l'aide de la police militaire »*.

Pour l'auteur du rapport, *« compte tenu des conditions prévalant au Salvador et au Nicaragua, un changement apparaît comme inévitable au Guatemala »*. S'il ne croit pas à une *« révolution importée »* des pays voisins, M. Fox estime que *« de nombreux signes indiquent qu'une situation pré-révolutionnaire pourrait se développer au Guatemala en raison de la voracité de la classe économique dominante »*.

J.-C. B.

Etats-Unis

DEUX AUTRES DANSEURS DU BOLCHOÏ DEMANDENT A BÉNÉFICIER DU DROIT D'ASILE

Los Angeles *(A.P.-U.P.I.)*. — Leonid et Valentina Kozlov, deux danseurs de la troupe du ballet du Théâtre Bolchoï ne sont pas repartis avec le reste de la troupe pour Moscou le lundi 17 septembre. Ils ont demandé l'asile politique aux Etats-Unis, et leur demande est en cours d'examen au département d'Etat.

Le couple avait interprété *Roméo et Juliette* dimanche soir. Il a demandé à bénéficier du droit d'asile quelques heures avant le départ de la troupe. Depuis la défection, le 23 août, du danseur-étoile Alexandre Godounov, celui-ci avait été remplacé dans tous ses rôles par Leonid Kozlov. Quant à Mme Vlassova, la femme de Godounov, dont le désir de rentrer en U.R.S.S. avait causé un incident diplomatique entre Moscou et Washington, elle répète un ballet de Khrennikov, sur l'œuvre de Shakespeare, *« Beaucoup de bruit pour rien »*, où elle paraîtra pour la première fois le 23 septembre prochain.

Quand à Leonid et Valentina Kozlov, ils ne figuraient pas, jusqu'à présent, dans les listes des premiers danseurs du Bolchoï. On trouve seulement trace, dans les programmes de 1975, d'une interprétation par V. Kozlova de la fiancée polonaise dans *le Lac des cygnes*. En tout cas, l'unique danseur-étoile qui reste au Bolchoï est D. Vassiliev. Le départ de Godounov devrait ouvrir la voie à la promotion de MM. Gordeev et Bogatyrev.

Cuba

LIBÉRATION DE QUATRE PRISONNIERS POLITIQUES DE NATIONALITÉ AMÉRICAINE

La Havane *(A.F.P.)*. — La libération lundi 17 septembre de quatre Américains, emprisonnés dans les années 1970 à Cuba pour *« crimes politiques »*, est considérée comme un geste de bonne volonté du gouvernement cubain en réponse à la grâce accordée le 6 septembre par M. Carter à quatre indépendantistes porto-ricains, détenus aux Etats-Unis.

Les Américains libérés, MM. Lunt, Tur et Jackson, accusés d'*« espionnage au profit de la C.I.A. »*, et M. Rodriguez Morales, accusé de *« violation des eaux territoriales cubaines »*, étaient les derniers prisonniers politiques américains détenus à Cuba. Une vingtaine d'autres Américains restent en prison, mais pour des motifs tels que piraterie aérienne, trafic de drogue ou de devises.

Les Porto-Ricains libérés, MM. Rafael Cancel Miranda, Irving Flores, Oscar Collazos et Mme Lolita Lebron, étaient eux-mêmes emprisonnés depuis 1950 pour attentats contre la Chambre des représentants et contre le président Truman. M. Castro avait indiqué en juin 1978 qu'il libérerait les quatre Américains si les quatre Porto-Ricains l'étaient eux-mêmes.

Cependant, aucun des deux gouvernements ne parle d'échange dans cette affaire. Mais la décision américaine apparaît réellement comme l'accomplissement de la promesse faite et comme un appel implicite à Washington en vue d'améliorer des relations actuellement difficiles, et en tout cas pires que l'année dernière. M. Castro avait alors indiqué que les relations cubano-américaines pourraient s'améliorer durant un second mandat de M. Carter, mandat qui ne paraît pas assuré actuellement.

Brésil

APRÈS SON RETOUR A RÉCIFE
L'ancien gouverneur Miguel Arraes apparaît comme un adversaire intransigeant du régime

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Le Brésil a retrouvé un dirigeant populaire et un tribun, et le régime un adversaire intransigeant, en la personne de M. Miguel Arraes, rentré d'exil samedi.

Les milliers de personnes qui ont assisté dimanche 16 septembre au meeting organisé à Recife en l'honneur de l'ancien gouverneur de l'Etat de Pernambouc par les dirigeants locaux du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) ont témoigné de la popularité dont Miguel Arraes jouit encore parmi les populations déshéritées du Nord-Est brésilien, malgré une absence de quatorze années.

La présence à ce meeting de M. Luis Inacio Da Silva, « O Lula », dirigeant d'un des principaux syndicats de métallurgistes de Sao-Paulo, qui a assumé *de facto* ces derniers temps un rôle de leader national, confirme la possibilité d'une mobilisation populaire autour de M. Arraes.

Au lendemain même de son retour, l'ancien gouverneur du Pernambouc a proclamé son intention de se jeter sans plus attendre dans le combat politique. Et il a écarté d'avance toute idée de compromission avec le gouvernement du président Figueiredo, quelles que soient les initiatives libéralisantes que celui-ci puisse prendre.

M. Miguel Arraes a mis en garde son auditoire de Recife contre toute illusion à l'égard de la démocratisation en cours du régime. Celle-ci, selon lui, ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais comme le moyen d'élargir le champ d'action des organisations populaires, *« auxquelles il appartient de donner à la démocratie son contenu fondamental »*.

Parlant à cet égard du rôle de l'opposition, l'ancien gouverneur du Pernambouc a souligné : *« Nous ne pouvons ni ne devons énoncer un programme de bonnes intentions pour aider le régime à administrer la crise. »*

Le succès de la mobilisation populaire organisée par le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) à l'occasion du retour de M. Arraes tranche avec l'échec des manifestions organisées une semaine auparavant pour le retour de M. Brizola par ses amis politiques partisans de la reconstruction du parti travailliste brésilien.

● *Les membres exilés du comité central du parti communiste brésilien* (interdit) commenceront à regagner le Brésil, jeudi prochain, apprend-on de source digne de foi, lundi 17 septembre, à Sao-Paulo.

Le premier d'entre eux, M. Jose Salles, arrivera à Rio le 20 septembre. Il sera suivi par MM. Gregorio Bezzera, Luis Tenorio de Lima, Hercules Correo et Lindolfo Silva, qui arriveront à Sao-Paulo le 29 septembre. Ils bénéficient de l'amnistie partielle décrétée récemment par le gouvernement. Le parti communiste brésilien a été interdit en 1964 par le régime militaire, et ses membres sont alors entrés dans la clandestinité ou se sont exilés. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS EN CHINE

M. Richard Nixon est l'hôte de M. Hua Guofeng

De notre correspondant

Pékin. — M. Richard Nixon a été accueilli lundi 17 septembre à Pékin avec un protocole beaucoup plus modeste que lors de sa dernière visite en Chine, en février 1976. Une délégation gouvernementale conduite par le premier ministre, M. Hua Guofeng, était alors venue à l'aéroport saluer l'ancien président. C'est M. Huang Zhen, ministre de la culture et ancien chef du bureau chinois de liaison à Washington, qui, cette fois, l'attendait à sa descente d'un avion régulier des lignes chinoises.

Autre différence avec son voyage de 1976, M. Nixon ne fuit pas les journalistes et les recherche plutôt. Il a donné plusieurs conférences de presse depuis son départ des Etats-Unis, et il s'est montré fort avenant à son arrivée pour déclarer qu'il souhaitait être *« mis à jour »* sur les relations sino-américaines qui sont, dit-il, *« essentielles pour la survie des deux pays et pour la paix du monde »*.

Comme en 1976, toutefois, l'ancien président est l'invité non de l'Association d'amitié avec l'étranger (comme l'ancien premier ministre canadien M. Trudeau, lui aussi de passage en Chine), mais du gouvernement. Il y a trois ans et demi, cette circonstance l'avait amené à s'exprimer en véritable chef d'Etat, ce qui avait provoqué quelque embarras dans l'administration Ford. Mais le monde a changé depuis cette époque et, si Pékin conserve à l'homme qui signa le communiqué de Shanghai la fidélité d'une amitié exceptionnelle, on y dispose d'autres interlocuteurs pour débattre de l'avenir des relations sino-américaines.

Pour quiconque a un peu de mémoire, cette troisième visite en Chine de M. Nixon n'en manque pas moins de piquant. Non seulement la République populaire apparaît encore une fois comme le seul pays où l'homme du Watergate soit encore accueilli avec tant d'égards, mais M. Hua Guofeng lui-même devra évoquer avec beaucoup de prudence les souvenirs du voyage de 1976. Il était en effet, alors, aux côtés de Mme Jiang Jing, aujourd'hui vouée aux gémonies avec ses collègues de la « bande des quatre », pour accompagner M. Nixon à la présentation d'un ballet révolutionnaire, et il avait insisté dans ses discours sur *« l'approfondissement de la grande révolution culturelle prolétarienne »*. C'était l'époque, il est vrai, où la critique de M. Deng Xiaoping commençait à battre son plein.

L'ancien président entendra assurément cette semaine un autre langage sur un sujet au moins, le point de vue de ses hôtes ne peut que s'être rapproché du sien : s'agissant du Vietnam, les dirigeants chinois et M. Nixon partagent désormais des expériences communes.

ALAIN JACOB.



L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

Les nouveaux équilibres devront être recherchés dans la

La troisième émission de la série « Une heure avec le président de la République » a été diffusée lundi soir 17 septembre — en direct comme les précédentes — de l'hôtel Marigny (qui est une dépendance de l'Elysée). Après A 2 (le 18 avril) et TF 1 (le 19 juin), c'était au tour de FR 3 de servir de relais à cette prestation dont le chef de l'Etat semble avoir fait l'élément essentiel de ses rapports avec l'opinion. Une opinion avec laquelle le président veut à tel point être en prise directe qu'on en arrivait, lundi, à se demander si les journalistes étaient encore utiles dans un tel dispositif. Questions souvent ignorées, retours en arrière pour retrouver le fil d'un exposé interrompu par une interrogation, refus des changements de sujets inopportuns : M. Giscard d'Estaing mène ses interventions télévisées comme il l'entend et maîtrise aussi bien ses interrogateurs que son verbe.

A l'accoutumée, il a usé de ses capacités didactiques et de son talent tranquille à distiller la sérénité ; la méthode étant de ne pas nier les problèmes posés ni les critiques, mais de convaincre de la qualité des solutions. « Oui les Français ont quelques raisons d'être mécontents, habités par le doute et inquiets, mais... » Et c'est dans le développement des « mais » qu'entrent en jeu l'habileté, la clarté, la volonté de rassurer.

Entretien essentiellement axé sur les questions économiques et sociales, où la « politique » n'avait pas sa place ? Allons donc ! Les deux sujets « politiques » du moment : l'avenir de M. Raymond Barre et l'échéance de 1981 y avaient bel et bien leur place.

Le premier ministre a reçu un hommage. C'est certain. Mais il ne lui aura pas échappé que cet hommage était moins appuyé et plus ambigu que ceux qui lui ont été rendus dans le passé. Le chef de l'Etat n'en est plus à le qualifier de « Joffre du redressement économique » (4 janvier 1977), de « meilleur économiste français » (27 août 1976) ou encore à le considérer comme « un des meilleurs premiers ministres que la France ait eus depuis longtemps » (23 novembre 1978). Non. Si M. Barre demeure en fonction, c'est qu'aucune autre politique n'est envisageable. Et si M. Valéry Giscard d'Estaing le cautionne, il prend néanmoins quelques distances.

Les remarques sur le refus du chef du gouvernement de nourrir la moindre ambition personnelle avaient même quelque chose d'un tant soit peu humiliant. Quel poste pourrait-on bien envisager de confier à un homme aussi modeste ? avait-on envie d'ajouter. L'allusion à sa bonne renommée au-delà des frontières faisait penser à ces produits dont on vante les succès obtenus à l'étranger pour tenter d'améliorer leur distribution sur le territoire national. Enfin, la remarque sur l'« honnêteté à toute épreuve » du premier ministre a surpris. Cette honnêteté aurait-elle donc été mise en cause ? Peut-être l'explication se trouve-t-elle dans les articles que certains hebdomadaires ont consacrés aux placements immobiliers de M. Barre sur la Côte d'Azur.

Le second sujet politique de l'émission était, bien sûr, 1981. Un sujet qui n'est pas directement abordé par le président de la République et ne le sera plus avant la période précédant immédiatement la campagne électorale. Lors de l'émission précédente, en réponse à ce qu'il nommait la « question rituelle », le chef de l'Etat avait fait savoir qu'il traitait pour la dernière fois ce thème. Il n'en a pas parlé lundi. Mais c'est bien évidemment dans la logique de cette échéance que doit se comprendre l'agencement de sa démonstration, comme d'ailleurs le principe même de ces émissions périodiques, l'application constante à renforcer l'image présidentielle. Et l'avenir de M. Barre.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Voici le texte de l'entretien de M. Valéry Giscard d'Estaing avec MM. Jean-Marie Cavada (FR 3), Henri Sannier (FR 3 Basse-Normandie), Philippe Sassier (A 2) et Dominique Baudis (TF 1) au cours de la troisième émission « Une heure avec le président de la République », diffusée lundi 17 septembre de 20 heures à 21 heures sur FR 3.

Le chef de l'État se félicite d'abord de s'adresser aux Français « sur la télévision des régions ».

JEAN-MARIE CAVADA. — *Monsieur le président de la République, pouvez-vous nous donner la photographie de votre propre jugement de chef de l'exécutif sur cette rentrée. Croyez-vous en une crise de confiance ? Souhaitez-vous poursuivre totalement ou en partie seulement la politique qui dure depuis trois ans ? L'homme qui la dirige est-il le meilleur pour la conduire ?*

— M. VALERY GISCARD D'ESTAING. — Vous posez une série de questions. D'abord, je souhaiterais que vous concentriez ce soir vos questions, si c'est possible, sur la situation économique et sociale de la France. C'est à l'heure actuelle le sujet de préoccupation n° 1 des Français. C'est donc à cette préoccupation que je voudrais répondre.

» Vous me posez la question de mon appréciation sur l'état d'esprit des Français et des Françaises au moment de cette rentrée de l'automne. Le sentiment des Français à l'heure actuelle peut être caractérisé par trois attitudes : une attitude de mécontentement, une attitude de doute et une inquiétude. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

» Le mécontentement d'abord.

» C'est le mécontentement devant des décisions qui ont été prises, les mesures qui ont été appliquées et qui touchent directement certaines conditions de vie des Français. Je pense à des hausses de tarifs publics — transports, — à des hausses de tarifs d'énergie — électricité, — à l'augmentation de certains prix de services publics ou quasi publics comme le prix du tabac au début du mois... donc un ensemble de hausses de tarifs.

» Deuxième source de mécontentement : les nouvelles mesures concernant la Sécurité sociale.

» Des mesures avaient été prises à la fin de 1978 et voilà qu'au mois de juillet on reprend de nouvelles mesures avec une majoration des cotisations qui est ressentie par tous ceux qui travaillent et qui donc la supportent.

» Enfin, troisième source de mécontentement : les conséquences sur la France de la hausse des prix du pétrole, hausse qui a conduit à deux majorations successives du prix des carburants en juillet et au début d'août. Deux fois de suite environ 10 centimes, ce qui a été ressenti comme un prélèvement très lourd par les Français.

» Donc un mécontentement.

» Deuxième attitude : le doute. Les Françaises et les Français s'interrogent sur le point de savoir si la politique actuellement suivie est la bonne ; si on peut en attendre des résultats ; ou si au fond ce ne sont pas des efforts qu'on leur demande pour rien et qui n'aboutiront pas au résultat annoncé ou recherché.

» Alors, pourquoi ce doute ?

» D'abord, parce que les Français se disent : au fond, cette politique, on la poursuit depuis trois ans. La situation de la France et du monde n'était pas la même il y a trois ans. Donc, pourquoi faire exactement la même au bout de trois ans ? Est-ce qu'elle ne doit pas s'adapter à quelque chose de nouveau ?

» Ensuite, on nous explique que beaucoup de nos difficultés viennent de la hausse des prix du pétrole. C'est vrai. Mais d'autres pays en souffrent sans en avoir les mêmes conséquences. Par exemple, nos voisins, l'Allemagne fédérale, la Suisse, ne produisent pas de pétrole et pourtant leur hausse de prix est environ de moitié inférieure à la nôtre.

» Donc, les Français doutent des résultats que l'on peut attendre de cette politique.

» Le troisième sentiment est plus diffus. C'est un sentiment d'inquiétude pour l'avenir. L'idée que, probablement, le monde vers lequel nous allons sera moins favorable pour la France. Nous avons connu une période favorable pour notre niveau de vie, pour notre développement, et nous allons sans doute vers une période moins favorable.

» Voilà, je crois, ces trois sentiments : mécontentement, doute et inquiétude.

» A l'occasion des questions que vous allez me poser, je vous expliquerai ce que doit être la réponse à ces trois sentiments.

JEAN-MARIE CAVADA. — *L'origine de ce mécontentement ainsi que les résultats obtenus dans une conjoncture internationale qui n'était pas spécialement favorable, cela a été la politique que le premier ministre, M. Barre, a appliquée. J'aimerais savoir si le chef de l'Etat juge que cette politique a suffisamment réussi pour qu'elle soit poursuivie et si l'homme qui la conduit a suffisamment de mérite pour rester à la tête du gouvernement ou non ?*

La France n'aurait rien gagné à attendre

— La politique économique. Quand on a abordé l'année 1979, l'idée du gouvernement était de poursuivre l'amélioration en profondeur de l'économie française : traiter les problèmes comme la réorganisation inévitable de la sidérurgie, qui a été une épreuve pendant tout l'hiver dernier, remettre en ordre certain de nos grands services publics qui sont en situation de profond déséquilibre.

» On avait donc prévu certaines réorganisations et certaines hausses de tarifs publics pour l'année 1979, mais à un moment où on ne savait pas qu'il y aurait la majoration supplémentaire du prix du pétrole, où on ne prévoyait pas non plus, j'y reviendrai, que les comptes de la Sécurité sociale se détérioreraient à nouveau de façon sensible.

» La question s'est donc posée, lorsqu'on a vu arriver ces nouveaux éléments. Fallait-il traiter tous ces problèmes ensemble, agir tout de suite pour la Sécurité sociale, traduire dans la réalité la nouvelle augmentation des prix du pétrole, continuer les hausses prévues, ou fallait-il étaler ces mesures dans le temps pour les rendre plus supportables ?

» C'était au fond la véritable question.

» Je reviens sur ces différents points. C'est un peu long mais je crois que c'est important.

» D'abord, l'affaire des tarifs :

» Les usagers qui reprennent leur travail, notamment dans les grandes villes, dans la région parisienne, trouvent des augmentations de tarifs qui sont en effet fortes.

» Est-ce qu'on peut s'en dispenser ?

» J'ai regardé les comptes de la S.N.C.F. pour l'année 1980. Je ne critique pas ce service public dont les travailleurs sont très attachés à leur travail, dans lequel l'effort d'organisation est incontestable. Mais la collectivité va verser, pour l'équilibre de la S.N.C.F., après les augmentations de tarifs, 12 milliards de francs et, pour la caisse de retraite des agents de la S.N.C.F., 7 milliards de francs. Le budget de l'Etat va verser l'année prochaine 19 milliards de francs à une seule entreprise.

» On nous dit quelquefois : il faudrait que vous ayez une marge de manœuvre pour pouvoir agir, encourager ceci, développer cela. Peut-on le faire en gardant des déficits de cette taille !

» Le déficit des transports de la R.A.T.P., après la hausse forte des tarifs, sera encore à la charge de l'Etat l'année prochaine pour 200 millions de francs.

» Il est donc nécessaire de procéder à ces remises en ordre. Il aurait fallu probablement que ceci fût commencé il y a beaucoup plus longtemps et de façon régulière.

» Arrive le choc pétrolier.

» Certains disent : après tout, le choc pétrolier, vous l'exagérez. Parmi les grands dirigeants politiques français — les téléspectateurs le savent, ils les voient sur vos écrans, — certains disent : mais non, le choc pétrolier n'a pas l'importance que vous dites.

» Pour la France, l'augmentation des prix du pétrole — la dernière augmentation a été décidée le 26 juin, il y a moins de trois mois — va représenter un débours supplémentaire de 30 milliards de francs, c'est-à-dire que, pour avoir la même quantité de pétrole, il va falloir que nous payions à l'étranger 30 milliards de francs de plus.

» Il est très difficile, à partir des finances personnelles, d'imaginer ce que sont 30 milliards de francs. Voici deux exemples :

» Je m'adresse aux agriculteurs, cela représente la même situation que si on venait de l'extérieur moissonner la totalité des céréales en France, récolter la totalité des plantes fourragères et des betteraves, et qu'on emportait le tout sans payer. La totalité de la moisson annuelle et des autres cultures fourragères et industrielles emportées sans payer !

» Pour les travailleurs de l'industrie, ceci représente à peu près la même chose que si l'on était venu prendre la totalité de la production annuelle de voitures de la régie Renault et qu'on les ait emportées sans payer à l'étranger. C'est la même chose.

» Qu'on ne dise pas que ce n'est pas un choc considérable !

» Quant à la Sécurité sociale, c'est un autre problème qui n'est pas lié aux événements pétroliers ou à la hausse des tarifs publics. Il s'agit de l'augmentation très forte de nos dépenses de santé.

» Au mois de décembre dernier, on avait pensé que les dépenses de santé augmenteraient cette année de'nviron 15 % ; le chiffre exact était de 15,8 %. Comme les prix devaient augmenter d'environ 10 %, cela voulait dire que la consommation médicale des Français augmenterait d'environ 5 à 6 % en volume.

» A la fin du premier trimestre, on s'est aperçu que les dépenses de santé avaient augmenté de plus de 21 %. Par rapport aux prix qui évoluaient sur une pente de 10 %, cela voulait dire entre 10 et 11 % de consommation médicale en plus. C'était une situation nouvelle. Il fallait y faire face.

» La question était de savoir s'il fallait faire tout cela tout de suite ou s'il ne valait pas mieux l'étaler dans le temps pour le rendre moins pénible à la population. Après y avoir réfléchi, j'ai accepté ce qui m'a été proposé, c'est-à-dire de traiter l'ensemble de ces problèmes tout de suite.

» Pourquoi ?

» S'agissant de décisions inéluctables, ni les Français individuellement ni la France n'auraient rien gagné à attendre. Neuf mois plus tard, on aurait majoré les cotisations, augmenté les prix...

» Je me suis rappelé les reproches que nous nous faisions, par rapport à la crise de 1973-1974, d'avoir réagi avec retard, alors que d'autres pays ont réagi tout de suite. Quels sont ceux qui se sont le mieux tirés de cette crise ? Ceux qui ont réagi tout de suite.

» Au total, j'ai pensé qu'il valait mieux faire tout, tout de suite, au risque de provoquer le sentiment de mécontentement dont nous parlions. J'ajouterai les considérations suivantes :

» Faisant tout, tout de suite, c'était pour solde de tout compte. Les mesures qui m'étaient proposées devaient régler durablement les problèmes et les équilibres. Il ne fallait pas, ensuite, que l'on soit conduit à proposer ou décider à nouveau les mêmes mesures.

» Il fallait aussi agir de manière que les catégories les moins favorisées n'aient pas à supporter le poids de ces mesures. On a pris des dispositions à cet égard pour la rentrée scolaire. Par exemple, pour les familles. Elles vont toucher une allocation supplémentaire les jours prochains. Pour les personnes âgées, une première mesure. Il en faudra d'autres.

» Enfin, il faut ajouter à cela un effort de développement de notre économie productive et, notamment, de nos investissements, de façon que les Français sentent que la machine économique française se prépare pour l'avenir.

» Voilà les conditions dans lesquelles j'ai accepté les propositions qui étaient présentées par le gouvernement.

» Fallait-il faire confiance à M. Barre ?

» J'aurais préféré que votre question soit : fallait-il faire confiance au gouvernement de M. Barre ? M. Barre ne gouverne pas tout seul ; il y a un gouvernement avec un ministre du travail, un ministre de l'économie, un ministre du budget, un ministre de l'industrie, un ministre du commerce extérieur, etc.

» La question qui se posait pour moi, c'était de savoir s'il fallait changer de politique. La question se posait alors de savoir s'il fallait changer de gouvernement. A l'examen du dossier, j'ai pensé qu'il fallait, au contraire, poursuivre cette politique. Dans ces conditions, il était naturel que ce soit ceux qui avaient conçu cette politique qui la poursuivent.

» Il faut être équitable à l'égard de M. Barre. Naturellement, quand on est un homme politique — je le sais d'expérience, — on est amené à subir des critiques. Les critiques sont naturelles. Nous sommes dans un régime démocratique qui a ses règles et, dans ces règles, il y a la critique que j'accepte. Mais il faut être juste dans sa critique. Je veux rappeler deux ou trois choses simples à propos de M. Barre :

» D'abord, c'est un homme d'une honnêteté à toute épreuve, au-dessus de tout soupçon ;

» C'est ensuite quelqu'un qui n'a, à ma connaissance, aucune ambition personnelle. On ne cite son nom à propos d'aucune candidature à aucune fonction possible ;

» Enfin, dans le monde dans lequel nous vivons, qui n'est pas tendre pour ses dirigeants, M. Barre, le premier ministre français, est incontestablement respecté et apprécié de l'ensemble de ses collègues.

» Je le dis pour que le jugement qui est porté à son égard soit juste.

» Je rappellerai également que, dans son action, il y a des éléments très positifs dont on parle peu. J'en citerai deux :

» Lorsque nous sommes entrés dans le système monétaire européen, au mois de mars dernier, proposé par la France et par l'Allemagne fédérale, vous trouverez dans les archives des déclarations d'hommes politiques disant : « La France est incapable de rester dans le système monétaire européen. Elle va en sortir aussitôt. Cela va être la ruine pour elle. » Nous sommes au mois de septembre. Il y a eu des tourmentes internationales, notamment sur l'or ; le franc reste à sa place dans le système monétaire européen et notre position monétaire, la position du franc français, est incontestablement solide à l'heure actuelle ;

» Deuxième exemple, la sidérurgie. On nous a accusés, et on a accusé personnellement M. Barre, de brader la sidérurgie française. On lui a dit à peu près : « Nous avions une sidérurgie qui était en bon état, qu'il fallait laisser telle qu'elle était, et vous, au contraire, vous êtes en train de la démolir et la France n'aura plus de sidérurgie. » Eh bien, regardez les chiffres du mois d'août, la production d'acier en France a été supérieure de 15 % à celle des mois d'août des années précédentes. Non seulement la sidérurgie française ne s'est pas affaiblie, mais elle est devenue au contraire plus active et plus compétitive. Les commandes qui ont été reçues par nos entreprises sidérurgiques au mois d'août sont en progression de 17 % par rapport à l'année dernière.

» Donc, les efforts qui ont été entrepris, efforts qui étaient difficiles, qui se sont heurtés, comme c'est tout à fait naturel, à la fois à des réactions émotives et à des préoccupations légitimes, ont remis ce grand secteur de l'industrie nationale en état.

» Je suis convaincu que le travail en profondeur qui a été accompli depuis trois ans par tout le monde en France, pas uniquement par le gouvernement mais par ceux qui travaillent dans les entreprises comme dirigeants, comme cadres, comme travailleurs, a conduit à avoir aujourd'hui une économie française plus solide face à la tourmente.

ARROGANCE

Quand le chef de l'Etat s'est mis à parler d'arrogance, on a cru qu'il voulait donner son opinion sur Jacques Mesrine. Non, c'était l'ami public de nos régimes qu'il évoquait. C'était l'argent. Il souhaite que celui-ci devienne moins arrogant.

Le président de la République n'aime guère l'ostentation, car elle risque d'irriter ceux qui, manquant d'argent, le considèrent comme leur tourment, ou comme leur ennemi. La nouvelle devise du giscardisme serait-elle : « Enrichissez-vous, mais discrètement » ?

FRANÇOIS BOTT.

Des inégalités excessives

DOMINIQUE BAUDIS. — *Les sacrifices demandés sont-ils équitablement répartis en fonction des moyens de chacun ? N'y a-t-il pas encore dans la société française beaucoup trop d'inégalités et d'injustices sociales ?*

— Il y a des inégalités. Il ne faut pas le contester ; il y a d'ailleurs toujours des inégalités. La question est de savoir si, à certains moments, elles sont excessives ou si, au contraire, elles correspondent — ce qui est légitime — à la différence entre les efforts accomplis, les responsabilités, les initiatives.

» Il faut simplement savoir deux ou trois choses simples :

» Nous sommes dans une période de diminution des inégalités ; les statistiques qui paraissent font apparaître qu'à l'heure actuelle les inégalités sont en France en diminution. Les écarts de rémunération, les écarts de revenu sont en diminution. La preuve, c'est que vous avez certaines catégories qui s'en préoccupent et, d'ailleurs, on le comprend. Lorsqu'on parle des difficultés ou des préoccupations des cadres, ces préoccupations ne tiennent pas au fait que l'écart des rémunérations s'ouvre mais qu'ils ont le sentiment que l'écart des rémunérations se referme, et peut-être se referme trop. Donc, il y a bien une diminution des inégalités.

» Il y a, de la part de l'Etat, des pouvoirs publics, un effort pour faire en sorte que les charges soient réparties de façon juste. Je citerai un exemple :

» La prime qui va être versée aux familles à la fin du mois pour la rentrée scolaire correspond à des revenus plafonnés, c'est-à-dire qu'on aura cette prime lorsqu'on a des revenus au-dessous d'un certain montant, et qu'on ne l'aura pas lorsqu'on sera au-dessus de ce montant.

» De même, la majoration du minimum vieillesse concerne un certain pourcentage des personnes âgées, qui sont celles dont les revenus sont les plus faibles.

» Enfin, à propos du financement du prochain budget, dont le Parlement va avoir à débattre, les premières tranches de l'impôt sur le revenu sont toutes élargies dans la même proportion. Au contraire, à partir d'un certain niveau, elles le sont moins, et à partir d'un niveau supérieur elles ne le sont plus du tout. Cela veut dire un alourdissement sensible de l'impôt sur le revenu de ces catégories supérieures.

» Il y a un effort de juste répartition des sacrifices. Je souhaite aussi qu'on s'attaque à ce que j'appelle l'arrogance de l'argent. Dans une société où il y a des sacrifices, il ne faut pas que l'argent soit trop visible ou trop arrogant. On a proposé des mesures à cet égard. Elles ont été très peu signalées à l'opinion publique. Par exemple, en matière de vignette, si le barème que le gouvernement propose au Parlement est accepté, pour les petites voitures, l'année prochaine, la vignette sera de 140 francs. Pour les voitures moyennes, 5 à 7 CV, qui correspondent au plus grand nombre des voitures françaises, elle sera de l'ordre de 240 francs. On a créé au contraire une vignette pour les très grosses voitures, celles qui sont très apparentes, qui sera de 5 000 francs, c'est-à-dire sans commune mesure avec celle qui sera payée par les catégories petites et moyennes.

» De même, pour ce qui concerne les gros bateaux à moteur (je ne parle pas là des bateaux à voile qui, du point de vue consommation d'énergie, n'ont pas de raison d'être frappés), il est prévu aussi une vignette qui atteindra 10 000 F par an, c'est-à-dire 1 million de francs anciens. Là aussi, il y a la volonté de frapper des manifestations extérieures qui détonnent dans la période de difficultés que nous traversons.

» Voilà quelques exemples pour vous montrer cet effort de répartition des sacrifices.

Agir désormais sur les dépenses et non plus sur les recettes

PHILIPPE SASSIER. — *Est-ce qu'une solidarité qui repose surtout sur les salariés ne va pas trouver assez rapidement des limites ? Est-ce que cet effort sera bien compris ?*

— Je ne veux pas discuter le problème des dispositions budgétaires ; je l'ai fait lorsque j'étais ministre des finances. Cela est le rôle du gouvernement, et particulièrement du ministre du budget.

» Mais une ou deux choses n'ont pas été dites clairement, ou peut-être n'ont pas été perçues clairement par l'opinion publique. D'abord, la pression fiscale, c'est-à-dire le total des impôts payés par les Français par rapport au revenu national, n'augmentera pas en 1980 ; c'est seulement la répartition qui sera modifiée mais, au total, les Français ne payeront pas à l'Etat plus d'impôts, par rapport au total de leurs revenus, que ce qu'ils ont payé en 1979. C'est important, parce que nous avons connu des années d'augmentation de la pression fiscale.

» Deuxièmement, pour le barème de l'impôt sur le revenu, il ne faut pas, dans les comparaisons qui sont faites, comparer le montant de l'impôt, la variation de l'impôt, parce que ce n'est pas très représentatif, il faut comparer la part du revenu qui est prise par l'impôt, savoir si l'on paye 2 % sur le revenu en impôts, ou 6 %, ou 1 %. Nous avons un système d'impôt progressif, ce qui fait que pour 1980 la contribution sera d'autant plus élevée que le revenu sera élevé. C'est bien ce qui correspond à la préoccupation de justice.

» En matière fiscale, je le répète, il est important de viser un plafonnement du prélèvement fiscal, de même qu'en matière sociale. Tout à l'heure, je vous disais que les mesures qui avaient été arrêtées par le gouvernement, je les avais approuvées. Je les approuve, car un président de la République ne se cache pas derrière le gouvernement. Je lis cela quelquefois... « C'est très commode, le président de la République est protégé, le gouvernement prend les coups pour lui. »

» Ce n'est pas comme cela que je conçois les choses. J'ai été élu pour être responsable devant les Français. Les mesures que j'ai acceptées, j'en prends la responsabilité. Je les ai acceptées pour solde de tout compte. En matière

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

diminution des dépenses et non dans l'augmentation des recettes

de fiscalité sur les produits pétroliers, par exemple, je n'accepterai pas qu'on en propose une nouvelle augmentation. Nous sommes entrés dans une période très chère, on ne peut pas augmenter la fiscalité sur des produits chers.

» De même, en matière de cotisations de Sécurité sociale, nous avons atteint un niveau à partir duquel notre condition de vie sociale serait transformée si on continuait annuellement à majorer les prélèvements de Sécurité sociale. S'il y a de nouveaux problèmes, et il y en aura, ils devront être traités du côté des dépenses, non pas du côté des recettes.

» On a demandé aux Français, en matière de recettes, le maximum de ce que l'on doit leur demander. S'il y a des équilibres à rechercher, ils devront l'être par une remise en cause des dépenses.

HENRI SANNIER. — *Reparlons, monsieur le président, si vous le voulez bien, des salaires et de la Sécurité sociale. Je vous ai apporté ce soir deux bulletins de salaires qui appartiennent à un ouvrier professionnel première catégorie, de la région de Caen, qu'on appelle un OP 1. Il a gagné en juillet 1979, 3 351,35 F et, le mois suivant, 3 318,24 F, soit 40 F de moins. Evidemment, ce n'est pas un sacrifice colossal, mais est-ce qu'il n'y aura pas d'autres ponctions l'année prochaine ; est-ce que vous pouvez me le confirmer ce soir ?*

— C'est une ponction, je ne peux pas le nier et ça ne sert à rien. On ne gouverne pas un peuple en le trompant, en ignorant ce qui lui arrive.

» Le rééquilibrage de la Sécurité sociale se traduit par une augmentation des cotisations qu'on retrouve dans les feuilles de salaires que vous avez apportées. Il faut prendre l'évolution sur l'année, puisque, au cours de cette même année, étant donné que le pouvoir d'achat est et doit être protégé en France, le travailleur en question verra son salaire augmenter, en gros, dans la proportion de la hausse des prix, c'est-à-dire, à l'heure actuelle, de l'ordre de 10 % à 11 %, et devra comparer sur l'année l'évolution de sa rémunération. Mais c'est effectivement pour lui une perte.

» J'ai dit tout à l'heure qu'il n'était pas possible de laisser se creuser le déficit de la Sécurité sociale au rythme de l'augmentation des dépenses que nous connaissons, c'est-à-dire 21,4 % d'augmentation des dépenses de santé par an.

» Nous ne le pouvions pas, ce qui fait que le gouvernement a majoré le taux des cotisations ; mais, au moment où il les a majorées, je lui ai indiqué de la façon la plus nette qu'il fallait qu'il entreprenne une action pour freiner le développement de la dépense et que l'action serait désormais sur la dépense et non pas sur les recettes. Une action sur la dépense qui n'est pas facile, car il ne faut pas remettre en cause la structure de notre système de Sécurité sociale.

» Dans quelques jours commence la discussion budgétaire. L'Assemblée nationale, le Parlement, vont, pendant au total deux mois, discuter ligne par ligne le montant des dépenses publiques. Toutes les dépenses vont être scrutées, analysées, votées, et puis tous les impôts vont être votés. Or le budget social de la France est très supérieur au budget de l'Etat. Il a dépassé le budget de l'Etat en 1972 et, depuis, le taux d'augmentation de notre budget social est très supérieur au taux d'augmentation du budget de l'Etat.

» Un chiffre : je vous disais que les dépenses de santé augmentaient au rythme de 21,4 % par an. Les dépenses publiques ont augmenté à un rythme de 12 à 14 % au cours des dernières années, donc beaucoup moins vite. Il est frappant de voir qu'on analyse dans le détail le budget de l'Etat suivant une procédure nationale et que, au contraire, pour le budget de la dépense sociale et de la dépense de santé, il n'y a pas de débat public. On ne peut même pas dire quelle est, en profondeur, l'opinion des Français sur l'augmentation de ces dépenses. Est-ce que vraiment les Français souhaitent l'augmentation de ces dépenses ? Est-ce qu'ils ne préféreraient pas, sur un point ou un autre, que des économies puissent être faites, que des gaspillages puissent être évités ?

» Je pense que la question de l'approbation de nos dépenses générales de Sécurité sociale et de santé doit être examinée. Je compte demander à un groupe de personnalités de réfléchir au bon système dans une société démocratique, pour qu'il y ait périodiquement un examen contradictoire et analytique de l'évolution de nos dépenses de santé.

La politique de libération des prix

PHILIPPE SASSIER. — *Est-ce qu'on ne pourrait pas demander directement aux Français ce qu'ils souhaitent ?*

— C'est très difficile. Sous quelle forme le leur demander ? Il faut réfléchir à une procédure qui ressemble à une procédure budgétaire. Une procédure plus légère, mais qui permette d'avoir des débats organisés où l'on fasse apparaître le détail des chiffres, des évolutions, et où les représentants des Français puissent dire ce qu'ils pensent de cette évolution.

DOMINIQUE BAUDIS. — *Un certain nombre de hausses de prix viennent d'intervenir, les indices ont sensiblement dépassé les prévisions. D'après vous, quelle est la part de responsabilité de la politique de libération des prix dans ces hausses, et peut-on conduire systématiquement une politique de freinage des salaires et une politique de libération des prix sans peser trop sur le pouvoir d'achat ?*

— La politique de libération des prix, au total, ne s'est pas traduite par une augmentation sensible des hausses des prix. C'est un fait scientifique. Si vous regardez l'évolution des prix industriels, qui représentaient le premier secteur libéré, vous verrez qu'elle est restée dans l'ensemble comparable à ce qu'elle était avant cette libération des prix. Dans les choses qui ont été faites par M. Barre, je considère que cette libération des prix industriels était une mesure indispensable. Je me souviens en avoir parlé avec un des dirigeants d'un des grands pays industriels, un dirigeant socialiste. Il m'a dit : « *Une des erreurs historiques que vous avez commises en France a été le maintien d'un blocage administratif de vos prix industriels sur une longue période ; c'est ce qui a désorganisé votre outil de production.* » Il est en effet impossible à une administration de fixer dans le détail chaque industriel en connaissance de cause, en suivant le progrès de la technologie et les besoins d'investissement des secteurs. C'est impossible.

» La libération des prix a été un des facteurs de modernisation de l'économie française. Si nos entreprises sont plus solides aujourd'hui — et elles sont plus solides, vous le voyez dans les nouvelles que vous lisez concernant leurs initiatives ici ou là, — c'est en grande partie dû à cette politique.

» Il n'est pas question de revenir en arrière. Aucun gouvernement, d'aucune tendance, ne reviendra en arrière sur ce point en France, j'en suis convaincu.

» Si vous regardez les hausses des prix récentes, une grande partie des responsabilités viennent des hausses décidées par les pouvoirs publics. Par exemple, l'indice du mois d'août sera certainement, hélas ! mauvais et de l'ordre de grandeur de 1 %. Dans ce 1 %, si l'on prend ce que l'on connaît déjà, c'est-à-dire les hausses de l'essence qui ont été appliquées à partir du début août, la hausse des prix du tabac, la hausse des tarifs de l'E.D.F., cela représente aux alentours de 0,4 %. Donc, la hausse des prix de l'économie française serait de l'ordre de 0,6 % pour le mois d'août, c'est-à-dire le taux qu'elle avait auparavant, si bien que la politique qui a été suivie en matière de prix n'est pas à l'origine des hausses. Ce qui est à l'origine des hausses, c'est le rééquilibrage des tarifs du secteur public et les conséquences de la hausse des prix du pétrole. On a fait cet effort de remise en ordre des tarifs publics, cela étant, dans l'avenir, ce doit être par une action sur la dépense et non pas par une majoration excessive des tarifs.

Emploi : le ralentissement de la détérioration

JEAN-MARIE CAVADA. — *Je souhaiterais que nous abordions un deuxième chapitre, qui concerne les perspectives sociales en termes de partenaires sociaux, et l'avenir industriel immédiat de ce pays. (...) Avez-vous le sentiment que le nombre de demandeurs d'emploi — et pour quelles raisons — va s'accroître, se stabiliser, ou au contraire régresser ?*

— Cette année, personne ne s'attendait à cette hausse massive des prix du pétrole. Donc, annoncer ce qui se passera d'ici six mois ou un an, ce n'est pas raisonnable, ce n'est même pas honnête.

» Ce qu'on observe à l'heure actuelle, en matière d'emploi en France, ce sont deux choses :

» D'abord, un ralentissement de la détérioration de l'emploi. Si vous prenez la comparaison mois par mois, janvier sur janvier, février sur février, vous verrez qu'au début de l'année l'augmentation d'un mois de 1979 par rapport à un mois de 1978 est à peu près de 20 %, 21 %. Puis cela a diminué régulièrement et, à l'heure actuelle, c'est de l'ordre de 12 % pour le mois d'août 1979 par rapport au mois d'août 1978, alors que nous étions à plus de 20 % au-dessus de février ou de janvier. Donc, il y a un certain ralentissement de la détérioration.

» Ensuite, le troisième pacte pour l'emploi des jeunes va donner, je crois, des résultats sensiblement meilleurs que le second pacte. C'est l'impression qu'ont un certain nombre d'observateurs, notamment régionaux. Cette situation va progressivement déboucher sur l'embauche.

» Je rappelle ce que j'avais dit sur ce sujet : nous sommes un pays dans lequel la population active augmente, et donc il faut tous les ans créer des emplois.

» D'autre part, renseignez-vous. Il y a des professions, à l'heure actuelle, importantes, qui ne trouvent pas de travailleurs.

» Je voudrais vous parler du taux de croissance. Parce que beaucoup de Français, dans cette vague de mécontentement et de doute, pensent qu'il n'y a plus de croissance en France. Depuis la dernière crise pétrolière, depuis 1974, de tous les grands pays, celui dont la croissance a été la plus forte, c'est la France. Plus que l'Allemagne. Nous avons toujours eu une croissance qui a été supérieure à 3 % et qui aurait été nettement supérieure cette année s'il n'y avait pas eu la ponction du prélèvement pétrolier. Or, autrefois, on pensait que pour réduire le nombre des demandeurs d'emplois il fallait une croissance très forte. Et on a observé que, par exemple, en Allemagne, il y a une réduction importante du nombre de chômeurs, avec une croissance de 3 % ou 4 % seulement. En France, nous ne sommes pas loin du taux de croissance qui nous permettrait de résorber un certain nombre de demandeurs d'emplois.

» Notre taux moyen au cours des dernières années a toujours été légèrement supérieur à 3 % : 3,2 % ou 3,4 %. Cette année, nous aurions été entre 3,5 % et 4 % s'il n'y avait pas eu cette ponction pétrolière.

» Est-ce que c'est beaucoup ? Si vous calculez sur dix ans, un taux annuel de 3 %, par le fait des intérêts composés, cela fait 34 % d'augmentation en dix ans, donc une augmentation d'un tiers en dix ans. Pour la France, augmenter d'un tiers en dix ans sa production dans tous les domaines, agricole, industriel, les services, n'est-ce pas tout de même une performance déjà remarquable ?

» Nous avons devant nous un taux de croissance élevé qui doit permettre de traiter les problèmes d'emploi et d'embauche.

PHILIPPE SASSIER. — *On peut se demander, mise à part l'aéronautique ou l'informatique, que vous venez de citer, dans quels secteurs industriels on pourra faire des emplois et dégager cette richesse ?*

— On a du mal à admettre que, maintenant, l'économie française est une grande économie. Notre produit national dépasse largement les 2 000 milliards de francs.

» Quand on cite une entreprise ou un secteur, on cite quelque chose qui est, en général, 0,1 % de l'activité française, et on raisonne à partir de ce 0,1 %. L'économie française exporte énormément. Nous aurions eu un excédent de notre commerce extérieur cette année — nous l'avons eu d'ailleurs pratiquement au premier semestre cette année — si nous n'avions pas eu le prélèvement pétrolier. Nous comptons dans nos importations nos achats de pétrole, de matières premières brutes. En contrepartie, nous exportons des produits fabriqués.

» Dans la plupart des secteurs, y compris le textile, l'économie française est exportatrice. Pour l'équipement électrique, les industries automobiles et annexes, nous sommes parmi les premières entreprises mondiales. Nous avons en matière informatique et électronique parmi les meilleures entreprises mondiales, grandes et moyennes. Nous avons en matière aéronautique un succès. Notre industrie d'hélicoptères est la deuxième du monde. Nous avons beaucoup de secteurs en progrès. L'action que je demande au gouvernement de conduire, c'est précisément d'aider des secteurs en progrès. Il y a des événements qui sont positifs. Nous pensons toujours aux événements négatifs. L'électricité nucléaire, que j'appellerai l'électricité nationale (elle est nucléaire parce que c'est une technique, mais elle est nationale), c'est nous qui la produisons. Quand je suis arrivé en 1974, la France produisait l'équivalent de 3 millions de tonnes de pétrole, d'électricité nucléaire. L'année prochaine, ce sera cinq fois plus et, en 1982, douze fois plus.

(Dessin de KONK.)

La politique énergétique

» A partir de l'année prochaine, fin 1980, début 1981, à la suite des programmes que nous avons lancés, la fourniture d'électricité aux Français dépendra davantage de l'électricité nationale que du pétrole importé. Nous aurons une quantité d'électricité d'énergie nucléaire supérieure à la quantité d'électricité venant du fuel. Cette électricité nucléaire couvrira la totalité des besoins de notre agriculture et la totalité des besoins des foyers domestiques, chauffage, éclairage, etc., besoins pour lesquels nous aurons donc assuré notre approvisionnement national.

» Il y a de grandes industries, de grands secteurs, qui sont en progrès, et quand je dis « grandes », je ne veux pas dire grandes entreprises, parce qu'il y a dans tous ces secteurs des entreprises de tailles très diverses, que les régions connaissent bien et qui participent à ce mouvement de progrès et d'embauche. Dans un domaine symbolique, celui de la sidérurgie, qui est un problème très douloureux parce qu'il touchait une population de travailleurs qui étaient attachés à leur outil de travail dans des régions traditionnellement industrielles — Lorraine, Nord de la France, — les suppressions d'emplois qui ont été annoncées par les entreprises portaient sur vingt mille emplois.

» Je vous ai dit tout à l'heure que la seule industrie informatique créait pratiquement autant d'emplois en une année. Il y a dans notre économie des secteurs qui sont actuellement en pleine vitalité.

» Là, je reviens à la situation de l'emploi dans la sidérurgie parce qu'on connaît maintenant les résultats à la suite de la signature des accords avec les organisations syndicales, avec certaines organisations syndicales qui ont signé ces accords.

Sur les vingt mille emplois supprimés, douze mille feront l'objet d'une préretraite, cinq mille correspondent à des départs volontaires, à partir de la perception du pécule qui a été mis à la disposition des intéressés à cette fin. Il reste donc trois mille travailleurs à reclasser dans d'autres activités et qui seront bien entendu reclassés.

» Il n'y aura pas de licenciements. Les créations d'emplois annoncées en Lorraine et dans le Nord représentent plus de douze mille emplois. Au total, dans ces deux régions, il y aura une création nette d'emplois industriels, par rapport à la situation qu'on avait imaginée.

(Lire la suite page 8.)

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

(Suite de la page 7.)

PHILIPPE SASSIER. — *Si la politique de M. Barre a conduit à une amélioration de la situation des entreprises françaises, celles-ci n'ont quand même pas embauché et on ne voit pas très bien pour l'instant où les investissements sont faits et comment ils vont, un jour, vraiment nous faire sortir de l'ornière ?*

— Je ne crois pas qu'on puisse, et je ne voudrais pas, entrer dans une discussion technique. Quatre cent mille jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Jusqu'à présent, les départs à la retraite sont peu nombreux, puisque les travailleurs qui partent à la retraite actuellement sont nés entre 1914 et 1918, qui est une période de très faible natalité en France. Comme le nombre de demandeurs d'emploi, d'une année sur l'autre, n'augmente pas, et de loin, dans la même proportion, cela montre bien qu'il y a des emplois à créer.

» Dans le premier semestre de l'année, on peut considérer qu'il y a eu quatre-vingt mille em- je dis bien emplois supplémentaires créés en France, ce qui fait qu'il y a bien un mouvement de création d'emplois.

» Vous me parlez de la situation des entreprises, leur responsabilité à l'heure actuelle c'est d'investir, mais pour investir il ne faut pas qu'elles demandent des aides supplémentaires puisque la politique qui a été faite leur a permis de reconstituer des moyens précisément pour investir.

» Je sais que l'on dit parfois : « Mais on ne peut pas investir » dans une conjoncture interna- » tionale défavorable. » Ce n'est pas du tout mon avis. Si vous prenez l'industrie automobile, il va y avoir dans les années 1980-1990 une concurrence très sévère entre les grandes entreprises américaines, les grandes entreprises japonaises et quelques entreprises européennes qui survivront, dont deux entreprises françaises.

» C'est donc le moment où il est indispensable d'investir.

» De même en matière d'électronique, d'électronique courante, la télévision pratique et tous ses dérivés, la télématique, le téléphone, il va y avoir une concurrence très sévère dans les années à venir avec des pays très capables, comme le Japon par exemple. Si donc nous ne développons pas nos investissements à l'heure actuelle en disant que la conjoncture n'est pas favorable, nous ne serons pas prêts à soutenir la concurrence. Il est nécessaire qu'il y ait à l'heure actuelle un grand effort industriel, et naturellement l'investissement industriel est créateur d'emplois.

JEAN-MARIE CAVADA. — *Cet après-midi deux états-majors syndicaux se sont rencontrés pour mettre en commun leurs revendications. Il y avait eu depuis les élections de 1978 une grande plage de silence, on ne négociait pas, on discutait peu, et puis brutalement, depuis quelques jours, à l'initiative du gouvernement, une proposition de dialogue est faite (...) Est-ce que ce n'est pas là l'occasion d'un nouveau Deal, si je puis dire, d'un nouveau style ?*

— Le gouvernement a eu raison de proposer une discussion aux organisations syndicales. Cette discussion n'a d'ailleurs jamais été interrompue. La quasi-totalité du secteur public, notamment en 1979, est couverte par des contrats de salaires qui ont été signés par différentes organisations syndicales, Force ouvrière, la C.F.T.C., la Confédération générale des cadres et, dans un assez grand nombre de cas, la C.F.D.T., parfois aussi la C.G.T. Il y a donc une politique contractuelle vivante.

» Doit-il y avoir un nouveau consensus social en France ? Consensus, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire la recherche d'un accord entre le gouvernement, les dirigeants d'entreprises, les patrons, et les représentants des travailleurs, les syndicats.

» Certains disent : « *Surtout pas de consensus social en France.* » Je ne sais pas si l'on se rend compte du tort que l'on fait à l'image extérieure de l'économie française et des travailleurs quand on dit : « surtout pas de consensus » ? Le consensus, il existe partout en Europe. Prenez le cas de ce qui s'est passé — je n'ai pas voulu exprimer à l'époque mon jugement, il était sévère — à propos de l'affaire du *France*.

» Voilà un bâtiment qu'il fallait transformer. Il était dans un port français, tout près des installations françaises qui auraient permis sa transformation. L'acheteur était norvégien. Il était libre de faire cette transformation où il l'entendait. Il pouvait la faire dans son pays. Il pouvait la faire ailleurs en Europe. Ou il pouvait la faire en France. En France, c'était l'endroit le plus simple, on était sur place. Il a choisi de la faire en Allemagne fédérale, pourquoi ?

Le refus du consensus social

» D'abord parce que les prix étaient plus bas. Il est préoccupant de penser que, dans un pays dont la monnaie coûte de plus en plus cher, lorsqu'il y a un travail industriel à faire, finalement c'est moins cher que chez nous. Cela comporte toutes sortes d'enseignements sur notre organisation et notre efficacité. Ensuite il y avait une question de délais. Il fallait que son bateau soit prêt pour pouvoir commencer sa navigation au printemps prochain. Les délais étaient plus courts de deux mois et demi en Allemagne par rapport à la France. De plus, en France, il y a le refus du consensus social, c'est-à-dire le risque de conflit, mettant en cause le délai. Le refus de consensus social en France, en éloigne un certain nombre de commandes, un certain nombre de perspectives, car on se dit : « Les Français, on ne peut compter sur eux, on ne sait pas ce qui va se passer d'ici trois mois ou six mois ». C'est un tort profond porté à l'économie et aux travailleurs de ce pays.

» Parmi les dirigeants syndicaux rares cependant sont ceux qui rejettent le principe de tout consensus social. Il y en a qui disent : « Nous acceptons un consensus social sur des sujets précis ». C'est cela qu'il faut rechercher.

» A l'heure actuelle quels sont les sujets concrets ?

» D'abord les deux négociations en cours. A mon avis, elles devraient progresser. L'un porte sur les minima de rémunération, sur les basses rémunérations par branches. Il y a en France beaucoup trop de travailleurs qui, dans différentes branches ont des rémunérations trop basses. Nous avons constaté que, lorsqu'on discute ce problème sur le plan national, on n'aboutit pas ; parce que prenant une mesure uniforme, on met en faillite ou en difficulté des entreprises qui ne sont pas capables de payer des rémunérations plus fortes. Il faut donc le traiter par branche, en fonction de la situation des différentes industries. Cette négociation est commencée. Je souhaite qu'elle aboutisse.

» Deuxième discussion : la discussion sur la durée du travail et sur l'aménagement de cette durée du travail. Elle a été ouverte et là aussi il faut qu'elle progresse.

» Si sur ces deux points on peut aboutir à un accord, à un consensus, ce sera pour le bien des travailleurs et en même temps pour l'équilibre et la paix sociale en France.

» Autre exemple : il faut éviter que le poids des mesures prises par le gouvernement ne pèse sur les catégories défavorisées de la nation. Ces catégories, ce sont les familles. Ce sont les personnes âgées, problèmes qui intéressent les pouvoirs publics, mais ce sont également les travailleurs à faibles rémunérations.

» Je pense qu'il y a des mesures à prendre. Il y a des mesures à prendre d'abord en ce qui concerne le logement et les charges correspondantes, car l'augmentation du coût du pétrole se traduit par l'augmentation des carburants, mais encore plus par l'augmentation des frais de chauffage. Il faut que le gouvernement examine avec soin ce qui peut être fait pour que l'augmentation de ces frais de chauffage ne pèse pas trop lourdement sur le budget des travailleurs à faible revenu à la fin de cette année et pendant l'hiver.

QUESTION. — *Comment cela peut-il se faire ?*

— Il y a plusieurs moyens ; l'allocation-logement peut être l'un des véhicules de cette prise en charge d'une partie des augmentations. Il peut y avoir d'autres techniques, mais on peut songer à l'allocation-logement puisqu'elle existe et qu'on sait déjà comment la répartir. Et puis il y a en second lieu, en effet, la question de ces basses rémunérations qui peuvent constituer un sujet de discussion entre les organisations syndicales et le gouvernement.

Dominique BAUDIS. — *L'indépendance de la France. En principe au début de l'année prochaine vous devez vous rendre dans les Emirats...*

— Au mois de mars prochain, exactement.

Dominique BAUDIS. — *On parle d'un voyage que vous pourriez effectuer au Koweït, d'ici quelques mois, à l'initiative du Koweït. Il y aura bientôt une réunion entre les Etats arabes producteurs de pétrole des rives du Golfe et les pays de la Communauté. Ces pays sont-ils en mesure d'assurer nos approvisionnements et y aura-t-il un volet de politique à ces conversations sur l'énergie ?*

— Je reviens en arrière, si vous le permettez : nous n'avons pas parlé de l'agriculture. J'aurais eu à dire, sur la situation de l'agriculture...

» L'agriculture ne doit pas être sacrifiée, dans cette augmentation des charges qui pèsent sur l'économie française. Il faut d'abord dire que l'agriculture a connu trois mauvaises années : 1975, 1976, 1977 ; qu'elle a eu une meilleure année en 1978, et finalement il semble que 1979 soit une assez bonne année pour de nombreuses productions et récoltes. Il restera à évaluer l'impact de ces augmentations sur le revenu agricole et à faire en sorte que ces catégories de producteurs soient traitées comme l'ensemble des catégories de producteurs français.

Henri SANNIER. — *Je vois quotidiennement sur le terrain que les agriculteurs ont déchanté depuis quelques temps. Le sentiment général, c'est que l'Europe verte, qui a avantagé les agriculteurs français au départ, les a freinés ces derniers temps. Est-ce aussi votre sentiment ?*

— L'Europe verte, c'est pour nous le fait que nous vendions notre production à un prix inférieur à nos partenaires ; nous allons vendre notre production de maïs, qui est importante cette année, aux Italiens au prix intérieur, alors qu'autrement nous le vendrions au prix du marché international, beaucoup moins élevé. Il y a donc un intérêt positif pour notre agriculture.

» Des problèmes ont été préoccupants, comme l'affaire des montants compensatoires monétaires.

» En ce qui concerne la politique nationale pour les agriculteurs, je suis très attentif à la situation du revenu des agriculteurs et à la mise en route de la loi d'orientation. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Une phrase sur la défense

Jean-Marie CAVADA. — *Les agriculteurs sont-ils en état de produire ce que vous avez appelé il y a quelques mois le « pétrole vert » ?*

— Absolument, et il faut les aider à entrer dans une nouvelle période d'augmentation de leur production et de valorisation de cette production. Ils en sont d'ailleurs eux-mêmes tout à fait persuadés.

» Dans son ensemble, l'outil agricole français est certainement le plus qualifié, le mieux équipé d'Europe. Nous devons être un grand pays exportateur, et il n'y a pas, si vous prenez l'exemple de la situation agricole, des situations d'excédents massifs. Quelques productions sont excédentaires et appellent des mesures, mais au total il y a encore une grande marge pour augmenter notre production.

» Je souhaite que dans les prochaines années nous saisissions cette occasion de valoriser ce qui est, après tout, la seule ressource naturelle de notre sol.

» *Je reviens à la question sur* le Proche-Orient. J'irai effectivement visiter les autorités du Golfe au mois de mars prochain, et ce sera pour moi l'occasion de faire le point avec les dirigeants des perspectives de dialogue entre le groupe des pays européens et le groupe des pays producteurs de pétrole. Il y a de leur part incontestablement la volonté d'un tel dialogue.

» Rappelez-vous la situation du printemps dernier : on a eu des craintes pour l'approvisionnement de la France. Plus personne n'en parle ! On disait : aurons-nous du pétrole cet hiver pour nous chauffer, pour circuler ? Nous avons pris les dispositions nécessaires, et je dois dire que nous avons trouvé la compréhension et la réponse des pays qui nous approvisionnent.

» J'irai poursuivre avec eux ce dialogue sur l'avenir de la politique pétrolière, pour aboutir tout de même à une situation qui évite ces chocs brusques qui désorganisent notre économie et l'économie européenne. Il n'y a pas en cela une volonté politique.

» Il y a un problème politique qui est le règlement de la paix au Proche-Orient, à laquelle la France attache, vous le savez, une très grande importance, et à propos de laquelle j'aurai certainement dans un avenir prochain à rappeler la position de la France.

— Philippe SASSIER. — *Les énergies nouvelles doivent-elles prendre prochainement le relais et se substituer au pétrole ?*

— En fait, la première énergie nouvelle, c'est l'énergie nucléaire. Celle qui couvrira la période 1980-1995. Elle sera très importante pour la France. C'est une énergie nationale. A la fin de cette période, Electricité de France ne consommera pratiquement plus de pétrole — 5 millions ou 6 millions de tonnes par an, — c'est-à-dire presque rien. Nous avons lancé ce programme depuis 1974, il faut le temps de construire les centrales. Déjà, cette année, nous commençons à avoir une production significative. Elle va augmenter en 1980. Le grand tournant, c'est vraiment 1981-1982.

» Les autres énergies sont sûrement plus importantes qu'on le dit. Les études les plus récentes montrent que, finalement, il est probable que le monde surmontera la crise de l'énergie, mais c'est à une échéance relativement plus lointaine. C'est pourquoi j'ai créé le commissariat à l'énergie solaire, et c'est pourquoi il faut étudier un certain nombre d'autres énergies nouvelles.

— Jean-Marie CAVADA. — *J'ai été frappé, en lisant votre interview très récente dans* Paris-Match *sur la vision que vous avez pour le long terme. J'aimerais savoir, dans le moyen terme, dans quatre à cinq ans, si vous avez une vision de ce que peut être la France et si l'on peut s'y hasarder sans faire de grandes prédictions, sans risque d'être démenti ?*

— Vous dites « s'y hasarder » : cela ne dépend pas entièrement de nous. Vous avez bien vu ce que représentaient les bouleversements extérieurs. On n'a pas parlé des problèmes de sécurité ou de défense, ce n'était pas le débat d'aujourd'hui. Je dirai d'une phrase, puisque cette question a souvent été débattue, que j'exclus catégoriquement toute proposition de la France à la constitution d'armements nucléaires en Allemagne fédérale. Je l'exclus catégoriquement ! Ce n'est conforme ni à l'intérêt de la France, ni à l'intérêt de détente. Chacun peut ni à l'intérêt de l'Europe, ni à l'intérêt de la dtente. Chacun peut réfléchir et employer d'autres mots sur ce sujet, mais pour ce qui concerne ma position, je tiens à la faire connaître : j'exclus catégoriquement une telle proposition.

— J'en reviens aux perspectives à moyen et à long terme. Mon idée profonde, c'est que, dans le monde vers lequel nous allions dans les années 60 — les Français croient qu'ils le regrettent après s'être soulevés plus ou moins contre lui en 1968 et ainsi connu ce qu'on appelle la morosité, — dans ce monde-là — il n'y avait pas en réalité de place pour la France. C'était un monde trop riche à partir des richesses naturelles que nous n'avions pas, un monde trop actif au sens le plus extrême du terme, comme au Japon, et nous n'avions pas adopté en France le mode de vie des Japonais.

» Dans ce monde, il n'y avait pas une grande place pour la France. Dans le monde vers lequel nous allons, qui est un monde où il faudra inventer plus, où il faudra choisir mieux, où il faudra un sens de la mesure, de la proportion, il y a au contraire un rôle pour la France. Nous allons vers un monde auquel la France est naturellement mieux adaptée qu'elle ne l'était aux tendances et aux excès de la société de consommation.

» L'objectif, c'est une croissance comprise entre 2,5 et 4 %, donc résorbant le problème de l'emploi. A partir des années 1982-1985, on est sûr d'y parvenir, puisque l'arrivée des jeunes sera compensée par un rythme plus normal des départs à la retraite. L'objectif, c'est aussi la modernisation active des secteurs de pointe de notre économie. Elle est en cours et tout le monde devra s'y associer. Je voudrais y associer l'Académie des sciences, le milieu intellectuel français, les dirigeants d'entreprise, les chercheurs. Je crois que c'est une des grandes directions de notre avenir.

» Sur le plan international, c'est enfin une France qui, dans ce monde non maîtrisé, apparaîtrait comme un pays à la recherche de formules d'organisation, qui les propose et qui, chaque fois que c'est possible, les fait aboutir. »

Le doute et l'inquiétude

(Suite de la première page.)

Une première fois, lorsqu'on lui a présenté deux feuilles de paie. Est-il équitable d'infliger le prélèvement de 1 % aux plus bas salaires pour financer la Sécurité sociale ? L'autre occasion a été la hausse des loyers et des charges. Paris est devenu la ville la plus chère après Tokyo !

∴

Il y a trois domaines sociaux où le président et le gouvernement peuvent agir et sont attendus.

L'augmentation, précisément, du pouvoir d'achat du SMIC et l'allégement effectif de la pression fiscale sur les plus bas salaires.

La loi sur les prud'hommes. En différer l'application ou, plus subtilement, l'étaler dans le temps ne contribuerait certainement pas au consensus social.

Le travail à titre précaire qui résulte des contrats à durée déterminée, de la multiplication du travail intérimaire, de la loi sur les travailleurs étrangers, si elle est votée, et même du pacte national de l'emploi pour les jeunes. Mesures souvent fondées, mais qui créent progressivement plus que de l'inquiétude, de l'anxiété, et font de millions de salariés des travailleurs corvéables à merci. *Il s'ensuit un changement de la* nature même du contrat de travail et des rapports sociaux qui peuvent avantager les entreprises, mais qui, à la longue, risquent d'altérer le climat social. Si jamais un nouveau mai survenait, c'est de ce côté-là qu'il pourrait surgir.

∴

Le président n'en paraît pas inquiet, pas plus que de cet autre fait : le pouvoir embraye de plus en plus mal sur la réalité du pays. Les causes sont anciennes : excès de centralisation à la tête et de corporatisme à la base. A défaut de réformes de structure, toujours promises, toujours remises, une novation politique pourrait redonner un peu de dynamisme au pouvoir et d'espoir à l'opinion. Au moins éviterait-elle l'addition des mécontentements. A cet égard, l'opposition ne doit pas trop compter sur la baisse de la popularité du président et du premier ministre. Cet effondrement résulte de la conjonction des mécontentements : tout à la fois celui des plus défavorisés et celui des plus favorisés, mais ceux-ci se retrouveraient vite du côté de la majorité s'ils craignaient de voir la gauche gagner.

Entre l'illusionnisme impavide du pouvoir et le catastrophisme jusqu'ici démenti de l'opposition, il y a encore une large place pour le doute et *l'inquiétude*. — J. F.

Dissuasion
PAS D'ARMES NUCLÉAIRES POUR LA R.F.A.

« J'exclus catégoriquement toute proposition de la France à la constitution d'armements nucléaires en Allemagne fédérale. Je l'exclus catégoriquement. Ce n'est conforme ni à l'intérêt de la France, ni à l'intérêt de l'Allemagne fédérale, ni à l'intérêt de l'Europe, ni à l'intérêt de la détente. Chacun peut, naturellement, réfléchir et employer d'autres mots sur ce sujet, mais, pour ce qui concerne ma position, je tiens à la faire connaître : j'exclus catégoriquement une telle proposition et une telle contribution. »

C'est ce qu'a tenu à déclarer M. Giscard d'Estaing, alors que la question ne lui avait pas été posée, en écho à la polémique qui s'est instaurée, cet été, sur une éventuelle coopération franco-allemande en matière nucléaire.

Sur ce point précis, le chef de l'Etat n'a pas modifié son jugement, puisque, le 9 février 1978, dans un entretien télévisé, il avait précisé : *« Ce que je tiens à dire de la façon la plus nette, c'est que la dissuasion française est une dissuasion française. (...) La France est opposée à toute hypothèse directe ou indirecte d'armement nucléaire de l'Allemagne.*

S.N.C.F. ET R.A.T.P. : LE VRAI ET LE FAUX DÉFICIT

Examiner les comptes de recettes de la S.N.C.F. ou de la R.A.T.P. est une entreprise très difficile, qui équivaut à se pencher sur une bouteille à l'encre. Le président de la République a eu raison d'essayer de simplifier les choses lundi soir à la télévision, mais il a manqué de précision et prononcé une phrase qui provoquera sans doute questions et polémiques.

Ce n'est pas 19 milliards de francs que le budget de l'Etat versera à la S.N.C.F. l'an prochain, mais, comme le ministre des transport l'avait expliqué quatre jours avant l'intervention de M. Giscard d'Estaing, 17,233 milliards selon les chiffres officiels du projet de budget 1980, contre 14,571 milliards en 1979 (1). Encore faudrait-il distinguer ce qui, dans ce déficit, incombe directement à la politique d'exploitation de la S.N.C.F. et ce qui n'est que le résultat de mesures soit législatives, soit réglementaires en faveur de la collectivité tout entière (7,1 milliards de contribution de l'Etat pour les charges de retraites des cheminots, 1,8 milliards pour le maintien en activité des services omnibus, 1 milliard au titre des diverses réductions tarifaires à de multiples catégories de Français).

Le déficit d'exploitation *stricto sensu* de la S.N.C.F. ne devra pas dépasser 2,8 milliards en 1980, soit le même chiffre exactement qu'en 1979.

A propos des tarifs publics, notamment ceux des transports, M. Giscard d'Estaing a précisé que, *« à l'avenir, s'il doit y avoir à rechercher de nouveaux équilibres, ce doit être par une action sur la dépense et non pas par une majoration excessive des tarifs »*. On comprend que le président de la République veille à l'indice des prix dont les tarifs publics sont une importante composante.

Mais s'il faut réduire les dépenses, sur quels postes agir ? Bien évidemment, il n'est pas question de diminuer les salaires ou les retraites des cheminots et des agents de la R.A.T.P. Pas question non plus de rogner sur les équipements liés à la sécurité des transports. Il ne reste qu'une seule voie : freiner les investissements. Faudra-t-il alors repousser la mise en service du T.G.V. Paris-Lyon ? Marquer une pause dans la politique de prolongation du métro en banlieue parisienne ? *Faire payer plus cher les transports* en commun aux contribuables de la région parisienne, de Lyon, de Lille ou de Marseille ?

F. Gr.

(1) La S.N.C.F. prévoit en 1980 1,5 milliard de francs d'investissements pour son réseau de la banlieue parisienne.

Consensus social : le mauvais exemple du « France »

Il est insolite, voire surprenant, que le président de la République, pour illustrer son propos sur le manque de consensus social en France, ait choisi le cas de l'ex-paquebot *France*. Car, si M. Kloster, l'armateur norvégien, a préféré confier la commande de transformation du navire aux chantiers de Bremerhaven plutôt qu'à ceux du Havre, c'est essentiellement pour des motifs économiques et financiers et apparemment très peu pour des raisons d'ordre social. A preuve les récentes déclarations de l'armateur précisant que, pour la construction de deux paquebots destinés à sa flotte des Caraïbes, les chantiers français seraient consultés par lui avant tous les autres. D'ailleurs, dans les semaines ou les mois qui ont précédé le choix de M. Klosters en faveur d'Hapag Lloyd, aucun mouvement social d'envergure n'avait perturbé la vie des entreprises havraises de réparation navale, dont l'image de marque (ainsi que celle du port du Havre) était, pour les armateurs, convenable, voire bonne.

Sans doute l'armateur norvégien pouvait-il craindre que l'ex-*France* ne soit utilisé comme une sorte d'otage par les métallos et les milieux maritimes de la région du Havre. Mais, de la part du chef de l'Etat, c'est faire un procès d'intention à l'ensemble des salariés de la réparation navale havraise (qui, on en conviendra, sont moins turbulents que la main-d'œuvre des ex-chantiers marseillais Terrin) que de laisser croire qu'ils n'étaient pas disposés, ou en mesure, d'effectuer les travaux souhaités par le propriétaire scandinave du paquebot.

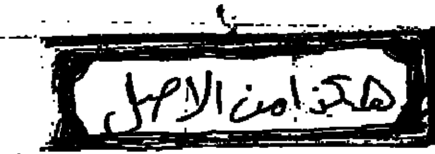
En vérité, ce sont les quatre entreprises de réparation navale concernées qui, se montrant dès le départ peu intéressé par la très importante et très encombrante commande de M. Klosters, ont pris des marges considérables sur leur devis et, de ce fait, ont présenté une offre « *irréaliste* ». Elles ont adressé à M. Klosters un projet de travaux évalué à 85 millions de dollars, alors que leur concurrent allemand se faisait fort de réaliser les aménagements pour 52 millions de dollars. La différence considérable est due sans doute à des écarts de coûts de fabrication, donc, en partie, aux salaires et charges sociales, mais aussi et surtout aux circuits de financement, à la productivité industrielle, à la politique de sous-traitance, beaucoup mieux organisés en Allemagne fédérale qu'en France.

Le consensus social, ou plutôt son absence, a bon dos...

F. Gr.

INDICE DE SATISFACTION « NON PRÉCISÉ »

« France-Soir », qui a confié à la société Konso France le soin d'interroger chaque soir, vers 21 h. 15, cent familles de la région parisienne sur la qualité des émissions télévisées, indique, dans son édition du 19 septembre, que lundi soir 60 % des téléspectateurs interrogés regardaient sur TF 1 le film d'Alfred Hitchcock « le Grand alibi » et que leur « indice de satisfaction » atteignait en moyenne 14 sur 20. 8 % des téléspectateurs regardaient l'émission d'Antenne 2 « Question de temps », et 32 % suivaient sur FR 3 l'entretien avec le président de la République. Pour ces deux dernières émissions l'indice de satisfaction est « non précisé ».



NTRETIEN TÉLÉVISÉ

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Ne pas tromper, ne pas se tromper...

(Suite de la première page.)

D'autres techniques fiscales avaient permis d'éviter cette disparité choquante et de répartir plus équitablement la charge de l'impôt supplémentaire ; ce ne sont pas elles qu'a retenues le gouvernement.

« *La France est dans une période de réduction des inégalités* », a encore dit le président de la République. Exacte dans les années qui ont suivi immédiatement 1968, cette affirmation l'est de moins en moins. D'abord parce qu'elle ne tient pas compte des écarts — dont personne ne peut affirmer qu'ils décroissent — entre les salaires et les ressources des non-salariés ; ensuite, parce que, depuis le plan Barre, le SMIC, rémunération des travailleurs les moins payés, prend du retard sur le salaire ouvrier moyen ; enfin, parce que, depuis un an, le pouvoir d'achat net du « smicard » a même baissé, compte tenu de la majoration des cotisations sociales et de la réduction des horaires. Tout donne à penser qu'avec le gonflement des droits indirects (tabac, alcool, vignette, essence) et de l'alourdissement de l'impôt sur le revenu, cette évolution s'aggravera l'an prochain dans de nombreux cas.

On pourrait citer d'autres inexactitudes de moindre taille : celle qui consiste à affirmer que « *depuis 1974 nous avons toujours eu en France une croissance au-dessus de 3 %* », alors que la moyenne arithmétique annuelle de la période a été de 2,86 % seulement ; ou l'affirmation qui dote la France de résultats meilleurs que ceux de ses partenaires, en oubliant de tenir compte, dans la comparaison, de la dégradation monétaire, qui ramène, en fait, notre progrès nettement derrière celui de l'Allemagne fédérale.

Il est dommage que, le jour même où est publié le rapport sur l'information économique et sociale, demandé par le président de la République (lire page 41), celui-ci se laisse aller à quelques écarts, qui ne contribuent guère à bien renseigner le citoyen. Mais ces erreurs statistiques (volontaires ou non) ont peut-être moins d'inconvénients pour l'éducation économique du public que trois travers qui ont marqué lundi l'exposé présidentiel et enlevé de sa force à son intention pédagogique : le recours aux comparaisons hasardeuses, la minimisation de l'attentisme des dernières années (1974 excepté), la justification d'un certain refus de prévision.

1) Le recours aux comparaisons hasardeuses

Pour expliquer, par exemple, que la diminution du chômage en Allemagne (alors qu'il s'aggrave en France) ne traduit pas nécessairement une meilleure conduite de l'économie outre-Rhin, M. Giscard d'Estaing rappelle, avec raison, la disparité des situations démographiques entre les deux pays ; en R.F.A., la population commence à diminuer, alors qu'elle continue à augmenter chez nous. Mais, outre que ces données globales ne sont guère significatives à elles seules (2), pourquoi le président de la République ajoute-t-il, peu après, comme justification de notre lent développement, qu'avec 3 % de croissance annuelle l'Allemagne fédérale ne s'est pas mal tirée d'affaire ? Si ce taux convient à une nation qui aura de moins en moins de membres à nourrir, il ne peut en rien garantir une expansion suffisante à un pays comme la France, dont la population continue à progresser. Nous n'aurons d'ailleurs, l'an prochain, selon le pronostic du gouvernement lui-même, qu'une expansion moyenne de 2,5 %, déjà largement acquise en début d'année.

Pareillement, s'il est exact que le rapport entre niveau d'emploi et taux de croissance est moins étroit qu'autrefois, comme l'a indiqué le président de la République, pourquoi taire que, selon l'O.C.D.E., aussi bien que d'après l'I.N.S.E.E., les taux de croissance que la France connaît aujourd'hui sont trop bas pour permettre au chômage — à structure économique constante — de ne pas s'aggraver ? A s'en tenir ainsi à une demi-comparaison, on risque fort de bercer l'opinion d'espoirs fallacieux. N'est-ce pas, là encore, le document officiel de base qui prévoit pour l'an prochain une nouvelle « *détérioration du marché du travail* », après une augmentation du chômage de cent cinquante mille personnes cette année ? (3)

Comparaison hasardeuse encore que celle qui consiste à citer, à côté d'emplois disparus dans un secteur en déclin (la sidérurgie), ceux qui sont (ou seront) créés dans une branche en expansion (informatique, électronique). Toute évolution industrielle comporte — et cela depuis toujours — des glissements sectoriels de ce genre. Ce qui compte finalement en matière d'emploi, c'est d'une part le solde global, d'autre part la capacité humaine aux réadaptations industrielles. Or, sur ce double plan, la situation reste loin d'être satisfaisante : l'industrie française est, depuis des années, globalement déficitaire en emplois : de 128 000 postes par an en moyenne entre 1974 et 1977, de 114 000 en 1978 ; elle tend même à l'être de plus en plus, dans la mesure où les gains de productivité nécessités par la crise (afin de pouvoir résister à la concurrence étrangère) amènent un grand nombre d'entreprises à alléger leur main-d'œuvre, au moment où, précisément, le volume global de la production industrielle stagne ou commence à diminuer. Le Commissariat du Plan et l'INSEE n'ont-ils d'ailleurs pas confirmé récemment que l'industrie française ne serait plus, dans la période prochaine, créatrice d'emplois ?

2) Le refus supposé de l'attentisme

Pour justifier le maintien des hausses de tarifs publics programmées pour 1979 et la poursuite de la libération des prix du secteur privé, malgré la double charge supplémentaire des dépenses de santé et du prélèvement pétrolier décidé par l'OPEP en juin, M. Giscard d'Estaing a affirmé que l'« *on ne gagne rien à attendre* », quand « *les dépenses sont inéluctables... On a réagi trop tard en 1973-1974* », quand la crise mondiale est arrivée, a-t-il concédé : les pays qui ont contre-attaqué aussitôt s'en sont trouvés mieux que nous.

Ce début d'autocritique, suivi d'une ferme résolution, ne doit tout de même pas faire oublier qu'entre 1974 et... l'été 1978, quatre années se sont écoulées pendant lesquelles l'attentisme a été la règle. Qu'il s'agisse des tarifs publics, dont le substantiel relèvement — baptisé aujourd'hui « inéluctable » — a été longtemps différé ; du déficit budgétaire, systématiquement minimisé avant les élections, de façon à rendre plausible la promesse de Blois de « gel » des charges sociales et fiscales, d'ailleurs non tenue ; du redressement financier de la Sécurité sociale, périodiquement ajourné ; des conversions industrielles, reportées aux calendes post-électorales ; ou des nombreuses réformes structurelles régulièrement mentionnées comme nécessaires, mais restant à l'état de dossiers remis dans les tiroirs... Sans même parler des sujets urgents — socialement ou psychologiquement — que le pouvoir a délibérément renvoyés à plus tard : la meilleure répartition de la charge globale du travail entre les citoyens par réduction (négociée par branche) de la durée du travail ; l'imposition des grandes fortunes, nécessaire pour convaincre les petites gens que le pouvoir voulait vraiment réduire les inégalités ; la chasse à l'évasion fiscale des non-salariés, etc.

A force de remettre aux années suivantes ce qui pouvait être entrepris plus tôt, le gouvernement s'est trouvé cet été devant un choix ardu : différer une fois encore les décisions, ou charger la barque à un moment peu propice. Cette seconde formule, finalement retenue, risque aujourd'hui d'aggraver la situation, en privant le moteur économique national, déjà sevré d'investissements privés, de ce progrès de la consommation des ménages qui constituait traditionnellement son carburant essentiel. Le pouvoir d'achat de l'ensemble des salaires nets augmenterait l'an prochain, nous disent les comptables nationaux, moins que cette année, où il a déjà peu progressé, compte tenu du relèvement des cotisations sociales. M. Giscard d'Estaing a certes annoncé d'« autres mesures » en faveur des familles et des personnes âgées ; mais si elles sont aussi faibles que les précédentes, elles ne relanceront guère la demande (4).

Dès lors n'y a-t-il, par optimisme excessif de la part du président de la République, à espérer une reprise des investissements, alors que le marché reste atone, quand il ne se détériore pas ? Il faudrait, certes, que les industriels français s'équipent mieux pour faire face à la concurrence de plus en plus redoutable des firmes étrangères qui, elles, investissent normalement, en Allemagne et au Japon notamment (5). Mais c'est précisément l'un des échecs de M. Barre que de n'avoir pu obtenir des chefs d'entreprise une reprise de leurs investissements, bien que sa politique ait largement accru les profits, reconstitué la trésorerie et libéré les prix des firmes.

Etait-il vraiment impossible de le prévoir, alors que des dizaines de revues professionnelles et nombre de commentateurs ont, depuis des années, prédit cette évolution ?

3) L'hésitation nouvelle à prévoir

M. Giscard d'Estaing s'est efforcé lundi de justifier le refus officiel des prévisions. « *Personne ne pouvait s'attendre* » à la hausse du pétrole décidée en juin, a-t-il dit. Il ne serait « *pas raisonnable, ni même honnête* » de faire un pronostic sur l'évolution du chômage...

Cette modestie nouvelle serait de meilleur aloi si, dans le passé, le président de la République et ses ministres avaient moins vendu la peau de l'ours. Combien de « petites phrases » ne sonnent-elles pas encore à nos oreilles, qui nous promettaient des lendemains meilleurs : depuis le départ en vacances que l'on pouvait avoir tranquille, jusqu'à la reprise qui devait s'affirmer « *en fin d'année* », en passant par le chômage, qui commençait à baisser, ou l'équilibre commercial cette fois retrouvé... L'art du pronostic est certes difficile. Mais l'on ne convainc guère, lorsqu'on y renonce après s'être si lourdement et si régulièrement trompé.

De toute façon, puisque « gouverner c'est choisir », c'est aussi prévoir. Et il était aisé, malgré des aléas psycho-sociologiques certains, de prédire un certain nombre d'évidences : le déficit des finances budgétaires et sociales, dès lors que l'économie s'anémiait ; le retour au déficit commercial, le jour où les pays pétroliers se lasseraient de vendre l'« or noir » au même prix, alors que ce qu'ils achètent augmentait ; la stagnation des dépenses privées d'équipements, tant que la demande serait faible ; le mécontentement salarial devant l'aggravation du chômage et la décélération du niveau de vie... On regrette d'avoir à rappeler de telles banalités. Elles ont, hélas, été négligées.

Dès lors, les perspectives — à défaut de prévisions — tracées par le président de la République incitent à quelque scepticisme. Si « *la politique ne change pas* » dans les mois prochains, pourquoi penserait-on que l'inflation va fléchir, la production industrielle reprendre, le chômage se ralentir, les échanges extérieurs se rééquilibrer ? Puisque la libération des prix sera maintenue, pourquoi les entreprises et les commerçants ne pousseraient-ils pas les étiquettes dans les secteur où la concurrence est faible ? Les dirigeants du patronat ne sont pas les derniers à redouter à cet égard des excès, qui pourraient compromettre la longévité des prix libres.

Si les Français ne changent pas leurs habitudes en matière de consommation nationale, si les médecins ne respectent pas mieux le « profil » de prescription admis par leurs responsables professionnels, comment ne retrouvera-t-on pas le « trou » périodique provoqué par des dépenses qui croissent plus vite que les recettes ? Et si l'économie s'anémie un peu plus — le risque est loin d'être exclu — comment l'Etat fera-t-il face à ses dépenses, sans aggraver l'impasse des 31 milliards inscrite au projet de budget ?

Entre deux époques

Le « *solde de tout compte* », cité deux fois par le président de la République, signifie qu'à partir de maintenant ce ne seront plus les recettes qui seront relevées : on réduira les dépenses. Est-ce bien sûr ? Ne l'avait-on pas déjà promis solennellement à Blois, en janvier 1978, pour ne plus trop s'en soucier après les élections ? Le calendrier politique actuel ressemble, il est vrai, plus à la situation de janvier 1978 qu'à celle de l'après-mars 1978 ; dix-huit mois nous séparent des élections présidentielles et il serait bon, avant le scrutin, de montrer que le président tient ses promesses.

C'est peut-être la distinction principale apportée par le discours télévisé de lundi. Contrairement à ce que l'on a entendu, la différence majeure ne serait pas entre l'ancienne croissance des années 60 et le « nouvel état du monde », postérieur à 1974 et supposé plus adapté au « génie français ». De façon plus profonde, la période dans laquelle nous entrons séparerait l'« après-législatives » de l'« avant-présidentielles » : le respect des engagements importerait cette fois davantage. Si telle est la bonne interprétation, on comprend qu'il faille aboutir rapidement à quelques accords avec les syndicats ; qu'il convienne d'améliorer encore un peu la situation des familles et des personnes âgées ; qu'il soit décent de dissimuler l'« *arrogance de l'argent* » (à défaut de soigner la cause du mal elle-même).

Le « charme discret de la bourgeoisie » n'est pas utile en toutes périodes. Il est des moments où l'éloge de la solidarité nationale paraît plus opportun que celui des « vertus d'entreprise » des grandes familles.

GILBERT MATHIEU.

(2) Il ne faut pas confondre, en effet, population totale et population active. En R.F.A., la première décline, alors que la seconde progresse, vu la structure par âge du peuple allemand. En France la population en âge d'activité aura progressé cette année, selon les comptables nationaux, de quelque 265 000 personnes, dont 40 % seulement environ (115 000) auront trouvé du travail.

(3) *Rapport économique et financier* annexé au projet de budget, pages 62 et 45.

(4) Les mesures prises le 29 août en faveur des familles et des personnes âgées représentent une dépense globale de 2,5 milliards, alors que la majoration des cotisations d'assurance-maladie aboutit à un prélèvement de 8 milliards par an et la hausse des prix du pétrole à une ponction annuelle de 30 milliards.

(5) Dans le temps où les dépenses de recherche industrielle progressaient de 45 % (valeur nominale) en France, elles augmentaient de 60 % en R.F.A. et de 140 % au Japon (*le Monde* du 4 septembre).

POLITIQUE

Après l'entretien télévisé du président de la République

M. François Mitterrand : de l'eau sur une toile cirée

Interrogé, mardi matin 18 septembre, au micro d'Europe 1, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a notamment déclaré :

« Ma première réflexion à l'écoute de ce discours a été : qu'en restera-t-il dans une semaine ? En effet, les arguments, le ton, à mon avis les erreurs de jugement, la volonté de gommer ses propres erreurs, ont fait que le président de la République n'a accroché sur rien. La vague s'accroît, chômage, inflation, déficit du commerce extérieur, désordre moral et matériel de toute sorte, inquiétude, doute, mécontentement, et le président de la République jette de l'eau sur une toile cirée.

» Le président de la République (...) parle toujours comme s'il n'était pas président de la République, comme s'il ne l'était pas depuis déjà cinq ans, comme s'il n'était pas responsable de la politique économique et financière de la France depuis dix ans. (...) Si M. Giscard d'Estaing avait dit la vérité en 1974, il n'aurait sans doute pas été élu président de la République. S'il avait dit la vérité en 1976, 1977, 1978, il n'aurait sans doute pas emporté les élections législatives. Je veux dire par là que son souci de vérité s'efface dès lors qu'il s'agit de faire de la politique électoraliste, d'être élu. Depuis déjà de longues années, l'épreuve de vérité, nous la connaissons dans les faits. Le président de la République a toujours cru qu'en expliquant il se justifiait. C'est ce qui m'avait autorisé à dire une fois, permettez-moi de me répéter, qu'il avait le talent, sinon le génie, de faire de la somme de ses échecs une réussite verbale. (...) Le président de la République n'a pas fait d'analyse ; il a énuméré un certain nombre de conditions à la portée de tout le monde. (...) On ne dit pas la vérité. (...) Nous avons entendu depuis tant d'années le même discours ! (...) Le « solde de tout compte » laisse croire aux Français, et surtout aux Français exploités, opprimés (...), qu'on ne reviendra pas leur demander un effort supplémentaire. Si l'on continue la même politique — et on continuera la même, — les mêmes causes produiront les mêmes effets ; il faudra encore boucher les trous, et on s'adressera aux mêmes pour le faire. (...)

» J'ai entendu l'argument de M. Giscard d'Estaing sur l'augmentation du prix du pétrole, les 30 milliards qui correspondent à la moisson, etc. L'argument (...) a une valeur pédagogique. Si M. Giscard d'Estaing avait ajouté : la note du pétrole en supplément, cela correspond à la moitié de la fraude fiscale... Il n'a pas choisi cet exemple ; pourtant la fraude fiscale est pour une large part à sa portée. (...) Le point principal (...) qui explique les difficultés (...) à comprendre le langage du président de la République lorsqu'il évoque le consensus social, c'est que ce consensus social, il n'a jamais été respecté par lui, ni par son premier ministre ni par sa politique. (...) J'ai entendu l'exemple de la vignette : les petites voitures paieront moins que les grosses. L'argument m'a un peu surpris moralement. (...) En somme il faudrait que les gens riches dissimulent davantage leurs bénéfices, ça passerait mieux ! (...) Lorsque le gouvernement, la majorité de droite et le grand patronat écrasent la majorité des Français par leurs privilèges, leur insolence, leur arrogance et leurs profits, comment voulez-vous qu'ils soient autorisés pour demander aux mêmes Français leur consensus ? (...) Il est impossible de demander à la France un effort national si l'on ne commence pas par un formidable effort de justice entre les Français. C'est un problème d'égalité. »

LES RÉACTIONS SYNDICALES

● F.O. : il faut aller plus loin.

« Le président a reconnu l'existence d'inégalités et indiqué que le gouvernement tentait de les réduire. C'est vrai, mais il faut aller plus vite et plus loin, surtout dans le domaine fiscal », a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière.

« S'agissant du consensus social dont a parlé M. Giscard d'Estaing, a-t-il ajouté, *il faut tenir compte des réalités du contexte politico-syndical de la France. Le meilleur moyen de l'obtenir est de préserver la politique conventionnelle, qui suppose le respect de la liberté de négociations dans tous les domaines, les salaires minimaux, la durée du travail et le reste. »*

● C.F.T.C. : la nécessité d'un vigoureux effort.

« Le président de la République a reconnu que le gouvernement avait réagi trop tard en 1974, souligne la C.F.T.C. *Nous craignons qu'aujourd'hui il minimise encore les dangers de récession et la nécessité d'un vigoureux effort de reprise de l'activité, car au total il y a encore eu cinquante mille emplois industriels supprimés en un an malgré une croissance supérieure à celle annoncée pour 1979. »*

● C.S.L. : le mécontentement a provoqué l'inquiétude et le doute.

Pour M. Auguste Blanc, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (ex-C.F.T.), *« le mécontentement a provoqué l'inquiétude et le doute ». « Ce n'est pas le type de société qu'il faut changer,* affirme-t-il, *c'est l'environnement politique, syndical et économique qu'il faut faire évoluer, ce sont les mentalités et les méthodes d'action qu'il faut changer, notamment si l'on veut un véritable consensus social. »*

● C.F.D.T. : une aggravation des inégalités

« Le président reconnaît aujourd'hui que la politique qu'il mène a engendré le mécontentement, le doute et l'inquiétude chez les travailleurs, souligne la C.F.D.T. *Il a tenté de justifier une politique qui, jusqu'à présent, s'est les salariés et usagers et a eu pour conséquences une aggravation des inégalités, du chômage et une régression du pouvoir d'achat pour une majorité de travailleurs. (...) Pour la C.F.D.T., la solution des problèmes immédiats passe par l'aboutissement de réelles négociations sur les bas salaires, la réduction du temps de travail et la création d'emplois, le développement des libertés dans l'entreprise. »*

M. MARCHAIS DEMANDE A RÉPONDRE AU CHEF DE L'ÉTAT SUR FR 3

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a adressé au président de FR 3, lundi 17 septembre, une lettre dans laquelle il écrit notamment : *« Refusant une propagande unilatérale, les téléspectateurs attendent avec raison du service public qu'il assure une information pluraliste, qui leur permette de se faire une opinion.*

» C'est pourquoi je vous demande en ma qualité de secrétaire général du parti communiste français de pouvoir répondre au président de la République sur votre antenne dans les délais les plus rapides, avec une durée d'émission et dans des conditions telles que je puisse informer l'opinion publique des positions et des propositions de mon parti. »

● *M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical : « Le président de la République a conscience de l'état d'esprit des Français et de leurs angoisses. J'enregistre avec intérêt que le chef de l'État admet que la pression fiscale a atteint une limite qu'on ne peut plus dépasser. Mais il reste indispensable de remettre profondément en cause la répartition de cette ponction entre les diverses catégories de revenus, pour aboutir à une plus grande équité dans l'effort national. Il ne fait pas bon avoir peu de moyens en France actuellement. Le président de la République a eu raison de dénoncer l'aggravation du sentiment d'inégalité né de l'arrogance, de l'argent et de la suffisance de ceux pour qui la crise n'est qu'un épisode sans graves conséquences personnelles. Une solidarité nationale effective, vécue, passe par la volonté gouvernementale de diminuer sensiblement ces distorsions. »*

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G. : « Si M. Giscard d'Estaing regardait « la France au fond des yeux », il y verrait la vie chère, le chômage et souvent l'angoisse. Après l'échec tous azimuts de M. Barre, un changement de cap économique et social s'impose avec évidence. Le chef de l'État semble s'y refuser. Pour combien de temps encore ?*

» On peut parier qu'à la veille de 1981 la réduction du chômage deviendra enfin la priorité des priorités. Le jeu électoral incite peut-être à attendre cette date. Mais l'intérêt national, lui, commanderait d'agir sur le champ. »

● *M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S. : « Face à la crise, il est vrai que la France est handicapée parce que le consensus social est moins aisé à établir que dans beaucoup d'autres pays. Mais c'est l'arrogance de l'argent dénoncée à juste titre par le président et la persistance d'excessives inégalités qui expliquent les difficultés du consensus.*

» Le C.D.S. souhaite que les mesures de plus grande justice fiscale qui figurent dans le budget et l'appel à la négociation lancé par le président et le premier ministre aux partenaires sociaux permettent de débloquer la situation et de rendre aux Français confiance et sérénité. »

La commission d'enquête sur l'information publique

Les députés communistes font état de certains des témoignages recueillis au cours des travaux

M. Roland Leroy et les quatre autres députés communistes membres de la commission d'enquête sur les conditions de l'information publique ont dénoncé, lundi 17 septembre, à l'Assemblée nationale, le fait que les travaux de cette commissioon soient « étouffés » à la suite des décisions qu'a prises la majorité (*le Monde* du 18 septembre). M. Claude Martin (R.P.R.) a été élu rapporteur *« par 6 voix sur trente membres de la commission »* a précisé M. Leroy, qui a observé que *« les commissaires U.D.F. et socialistes avaient décidé de ne pas assister à la dernière séance de la commission, samedi 15 septembre, au cours de laquelle les décisions devaient être prises ».*

Selon M. Leroy, le rapporteur a présenté, outre ses conclusions tenant en quinze lignes, un certain nombre de documents comprenant des articles de journaux, une déclaration de chacun des quatre groupes, celles de l'U.D.F., du R.P.R. et du P.S. représentant plusieurs dizaines de pages.

« *La grande question*, a dit M. Leroy, *a été celle de la publication ou non des comptes rendus des auditions auxquelles avait procédé la commission.* » Les personnes entendues par la commission avaient été, conformément au règlement de l'Assemblée nationale, convoquées pour se prononcer sur le procès-verbal de leurs dépositions. Sur les 97 personnes entendues, « 41 ou 42 », selon M. Leroy, ont répondu à la convocation. « 22 ou 23 » ont accepté la publication de leurs dépositions, 11 l'ont refusée.

M. Leroy a indiqué que les commissaires R.P.R. ayant fait valoir que le président de la commission, M. Marc Lauriol (R.P.R.), avait assuré chacun des témoins du secret de sa déposition estimaient en conséquence que cet engagement devait être tenu. Aussi la décision a-t-elle été prise par une voix de majorité de ne publier aucune des auditions. M. Leroy a indiqué que les commissaires communistes considèrent pour leur part que *« l'engagement moral majeur était pris vis-à-vis de l'opinion publique »* et qu'il consistait pour la commission à *« rendre compte de son enquête ».*

C'est pourquoi les commissaires communistes ont rendu compte à la presse lundi matin d'un certain nombre d'auditions auxquelles avait procédé la commission et des conclusions qu'ils en tirent. Ils ont également rendu publique la déclaration qu'ils ont annexée au rapport de la commission. Dans cette déclaration, les commissaires communistes affirment avoir *« obtenu, parmi les 97 témoins entendus, l'audition de plusieurs personnes particulièrement intéressantes, qui ont confirmé par des faits irréfutables et des preuves éclatantes, ce que ne cesse de dénoncer le parti communiste français : la mainmise appesantie du pouvoir sur les moyens d'information, la discrimination et le favoritisme politiques, les licenciements arbitraires de journalistes ».*

M. Leroy a cité les témoignages qui établissent, selon lui, l'existence de discriminations politiques dans le recrutement des journalistes de la radio et de la télévision et de l'arbitraire politique qui préside aux nominations ou révocations concernant des postes de responsabilité dans l'information. Il a évoqué *« la mainmise des puissances d'argent sur l'information »* et cité, à ce propos, le groupe Hersant, les instituts de sondage IFOP et SOFRES et *le Matin*. Selon M. Leroy, M. Robert Hersant a déclaré devant la commission que l'ordonnance de 1944 sur les entreprises de presse est *« un texte mal venu, souvent ridicule et, en tout cas, contraire aux intérêts de l'information ».*

Les députés communistes ont accusé de *« faux témoignages »* M. Jacques Alexandre, chef du service de presse du premier ministre ; M André Mousset, ancien porte-parole de M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur dans le gouvernement de M. Jacques Chirac ; M. Victor Chapot, ancien chargé de mission auprès du président de la République ; M. Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien porte-parole du président de la République, aujourd'hui P.-D.G. de la SOFIRAD ; M. Antoine de Clermont - Tonnerre, ancien conseiller auprès de M. Barre (presse).

Interrogé sur la violation du secret des commissions d'enquête que constituent ces déclarations, M. Leroy a indiqué : *« Nous avons tout à fait conscience d'agir en parlementaires responsables devant l'opinion publique. Nous recourons à des moyens qui, par ailleurs, sont parfaitement légaux et conformes au règlement de l'Assemblée nationale. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : morale et politique.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy réplique, mardi 18 juin, aux propos de M. Leroy.

« Dans le délai de quarante-huit heures qui lui était imparti par la loi, écrit-il, *le nouveau rapporteur, Claude Martin (R.P.R., ne pouvait pas rédiger un rapport de synthèse comparable au précédent (700 pages), ni arriver à un accord avec les quatre-vingt-dix-sept témoins entendus sur la publication de leurs auditions. Ceux-ci ont bien été consultés, mais, sur les réponses parvenues à la commission, vingt-deux seulement étaient favorables à cette publication. Le choix était donc simple : ou s'en tenir à l'engagement moral pris par la commission ou sacrifier celui-ci à l'opportunité politique. Les commissaires R.P.R. ont choisi la morale contre la politique. Et tant pis si cela ne plaît pas aux communistes, qui ont coutume de faire passer la politique avant la morale.*

» Dans son choix, le R.P.R. a été non seulement logique avec ses principes, qui affirment la primauté des droits de l'homme et lui interdisent donc de sacrifier ceux de quiconque, y compris les journalistes ; mais il a été aussi logique avec l'inspiration de toute sa démarche dans cette affaire : il avait demandé la création de cette commission d'enquête non à des fins politiques, mais dans un souci de moralisation de l'information publique. Il n'aurait donc pas été cohérent de donner à cette enquête une conclusion sacrifiant la morale à la politique. Que l'U.D.F. ait spéculé sans scrupules sur les scrupules du R.P.R. n'est pas à son honneur ni même dans son intérêt : il n'est pas malin de vouloir être trop malin.

» Quant aux communistes, ils ont tort de croire avoir le beau rôle. Violer allègrement lois et règlements parlementaires ne les gêne sûrement pas. On le savait. Mais que le parti des travailleurs en prenne ainsi à son aise avec les intérêts de salariés qu'il compromet à coup d'indiscrétions plus ou moins tronquées, voilà qui éclaire sur la confiance que les travailleurs peuvent lui faire. »

M. CHINAUD : tout cela ne me paraît pas très sérieux.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, s'est élevé, lundi 17 septembre, contre les propos de M. Roland Leroy (P.C.) sur les travaux de la commission d'enquête sur l'information publique (*le Monde* du 18 septembre), et a manifesté son intention de saisir le bureau de l'Assemblée nationale sur ce qu'il estime être un non-respect des règles du secret auxquelles est soumise la commission. Déclarant qu'il était *« tout à fait d'accord »* avec M. Doufflagues (U.D.F.), qui s'est démis de son poste de président de la commission (*le Monde* du 15 septembre), M. Chinaud a indiqué : *« Dans tout ce qui est dit ici et là, je suis surpris de voir que le pouvoir serait censé « tenir » la presse. Tout cela ne me paraît pas très sérieux et me fait sourire. Il y a des étonnements qui étonnent... »*

NOUS VOULONS SAVOIR

Les parlementaires, qui ne veulent pas divulguer les conclusions de l'enquête menée sur l'information, font preuve d'une lâcheté sans nom. Nous voulons savoir, c'est une question d'honneur et de dignité. Nous ne voulons pas être tenus au secret d'une réalité qui non seulement nous concerne mais implique aussi toutes vérités sur les affaires de la France. Ou alors, ce n'est pas la peine d'être parlementaire et de créer des commissions d'enquête. Que ceux qui savent parlent, publient informent, sous peine de ne plus être crus.

BARTHÉLÉMY.

M. CHIRAC JUGE TROP FAIBLE UN TAUX DE CROISSANCE DE 2 A 3 %

M. Jacques Chirac, parlant, lundi après-midi, à Ussel (Corrèze) devant la chambre de commerce, a estimé : *« Un taux de croissance économique de 2 % à 3 % entraînerait une augmentation de deux cent cinquante mille chômeurs par an. »* Ajoutant : *« Ce qui est nouveau, c'est que ce taux de croissance est programmé par le gouvernement. Il en résultera une baisse de pouvoir d'achat de toutes les couches de la société et le taux d'inflation, qui atteindra de 11 à 12 %, cette année, sera sans doute encore plus élevé en 1980. En réduisant les investissements,* a-t-il ajouté, *nous mangeons notre blé en herbe. »* Il a également préconisé de libérer les P.M.E. de certaines contraintes qui pèsent sur elles et gênent leur développement, et demandé une autre politique du crédit.

A la demande de M. Chirac

M. Jean Charbonnel accepte une « mission d'information et de contacts » auprès des gaullistes non R.P.R.

Un certain rapprochement est en train de s'opérer entre le R.P.R. et les gaullistes d'opposition. Ainsi M. Jean Charbonnel, ancien député U.D.R. de Corrèze, maire de Brive et président de la Fédération des républicains de progrès, vient-il d'accepter une « mission d'information et de contacts » *que M. Jacques Chirac lui a proposé de remplir auprès des divers groupements de gaullistes de gauche et plus généralement auprès des gaullistes qui se sont éloignés de l'U.D.R. puis du R.P.R. depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée en mai 1974.*

*M. Jean Charbonnel s'étant dit prêt à ouvrir le dialogue avec M. Jacques Chirac (*le Monde *du 15 septembre), des lettres ont été échangées, qui devraient être évoquées lors du comité central du R.P.R., dimanche 23 septembre. De nouveaux développements sont à attendre courant octobre, lorsque seront précisées les nouvelles orientations du R.P.R.*

M. Jacques Chirac a adressé le 15 septembre à M. Charbonnel la lettre suivante :

« J'ai pris connaissance avec intérêt du *communiqué* que tu viens de publier, et je me réjouis que tu aies donné à mon appel de la Réunion le sens que je lui avais donné moi-même.

Le moment me semble en effet venu de revenir aux sources mêmes du gaullisme qui implique la notion de rassemblement, excluant tout sectarisme.

» Dans cet esprit, je souhaiterais qu'un dialogue confiant puisse être renoué avec des hommes et des femmes qui ont toujours servi le général de Gaulle, et qui restent profondément attachés aux idées qu'il avait incarnées, mais qui, pour des raisons de conscience, ont estimé devoir s'éloigner du R.P.R. ou contester son action.

» Je suis persuadé, quant à moi, que ces querelles de famille sont pour une large part fondées sur des malentendus, et que la situation actuelle de notre pays impose à tous les gaullistes de se rassembler pour servir l'idéal qui est le leur.

» C'est pourquoi je souhaiterais vivement que tu veuilles bien accepter de prendre contact toi-même avec nos amis et compagnons actuellement séparés du R.P.R., afin de permettre à ce dialogue nécessaire de s'engager.

» Je pense qu'il s'agit là d'une action de nature à servir l'intérêt de la nation dans l'esprit gaulliste qui nous est fondamentalement commun, quelles que soient les divergences d'appréciation qui aient pu nous séparer. »

M. Jean Charbonnel écrit dans sa réponse :

« Je crois, comme toi, que le moment est venu pour les gaullistes aujourd'hui dispersés de se rencontrer et d'engager, entre eux, un dialogue franc et ouvert, sans préalable mais aussi sans complaisance.

» Certes, bien des divergences apparaissent encore entre ceux qui ont accompagné ton effort depuis 1974 et ceux qui, comme moi, ont choisi une voie différente, mais il me paraît essentiel d'examiner, pour le bien de tous, si ces obstacles sont, ou non, plus importants que les principes communs que nous a légués, aux uns et aux autres, le général de Gaulle.

» C'est pourquoi j'accepte volontiers la mission d'information et de contacts que tu me proposes. »

LE PRÉSIDENT DE L'U.D.F. RÉCLAME UN DÉBAT SUR LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Evoquant, lundi 17 septembre, à la faveur d'une conférence de presse, la prochaine discussion budgétaire, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale a indiqué que ce groupe fera des propositions en ce qui concerne l'*« effort fiscal »*, et a précisé : *« Dans le projet de budget, il y a quelque chose qui ne correspond pas à ce souci d'effort fiscal. »*

Evoquant, d'autre part, le débat sur l'interruption volontaire de grossesse, qui aura lieu au mois de novembre à l'Assemblée nationale, M. Chinaud a indiqué : *« Nous voulons le replacer dans le cadre de la politique familiale. Il y a un certain nombre de correctifs à apporter à ce texte, mais c'est, bien entendu, une matière où il ne peut y avoir une position organisée, une position de groupe. »* Le député de Paris a écrit en ce sens au premier ministre afin qu'un débat ait lieu au Parlement — avant l'examen du texte sur l'avortement — sur la politique de la famille. *« J'attends la réponse »*, a-t-il conclu.

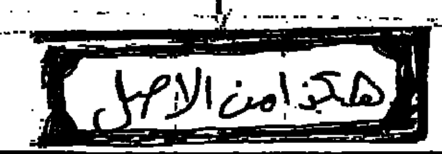
Enfin, M. Chinaud a déclaré qu'il avait invité le président du groupe R.P.R., M. Labbé, aux journées parlementaires de l'U.D.F., qui se tiendront à Vittel (Vosges) du 24 au 27 septembre (M. Barre devant clôturer ces journées, mais que celui-ci ne pourra pas s'y rendre. Toutefois, a-t-il ajouté, *« nous essaierons d'organiser ensemble une autre réunion de ce type pour avoir des conservations approfondies ; soit au niveau des deux groupes, soit uniquement les bureaux ».*

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Justice. — M. Bruno Cheramy, maître des requêtes au Conseil d'État, est nommé chargé de mission auprès de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

● *En l'honneur de M. Marcel Paul*, ancien député communiste, ancien ministre de la production industrielle du 22 novembre 1945 au 28 novembre 1946, président de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), nommé chevalier de la Légion d'honneur, une réception s'est déroulée lundi 17 septembre à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). A cette occasion, M. André Leroy, président délégué de la F.N.D.I.R.P., compagnon de Buchenwald de l'ancien commandant F.T.P., a rappelé le rôle de Marcel Paul dans la Résistance et *« son inlassable activité depuis la guerre pour la réalisation des idéaux de justice sociale, de liberté et de paix ».*

● *L'Union démocratique du travail* (gaullistes de gauche), que préside M. Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur R.P.F. de Paris, a réuni son comité directeur le samedi 15 septembre et décidé *« de poursuivre au sein de la gauche la défense des principes essentiels du gaullisme ».* L'U.D.T. *« se refuse à toute compromission avec les élus du R.P.R. et leur président, responsables de la politique de réaction sociale et d'abdication nationale imposée au pays. L'U.D.T. poursuivra donc son action de regroupement des gaullistes au sein de l'opposition ».*





Le cancer tue deux fois plus d'hommes que de femmes

Les cancers, qui représentent la deuxième cause de mortalité en France après les maladies cardio-vasculaires, et même la première cause pour la tranche d'âge allant de vingt-cinq à soixante-quatre ans, ont vu leur fréquence augmenter durant ces vingt dernières années. Mais cette augmentation, que mettent en évidence les chiffres relevés par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) (1), ne concerne que les hommes.

De 1954 à 1976, la mortalité par tumeurs malignes a en effet diminué de 12 % chez les femmes et cela en dépit de leur plus grande longévité (les cancers sont très largement une maladie du vieillissement), alors qu'elle s'est accrue durant la même période de 30 % pour les hommes.

L'étude entreprise, localisation par localisation, de la mortalité cancéreuse montre que l'inégalité croissante entre les femmes et les hommes est due à une beaucoup plus grande fréquence, et à un accroissement rapide, chez ces derniers, des tumeurs atteignant le poumon (+ 150 % en vingt ans), les voies aéro-digestives supérieures (pharynx, larynx et bouche, + 80 %) et l'œsophage (+ 33 %).

Or il se trouve que ces trois types de cancer sont étroitement liés à des facteurs — le tabac et l'alcool — tenant non pas à un « environnement » particulier, industriel ou autre, mais à des comportements individuels d'ordre socio-culturel. Les comparaisons internationales montrent que si les Français ne fument guère plus que les Anglais ou les Américains, leur alcoolisme latent ou évident est, en revanche, le plus important de tous les pays occidentaux. Cette alcoolisation, combinée au tabagisme, explique vraisemblablement qu'en France, en 1976, les hommes meurent par cancer deux fois plus que les femmes.

La localisation spécifique des tumeurs expliquant cette surmortalité et le fait que leur étude par tranche d'âge en montre l'apparition après cinquante ans, soit la latence habituelle (vingt à trente ans) séparant une intoxication chronique du processus de cancérisation extensive, confirment cette donnée, qui devrait apporter des bases concrètes et frappantes aux efforts de lutte contre ces fléaux sociaux.

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

LES enquêteurs de l'INSERM ont comparé pour leur étude, et cela de 1954 à 1976, les certificats de décès qui sont censés, en France, porter le diagnostic précis de l'affection ayant entraîné la mort. Ces certificats sont adressés systématiquement non seulement à l'INSEE, mais à l'INSERM, qui peut ainsi établir année après année l'analyse statistique des causes médicales des décès.

Une telle étude ne peut être qu'approximative, d'une part, parce que les praticiens français sont loin de remplir les certificats en question avec la précision nécessaire, et, d'autre part, parce que toutes les séries d'autopsies, pratiquées notamment outre-Atlantique, révèlent une quantité importante de tumeurs non diagnostiquées chez des personnes âgées mortes, par exemple, d'affections cardio-vasculaires.

Quoi qu'il en soit de la relativité des chiffres, ils donnent en toute hypothèse des enseignements précieux concernant le nombre des décès par cancers enregistrés depuis vingt-deux ans, leur nature exacte, l'évolution de leur localisation, et leur augmentation ou leur diminution dans le temps.

La fréquence des cancers augmente beaucoup avec l'âge ; dans tout l'Occident, où l'espérance de vie est très élevée, la mortalité due à cette maladie représente un cinquième de tous les décès, et la France se situe — pour les deux sexes — au troisième rang après la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Mais les femmes connaissent dans notre pays la plus faible mortalité par cancer de tout l'Occident, moitié moindre de celle des hommes... De 1954 à 1976, la mortalité générale a régressé en France grâce aux progrès accomplis dans un certain nombre de domaines thérapeutiques. La longévité des femmes, très supérieure à celle des hommes, risquait de fausser les statistiques concernant la fréquence des tumeurs et leur évolution sur vingt ans. Ce facteur d'erreur a été pallié par le recours aux « taux standardisés » où le nombre des décès pour cent mille habitants est ramené selon les sexes et classes d'âge, à cent mille habitants d'une population de référence ayant la structure par sexe et par âge de celle de la France lors du recensement de 1968.

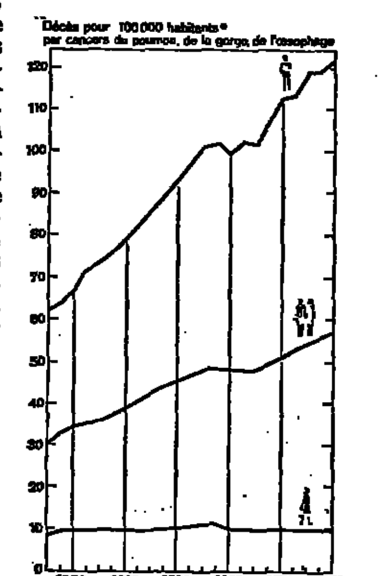
Le tabac et l'alcool

Une fois cette précaution prise, les chiffres indiquent clairement qu'en vingt-deux ans la mortalité par cancer a diminué de 12 % chez les femmes, alors qu'elle augmentait de 30 % chez les hommes. Cette différence considérable est due presque entièrement à la croissance quasi exponentielle des cancers liés au tabac et à l'alcool (bouche, pharynx, poumon, œsophage), qui, de soixante décès pour cent mille habitants en 1956, en provoquent en 1976... le double. Ils sont encore très rares chez les femmes, mais les habitudes récentes de tabagisme féminin modifieront peut-être cette situation ; en effet, c'est après un temps de latence de vingt à trente ans qu'apparaissent ces tumeurs sur des muqueuses chroniquement soumises aux facteurs irritatifs et cancérogènes que contiennent le tabac et l'alcool.

Il est frappant de constater que, durant cette même double décennie, les cancers de l'estomac ont vu leur fréquence réduite de moitié, pour des raisons pour l'instant inconnues, mais qui tiennent vraisemblablement à l'amélioration des comportements alimentaires. Les cancers de l'intestin (colon et rectum) ont également diminué chez les femmes (— 14,4 %), mais ont subi chez les hommes une augmentation (+ 11,6 %) non négligeable, bien que beaucoup moins importante que ceux du poumon (+ 150 %), des voies aéro-digestives supérieures, bouche et annexes (+ 80 %) et de l'œsophage (+ 33 %). La fréquence de ces trois derniers cancers a peu varié chez les femmes.

En revanche, les tumeurs du sein, qui représentent chez les femmes la première cause de mortalité par cancer n'ont cessé d'augmenter en vingt-deux ans (+ 24 % en tout), dans le même temps où les cancers de l'utérus diminuaient régulièrement.

Chez l'homme, les tumeurs malignes de la prostate, troisième cause de mortalité cancéreuse, ont augmenté, de 1954 à 1964, de 3,4 % par an, soit de 34 % en dix ans, et, phénomène surprenant, elles diminuent depuis 1966 de 0,5 % par an.

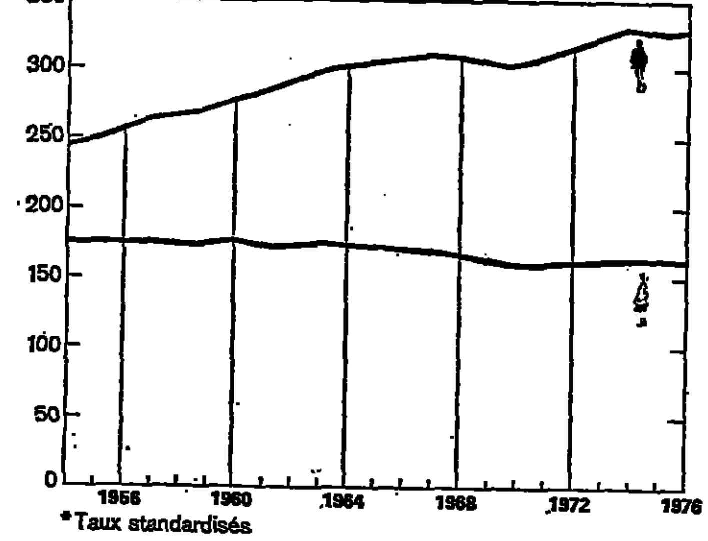


Il est probable que le ralentissement de la mortalité par cancer observé pour certaines localisations (utérus, estomac, colon et rectum chez la femme, estomac et prostate chez l'homme), résulte, d'une part, d'un double progrès médical, à savoir l'amélioration 'es techniques de diagnostic, qui permettent une prise en charge plus précoce et donc plus efficace, et l'amélioration des moyens de traitement qui entraînent des rémissions plus prolongées, voire des guérisons. Il est vraisemblable que, d'autre part, des facteurs d'environnement encore insuffisamment précisés expliquent aussi ces modifications de fréquence.

L'avènement de la contraception et de sa prescription médicale ont conduit à une bien meilleure surveillance des femmes, et à des dépistages très précoces de lésions connues comme favorisant l'éclosion ultérieure de tumeurs malignes (lésions du col de l'utérus consécutives à des accouchements, par exemple). Les habitudes nutritives ont, elles aussi, évolué — surtout chez les femmes — plus soucieuses que les hommes de leur régime, et le rôle que jouent ces habitudes dans l'éclosion de tumeurs du tube digestif ou du sein est connu (*le Monde* du 16 janvier 1977).

L'étude, par tranches d'âge, de l'incidence des différentes localisations cancéreuses et des décès qu'elles entraînent montre que l'augmentation des cancers est particulièrement importante chez les hommes âgés de 35 à 44 ans : c'est chez eux que l'on trouve l'accroissement continu le plus important (+ 80 %) depuis vingt ans, de la mortalité par cancers liés à l'alcool et au tabac (poumon, œsophage, bouche, pharynx). Cet accroissement est encore de 39 % entre 45 et 54 ans, pour tomber à 24 % de 75 à 84 ans. C'est au contraire chez les grands vieillards que l'on constate le taux d'augmentation le plus élevé des cancers du gros intestin, dans le temps même où les cancers de l'estomac voyaient leur fréquence chuter de moitié chez l'homme, de plus de 60 % chez la femme.

Ce sont les hommes de plus de 65 ans que tuent essentiellement les cancers de la prostate, alors que ce sont les femmes de 55 à 64 ans qui sont les plus frappées par le cancer du sein, dont la fréquence a augmenté depuis vingt ans à tous les âges, de 17 % entre 35 et 44 ans, de 30 % entre 45 et 54 ans, de 45 % de 55 à 64 ans et de 34 % de 65 à 74 ans.



120 000 morts annuelles...

L'intérêt d'une telle étude est évident. Elle concerne une maladie qui tue chaque année 120 000 Français. Elle doit néanmoins, pour que puissent en être tirées des conclusions préventives ou thérapeutiques plus précises, se voir complétée par les relevés des « *registres des cancers* » concernant, région par région, la totalité des tumeurs malignes diagnostiquées et non seulement celles qui ont entraîné la mort.

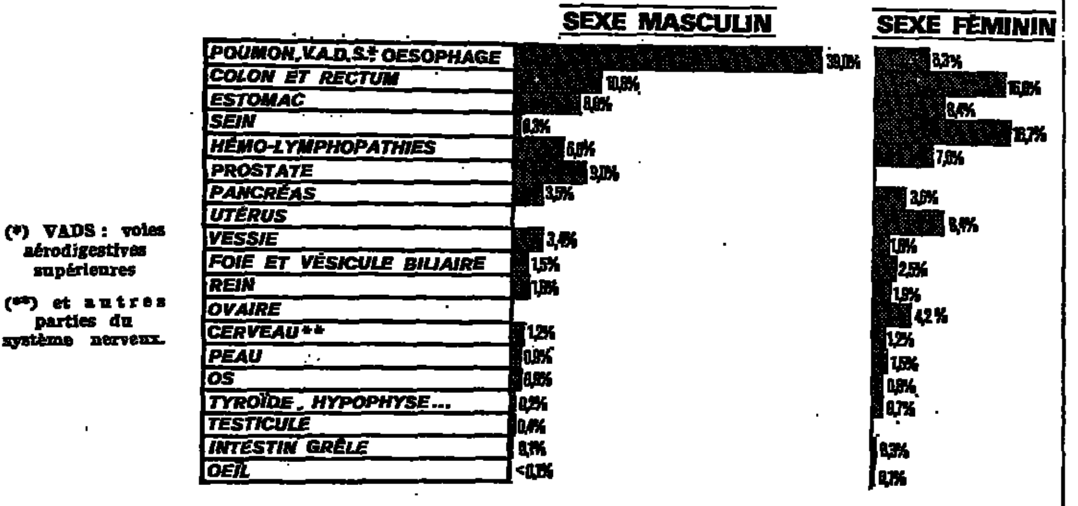
Les tumeurs malignes de la peau, par exemple, qui sont très fréquentes, n'apparaissent guère dans les statistiques de mortalité, car elles guérissent dans plus de 95 % des cas. L'épidémiologie est encore si mal organisée en France que ces « *registres des cancers* » sont très rares ; il en existe un, modèle du genre, pour la Franche-Comté, et les premiers relevés publiés sous l'égide du professeur Schraub, qui le dirige, sont d'un grand intérêt (2).

Leur accumulation permettra non seulement, comme le fait le travail de l'INSERM, de suivre l'évolution dans le temps et selon les lieux ou les coutumes de la fréquence des différents cancers, mais aussi d'en mieux cerner les facteurs favorisants, et donc les causes, et d'organiser une prévention spécifique.

(1) *La mortalité par cancer en 1976 et son évolution depuis 1954.* — Document réalisé par Françoise Bellanger à partir des données fournies par Jacques Berlié, Maurice Brunet, Michel Hucher, Françoise Hatton et Léone Maujol. En vente (60 F) à l'INSERM - Service des Publications, 101, rue de Tolbiac - 75013 PARIS - Tél. : 584-14-41.

(2) Les tout premiers résultats obtenus grâce à la mise en place des « registres de tumeurs » dans le Doubs et la Côte-d'Or ont fait l'objet tout récemment de deux thèses de doctorat en médecine. L'une est du Dr Glasel (registre du Doubs). L'autre du Dr Legoux (registres bourguignons des cancers digestifs). Elles montrent que la mortalité, un an après le diagnostic, atteint, en 1976, 86 % pour les cancers de l'œsophage, 71 % pour le cancer du foie, 67 % pour ceux du pancréas et de l'estomac, 47 % pour les cancers du colon et 39 % pour ceux du rectum. Le registre du Doubs a montré que chez l'homme comme chez la femme, le cancer cutané vient, par sa fréquence, en second après les cancers du poumon chez l'homme et du sein chez la femme.

LA PART DES DIFFERENTES TUMEURS (tous âges)



(*) VADS : voies aérodigestives supérieures

(**) et autres parties du système nerveux.

LA PART DU CANCER DANS LA MORTALITÉ GÉNÉRALE (comparaisons internationales, 1973)

PAYS	Deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
	Part du cancer (%)	Part du cancer (%)	Part du cancer (%)
République fédérale allemande	20,1	20,0	20,1
Angleterre et Pays de Galles	20,04	21,9	19,0
France	20,04	22,7	18,0
Finlande	18,5	19,0	18,0
Suède (1972)	22,0	21,3	22,8
Italie	19,1	20,6	17,4
Etats-Unis	17,8	17,4	18,2

À la demande de M. Chirac

M. Jean Charbonnel accepte une mission d'information et de contacts auprès des gaullistes non R.P.R.

LE PRÉSIDENT DE L'U.D.F. RÉCLAME UN DÉBAT SUR LA POLITIQUE DE LA FAMILLE



TÉMOIGNAGE

Dans les hôpitaux psychiatriques

L'univers de Kafka

En mai 1979 (« le Monde » du 5 mai), un malade, M. Ahmed Larfaoui, transporté en urgence à l'hôpital de Maison-Blanche (Seine-Saint-Denis), tuait cinq de ses compagnons de chambre.

Une ancienne interne de cet établissement apporte ici son témoignage sur les difficultés et les scandales permanents de l'humanisation et de l'accueil dans les hôpitaux psychiatriques.

J'AI été amenée à faire ma première garde d'interne en psychiatrie dans ce même hôpital, il y a environ six ans. Les yeux que je posais sur cet univers étaient encore neufs. Je me suis retrouvée donc, un après-midi, seul recours médical immédiat pour tout ce qui pouvait troubler les quelque mille cinq cents patients hospitalisés et l'équipe soignante s'occupant d'eux.

On ne dira jamais assez combien cette concentration humaine, imbibée de misère affective, est angoissante pour tous ; combien cet asile, ce vase clos, qui devrait être un lieu d'accueil et de réconfort, est une immense marmite où bouillonne l'inquiétude, inquiétude qui grandit au fur et à mesure que les heures de l'après-midi s'écoulent, que les soignants de la journée s'en vont, que la nuit approche. On ne dira jamais assez combien ces locaux, en fait quelques pavillons nouvellement construits, sont sinistres.

Je fus régulièrement appelée dans différents services pour des problèmes « mineurs » qui m'apparaissaient, à chaque fois, comme la partie visible d'un iceberg dramatique. Etrangère à l'histoire institutionnelle de ces services où je ne travaillerai jamais, à l'histoire individuelle de ces patients que je ne reverrai sans doute pas, je temporisais, je rassurais, je prescrivais un calmant par-ci, un calmant par-là, autant effrayée par ce que je voyais que par l'absence d'indignation des gens qui m'entouraient (...).

Vers la fin de l'après-midi, je fus appelée pour une « admission ». Je me rendis dans un service particulièrement rébarbatif d'aspect. Une femme jeune m'attendait là. Je la reçus en présence d'une infirmière et d'une psychologue. La patiente était d'origine étrangère, méditerranéenne, mais elle s'exprimait très bien en français. Sa présentation était agréable. Elle ne comprenait pas du tout comment elle se retrouvait là, au terme d'un périple incroyable pour elle, banal pour quiconque connaît la sectorisation psychiatrique parisienne, et que l'on peut résumer comme suit : depuis quelques jours, elle s'était sentie fatiguée, déprimée, débordée par ses charges de famille, insomniaque. Le matin, elle avait consulté son médecin traitant. A partir de là s'était déclenché le processus habituel, le même que pour Ahmed Larfaoui, le même que pour des dizaines de malades tous les jours, processus absolument banal mais que je veux dénoncer ici.

Le médecin traitant l'avait adressée à l'hôpital général du secteur. L'interne de garde de cet hôpital l'avait ensuite adressée au C.P.O.A. (Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil, hôpital Henri-Roussel, Paris-13e). L'interne de garde du C.P.O.A. l'avait envoyée enfin à l'hôpital responsable du secteur géographique du domicile de cette patiente et qui se trouvait être à Maison-Blanche, à 30 kilomètres à l'est de Paris. Ce cheminement avait duré plus de sept heures, avec à chaque fois : transport en ambulance, attente, milieu inconnu, personnel inconnu, nouvel entretien.

Le comble du paradoxe

Pour cette femme, fragilisée par sa situation de famille et sa situation d'émigrée, dont les forces étaient déjà amoindries le matin même, le comble du paradoxe se trouvait dans le fait d'être, après sept heures d'attente, de transport et d'incertitude, dans cet univers sinistre, éloignée de son domicile de plus de 40 kilomètres, sans nouvelles de ses enfants qu'elle n'avait confiés que pour la matinée, et assurée, au dire de l'infirmière, de passer la nuit, voire plusieurs nuits dans le service. C'était l'habitude, on ne pouvait rien y faire. Il lui fallait donner ses objets personnels, c'était l'habitude. Cette femme inquiète eut le courage de dire qu'elle ne voulait pas rester dans ce lieu qu'on lui présentait comme thérapeutique... et qui ne lui apparaissait pas comme tel.

Légalement, elle était libre de quitter l'hôpital. Je me renseignais sur les moyens pratiques de lui faire réintégrer son domicile le soir même. Je me heurtais à un mur : il n'y avait pas de moyens de transport, personne pour la raccompagner et rassurer sa famille, personne pour faire une visite à domicile le lendemain matin. Je cédais. Pouvais-je aller contre l'avis des trois médecins qui m'avaient précédée et qui avaient dégagé leur responsabilité sur le confrère suivant ? Je fis comme eux, et je sentis que je faisais mal. Nous étions en train de provoquer délibérément un effondrement chez cette femme ; Mais... j'étais appelée dans un autre service.

Le lendemain matin, j'allais la voir : elle était méconnaissable de larmes et de soucis. Elle avait très peu dormi. Elle sanglotait. Elle se préoccupait intensément de ses enfants en bas âge. La « fatalité » s'était abattue sur elle et elle s'y abandonnait, mais avec terreur. Elle n'avait pas encore vu de médecin, mais on me fit comprendre que quiconque la verrait dans cet état confirmerait la nécessité d'une hospitalisation longue. Celle-ci dura plusieurs mois...

Quel intérêt aurait ce témoignage dont chaque point peut susciter des polémiques sans fin, si ce n'est pour dire que cette femme, dans son désarroi, au lieu de réagir par l'aggravation de sa tristesse aurait pu réagir par la violence, et avoir un canif dans sa poche. Je ne connais pas l'histoire d'Ahmed Larfaoui, mais j'imagine assez bien la panique exacerbée et le sentiment aigu de persécution que l'on peut éprouver en bout de course lorsque l'on se retrouve dans ce lieu indéniablement inquiétant qu'est Maison-Blanche.

Mon but n'est pas de critiquer les soignants, mais de montrer que l'univers de Kafka, qui rend fou n'importe qui (et *a fortiori* les sujets fragiles), se trouve présent dans le système parisien d'assistance psychiatrique. Les témoignages contraires au mien ne feront pas défaut, mais ce n'est pas une raison pour me taire.

Il faut savoir que, si les soignants en psychiatrie ont un sens de l'humanité qu'on ne peut leur retirer, le système dans lequel ils travaillent exacerbe parfois les pathologies au lieu de les secourir, et l'absurde peut faire dévier leurs actions dans un sens strictement contraire à leur mission.

DOCTEUR G. A.,
ancienne interne des hôpitaux psychiatriques de la région parisienne.

LIVRES

■ « INITIATION A LA DIETETIQUE », numéro spécial 15 de la revue du Palais de la découverte. 166 pages.

Cet ouvrage n'est pas seulement un recueil de conseils pour mieux composer et répartir ses repas dans la journée. Il aborde de manière claire et didactique de nombreux points mal connus pour une meilleure alimentation. Définissant en premier lieu les aliments, il passe ensuite en revue les besoins et les contraintes diététiques de l'organisme, l'importance du pain, du blé et de la farine en France, les additifs aux aliments, les règles diététiques à respecter chez la femme enceinte, le nourrisson et les personnes âgées. Enfin, les méthodes de l'agriculture moderne et les réglementations qui protègent le consommateur sont présentées.

■ LA CHIRURGIE DES OS ET DES ARTICULATIONS, du professeur Jean Judet. P.U.F. Collection « Que sais-je ? ». 125 p.

Le professeur Jean Judet, père de la prothèse de la hanche, dresse un tableau complet et concis de l'orthopédie. Retraçant son histoire, il aborde ensuite les différentes applications actuelles de cette spécialité qui a progressé rapidement pendant la dernière décennie.

Les fractures, la chirurgie de la hanche, du pied, du rachis et des accidents du sport sont passées en revue.

Un ouvrage brillant à conseiller à tous, et principalement aux étudiants en médecine, qui découvriront les progrès et l'évolution de cette discipline

La prescription des arrêts-maladies

Le coût de l'absentéisme dans les entreprises est en France chaque année de 25 milliards de francs (dont 10 relèvent de la Sécurité sociale) et le nombre de journées de travail perdues s'élève annuellement à 380 millions.

L'ampleur de ce phénomène n'est plus à souligner. Mais le récent déconventionnement d'un médecin généraliste de Vierzon (Cher) pour délivrance d'arrêts de travail jugée abusive par la caisse départementale d'assurance-maladie de ce département (« le Monde » du 15 août), ainsi que l'utilisation par le patronat, depuis quelques années, de médecins qui contrôlent la validité de ces arrêts, marquent une nouvelle étape dans la lutte contre l'absentéisme.

Le docteur Michel Périn, du service médical d'Air France, s'interroge ici sur le système de délivrance des arrêts de travail. Il propose qu'ils soient accordés par un corps de praticiens spécialisés dans cette fonction et totalement indépendants.

« Mon médecin m'a trouvé(e) très fatigué(e) »

par le docteur
MICHEL PÉRIN

LE nombre de jours d'arrêt de travail pour maladie, par personne et par an, dépend étroitement de la motivation du salarié pour son travail. Age, situation sociale, mentalité individuelle ou collective, intérêt du métier, importance des responsabilités et perspectives de promotion font varier l'absentéisme dans des proportions considérables et les statistiques montrent que dans une entreprise, le rapport est de un à cinq entre les catégories les plus motivées et celles qui le sont le moins. Cette différence de comportement entre salariés, selon leur degré d'intégration à leur milieu professionnel, est sans doute inévitable et même, aux yeux de certains, justifiée comme protestation individuelle contre l'inégalité sociale. Certaines considérations empêchent cependant d'en prendre son parti :

— Il y a de grandes variations individuelles de comportement au sein d'un même groupe socio-professionnel, et il est difficile d'accepter que les absences de salariés peu scrupuleux accroissent la charge de travail de leurs collègues plus consciencieux.

— Un salarié absent pour maladie touche des indemnités journalières de la Sécurité sociale. Bien plus, il est de plus en plus fréquent, grâce aux conventions collectives, qu'il continue à toucher son plein salaire, l'entreprise complétant les indemnités de la Sécurité sociale ; ce qui est un progrès social remarquable dans le cas où le salarié est réellement mis dans l'incapacité de travailler par sa maladie — ou son accident — devient aberrant quand il encourage les abus.

— Il s'agit d'un phénomène gênant, capable de désorganiser provisoirement ou durablement un service.

Il est donc normal que la collectivité (Sécurité sociale soucieuse de ses finances, entreprise soucieuse de son bon fonctionnement) essaie de contrôler au moins partiellement l'absentéisme. Or ce contrôle est actuellement rendu très difficile par une équivoque sur laquelle est bâti tout le système :

Tout le monde fait semblant de penser que ces arrêts de travail sont du domaine de la technique médicale ; qu'ils ont valeur thérapeutique ; qu'ils font partie intégrante de l'ordonnance, au même titre que les médicaments, et qu'il est donc légitime que les médecins traitants les prescrivent et fixent leur durée.

Cette idée fausse a pour conséquences que personne, sauf abus criant, n'ose critiquer cette « prescription » ; qu'il n'y a réglementairement aucune différence entre le repos pour lombo-sciatique aiguë et un séjour à la campagne pour fatigue, entre la convalescence d'une péritonite et celle d'une colique néphrétique de quelques heures ; que l'arrêt de travail, une fois signé par le médecin, est un « droit du salarié » qu'il défendra, de plus ou moins bonne foi, contre toute contestation ; et que les médecins eux-mêmes finissent par se considérer comme offensés par toute mesure timide de contrôle.

Or, si l'on met à part la grosse traumatologie, la grosse chirurgie, les maladies graves et certains traitements astreignants, où la nécessité de l'arrêt de travail se constate d'ailleurs beaucoup plus qu'elle ne s'ordonne, les cas où le repos est vraiment nécessaire à la guérison sont rares (sa valeur thérapeutique est même de plus en plus contestée dans des domaines où elle paraissait solidement établie, comme la tuberculose, l'infarctus du myocarde, etc. — pour ne pas parler de l'hypotension).

Les médecins, qui ont pris l'habitude de proposer ou de signer automatiquement un arrêt de travail à toute personne venue les consulter, seraient bien embarrassés si on leur demandait la raison scientifique de cette attitude. La plupart en sont d'ailleurs bien conscients, et ils insistent rarement quand leur patient leur dit souhaiter continuer à travailler. Quant à la durée de ces arrêts de travail, elle fait l'objet soit d'une négociation ouverte, soit d'une appréciation par le praticien de la psychologie supposée du client, ce qui fait partie de l'art médical traditionnel. Ainsi, pour une même affection, l'arrêt de travail sera-t-il fixé entre deux et quatorze (pardon : quinze !) jours ou même davantage.

Il est anormal, dans ces conditions, que le médecin traitant soit le dispensateur exclusif des arrêts de travail, qu'il soit habilité à les décider unilatéralement sans que les autres parties intéressées : la Sécurité sociale et les responsables de l'entreprise, puissent donner leur avis. Ce qui serait logique s'il s'agissait de technique médicale ne l'est plus s'il s'agit de sociologie : comment peut-on penser qu'un médecin choisi et payé par l'intéressé, n'ayant aucun responsabilité quant aux conséquences de sa décision pour la collectivité, n'ayant aucune connaissance du milieu du travail, et n'ayant, de par sa fonction même, à prendre en considération que l'intérêt de son client, pourrait adopter une attitude restrictive, qui compromettrait la relation de confiance qu'il se doit d'avoir avec sa clientèle ? Il n'est pas étonnant que tout arrêt de travail souhaité soit toujours obtenu, et que les certificats soient largement proposés et largement comptés. L'augmentation considérable du nombre de médecins, la concurrence qui sera de plus en plus vive, risquent fort d'accroître encore cette tendance.

Le système actuel rend tout contrôle difficile car c'est au médecin-contrôleur d'apporter la preuve de l'abus : or il n'y a dans ce domaine ni enseignement ni doctrine à quoi il puisse se référer ; comme la fatigue, la mauvaise foi peut rarement être prouvée ; le jardinage est un excellent traitement des névroses ; un repos à la campagne est indiscutablement bénéfique à la santé de n'importe qui. Et si le patient était absent de son domicile au moment de la visite de contrôle, il y aura toujours un médecin pour affirmer qu'il était précisément dans son cabinet à ce moment-là.

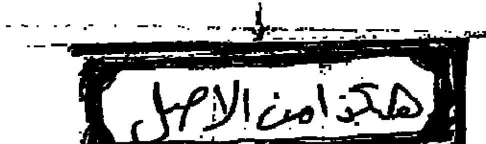
D'ailleurs, le médecin-contrôleur n'a, lui non plus, habituellement aucune connaissance du milieu du travail, aucun renseignement sur les motifs du contrôle et bien entendu aucune information médicale jalousement gardée par le médecin traitant. Impopulaire de surcroît, son action est évidemment condamnée à être timide, et peu efficace. Elle a même en général un effet contraire à son but, car devant l'impossibilité de démontrer l'abus, les arrêts les plus discutables sont finalement entérinés. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la grande majorité des arrêts de travail ne fassent l'objet d'aucun contrôle.

La logique voudrait donc que l'on ôte totalement aux médecins traitants les certificats d'arrêt de travail (beaucoup d'entre eux se sentiraient d'ailleurs soulagés qu'on les débarrasse de cette responsabilité) et qu'on les confie, comme cela se fait aux Pays-Bas, à des médecins spécialement formés à ce rôle, fonctionnaires indépendants à la fois des pressions venues des salariés et de celles des employeurs, connaissant le milieu du travail et ses contraintes particulières, capables d'appliquer équitablement à tous une doctrine unifiée et publique, tout en restant ouverts aux arguments présentés par le médecin traitant, et habilités à prendre avec les responsables de l'entreprise les contacts indispensables à une juste évaluation de l'inaptitude au travail.

Cette organisation impliquerait que chaque salarié se considérant comme incapable de travailler se rende chez le médecin spécialement désigné, les visites de celui-ci au domicile du malade étant réservées aux cas, peu nombreux, d'alitement obligatoire.

Il faudrait, d'autre part, aboutir à une distinction entre les arrêts considérés comme indispensables, ou inévitables, qui donneraient lieu pendant la durée de l'incapacité au maintien de tous les avantages sociaux prévus, et les arrêts sollicités pour des raisons incontrôlables, des maladies où l'arrêt de travail n'est pas absolument nécessaire, ou des convalescences dont la durée dépasserait la norme, auquel cas les indemnités ne compenseraient que partiellement la perte de salaire.

Ce système supprimerait les certificats de complaisance, découragerait les demandes injustifiées et permettrait de traiter tous les cas selon les mêmes critères ; toutes les parties en cause pouvant formuler leur point de vue, on peut penser que les entreprises n'auraient plus besoin de faire leur propre contrôle parallèle. D'ailleurs, un organisme d'appel pourrait être mis en place, habilité à trancher en cas de contestation venant du médecin traitant ou du responsable de l'entreprise.



LE DIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DE CHRONOMÉTRIE

Accélérer le temps pour tester les montres

Du 11 au 14 septembre a eu lieu à Genève le 10e congrès international de chronométrie. Au cours de cette manifestation ont été abordés les aspects scientifiques et techniques de l'industrie horlogère. On discute aussi des développements prévisibles dans ces domaines. Cette année, environ huit cents congressistes étaient présents pour entendre cent quarante communications.

En 1969, au congrès de Paris, on avait surtout parlé de la montre à quartz. En 1974, à Stuttgart, c'est évidemment l'affichage électronique, apparu trois ans auparavant, qui a dominé les débats. Cette année encore, l'électronique était présente dans bon nombre de communications, mais plus sous les aspects commerciaux et industriels que sous l'angle de la technique. Une des conférences de synthèse a fait le bilan des nouveaux produits et des nouvelles fonctions que permet l'électronique. Alors que les montres mécaniques se contentent d'indiquer l'heure, éventuellement la date, les montres électroniques offrent une grande variété de services : changement automatique de fuseau horaire, alarme à heure fixe ou après une durée choisie ; dans certains cas, comme celui des montres calculatrices, la fonction horlogère passe même au second plan.

C'est cette souplesse de l'électronique qui est son avantage essentiel par rapport au montres mécaniques. Il explique la part grandissante du marché prise par les montres électroniques : sur 370 millions de montres-bracelet fabriquées en 1979, on comptait environ 190 millions de montres mécaniques, moins de 30 millions de montres à quartz avec affichage mécanique, et plus de 50 millions de montres à quartz à affichage par cristaux liquides. L'affichage par diodes électroluminescentes, qui use rapidement les piles, a presque entièrement disparu. La montre « classique » à aiguilles et balanciers est encore largement dominante, mais on prévoit que sa production n'augmentera plus, que toute la croissance du marché sera absorbée par la montre électronique, qui dépassera sa rivale après 1984.

Les mouvements du poignet

Pour ce qui est des progrès techniques, on a beaucoup parlé des études sur la fiabilité des montres. Les horlogers se trouvaient confrontés à un problème spécifique : la montre fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à un rythme évidemment imposé ; on ne connaissait pas de moyen pour accélérer son vieillissement. Pourtant, si la construction d'une montre laisse présager qu'elle fonctionnera pendant dix ans sans panne et sans dérive, le fabricant aimerait le savoir et pouvoir le dire sans attendre dix ans.

Des études très fondamentales ont été faites, en particulier à l'université de Besançon, sur les mouvements du poignet, sur l'intensité et la fréquence des chocs. On s'est rendu compte que certains « calibres » résistent au choc-accident (5 000 *g*) mais sont dégradés par des vibrations de 100 *g* (1).

A la suite de ces études, les horlogers disposent, pour tester leurs modèles de haut de gamme, de bancs d'essais qui simulent une accélération du temps et permettent de faire vieillir les montres quatre ou cinq fois plus vite que leur utilisation normale. Des travaux en cours pourraient permettre de doubler encore la vitesse du vieillissement artificiel.

Autre domaine où les recherches sont activement poussées : les piles et la consommation des montres. Les progrès des circuits intégrés ont permis d'abaisser à moins d'un millionnième d'ampère la consommation des montres. Simultanément ont été fabriquer des piles plus petites pour la même capacité. Il en résulte que l'on fait maintenant des montres électroniques plus petites et plus plates que les montres mécaniques, alors que le contraire était vrai il y a cinq ans.

Ce changement a conduit les bijoutiers à s'intéresser beaucoup plus à la montre électronique. C'est l'un des nombreux facteurs de l'inéluctable domination de la montre électronique.

MAURICE ARVONNY.

(1) *g* mesure l'accélération que la pesanteur communique à un objet en chute libre.

L'avenir de l'alimentation humaine et animale sera-t-il assuré par le tabac ?

Le tabac pourrait devenir la principale source de protéines dont tous les animaux supérieurs (hommes, mammifères et oiseaux) ont un impérieux besoin. Cette utilisation surprenante du tabac a été démontrée par des travaux menés à l'université de Californie et confirmée par des étuudes de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Cinquante pour cent des protéines entrant dans la constitution des organismes des animaux supérieurs ne peuvent pas être « fabriqués » par ces organismes qui sont incapables de synthétiser certains acides aminés. C'est pourquoi les animaux supérieurs ont un besoin impératif de compenser les pertes dues à l'usure cellulaire en absorbant, chaque jour, un gramme de protéines par kilo de poids vif.

La culture du tabac, pratiquée par semis en plein champ (comme celle de certaines plantes fourragères) peut produire, par hectare, 165 tonnes de feuilles de tabac fraiches, soit 16,5 à 33 tonnes de matières sèches (selon que les plantes comprennent 80 % ou 90 % d'eau). Les études, pourtant, ont été faites à partir du rendement nettement défavorable de 15 tonnes de matières sèches par hectare et par an, alors que l'on sait déjà qu'il est possible d'augmenter ce rendement si les conditions climatiques le permettent. En six semaines, en effet, le tabac atteint 50 centimèétres de hauteur. Il est alors coupé, mais non arraché, ce qui permet une nouvelle phase de croissance autorisant une deuxième coupe six semaines après la première. Le nombre de coupes dépend évidemment de la longueur de la saison végétative. Sous un climat tempéré, celle-ci s'étend environ de mars à septembre : soit 165 tonnes de feuilles fraîches par an et par hectare.

Au début de leur croissance, les feuilles de tabac ne contiennent pas de nicotine. Celle-ci, en efffet, est « fabriqué » dans les racines de la plante et ne gagne les feuilles que lorsque la fleur commence à se former (ce qui survient après plus de six semaines) ou lorsqu'un écimage a fait disparaître le bourgeon terminal.

D'après le tableau que nous publions, on voit que, même dans l'hypothèse (très modérée) de 15 tonnes de matières sèches par hectare et par an, on pourrait tirer du tabac 3 tonnes de protéines, dont plus de la moitié utilisable pour l'alimentation humaine. Un tel rendement est supérieur à celui de la luzerne (2 tonnes à 2,4 tonnes) et du soja (0,8 tonne à 0,9 tonne), sans compter la bonne dizaine de tonnes de produits issus du tabac pouvant servir à de nombreux autres usages, dont ceux de l'alimentation humaine ou animale... et même celui de support de cigarettes. Toutefois, il faut rappeler que le tabac est une plante exigeante en eau et en engrais (surtout azotés). Ces facteurs devront donc être pris en considération pour calculer si le tabac peut devenir une source de protéines économiquement rentable.

YVONNE REBEYROL.

15 tonnes de matières sèches
→ *écrasement filtrage*
- **5,9 tonnes de résidus insolubles enrichis en cellulose**
  - support de cigarettes
  - nourriture pour bétail
- **jus vert** → *centrifugation*
  - **précipité vert** → *solvant organique*
    - **0,9 tonne de pigments et amidon** pour enrichir des aliments pour bétail
    - **1,35 tonne de protéines insolubles** pour bétail
  - **jus brun** → *séparation des protéines cytoplasmiques*
    - **1,65 tonne de protéines solubles**
      - **0,325 tonne : fraction cristallisée** utilisable par l'homme
      - **1,325 tonne : fraction non cristallisée** utilisable par l'homme
    - **4,1 tonnes de sels, sucres, acides aminés, vitamines...** utilisables pour la culture des champignons ou, après fractionnement, pour l'alimentation de l'homme, du porc, de la volaille.

BIBLIOGRAPHIE

Un nouveau regard sur Lamarck

Darwin avait raison et Lamarck s'est trompé. La cause est entendue, et en vertu de l'autorité de la chose jugée, Jean-Baptiste Pierre-Antoine de Monet, chevalier de Lamarck, reste dans l'histoire comme l'inventeur de l'hérédité des caractères acquis, par laquelle il prétendait expliquer l'évolution des espèces. Théorie qui fut supplantée par celle de Darwin et de Wallace — mais curieusement on ignore le second — et dans cette culture qui reste quand on a tout oublié, Lamarck n'est plus que le précurseur fautif de Darwin.

Cent cinquante ans après la mort de Lamarck — disparu dans l'indifférence et la pauvreté, le 18 décembre 1829, mais la date même est douteuse, — Madeleine Barthélemy-Madaule a entrepris, dans un livre pénétrant, fin, mais en quelques endroits touffu et difficile, de nous donner à lire « *un Lamarck vu à son époque dans les dimensions d'une perspective qui est produite par le monde contemporain* ». Et tout d'abord de détruire ce mythe u précurseur qui cache l'œuvre et la pensée de ce savant méconnu, que ses collègues du muséum jugeaient « *un peu fou* », et dont l'un d'eux reconnaissait : « *Il a tenu si peu de place parmi nous.* » Lamarck n'est pas avant Darwin, sauf par la chronologie, il est ailleurs. Il ne s'est pas arrêté « *sur un parcours où d'autres, après lui, courront jusqu'au terme* ». Il s'est conduit « *en esprit pénétrant qui interprète et synthétise tous les possibles de son époque* ». Il n'a pas posé la question de l'acquis, parce que, à son époque, elle ne se pose pas. Il n'est pas en avance sur son temps, ce sont les autres qui se montrent incapables d'agencer leurs connaissances en un système cohérent.

Qu'a fait Lamarck ? Utilisant les moyens et les connaissances du temps, il a cherché à hiérarchiser les animaux, en une hiérarchie descendante d'ailleurs. Ce spécialiste des « *animaux sans vertèbres* » est plus sensible à l'absence d'un caractère qu'à sa présence. La « *série* » de Lamarck part des « mammaux », passe aux oiseaux (plus de mamelles) et aboutit aux radiaires (plus de tête) et aux polypes (anéantissement de tout organe particulier). C'est une hiérarchie par la dégradation.

Quel est le pourquoi de cette dégradation ? Bien que Lamarck n'emploie pas le mot, c'est l'adaptation de l'animal à son environnement qui en est la cause. Dans sa *Philosophie zoologique*, Lamarck énonce deux lois. D'abord « *l'emploi d'un organe le fortifie (...) le défaut constant d'usage l'affaiblit (...) et finit par le faire disparaître* ». Puis « *ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus (...) par l'influence des circonstances (...) elle le conserve par la génération aux nouveaux individus* ». C'est cette seconde loi qui deviendra, en langage moderne, l'hérédité de l'acquis.

Mais Madeleine Barthélemy-Madaule n'a pas de mal à montrer son caractère secondaire. « *Elle est, certes, un support nécessaire de sa théorie, mais ce n'est pas une thèse nouvelle (...) elle ne sera ni défendue ni combattue ; elle ne fait pas question ; elle va de soi.* » Le point central de la pensée de Lamarck, c'est l'existence de transformations, qui, dans son esprit, sont moins des adaptations que des régressions à partir d'un « *plan divin* ». Lamarck a bien vu que de telles transformations sont nécessaires pour adapter les animaux à un environnement qu'il sait avoir varié dans le temps. C'est ce qui l'oppose aux fixistes comme Cuvier ; c'est sa première loi que ce dernier tournera en ridicule avec une mauvaise foi certaine. L'hérédité de l'acquis n'est qu'un moyen et ne joue qu'un rôle secondaire, aussi bien dans l'esprit de Lamarck que dans celui de ses adversaires.

C'est beaucoup plus tard, pour s'opposer à Darwin, que les néo-lamarckiens mettront en valeur l'hérédité de l'acquis et en feront l'axe de leur pensée. Leur échec rejaillira sur Lamarck, qui aura ainsi eu le triste privilège d'être méconnu à la fois de son vivant et après sa mort.

Telle est la trame de ce livre, qui ne se veut nullement une réhabilitation de Lamarck — celle-ci a été faite dans des ouvrages récents auxquels l'auteur renvoie fréquemment — mais une réflexion pour situer Lamarck dans son milieu « *en tâchant de discerner les conjonctions d'idéologique et de scientifique qui jouent leur jeu dans sa pensée* ». Réflexion qui montre aussi que la pensée de Lamarck n'est pas sans résonance avec les débats actuels — celui sur l'inné et l'acquis, sous des formes renouvelées, n'est pas près de disparaître — et que le savant qui n'a laissé « *ni tombe, ni lettres, ni manuscrits* », a du moins une riche postérité dans l'histoire des idées.

M.A.

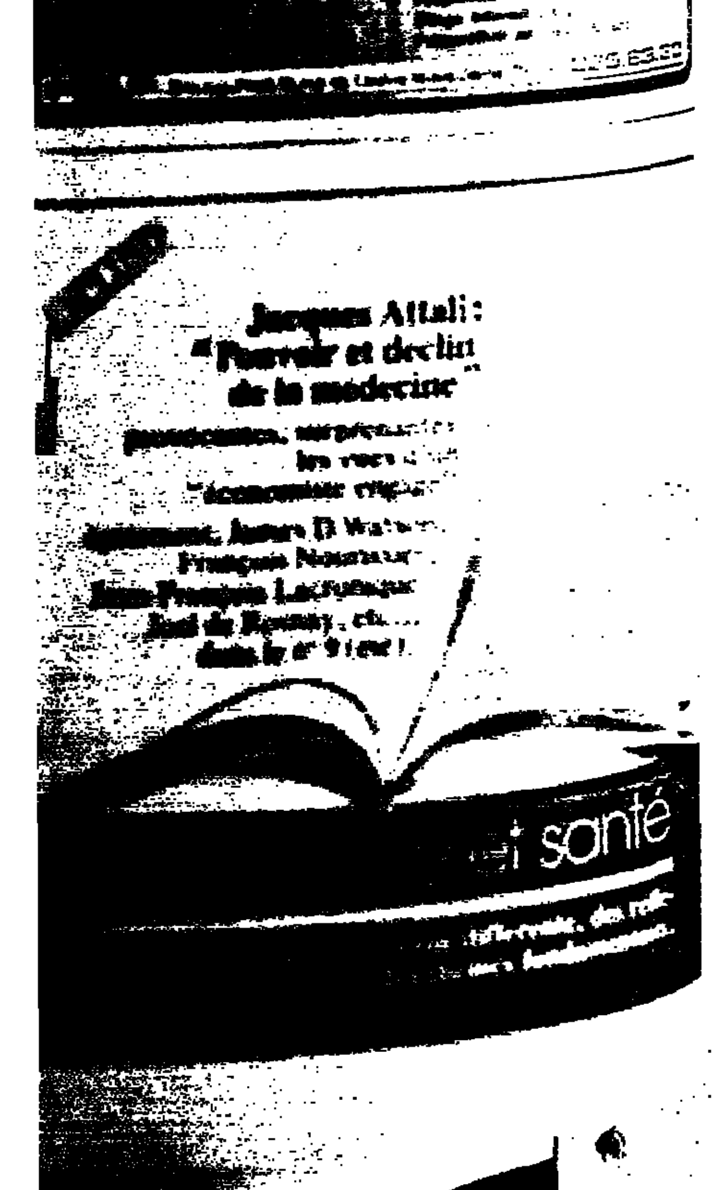
★ LAMARK OU LE MYTHE DU PRECURSEUR, par Madeleine Barthélemy-Madaule, Editions du Seuil (coll. Science ouverte), 186 pages.

MM. JEAN LERAY ET ANDRÉ WEIL PRIX WOLF DE MATHÉMATIQUES

Le prix Wolf pour les mathématiques a été décerné pour 1979 à MM. Jean Leray et André Weil.

[Né le 11 septembre 1906, M. Leray est entré à l'Ecole normale supérieure en 1926. Docteur ès sciences en 1933, il est professeur à l'université de Nancy en 1936, à celle de Paris en 1943. En 1947, il est nommé professeur au Collège de France, où il a occupé, jusqu'à l'an dernier, la chaire de théorie des équations différentielles et fonctionnelles.]

[Né le 6 mai 1906, M. André Weil est aussi ancien élève de l'Ecole normale supérieure. L'un des fondateurs du groupe Bourbaki, il fut professeur à Strasbourg ; depuis la dernière guerre, il était professeur détaché aux Etats-Unis, à Chicago puis à l'Institute of Advanced Studies de Princeton, dans le New-Jersey. Il est un spécialiste reconnu de topologie et de géométrie algébrique.]



société

JUSTICE

AU PROCÈS DES SÉPARATISTES BRETONS

Des inculpés divisés

C'est à peine si le procès des militants séparatistes bretons a commencé, lundi 17 septembre, devant la Cour de sûreté de l'Etat. Juste le temps de faire l'appel des vingt-trois prévenus présents, de leur notifier leurs chefs d'inculpation, de disjoindre le cas du mineur, de faire l'appel des cent quinze témoins cités (soixante-cinq pour la défense), et la parole était aux avocats. Comme d'habitude et comme prévu, ils ont contesté la légitimité de la Cour. « L'usage est établi et ce n'est pas pour y sacrifier, *a reconnu Mᵉ Jean-Pierre Mignard,* mais il importe de soulever le problème de cette juridiction qui est un échec politique et judiciaire. La Cour de sûreté de l'Etat n'est ni indépendante ni impartiale, du fait même de sa saisine par un décret gouvernemental. »

La démonstration juridique était lancée. On invoqua les règles particulières de cette institution judiciaire, sa composition, son mode d'exercice, toutes choses qui sont en contradiction avec la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, plaidèrent les défenseurs.

Mᵉ Yann Chouck, lui, critiqua le manque de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat lors des gardes à vue et, à ce propos, dénonça leur durée excessive (six jours). « Sur cent quarante-quatre heures, on a interrogé Montauzier pendant cinquante-deux heures, et Chenevière pendant soixante-dix-sept heures. Pour ce dernier, il a été entendu pendant soixante-quatre heures et dix minutes dans les quatre-vingt-seize dernières heures. L'on peut donc faire dire n'importe quoi à n'importe qui dans ces conditions. » *Le président, M. Claude Allaer, écoutait patiemment, semblant se dire que, ce discours, il le connaissait déjà. L'avocat général, M. Jacques Colette, s'indignait de temps à autre en hochant la tête. Les confrères des orateurs écoutaient.*

Mais l'un d'entre eux, Mᵉ Le Tarnec, bondit quand Mᵉ Mignard demanda le regroupement des détenus — actuellement dispersés dans les trois prisons de la région parisienne — dans un seul et même établissement avec droit de réunion. « Mon client, M. Pellé, est à Fleury-Mérogis. Il y est très bien. Il veut y rester afin de ne pas être soumis à des pressions. Je refuse la défense collective. » *La solidarité des détenus bretons n'existait donc plus ? Il semble bien, puisque deux autres avocats demandèrent le* statu quo, *l'un d'entre eux, Mᵉ Prêtre, nuançant toutefois son refus d'un changement. La division s'installait dans le camp de la défense. Mᵉ Prêtre ajouta même qu'il n'était pas chargé de* « la défense de la Bretagne, de quelque cause politique que ce soit, mais de la défense d'un homme : Daniel Hamon ». *Certains inculpés ne veulent pas payer pour les autres. Ils ont préféré le faire savoir dès le début.*

La Cour illégitime

Un semblant d'unité se refit cependant quand on revint à l'éternelle question de la légitimité de la Cour de sûreté de l'Etat et encore avec certains correctifs ou des bases juridiques différentes, comme le plaida Mᵉ Jean-Yves Le Mazou pour M. Jacques Druche. L'avocat rappela à ce propos « les objectifs d'action pour les libertés et la justice » *du programme de Blois à propos de cette juridiction, dans lequel on peut lire :* « La Cour de sûreté de l'Etat, conservant toutes ses compétences en matière de crime et délit contre la sûreté de l'Etat, ne comprendra désormais que des magistrats civils, nommés selon la procédure normale de désignation des présidents et des conseillers des cours d'appel. Ces conditions de fonctionnement seront rapprochées du droit commun. » *C'était en janvier 1978. Depuis, rien n'a changé. L'avocat général, M. Colette, a demandé la soirée pour préparer la réponse qu'il devait faire ce mardi.*

MICHEL BOLE-RICHARD.

AU CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE

Les avocats proposent de mieux collaborer avec le législateur

De notre correspondant

Nice. — Le vingt-huitième congrès de l'Union internationale des avocats (1) vient de réunir à Cannes, cinq jours durant, mille deux cents avocats représentant quarante-deux pays. En prélude à la discussion de l'ordre du jour — aspects internationaux du droit de la distribution, participation du barreau aux travaux législatifs, preuves du droit étranger, — c'est aux droits de l'homme que les participants ont consacré leurs premières réflexions. Mᵉ Zurfluh (à qui M. Harold H. Healy junior a succédé à la présidence de l'U.I.A. à la fin du congrès), a souligné l'importance, de nos jours, de la défense des droits et des libertés de l'homme, « *défense qui doit être*, a déclaré Mᵉ Zurfluh, *sans cesse prête à se mobiliser, car, sitôt reconnus, ces droits et ces libertés subissent de nouveaux coups* ». « *Sous toutes les latitudes*, a-t-il poursuivi, *obéissant à une dynamique qui leur est propre, les régimes totalitaires, de quelque philosophie politique qu'ils s'inspirent, s'installent et prospèrent sur des charniers. Doit-on dire, avec les sceptiques, que l'homme ne sortira jamais de ses plus bas instincts et qu'il est utopique de prétendre refaire le monde ? Par nature, les avocats seront les derniers à accepter cette abdications.* »

Pour préserver les libertés

Présidant la séance inaugurale, M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, estima que « *les droits de l'homme sont la pierre d'achoppement des totalitarismes et la pierre de touche des démocraties* » ; en soulignant l'importance du rôle de l'avocat dans la défense de ces droits, M. Mourot s'est déclaré en faveur du maintien du caractère libéral de la profession. « *Toute la grandeur et la fragilité de la mission de l'avocat résident dans son indépendance. Les avocats sont attachés à ce statut. Il est bon que les garants de notre liberté tiennent à cette garantie de liberté. L'idée d'un avocat fonctionnarisé contient en elle-même une contradiction insurmontable. Comment peut-on dépendre de l'Etat et assurer face à lui la défense des droits de l'homme ? Un avocat fonctionnaire ne serait plus un avocat du tout. C'est la nature même de son rôle dans la société qui impose le caractère libéral de la profession.* »

Les congressistes se sont, d'autre part, préoccupés de l'amenuisement de la part prise par la profession à l'œuvre du législateur. Alors que, naguère, le régime parlementaire constituait pour les avocats un terrain d'élection au sens propre — ne parlait-on pas de république des avocats ? — le barreau ne fournit plus, désormais, au Parlement, qu'une part modeste de ses effectifs.

C'est moins, cependant, la question de leur nombre que celle de leur participation effective aux débats législatifs qui intéresse aujourd'hui les avocats. Ils souhaiteraient être, par le biais de leur barreau, plus étroitement associés à la préparation des lois qu'ils ne le sont dans la plupart des pays. Ce devrait être le cas pour tout texte modifiant les conditions d'exercice de leur profession, mais aussi pour ceux ayant des incidences sur l'administration de la justice ou sur les libertés publiques et les droits de l'individu dont ils se considèrent les défenseurs naturels.

C'est du reste dans ce sens que va la motion relative à cette question et adoptée à l'issue des travaux : « *Considérant que l'existence d'un barreau libre formé d'avocats exigeant leur participation aux travaux législatifs est dans l'intérêt de la justice et des justiciables, l'U.I.A. conseille que, tout en restant indépendants, les ordres d'avocats mettent sur pied les structures permettant une meilleure liaison et une plus étroite collaboration entre leurs organismes et les parlementaires. Cela afin de mieux assurer la sauvegarde des libertés fondamentales de la personne et la défense des justiciables, particulièrement contre l'extension des pouvoirs de l'Etat dans les lois, et plus généralement dans le droit positif en gestation.* »

MICHEL VIVES.

(1) L'U.I.A., née du mouvement internationaliste qui avait donné le jour à la Société des nations, a été fondée en 1927.

MM. Aristy et Villalon bénéficient d'un non-lieu dans l'affaire du rapt de M. Revelli-Beaumont

Le juge d'instruction chargé du dossier de l'enlèvement, en 1977, et de la séquestration de M. Lucchino Revelli-Beaumont, vient de rendre une ordonnance de non-lieu concernant quatre personnes qui avaient été inculpées dans cette affaire : MM. Hector Aristy, Hector Villalon, Angel Casteleiro-Macein et Mme Marie-Avelina Rossi.

Le dossier concernant l'enlèvement, à Paris, le 13 avril 1977, de M. Lucchino Revelli-Beaumont, alors directeur général de la société Fiat-France, et sa séquestration, jusqu'au 11 juillet suivant, d'abord confié à M. Charles Franceschi, l'avait ensuite été à un autre magistrat-instructeur, Mlle Martine Anzani. Celle-ci l'a transmis à la chambre d'accusation. Son ordonnance déclare que les deux personnes inculpées en France — M. Hector Aristy, ancien ministre de la République dominicaine, installé actuellement en France, qui fut détenu du 16 juin au 12 septembre 1977, et M. Hector Villalon, homme d'affaires argentin, également installé en France, détenu du 26 juillet au 5 octobre 1977 — doivent bénéficier d'un non-lieu.

Le premier, intime de la famille Revelli-Beaumont, et M. Villalon, son ami, étaient poursuivis comme ayant pu essayer d'entrer en relations avec les ravisseurs pour aider le fils de la victime ; ils n'ont cessé de protester de leur complète innocence.

Mlle Anzani accorde encore le non-lieu à deux autres personnes impliquées dans l'affaire : Marie-Avelina Rossi, née Gonzales, et M. Angel Casteleiro-Macein, qui n'ont pu être retrouvés et ont fait l'objet de mandats d'arrêt.

Elle estime, en revanche, que la chambre d'accusation peut renvoyer par contumace aux assises les huit ravisseurs présumés qui furent arrêtés en Espagne, où ils devaient être détenus pendant plusieurs mois, tandis que l'on récupérait dans plusieurs banques suisses les trois quarts de la rançon de 10 millions de francs. Leur extradition en France avait été refusée le 5 décembre 1977, les magistrats madrilènes attribuant à l'affaire un caractère politique, puisque les huit intéressés étaient membres du mouvement péroniste.

Il s'agit de MM. Horacio Rossi, — arrêté le 15 août dernier en Argentine, — Luis Ramos, Carlos Arbelos, Victor Castillo, Hector Iriarte et Alfredo Roca, tous Argentins ; M. Vincenza Giarratana, Italien, et un personnage dont le nom est douteux : El Negro, alias El Correntino, alias Manuel, alias Jorge Aguat, alias Jorge Ayates, alias Jorge Auguet...

Huit condamnations dans l'affaire des caisses de retraite du bâtiment

MM. Georges Breuil et Pierre Ducasse arrêtés à l'audience

Deux des principaux responsables des malversations commises en 1973 et 1974, au détriment des caisses de retraite et de prévoyance des ouvriers du bâtiment (C.N.R.O. et C.N.P.O.), MM. Georges Breuil et Pierre Ducasse, ont été condamnés, lundi le 17 avril et qui s'était poursuivi jusqu'au 14 juin (« le Monde » 17 septembre, par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, respectivement à cinq ans et vingt-quatre mois (dont huit avec sursis) d'emprisonnement et aussitôt placés sous mandat de dépôt. La décision du tribunal, présidé par M. Jean-Michel Guth, met fin au procès « des caisses du bâtiment », commencé du 30 mai). Six autres personnes ont été condamnées.

Les trois magistrats composant le tribunal se sont relayés pour lire, durant deux heures, un texte raccourci du jugement. Celui-ci souligne l'omnipotence que M. Yves Bergeaux, directeur général des caisses, aujourd'hui décédé, s'était assurée à la tête des deux caisses en « *s'affranchissant délibérément de la tutelle et du contrôle des instances dirigeantes* » de ces organismes auxquels avaient adhéré deux cent mille entreprises, et à qui deux millions de travailleurs versaient chaque année 2 milliards de francs de cotisations, tandis que six millions de prestataires se partageaient un milliard et demi de francs.

De son côté, M. Georges Breuil, l'homme d'affaires qui a bénéficié des détournements, était « *toujours à la recherche de capitaux nouveaux pour financer ses entreprises réelles ou chimériques mais toutes en difficultés financières graves depuis 1968* ». Et ce fut en 1971 « *la rencontre de ces deux hommes, aussi ambitieux que dépourvus de scrupules* ». Sous le prétexte de « *recherches à prétentions pseudo-scientifiques* », poursuivent les juges, M. Breuil créa l'Institut d'ingénierie sociale ayant pour objet l'étude de la mise en place d'ensembles sociaux. M. Bergeaux, avec la complicité de M. Pierre Ducasse, son adjoint, avait mis des fonds considérables — près de 70 millions de francs — à la disposition des entreprises de M. Breuil.

Ont été condamnés d'autre part : MM. Maurice Jacq et Philippe Rigaud, autres adjoints de M. Bergeaux, le premier à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 francs d'amende, le second à neuf mois avec sursis et 5 000 francs d'amende ; MM. Fernand Balavoine et Jean-Pierre Mulard « *gérants de paille* » des sociétés de M. Breuil, le premier à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende, le second à neuf mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende ; M. Pierre Roques, président, à l'époque, de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (B.I.A.O.) ; et M. Louis Tourriol, alors président de la Banque régionale d'escompte et de dépôt (BRED), à huit mois d'emprisonnement avec sursis. MM. Marc Dumas de Chabaud-Latour et Louis Chevallier, qui étaient respectivement directeur de la B.I.A.O. et directeur général adjoint de la BRED, à six mois d'emprisonnement avec sursis. La B.I.A.O. et la BRED avaient avancé, en 1974, des capitaux au groupe Breuil afin de retarder, moyennant des taux très forts, la banqueroute de ces sociétés, avec l'aval des Caisses du bâtiment.

Libres opinions

DES HÉRÉTIQUES

par XAVIER GRALL (*)

VINGT-TROIS Bretons au banc des accusés. Tous les ans, c'est pareil. Comme le train au passage à niveau de Landerneau : une charrette peut en cacher une autre ! D'autres suspects attendent leur jugement dans les cellules de la Santé et de Fleury. A croire que la colère bretonne relève de la génération spontanée.

Tout a été dit et rien ne sert à rien dans ce débat. L'Etat hégélien ne comprend pas les poètes. Le F.L.B. est sans leader réel, sans organisation politique, sans moyens financiers, sans programme. Il naît de nos talus, spontanément. Il pose des bombes, symboliquement. Il est de nature proprement lyrique. Son existence et son action sont jugées par une juridiction d'exception dont les membres troquent le képi pour la toge. C'est l'Inquisition qui s'en vient juger des hérétiques. On sacralise l'Etat français. Là-dessus Marchais donne la main à Debré. Et la nouvelle droite, qui a la bouche pleine du « *droit à la différence* », regardera ces Bretons, qui n'ont même pas de chapeau rond, avec une certaine commisération, un point c'est tout.

Il y a un an, les plastiqueurs de Versailles étaient jugés par la même cour. Ils ont ramassé quinze ans de prison pour avoir égratigné *un* salon et déchiré de vieilles croûtes patriotiques. Nulle conscience française n'a bougé. On ne lève pas le petit doigt pour des Barbares ! Du reste, le F.L.B. est considéré comme une association de malfaiteurs. Faudra-t-il qu'il engage quelque Mesrine pour se faire quelque peu entendre ? Et voir ses tracts publiés dans la presse parisienne ! S'il vous plaît, minute : la Bretagne, même dans sa démence, n'a tué personne. Elle veut dire simplement, et parfois dans des formes scabreuses, voire *puériles*, qu'elle existe en tant que telle, qu'elle a sa langue, son histoire, sa culture et qu'elle ne veut pas périr.

« *Bretagne est univers* », disait Saint-Pol Roux. Et Victor Ségalen, avant de mourir, jetait les plans d'un ouvrage qui devait s'appeler *les Immémoriaux bretons*. C'est cette part irréductible de notre âme que nous voulons défendre. Pour cela, certains de nos compatriotes se sont mis hors la loi. Peut-être n'avaient-ils pas d'autres moyens de prendre la parole. Nous voulons la prendre, nous, légalement et des riches, des privilégiés. Des salauds devant ceux qui ont cru en nous — et qui en souffrent...

(*) Ecrivain et journaliste.

● *Les attentats contre les locaux du ministère du travail et de la participation.* — Dans un communiqué reçu, lundi 17 septembre, par l'agence France-Presse, un groupe signant « Action directe », inconnu jusqu'alors, a revendiqué, en donnant des détails sur les armes et les explosifs utilisés, la série d'attentats perpétrés la veille et l'avant-veille contre des bâtiments de ce ministère (*le Monde* du 18 septembre). Des « groupes autonomes pour l'action armée » avaient déjà revendiqué, dimanche 16 septembre, l'attentat commis contre le siège de la Sonacotra, à Paris. Le groupe « Action directe » fait état, pour expliquer son action, de l'augmentation du coût de la vie, des bas salaires et de la condition des travailleurs immigrés, notamment.

● *M. Robert Hersant*, a fait appel, ainsi que nous l'annoncions dans *le Monde* daté 9-10 septembre, de l'ordonnance de M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris, déclarant recevables les constitutions de parties civiles formées en mars 1977 contre lui par quatre syndicats de journalistes (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonome) et par l'Union fédérale des consommateurs.

DANS LA HAUTE-GARONNE

Un homme a passé cinquante-six mois en prison pour un hold-up qu'il n'a pas commis

De notre correspondant régional

Toulouse. — Vendredi 14 septembre, un homme de vingt-quatre ans, Guy Falgairolle, a quitté le centre de détention de Muret (Haute-Garonne), où il était incarcéré depuis le 8 janvier 1975 pour un hold-up qu'il n'avait pas commis.

Guy Falgairolle avait été arrêté le 8 janvier 1975, alors qu'il s'était absenté illégalement de son régiment, le 401ᵉ régiment d'artillerie anti-aérienne, pour vol de moto. Traduit devant un tribunal correctionnel en flagrant délit, il avait été condamné à deux mois d'emprisonnement. Alors qu'il purgeait cette peine, il avait appris qu'il était recherché, depuis le 28 juin 1974, comme auteur présumé d'un hold-up contre une agence du Crédit lyonnais, à Sommières (Gard). « *J'ai affirmé que j'étais innocent* », a-t-il déclaré, lundi 17 septembre, au cours d'une conférence de presse dans le cabinet de son avocat toulousain, Mᵉ Christian Etelin. « *On ne m'a pas cru. Un procès-verbal a été établi dans lequel on me faisait dire que je reconnaissais un blouson, un pull vert à col roulé, des gants de marin en laine bleue, un pistolet d'alarme, un plan d'attaque de la banque à partir de ma caserne. J'ai continué à nier. J'ai alors été passé à tabac et battu, sur la plante des pieds, avec une règle de métal. Pour échapper aux coups, j'ai finalement accepté de signer mes « aveux ». Les policiers m'ont bien précisé que si je me rétractais devant le juge d'instruction il m'arriverait quelques « bricoles », une balle dans la tête par exemple en me ramenant à la prison, sous le prétexte que j'avais voulu m'enfuir. Alors, devant le juge, j'ai tout reconnu.* »

Le dossier présenté par la chambre d'accusation à la cour d'assises du Gard, le 17 juin 1976, était donc solide. L'accusé avait reconnu les faits au moment de l'enquête et à l'instruction. Il s'était bien rétracté par la suite mais quatre des employés de la banque, interrogés huit mois après le hold-up, l'avaient identifié. L'agresseur, qui avait le bas du visage caché par son col roulé avait, comme l'accusé, des cheveux blonds et courts et des yeux clairs. Peut-être était-il plus grand ; mais huit mois, c'est long, et la mémoire peut avoir des défaillances. Pour le faire identifier par les employés, on l'avait placé entre deux policiers bien habillés, aux cheveux longs et bruns. Guy Falgairolle avait été condamné à huit ans de réclusion criminelle.

« Plus de confiance en la justice »

Il commence son séjour carcéral à la maison d'arrêt de Montpellier. Douze jours plus tard, un certain Yannick Bonnal, arrêté pour un cambriolage, lit l'histoire de Guy Falgairolle dans le quotidien régional *le Midi libre*. Il n'a jamais rencontré Guy, déclare-t-il plus tard au juge d'instruction mais ne peut « *laisser un innocent en prison* » à sa place. « *C'est moi qui ai attaqué l'agence du Crédit lyonnais,* ajoute-t-il. *Je venais de déserter ma base à la marine de Toulon. J'ai passé la nuit dans un hôtel à Nîmes. J'ai volé un vélomoteur que j'ai abandonné contre le mur de la caserne du 401ᵉ R.A.A. Je me suis débarrassé après l'attaque, dans un champ de mon pull vert trop facilement identifiable, ainsi que de mes gants de marin.* »

Cette version des faits correspond à la réalité. On note le passage de Yannick Bonnal sur le registre d'un hôtel et on retrouve l'armurerie dans laquelle il a acheté un pistolet d'alarme. Yannick Bonnal donne même des détails sur les installations de la banque.

Ces aveux, qui datent de 1976, n'ont pas suffi à faire libérer Guy Falgairolle. C'est le 15 septembre 1979 seulement, après 1 623 jours d'incarcération, que celui-ci sortira finalement du centre de Muret.

A vrai dire, il aurait pu quitter celui-ci cet été. Mais la justice ne lui accordait qu'une liberté conditionnelle, comme à beaucoup de condamnés qui ont purgé la moitié de leur peine. Lui exigeait que son innocence soit reconnue. C'est finalement à la demande de sa mère qu'il a fini par signer les deux certificats de travail et d'hébergement que réclamaient les magistrats pour le remettre en liberté sous condition. Aujourd'hui, Guy Falgairolle attend la révision de son procès, puisque des faits nouveaux sont survenus. Mais il n'a « *plus confiance en la justice* ».

LÉO PALACIO.

[On précise à la chancellerie que les aveux de Yannick Bonnal ont déclenché en juillet 1976 la procédure en révision du procès de Guy Falgairolle et que l'instruction est en cours. On peut toutefois s'étonner que les lenteurs de cette procédure n'aient pas permis à Guy Falgairolle de retrouver plus tôt la liberté.]

1 500 KILOS DE CANNABIS SAISIS EN GRANDE-BRETAGNE

Dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 septembre, la police britannique a saisi une tonne et demie de résine de cannabis, d'une valeur estimée à 2 millions de livres (20 millions de francs).

La saisie a été effectuée à bord d'un bateau, le *Guilding Lights*, dans la petite baie de Talland en Cornouailles, où les trafiquants tentaient de débarquer la drogue.

L'opération qui avait mobilisé plus de quarante policiers et douaniers, a permis de démanteler un réseau important par l'arrestation, sur place et à Londres, de vingt-deux personnes, toutes de nationalité britannique.

Durant le week-end, d'autre part, un Nigérian et un Marocain, ont été interceptés à Orly. Dans leurs bagages ont été saisis 34 kilos de résine de cannabis, d'une valeur de 700 000 francs.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Pour le millénaire de Bruxelles.

Une exposition des trésors d'art des églises bruxelloises, organisée pour le millénaire de Bruxelles par la Société royale d'archéologie, se tient jusqu'au 7 octobre dans l'église Notre-Dame-de-la-Chapelle (où fut inhumé Pierre Bruegel le Vieux), qui abrite en permanence d'importantes œuvres d'art du patrimoine bruxellois (J.-B. Van eycken, Capronnier, De Crayer, Plumier, Jean Cosyn...).

L'exposition, qui regroupe dans ses chapelles, sur ses autels, des œuvres — peintures, retables, autels, sculptures, orfèvreries, textiles... — de quelque quatorze églises du centre de la ville et de vingt-cinq églises de sa périphérie, coïncide avec l'achèvement du Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de la capitale *(l'Inventaire, en quelque sorte). Elle est de grande importance pour la ville de Bruxelles, qui propose ainsi pour la première fois une approche globale de ce patrimoine pour lequel les efforts d'études et de sauvegarde sont récents.*

... et Rogier Van der Weyden

Pour conclure brillamment les manifestations célébrant le millénaire, la Maison du Roi accueillera du 6 octobre au 18 novembre une exposition Rogier Van der Weyden (Rogier de La Pasture), une des principales personnalités de la peinture du quinzième siècle en Flandres et à la cour de Bourgogne. Cette exposition (dont nous avions annoncé l'inauguration pour le 10 août, selon les informations diffusées par Bruxelles) présentera les différentes réalisations bruxelloises de l'artiste désigné comme peintre officiel de la ville vers 1435, et ce jusqu'à sa mort en 1464, à une époque où celle-ci devenait la capitale des Pays-Bas, voire des Etats bourguignons, ce qui assura à Rogier Van der Weyden une riche clientèle d'amateurs d'art, qui s'étendit aux ducs de Bourgogne et à leur entourage.

L'exposition regroupera dans la mesure du possible des œuvres dispersées dans quelques-uns de plus grands musées du monde, notamment des éléments de retables.

La rentrée en province.

● Jean Messagier, *à la Maison de la culture d'Amiens : le parcours du peintre de 1949 à 1979, selon un mode de présentation non linéaire, pour une aventure qui prend sa source dans l'abstraction lyrique d'après-guerre et qui, depuis dix ans, multiplie les expériences parallèles, généreusement attentives aux problèmes de société, à l'actualité politique, à l'environnement. Une exposition réalisée par la Maison de la culture d'Amiens, le Centre de recherche pour l'animation des arts plastiques du Creusot et le Centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise (jusqu'au 21 octobre).*

● Matière et espace, *à l'ELAC de Lyon : une coproduction du Centre textile contemporain, nouvellement créé à Lyon, et de l'Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC), qui, depuis sa création en 1976, essaie par des expositions de provoquer une réflexion sur le travail textile. Avec des jeunes : Michel Gauday, Anne-Marie Milliot, Odile Levigoureux, Marinette Cueco, Gilbert Garnier, Francis Wilson (19 septembre-14 novembre).*

● Sculptures pour le ciel, *à la Maison de la culture de Rennes : des cerfs-volants pour le jeu, pour le combat, pour l'art, venus d'Afghanistan, de Malaisie, des Philippines, de Bali, d'Inde, de Chine, du Japon...*

Tandis que se poursuivent jusqu'à la fin du mois et quelquefois jusque dans le cours d'octobre les grandes expositions d'été dans les musées de la côte, d'autres musées ont repris leurs activités hivernales : notamment celui de Saint-Etienne qui ouvre sa saison avec une exposition Helion, *peintures et dessins de 1929 à 1979 (à partir du 21 septembre) ; celui du Havre, avec* Haydn ; *celui de Strasbourg (château des Rohan), avec* La gravure italienne contemporaine.

THÉATRE

« LA MÈRE CONFIDENTE », de Marivaux

Plus gourdes que nature

La Mère confidente, œuvre de Marivaux, est peu jouée de notre temps. Elle avait plu lors de sa création, en 1735. Pendant la Révolution, ce fut l'une des pièces que le Théâtre national présenta aux Parisiens, à partir de 1793.

Nous sommes à la campagne, chez des gens de la ville. Une jeune fille et un jeune homme s'aiment. La mère de la jeune fille s'alarme, et, pour savoir la vérité, elle propose à sa fille de ne plus être une mère, mais une amie.

La métamorphose de la mère en amie, dans cette pièce, a été souvent commentée. Il ne semble pas pourtant que Marivaux s'y laisse prendre. Comme s'il voyait là plutôt un faux problème. Beaucoup de mères sont des amies, cela dépend un peu des jours.

La force de la pièce est ailleurs. Dans un dialogue calme-violent. Pas de quiproquos ici, d'attendrissements, de phrases suspendues, de fausses sorties. C'est une pièce franche, qui montre les va-et-vient d'une fille entre sa mère et son amant. Avec des personnages secondaires inattendus ; un certain Lubin qui désamorce les situations en trahissant les uns, les autres, mais en leur disant, à tous, qu'il les trahit ; un « oncle » jeune, silencieux, qui paraît comique alors qu'il ne l'est pas, qui fait rire de lui parce qu'on ne le comprend pas, parce qu'il est, simlement, d'un *autre sérieux*.

Caroline Huppert n'a pas mal dirigé Luc Cendrier qui joue l'oncle, Gilles Tamiz qui joue Lubin : ils font entendre les harmoniques de leurs propos, et leurs caractères sont nets. Elle a orienté Pascale Audret, la mère, vers une figuration bizarre, à la fois mondaine et féerique. Pour les deux jeunes amants, Caroline Huppert joue avec le feu : elle demande à ses interprètes, Dorine Holier et Maxime Dufeu, d'être plus gourdes que nature, plus « nunuches », et il est vrai que par moments la gaucherie se retourne contre la gaucherie et fait émerger des reliefs.

Nous entendons entre les scènes, entre les actes, une musique anachronique, et cependant proche de Marivaux, celle du saxophoniste blanc américain Paul Desmond, mort trop jeune.

Caroline Huppert a renversé, du tout au tout, l'esprit de la pièce, en coupant la fin. Elle fait jouer cette fin en lever de rideau, tout au début, et le public ne peut alors rien y comprendre. Marivaux avait donné à sa pièce une fin heureuse. Les fins heureuses de Marivaux ne sont pas heureuses du tout. On dirait plutôt des points d'orgue, des trous noirs. Ces fins préparent en secret les prolongements de la pièce dans la conscience du spectateur, une fois qu'il est dans la rue. Caroline Huppert devrait rétablir la fin de *la Mère confidente*, de sa part ce serait plus modeste, plus gentil, et bien plus intelligent.

MICHEL COURNOT.

(*) Théâtre de la Potinière, 20 h. 30.

■ Une exposition du peintre chinois Lin Fong-mien aura lieu à Paris, au musée Cernuschi, du 22 septembre au 28 octobre. Elle coïncide avec les quatre-vingts ans de l'artiste, né près de Canton, et présentera quatre-vingts peintures, toutes des encres sur papier. Lin Fong-mien, qui a fait ses études en France il y a plus de cinquante ans et a été le maître de Zao Wou-ki à l'école des beaux-arts de Hang-Tcheou vient d'arriver à Paris, invité par le gouvernement français.

VARIÉTÉS

Robert Charlebois au Palais des congrès

Depuis sa première apparition à l'Olympia un soir d'avril 1969, Robert Charlebois a poli son style scénique, gommé la violence trop apparente pour mieux étaler sa fantaisie et son imagination, son goût de la parodie, sa puissance et sa tendresse.

Car le Québécois qui a chambardé en son temps la chansonnette en absorbant l'héritage de ses aînés et en laissant parler sa propre sensibilité aux prises avec le monde changeant, qui a mis la langue du Québec et le français en accord avec le rythme du rock et qui a recherché une musique qui bouge, qui évolue au gré des rencontres, des voyages et de l'imaginaire, multiplie, comme à plaisir, les différentes images d'un personnage porté au masque et au déguisement. Aujourdhui, au Palais des congrès, il revêt le maillot de Guy Lafleur, le champion canadien de hockey sur glace, et chante une symphonie de ses vieux refrains en patinant sur la piste avant de reprendre les habits du rocker.

Le besoin d'espace et de mouvement qui anime Charlebois, son imagination qui surprend, ses instantanés de la vie, sa manière de fabriquer des mots — la *solidaritude, superfrog, Qué cas blacs*, — sa façon d'être toujours à l'extérieur et de se reposer sur son humour et son ironie font irrésistiblement penser parfois à des personnages de bande dessinée. Mais le chanteur est trop conscient de ces similitudes pour ne pas s'en amuser lui-même et s'en évader naturellement.

Pour ce nouveau récital, Robert Charlebois est accompagné d'un groupe réduit de musiciens (deux claviers, deux guitares, unee batterie), mais ils sont suffisamment solides et efficaces pour suivre le chanteur dans son voyage musical où lon repère des vieilles chansons qui, comme *Je reviendrai à Montréal* et *Ordinaire*, sont déjà entrées dans ce folklore vivant que les gens fredonnent, comme le chantait Trenet, « *sans connaître le nom de l'auteur* ».

A noter aussi un bon duo de rock avec Nanette Workman, une ballade aux couleurs antillaises, des rêveries sur le Saint-Laurent et, bien sûr, une chanson sur Pancho Villa, conçue sans doute le jour où il a vu l'interprétation qu'en faisait, dans un film des années 30, l'acteur américain Wallace Beery, dont Robert Charlebois a un peu la trogne et la malice.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des congrès, 21 heures.

■ Maxime Le Forestier donnera le 29 septembre à 20 h. 45 au parc de Saint-Cloud, sous le chapiteau des Tréteaux de France, un concert au profit du comité Perce-Neige, l'association d'aide à l'enfance inadaptée mentale dont le président d'honneur est l'acteur Lino Ventura.

MUSIQUE

Le Festival Berlioz à Lyon

(Suite de la première page.)

Elle avait charmé Rouget de Lisle qui écrivait à Berlioz : « *Votre tête paraît être un volcan toujours en éruption ; dans la mienne, il n'y eut jamais qu'un feu de paille qui s'éteint en fumant encore un peu.* »

Moins convaincante est la *Symphonie funèbre et triomphale* écrite en 1840 pour la translation des victimes des Trois Glorieuses dans le monument qui leur était consacré à la Bastille. Malgré quelques pages étonnantes, dont l'oraison funèbre pour trombone solo, cette lente procession désolée n'est pas faite pour être entendue immobile. Sa longueur et sa naïveté ont fait naître quelques bâillements et sourires. Peut-être aurait-il fallu organiser quelque grand défilé à travers les rues piétonnes de Lyon, de la place Carnot à l'hôtel de ville, mais le cœur y eût-il été ?

Pourtant, le Festival fait tout pour associer la ville à cette célébration : un rayon laser vert, affolant les oiseaux dans les arbres, est tendu au-dessus de la Saône et du Rhône, entre la basilique de Fourvière et l'auditorium de La Part-Dieu, par le relais de la gigantesque tour du Crédit lyonnais, et un énorme spectacle audio-visuel du groupe Hold-Up est donné le soir sur les places de la ville.

Lundi soir, aux Terreaux, trois « canons à images » projetaient ainsi, aux sons tonitruants de la *Marche hongroise* et de la *Symphonie fantastique*, coupés d'interludes de musique pop' plus effrayants encore, des milliers d'images dansantes, entremêlant portraits de Berlioz, gravures romantiques, vues de Lyon, bandes dessinées, Marilyn Monroe, et des slogans tels que « *Berlioz, compositeur génial !* » — « *Enfin, le premier Festival Berlioz !* » — « *Lyon, la ville de Berlioz !* » pour s'achever avec d'immenses photos de Louis Pradel et Francisque Collomb encadrant Berlioz, ou des fondus enchaînés associant celui-ci avec Serge Baudo, directeur artistique du festival.

Vraiment, Lyon met tout en œuvre pour célébrer le grand musicien visionnaire, et ce n'est pas fini...

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« LES PETITES FUGUES », d'Yves Yersin

La part de poésie

Après la tournée des festivals — Cannes, où il a fait sensation dans la section « Un certain regard », Locarno, où Michel Robin a gagné un prix d'interprétation pour son rôle de Pipe, Hyères, qu'il inaugurait, — le film d'Yves Yersin arrive à Paris. Aller voir *les Petites Fugues*, c'est une bonne façon d'enterrer l'été ; la campagne y est verte et lumineuse. Les oiseaux, les abeilles et les poules, qui bavardent dans un coin de la bande son, rafraîchissent les salles obscures, derrière le ron-ron du « vélo » de Pipe.

Pipe est vieux, il est valet de ferme, il ne parle pas beaucoup, et on ne le respecte pas énormément mais il tombe amoureux d'un vélomoteur et l'on s'aperçoit qu'il n'était pas si vieux, ni si tranquille. On s'aperçoit que Pipe est quelqu'un.

Pendant que Pipe démontre qu'il est libre, qu'il ne doit rien à personne, et vit des chevauchées fantastiques qui le mènent jusqu'à un moto-cross, la ferme est secouée par la violence des difficultés quotidiennes, de subsistance et de cohabitation. Dans cette ambiance, Pipe ne peut que déranger et attirer sur lui les foudres de la répression. Mais ce qui compte, c'est la liberté qu'on a en soi.

Solidement réaliste, Yves Yersin prend son temps, et il ne faut pas le lui reprocher. Attentif aux détails, aux gestes dans leur durée, il saisit également sur les visages les expressions qui s'installent. Suisse, il prend aussi en chacun la part de poésie offerte, comme l'a fait avant lui Michel Soutter. Il n'y a pas de mystère : le charme des *Petites Fugues* repose sur une observation du monde, des gens, des pouvoirs, des évolutions, sur une réflexion de cinéaste, sur un travail.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(*) Voir les films nouveaux.

« Laisse-moi rêver » de Robert Menegoz

Pour transporter clandestinement des diamants en Suisse, il n'y a pas de meilleure cachette que le ventre d'un python. C'est ce que pense Michel Galabru, « passeur » professionnel au service de riches clients parisiens. Mais Galabru est repéré par la police et le python prend la poudre d'escampette...

Commence alors une sorte de vaudeville constitué, pour l'essentiel, de chassés-croisés sentimentaux et de courses-poursuites. Deux garçons (Roger Mirmont, Patrick Chesnais) tombent tour à tour dans les bras de deux jolies filles (Myriam Boyer, Nathalie Guérin). Galabru se retrouve à l'hôpital. Les diamants disparaissent. Et le python continue à faire des siennes... Robert Menegoz s'est évertué à donner du rythme à cette histoire bouffonne. Mais ce fut peine perdue. De gags laborieux en mornes quiproquos, le récit sombre vite dans l'artifice, la confusion et les redites. Rien de plus désolant qu'une comédie dont le titre promettait du rêve et qui n'apporte que l'ennui.

JEAN DE BARONCELLI.

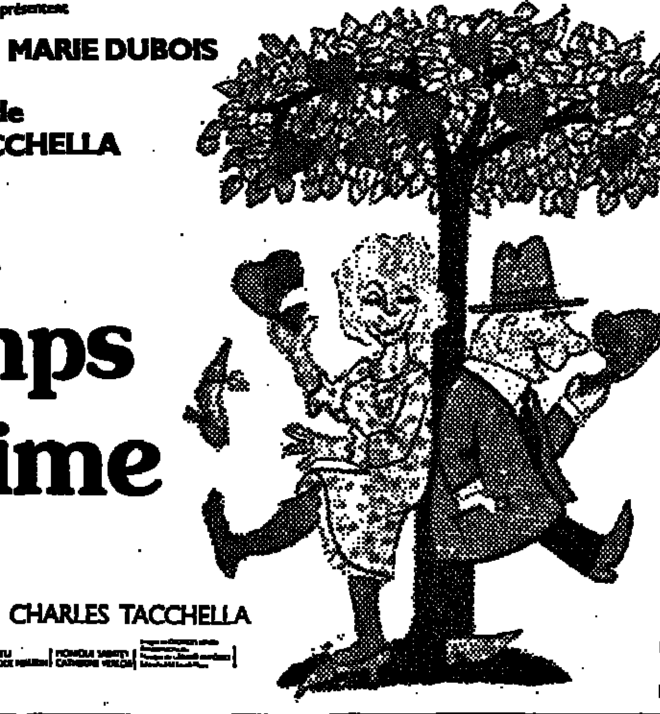
★ Voir les films nouveaux.

■ En collaboration avec le Goethe Institut, le cinéma « le Studio » (salle d'art et d'essai du Théâtre de la Commune) organise une manifestation intitulée « Histoire (s) d'Allemagne (s) ». Du 26 septembre au 9 octobre, tous les jours sauf le lundi, on pourra voir une sélection de films allemands réalisés de 1919 à nos jours, avec notamment les premiers longs métrages de Fassbinder, Kluge, Schlöndorff, Herzog (Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93300 Aubervilliers. Tél. : 833-16-16).









CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Odéon - Théâtre national (325-70-32), 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature, de Goldoni.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Épée-de-Bois (809-39-74), 20 h. 30 : Œdipe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience, Vernissage.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Michel (265-35-02), 21 h. : Ducs sur canapé.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal *(297-59-81), 20 h. 45 :* Je veux voir Mioussov.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Plateau Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, selon Gilles de Rais.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Lucernaire - Forum (544-57-34), 20 h. 30 : Ariette Mirapeu ; 22 h. 30 : Show Bizz' Art (J.-L. Debattice).
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), *19 h. 30 : les Yeux plus* gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Mardi 18 septembre

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : G. Chelon.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Daunou (261-69-14), 21 h. : P. Péchin.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Harry Belafonte.

Jazz, pop', folk

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Dany Doritz Quintet.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Hervé Bourdes.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : Djamel Allam ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Campagne-Première (322-75-93), 22 h. 30 : King Mock, Bobby Few, Jack Gragg, L. Parson.
Le Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Jack Milliet New Ragtime Band.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Dans la région parisienne

Meaux, musée Bossuet, 20 h. 45 : Quatuor Via Nova (Dalayrac, Haydn, Caplet, Debussy), sol. L. Laskine.
Nanterre, Théâtre-par-le-bas (775-91-64), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Cachan, C.C.C., 20 h. 45 : En attendant Godot.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mozart, Cimarosa, Cambini, Saint-Georges).

Festival estival de Paris

(633-61-77)
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Per Cantar e Sonar, dir. S. Caillat (Marot et ses musiciens).

Festival de musique de Paris

(325-41-71 et 278-50-43)
Eglise des Billettes, 21 h. : Laurence Boulay, L. Etcheverry, J.-L. Charbonnier (Delalande).

Festival de Montmartre

(566-10-71)
Eglise Saint-Pierre, 20 h. 30 : Chœurs Contrepoint (Bouzignac).

cinémas

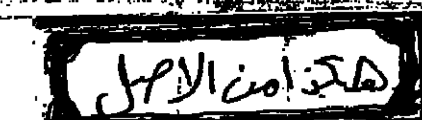
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Un grand amour de Beethoven, d'A. Gance ; 18 h. : Au Bonheur des dames, d'A. Cayatte ; 21 h. : le Tambour, de V. Schloendorff (en avant-première).
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

L'ASSOCIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marcury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36).
CEDDO (Sén.) : Marais, 4e (278-47-86).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).



RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 18 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Commissaire Moulin.

« Les brebis égarées », réal. C. Boissol.

Après sept attentats commis à Paris, Rom participe à une prise d'otages, tuera son complice, avant de se tuer elle-même.

22 h. 10, Magazine scientifique : Clefs pour demain.

Le zéro absolu (— 273 °C). La lampe à incandescence de faible consommation. La mémoire électronique. La disparition de certaines races d'animaux domestiques.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

17 h. 50, Récré A 2 : Les Quat'zamis ; les Bubbies ; Discopuce ; Lippy le lion ; Watto Watto.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : L'AFFAIRE MATTEOTTI, de F. Vancini (1973), avec F. Nero, M. Adorf, R. Cucciola, D. Damiani, V. de Sica, U. Orsini.

En 1924, à Rome, l'enlèvement et l'assassinat de Giacomo Matteotti, secrétaire du parti socialiste unifié, par des hommes de main du parti fasciste.

Rigoureuse reconstitution d'un crime politique qui permit à Mussolini d'établir définitivement sa dictature. Les acteurs donnent à leurs personnages historiques une grande vérité.

Vers 22 h., Débat : La prise du pouvoir par Mussolini.

Avec MM. G.M. Matteotti, fils du député Matteotti ; A. Leonetti, fondateur du P.C.I. ; A. Salmieri et R. Barzotti, témoin de l'enlèvement.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Carroyage et le club d'Ulysse ; 18 h. 55, Tribune libre : Union nationale des associations familiales ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma pour tous. FILM : LES MASSACREURS DU TEXAS, film d'A. de Toth (1953), avec R. Scott, C. Trevor, J. Weldon, A. Bedoya, G. Macready..

Quand le mélo s'empare du western.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Verne ; 19 h. 30, Sciences : les quincailleries de la communication ;

20 h., Dialogues entre MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Philippe Tesson : culture et communication (débat enregistré lors du dernier Festival de Carpentras ; 21 h. 15, Musique de notre temps : le premier Festival international Berlioz, à Lyon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque. la Sainte-Chapelle. Ensemble Per Cantar et Sonar ; 21 h. 30, Récital de piano : M.-C. et F. Dourbier, œuvres de Debussy, Ravel, Arma, Migot, Caplet.

22 h. 30, Ouvert la nuit : Chœurs du Kings's College de Cambridge, œuvres de Th. Tallis ; 23 h., « Opéra de Dresde » ; 1 h., Jazz-Forum (nouveautés du disque).

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.

13 h. 45, Les Poi-Poi ; 14 h. 10, La bataille des planètes ; 14 h. 35, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Feuilleton : « La compagnie de la mouette bleue » ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 30, La petite science ; 16 h. 20, La parade des dessins animés ; 17 h., Feuilleton : « Le vol du pélican » ; 17 h. 30, Studio 3.

17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 53, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Le baiser au lépreux, d'après le roman de François Mauriac.

Adaptation discutable d'une des histoires landaises un peu sordides, de l'auteur de Thérèse Desqueyroux.

22 h. 10, Reportage : L'avortement, une loi en sursis.

Un reportage en forme de bilan à la suite d'une loi votée mais non encore vraiment appliquée. Avant la nouvelle discussion au Parlement...

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Au jour le jour ; 12 h. 10, Passez donc me voir ; 12 h. 30, Feuilleton : Petite Madame ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Les mercredis d'aujourd'hui Madame.

A 2000 (avec un nouveau personnage) : Zeltron, un petit bonhomme électrique) ; Mara boud' ficelle ; Bus parade ; D.A. voyage autour d'un bec de gaz ; les Bubbies ; La panthère rose ; Sophie la sorcière.

15 h. 15, Série : Le magicien (La femme prise au piège) ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 10, On we go ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Sports : Coupe d'Europe de football (Lodz - Saint-Etienne) en direct ; 19 h. 45, Journal ; 20 h., Sports : Coupe d'Europe de football (deuxième mi-temps) en direct ; 20 h. 50, Journal.

21 h. 10, Variétés TV 2 : Michel Sardou ; 22 h. 10, Série documentaire : La vie à vif (Joseph et Marie), serie proposée par Marianne Gosset, réalisation J.-M. Berzosa.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Union de défense des libertés ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions regionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Un film, un auteur, FILM : LE SOLEIL DES VOYOUS, de J. Delannoy (1967), avec J. Gabin, R. Stack, S. Flon, M. Lee, W. Giller, J. Topart, L. Bogaert (rediff.).

Un vieux truand, qui a pris une retraite honorable dans une ville de province, aide un ami d'autrefois, Américain dans l'embarras, à cambrioler une banque.

Une série noire française semblable à tant d'autres. Mise en scène consciencieuse et blasée. Rencontre de Gabin et du Robert Stack des Incorruptibles.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « la Signification de l'existence », par Fruttero et Lucentini ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs ; 14 h. 57, Point d'interrogation : l'interdisciplinarité en question ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Musique actuelle Nice-Côte d'Azur : concert donné par le collectif de musique contemporaine du Conservatoire et le groupe d'improvisation du Centre de musique expérimentale de Turin (J.-E. Marie) ;

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Verne ; 19 h. 30, La science en marche : A l'écoute des phonons, ou des quanta dans l'oreille ;

20 h., La musique et les hommes : Pétrarque et la Fontaine-Vaucluse (rediff.), ou le Temps vécu en flammes, par P. Lartigue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

12 h., Musique de table : « Musique de charme », œuvres de Haydn ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : R. Casadesus ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musiques : Musique en plume, V. du Muy ; 14 h. 30, Musique-France-Plus : œuvre de Haendel, Rameau, Franck, Fauré, Messiaen, Charpentier, Meyer ; 16 h. 30, La musique se livre ; 17 h., Musiques rares : œuvres de Cooper, E. Dohnanyi ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, Chorégies d'Orange : œuvres de Mozart, Beethoven, Prokofiev ; 21 h. 30, Cycle acousmatique, INA-G.R.M., en coproduction avec Radio-France : autour de M. Redolfi ;

22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « Opéra de Dresde » ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Boulez, Webern, Jolas.

SUR FRANCE-CULTURE

La photographie américaine

Les émissions de radio sur la photographie, c'est si rare qu'il faut prêter l'oreille. Philippe Roussin a préparé pour les Nuits magnétiques de France-Culture cinq « séquences » de trente minutes sur la photographie américaine et le thème de l'« autre moitié », les exclus de la société américaine. Diffusée lundi soir, la première émission était consacrée à Jacob Riis, reporter criminel, qui enquêta sur les taudis new-yorkais des années 1890, à partir de l'invention du flash et fut ainsi à l'origine de la photographie documentaire avant même Lewis Hine.

Mardi soir, « l'autre moitié », ce ne seront plus les pauvres Américains, mais les marginaux avec les photos de Diane Airbus, de Weegee et de Bruce Davidson. Et mercredi, ce seront les femmes, cette « autre moitié » pour William Burroughs et ses rapports avec la photographie. La quatrième émission, jeudi soir, doit aborder le travail accompli par la Farm Security Administration, qui regroupa une énorme documentation photographique sur la vie rurale en la mettant en opposition avec la ville.

Consacrée aux images de « stars » et au « brouillage » du public et du privé par la familiarité de ces images, la dernière émission prévue vendredi soir reprendra une interview du photographe publicitaire Art Kane. Ces cinq émissions sont diffusées tous les soirs juqu'à vendredi sur France-Culture, de 22 h 30 à 23 h.



SPECTACLES

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FAUT PAS S'EN FAIRE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), horaires spéciaux.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm.) : Broadway, 16e (527-41-16)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
PLAY-TIME (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
SOUDAIN, L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90); Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o./v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Moulin-Rouge (606-63-26).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 20 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LA MONTAGNE SACRÉE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LIFE BOAT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
MACBETH (A.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les festivals

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc ; le Ballon rouge.

WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but.

H. BOGART (v.o.), Action Christine 6e (325-85-78) : le Port de l'angoisse.

A. KUROSAWA (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Scandale.

A. KUROSAWA (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Château de l'araignée.

SAINT-AMBROISE (v.o.), 11e (700-89-16), 18 h. : Casanova, de Fellini.

CINE-ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yan Kwei-fei.

Les films nouveaux

LAISSE-MOI RÊVER, film français de Robert Ménégoz : ABC, (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LE SYNDROME CHINOIS, film américain de James Bridges (v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LE MORS AUX DENTS, film français de Laurent Heynemann : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VEDETTE, film allemand de Reinhard Hauff (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

LES PETITES FUGUES, film suisse d'Yves Yersin : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

LE CHAMPION, film américain de Franco Zeffirelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

ALIEN, film américain de Ridley Scott (*) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

NIGHTHAWKS, LES CITES DE LA NUIT, film américain de Ron Peck (v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, (380-19-93).

SILENCE, MON AMOUR, film américain, de Robert Markowitz (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 16 h. 45 : Dancing Lady ; 18 h 30 : Ziegfield Follies ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Jimi Hendrix

LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.) Olympic 14e (542-67-42), H. Hawks : El Dorado.

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.

A. HITCHCOCK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Meurtre.

HOMMAGE A BETTE DAVIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : La mort frappe trois fois.

RENÉ CLAIR, Palais des arts, 3e (272-62-98) : Sous les toits de Paris.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), 15 h 55 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. : Retour ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h 15 : The Rocky Horror Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I : fermé. — II, 16 h 15 : Easy Rider ; 18 h. : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 16 h 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou.






RADIO-TÉLÉVISION

— A VOIR —

Vieux et beau ménage à domicile

Parti pour filmer un couple dans une maison de retraite, Berzosa est revenu avec « Joseph et Marie », avec la vie entière d'un homme et de sa femme près de lui. Joseph, quatre-vingt-seize ans, si M. le maire l'interrogeait solennellement aujourd'hui, reprendrait, bien sûr, pour épouse Marie, vieille maintenant de quatre-vingt-dix années. Elle répondrait aussi oui, les larmes aux yeux, elle promettrait encore et répèterait « pour toujours ». *En réalité, c'est lui qui aurait l'œil humide : l'émotion, quoi qu'on pense, joue ses tours plutôt aux hommes.*

Soixante et onze ans qu'ils se sont rencontrés. Il l'a choisie parce qu'elle était « travailleuse, gentille, douce et... facile à manier » : *Joseph dans l'affaire est — il a toujours été — celui qui parle. Et les souvenirs, leurs souvenirs, lui reviennent bien nets. S'il déformait ou omettait quelque détail, Marie rectifierait, complèterait. Elle se remémore leur bonheur « mutuel » avec exactitude, et le résume d'une phrase :* « On est indispensable », *façon de traduire : nous sommes nécessaires l'un à l'autre.*

Comme il est faux de croire que les gens heureux n'ont pas d'histoire. Ecoutez, regardez ces deux-là dire la leur, depuis les années d'apprentissage du métier, quand Orléans n'avait pas encore l'électricité, depuis les bons soirs au cinéma Gaumont ou au Caveau de la République, jusqu'à leur vision rassérénée de la mort, « le grand repos définitif » (« mais pas tout de suite, on a trop de cousins qu'on aime »).

Plan fixe long de trente minutes. Dans un jardin, deux personnes âgées assises côte à côte sur des fauteuils. « Les mots », première partie de ce portrait d'un vieil amour : leurs mots avec les silences aussi, que le réalisateur a su respecter, ces « moments où le soleil se cache ». *Berzosa a laissé sa caméra immobile, afin de ne pas les troubler. Ils ont comme oublié l'objectif : ils bavardent, répondent à des questions qu'on n'entend pas (vertu d'un montage bien fait).*

Viendront ensuite « les gestes ». Leurs gestes de tous les jours. Non, Joseph et Marie ne vivent pas dans la maison de retraite de Montargis, mais chez eux, dans un pavillon plutôt modeste. On les suit au long d'une journée, du réveil le matin quand elle ouvre les volets et que lui se rase soigneusement, jusqu'aux longs moments passés à faire des mots croisés, jouer au jacquet ou mettre la table... avec toujours, lancinante, sa peur à lui d'être en retard, cette façon de demander l'heure et « combien de temps » il reste avant le repas, avant la promenade en ville, avant le soir.

Berzosa dit n'avoir pas, depuis longtemps, ressenti un tel enthousiasme à fabriquer des images. « Je n'ai pas été gêné un seul instant, il n'y avait pas de scrupules à avoir, nous avons tourné neuf jours avec eux, après un très long repérage. Ils ont montré ce qu'ils voulaient montrer et jamais nous n'avons eu le sentiment d'être indiscrets. Moi qui travaille parfois dans la sophistication, j'ai dû gommer certaines de mes tentations un peu baroques, pas toutes. Nous sommes allés vers leur jeunesse, en évitant le côté daguerréotype. »

C'est certain : avec Joseph et Marie *Berzosa — qui, au fait, se prénomme Jose Maria, — a réussi quelque chose de très beau, simple comme l'attente calme de ces deux êtres au bout du chemin, et rempli d'humour à la fois. Ainsi, on accompagne le vieux ménage au long d'une visite dans cette fameuse maison de retraite Notre Foyer, où une femme, Mme Christine Patron, psychologue et gérontologue, adjointe au maire de Montargis, mène une action de tout premier ordre. On entendra Joseph dire :* « Elles sont mignonnes ces petites », *en regardant des sexagénaires toutes occupées à faire du yoga ! Lui, Joseph, pense que Marie n'a guère besoin des soins du coiffeur attitré :* « T'es belle sans ça », *et qu'il a passé l'âge de se baigner dans une piscine !*

Mme Christine Patron le sait bien, qui les considère comme des grands-parents. C'est elle qui a suggéré à Marianne Gosset, productrice de la série « La vie à vif », de montrer ce couple que le jargon de la Sécurité sociale classerait parmi « les maintenus à domicile », *alors que* Joseph et Marie sont tout bonnement à tous les deux un exemple. De santé !

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Mercredi 19, A 2, 22 h. 10.

Une chaîne de télévision québécoise va diffuser chaque année deux mille cinq cents heures de productions françaises

Correspondance

Québec. — La télévision française a fait une entrée remarquée dimanche 16 septembre dans les foyers québécois, non sans provoquer quelques grincements de dents parmi les artistes de la télévision canadienne qui ont dénoncé le « *colonialisme culturel* » que constituerait cette nouvelle réalisation de la coopération franco-québécoise.

En présence du premier ministre du Québec, M. Lévesque, de M. Peyrefitte, ministre français de la justice, la chaîne T.V.F.Q.-99 a présenté, pendant une dizaine d'heures, une sélection d'émissions des trois chaînes françaises. L'accord entre Paris et Québec prévoit la diffusion de deux mille cinq cents heures de productions françaises par an. Seuls les téléspectateurs abonnés à la télévision par câble, soit un peu moins de la moitié de la population, si l'on s'en tient à la ville de Montréal, ont accès à la nouvelle chaîne. Le décalage entre la diffusion d'une même émission en France et au Québec sera de trois semaines dans un premier temps, mais devrait être sensiblement réduit par la suite.

M. Lévesque a mis l'accent sur le caractère exceptionnel de cette nouvelle étape dans les rapports franco-québécois et il espère que ce projet-pilote, précisé pour trois ans, « *sera devenu irremplaçable* » à son terme.

M. Lévesque a mis l'accent sur avait signé, au cours des trois dernières années, plus d'accords avec des entreprises françaises qu'avec le reste du monde. La coopération économique se porte donc bien, même si les réalisations concrètes ne sont pas toujours visibles.

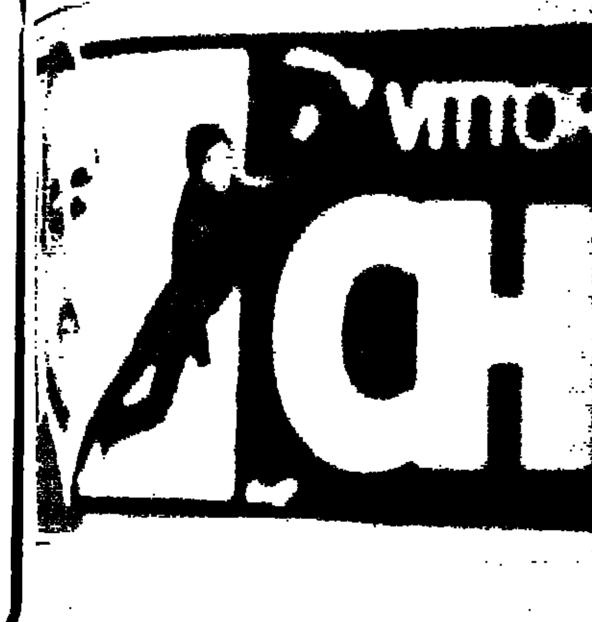
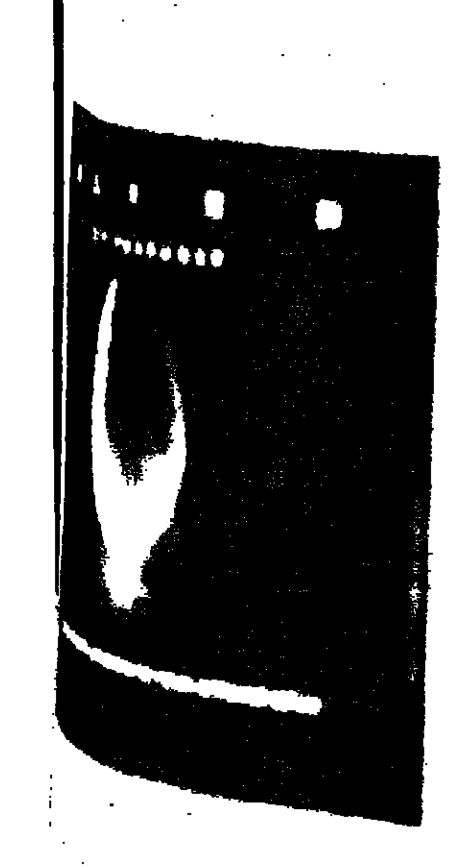
M. Peyrefitte a évoqué les aspects culturels de la coopération, faisant de l'arrivée de la télévision française au Québec l'événement « *peut-être le plus important* » des douze années qui se sont écoulées depuis « *le voyage historique accompli par le général de Gaulle* » en 1967.

Devançant les critiques de certains milieux québécois, le ministre de la justice, qui fut le signataire du côté français des accords de coopération conclus avec le premier ministre québécois, Daniel Johnson, en 1967, a précisé que la télévision française mettait sa production « *à la disposition des Québécois* ». « *La France s'offre, elle ne s'impose pas* », a-t-il ajouté.

Les propos rassurants du ministre réussiront-ils à désamorcer le mécontentement des artistes francophones de la télévision canadienne qui ont dénoncé la « *concurrence déloyale* » de la télévision française ? L'union des artistes reproche au gouvernement québécois de fuir ses responsabilités en confiant à un gouvernement étranger le soin de combattre la pénétration massive de la télévision américaine au Québec. Pour sa part, la direction de Radio-Canada, contrôlée par le gouvernement fédéral, parle de dumping culturel, puisque chaque heure d'émission française ne coûtera que 300 dollars. Il est vrai que, au nom de la coopération culturelle, les trois chaînes de télévision française, à la demande du gouvernement français, n'exigent que le paiement des droits sur la production qu'elles mettent à la disposition du Québec.

Dimanche, les téléspectateurs reliés par câbles à C.V.F.Q.-99 ont pu voir notamment *la Vie en pièces*, *Léopold le bien-aimé* et *la Légende de Mélusine*. Les responsables ont également présenté l'émission « Apostrophes », au cours de laquelle M. Giscard d'Estaing a parlé de Guy de Maupassant.

● « *Après-midi non stop* » *à France-Inter sur la* « *nouvelle chanson française* » le mercredi 19 septembre. De 14 heures à 19 heures, France-Inter — qui modifie sa grille en conséquence — retransmettra en direct le concert qu'il organise au Salon de la musique (parc floral de Vincennes), en invitant une vingtaine de chanteurs ou groupes : Gotainer, Andrée Simons, Imago, Michel Bulher, Françoise-Marie Vigne, Gilbert Lafaille, Aram, Catherine Lara, Louis Chedid, Jean-Michel Caradec, Isabelle Mayereau, William Sheller, Serge Sala, Marie Myriam, Renaud, François Béranger, Nicole Rieu, Daniel Balavoine, Yvan Dautun, Francis Cabrel, Philippe Chatel.


RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Vieux et beau ménage à domicile

Une chaîne de télévision … va diffuser chaque … deux mille cinq cents heures de …

SPECTACLES

FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA LIBERTÉ SAUVAGE (A., v.f.) : Madeleine, 8e (742-03-13).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 261-50-32)

MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o) (**) : Noctambules, 5e (354-42-43) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

MICKEY JUBILEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MOLIERE (Fr.): Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85). H. Sp

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Balzac, 8e (561-10-60)

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (320-89-52).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (342-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).

PASSEUR D'HOMMES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PHANTASM (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41)

PROPHECY (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99)

LE ROMAN D'ELVIS (A., v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52)

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15)

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en soirée.

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sf mardi.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

BEN HUR (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) — V.f. Français, 9e (770-33-88) (700 mm.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA BETE (Fr.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23)

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)

COUP DE FEU DANS LA SIERRA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) Palace Croix-Nivert 15e (374-95-04)

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), en matinée.

LE CRABE-TAMBOUR (Fr) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES DIABLES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

CARNET

Décès

— M. et Mme Serge Barrenechea et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bourdon et leurs enfants,
Mme Henri Bourdon et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BOURDON,
née Marguerite Demandes,

leur mère, grand-mère, et parente, rappelée à Dieu le 17 septembre, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 septembre, en l'église Sainte-Rosalie (50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e), sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Vaugirard, dans l'intimité familiale.

On se réunira à l'église, à 14 heures.

107, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.
142, rue de Rennes, 75006 Paris.
37, rue du Four, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Francis BOUVET,

survenu le 12 septembre 1979, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 septembre 1979, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

27, rue Mazarine,
75006 Paris.

— Mme Angèle Cambreal,
M. et Mme André Cambreal et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Cambreal et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CAMBREAL,

survenu à Paris, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Paul Cornu,
Jérôme et Frédérique, Laurence et Philippe Cornu,
Mme Guy Delafon,
Mme Léon Cornu,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Paul CORNU,
née Maxence Delafon,

survenu le 6 septembre 1979, à Orlando (Floride).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le mercredi 19 septembre 1979, à 17 heures.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

83, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre DUBOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ingénieur des Arts et Manufactures,
essayeur diplômé
de la Monnaie de Paris,

survenu le 15 septembre 1979, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
Robert Dubois, son frère,
Mme Jacques Dubois, sa belle-sœur,
M. et Mme Jean Humbert et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Trillot et leurs enfants,
Ses neveux et nièces.

Les obsèques auront lieu en l'église Sainte-Odile (2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e), le jeudi 20 septembre, à 14 heures.

On se réunira à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

5 bis, rue Emile-Allez,
75017 Paris.
2, rue de la Concorde,
92600 Asnières.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Pierre A. Guérin,
M. *Bernard Prunel et Mme*, née Claudine Guérin,
ses enfants,
Agnès et Matthieu, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Alexandre GUERIN,
ancien directeur
de la société Voxapel,
ancien administrateur
de la société S.V.P.,

survenu à Ajaccio le 14 septembre 1979.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 18 septembre, à 14 h. 30, à Noé (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction du Syndicat national des diffuseurs de presse a le regret de faire part du décès de

M. Benjamin LEMAITRE,

survenu le 17 septembre 1979, à l'âge de soixante-seize ans.

Ancien officier dans la Résistance, Benjamin Lemaitre avait les responsabilités de :
— secrétaire général du Syndicat des diffuseurs de presse ;
— président de la Fraternité mutualiste des diffuseurs de presse ;
— directeur de la Maison de retraite de Margny-lès-Compiègne ;
— administrateur de la Caisse de retraite de la diffusion de la presse et de l'édition ;
— membre du bureau de la Fédération C.G.T. du papier-carton.

L'inhumation aura lieu le mercredi 19 septembre 1979, dans le caveau de famille, au cimetière de Margny-lès-Compiègne, à 16 heures.

— M. Auguste Martin,
M. *Jean Pesquer*,
Mme et M. Jean Martin,
Mme Hyacinthe Martin,
Ses nièces et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne MARTIN,
directrice de lycée
en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Instruction publique.

L'incinération a eu lieu à Lyon, le 18 septembre 1979.

3, chemin des Charmettes,
74290 Veyrier.

— Mme Paul Nau,
M. et Mme Patrick Guis,
Mlle Elisabeth Nau,
Mlle Claire Guis,
M. et Mme Pierre Nau,
M. André et Mlle Isabelle Nau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul NAU,
docteur en médecine,
pharmacien-biologiste
A.I.H.P.,

leur époux, père, grand-père, frère et oncle, survenu le 16 septembre 1979, en son domicile, 12, rue Chernovis, 75016 Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 18 septembre, à 16 heures, au temple de Passy (19, rue Cortambert).

L'inhumation à 24490 Saint-Michel-Léparon aura lieu le mercredi 19 septembre, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Richard,
M. et Mme Hervé Babron,
ses enfants,
Philippe et Marie-Claude Babron,
ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès subit, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

M. Marcel RICHARD,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, à Saint-Nazaire, sa ville natale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
42, rue Sibuet,
75012 Paris.
44, avenue Jean-Gourbeil,
44250 Saint-Brévin-les-Pins.
5, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.

Remerciements

— Mme Pierre Caron,
Et sa famille,
profondément sensibles aux marques de sympathie dont elles ont été entourées lors du décès de

M. Pierre CARON,

adressent à tous leurs amis, leurs plus sincères remerciements.

15 bis, rue de l'Eglise,
92300 Neuilly.
« Les Tourettes »,
04300 Forcalquier.

Anniversaires

Martine FUCHS

nous a quittés le 19 septembre 1977. Son souvenir reste à jamais présent chez ceux qui l'ont aimée.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, mercredi 19 septembre, à 17 heures, salle des commissions, centre Panthéon. M. Alexandre-Dieudonné Tjouen : « Le régime domanial et foncier de la République unie du Cameroun ».

Communications diverses

— NANE STERN, 25, avenue de Tourville, Paris-7e, tél. : 705-08-46, sera heureuse de montrer les toutes récentes peintures de Colette Brunschwig, du 18 septembre au 13 octobre, tous les jours sauf dimanche et lundi, de 15 heures à 20 h. 30.

Visites et conférences

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « Saint-Roch et souvenirs historiques rue Saint-Honoré ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois : « Hôtel de Sully et le Marais ».

15 h., façade de l'église, Mme Saint-Girons : Saint-Sulpice et Delacroix ».

15 h., façade, portail central, Mme Vermeersch : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires : « Passages, galeries, traboules ignorés autour des jardins du Palais-Royal » (Visages de Paris).

15 h., métro Mabillon, M. Teurnier : « Le village de Saint-Germain-des-Prés, ses jardins, ses caves, l'abbaye ».

15 h., 115, rue de la Tombe-Issoire : « Les réservoirs d'eau de Montsouris » (Tourisme culturel).

DÉBAT

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'antisémitisme, encore...

Il y a près d'un an, le 4 novembre 1978, *l'Express* publiait une interview de Darquier de Pellepoix, commissaire aux affaires juives sous le régime de Vichy. Les remous créés par les souvenirs ainsi ranimés n'ont pas cessé. Relayée par le débat sur la nouvelle droite, la question de l'antisémitisme est toujours d'actualité.

L'actualité, c'était, à la télévision, le 14 septembre, une émission à laquelle participait notamment Alfred Fabre-Luce pour son dernier ouvrage.

« *Le livre s'appelle* Pour en finir avec l'antisémitisme ; *il aurait mieux fait de s'appeler* Pour en finir avec les juifs, déclare Bernard-Henri Lévy dans *LES NOUVELLES LITTÉRAIRES. Au moins ce serait plus clair. Plus conforme au passé de l'auteur. Ce nervi de l'esprit, ce rescapé du vichysme, qui, au moment des rafles et des déportations organisées par la police française pour le compte de la Gestapo, disait déjà, mais plus haut et plus fort, le même genre de saloperies. C'était en 1942. A l'époque de son* Journal de la France. *Il y constatait qu'une « surabondance de » juifs dans les rouages essen- » tiels de l'Etat », ça pose quand même des problèmes. Il notait, la bonne âme, à propos des juifs d'Autriche au Maroc, que le camp de concentration, c'est, au fond, « le seul endroit où ils puissent » retrouver une vague sensation » de patrie ». Aujourd'hui il dit la même chose, mais avec un peu plus d'élégance. Le fond n'a pas changé, et cet homme est dangereux.* »

Dangereux, Fabre-Luce ne l'est pas par lui-même, mais, peut-être, parce que la société où il se produit est toujours prête à l'entendre. « *Il me semble*, déclare Bernard Noël dans *ROUGE, que notre inconscient collectif est chargé d'une violence qui n'éclate pas, qui reste en suspens depuis 1934 ou 1936, et qui tient, je crois, essentiellement à ce que ce pays n'a jamais liquidé son propre fascisme. Toutes nos périodes de crise ont eu des solutions un peu bâtardes grâce à des hommes providentiels, d'une part, Pétain, d'autre part, de Gaulle, qui ont empêché que le problème soit jamais posé jusqu'au bout et liquidé d'une façon ou d'une autre. Je veux dire que Pétain a permis à la collaboration d'être relativement douce (je n'en cache pas les horreurs en disant ça, mais, dans l'ensemble, la population a pu la vivre relativement doucement) et que de Gaulle a inventé la Résistance et l'a rendue crédible à un pays qui n'a pas été résistant. Quand le fascisme est ressorti violemment avec la guerre d'Algérie, de Gaulle a trouvé le moyen d'éviter la catastrophe, de louvoyer, de tergiverser, d'amener les choses lentement en décourageant peut-être finalement les deux adversaires.* »

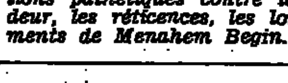
Ces deux adversaires se retrouvent, semble-t-il, face à face, et cet affrontement a des effets contrastés. Ainsi, Georges Nicod note, dans *LE DROIT DE VIVRE*, mensuel de la LICA, que « *plusieurs responsables de « la solution finale » du problème juif en France pendant l'occupation allemande vont enfin passer devant les tribunaux et être jugés pour les crimes qu'ils ont commis* ». C'est, selon lui, juste et nécessaire. « *Juste*, écrit-il, *car tout criminel doit répondre de son crime et rendre des comptes à la société. Nécessaire aussi, car, s'il appartient aux victimes survivantes ou aux descendants de ceux qui sont morts dans des camps de déportation de pardonner le crime, il nous appartient à nous de tout faire pour que cette monstrueuse période ne soit pas oubliée, afin de servir de leçon aux générations à venir pour qu'elles se gardent d'un fléau analogue. (...) Il est donc normal de faire connaître ceux qui ont participé à cette hécatombe humaine, et les années passées depuis l'accomplissement du génocide ne peuvent effacer les crimes perpétrés au nom de théories aberrantes.* »

On a assisté, en même temps, à une résurgence de ces théories, « *vaticinations* » dont « *il n'y aurait rien à craindre* », écrit Jean-Marie Domenach dans *L'EXPANSION* (bimensuel), « *si elles ne trouvaient une place vacante et des emplois disponibles dans un paysage intellectuel qu'a ravagé, depuis vingt ans, le nihilisme critique.* » Il explique : « *A la différence de la contestation des années 30, qui se souciait de reconstruire, celle des années 60 a « déconstruit » la morale, le droit et les institutions, sans rien proposer qui soit « habitable », comme s'il était possible de vivre longtemps sans valeurs, sans normes et sans traditions. La nouvelle droite incarne la réaction inévitable contre une déliquescence qui laisse le champ libre à la démagogie égalitaire et aux formes les plus débiles de la satisfaction de masse. Mais, en sautant à l'autre extrême, en s'en prenant à la substance même de la démocratie — l'identité spirituelle des hommes et leur égalité de droit, — elle devrait, au-delà des réactions défensives de la gauche, pousser les intellectuels à s'enraciner dans l'essentiel et à quitter les facilités idéologiques pour des analyses concrètes et des propositions responsables.* »

Si le renouveau du racisme « théorique » n'est qu'un intermède saugrenu, quoique révélateur, sur la scène intellectuelle, le développement de la xénophobie, sous toutes ses formes, paraît beaucoup plus inquiétant. Jean Daniel rappelle, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, que les juifs ne sont pas, aujourd'hui, les principales victimes de ce phénomène. « *Il est mille fois plus pénible pour un Noir, pour un Arabe, pour un Gitan, pour un ouvrier, ou même, parfois encore, pour une femme, de vivre en France qeu pour un juif* », écrit-il.

Pour Jean Daniel, le malaise qu'éprouvent les Juifs français « *puise en réalité ses vraies racines dans la façon dont les Français juifs vivent au moins pour la plupart, leur rapport avec Israë* ». Il explique : « *Si distant qu'un Français juif puisse être du sionisme, si critique qu'il se réveille à l'égard des gouvernements israéliens, si proche qu'il se sente de certaines causes arabes, il lui est impossible d'oublier que cet Etat, né de l'holocauste, a transformé l'image du judaïsme dans le monde. (...) Si l'intérêt de la France , c'est vraiment de s'opposer au gouvernement israélien et si l'Etat hébreu est assez fragile pour que sa survie soit en jeu dès que son gouvernement est attaqué, alors un Français juif ne peut plus que vivre péniblement son rapport avec le petit Etat dont la disparition le rendrait orphelin.* »

Mais cette situation évolue, grâce, souligne Jean Daniel, à la démarche adoptée par M. Anouar El Sadate, le président égyptien, vis-à-vis d'Israël. « *Pour la première fois*, note-t-il, *on a entendu s'élever depuis la communauté juive des protestations pathétiques contre la tiédeur, les réticences, les louvoiements de Menahem Begin.* » P. J.



SPORTS

Aux Jeux méditerranéens

LES TIREURS FRANÇAIS S'EN VONT

L'équipe de France de tir engagée à Split, dans le cadre des Jeux méditerranéens, s'est retirée des compétitions lundi, lors du concours de tir à la fosse. Après que Michel Carrega, qui fut dans cette discipline deux fois champion du monde, eut constaté un curieux comportement des plateaux d'argile — ce qui expliquait à ses yeux qu'il ait fait, au cours de la troisième planche, trois zéros de suite, — il apparut que deux types d'assiettes étaient placées sur les lanceurs automatiques, les unes brillantes, les autres mates, les unes friables et les autres normales.

La protestation officielle de l'entraîneur national n'a pas empêché que le concours se poursuive, et l'équipe de France a donc quitté les stands. Rappelons que les plateaux doivent avoir un diamètre de 11 centimètres, une hauteur de 25 à 28,5 millimètres et un poids de 100 à 110 grammes. Dans les compétitions internationales, les plateaux doivent être en outre d'une marque agréée.

Dimanche, un autre tireur, à la cible celui-là, Daniel Goberville, avait dû interrompre une demi-heure la compétition car le toit du stand... fuyait, ce qui ne facilite pas le tir de précision. En tête du concours au moment de l'incident, il s'est retrouvé sixième à la fin de l'épreuve.

Chez les dames, Dominique Esnault a obtenu une médaille d'or dimanche, à la carabine, et, au pistolet libre, le représentant français, Faggion, a obtenu la médaille de bronze.

D'autre part, la France a pris la première place du concours de gymnastique par équipes masculines, précédant l'Espagne.

TENNIS. — *Rrésultats, à Nice, des huitièmes de finale du National : Dominguez bat Thamin 7-5, 7-5, 6-1 ; Proisy bat Naegelen 6-1, 7-6, 7-6 ; Haillet bat Moreton 7-5, 6-2, 6-4 ; Bedel bat Canfolle 6-3, 1-6, 6-2, 3-6, 6-4.*







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



Motorola Semiconductor Products S.A.

SEMICONDUCTORS IN THE AUTOMOBILE

MOTOROLA SEMICONDUCTORS is setting up an Automotive Group in the U.K., which will report to its European headquarters in Geneva, Switzerland. The location will be South West of London. The group's charter will be to develop the Eurcean Automotive market for semiconductors and in the first phase, we are looking for TWO SELF-STARTERS to establish the operation.

Automotive Systems Engineering Manager :

The successful applicant will be responsible for establishing and managing a team of electronic engineers, developing electronic systems to be used in customer design proposals. Direct customer assistance and semiconductor, product support at the European level will also be provided by this team.

The nature of the business will demand a close co-operation with marketing, production and product design departments, agin at the European level.

The individual we are looking for will have 5-10 years design experience of digital and analogue circuitry, plus knowledge of Automotive technology. Qualifications to degree level or equivalent in electronic engineering are required and the ability to communicate in French or German would be a distinct advantage, but not mandatory.

Automotive Market Development Manager :

A highly motivated marketer with experience of developing new markets for semiconductors at the European level is required for this position.

Responsibilities will include the promotion of semiconductor products/systems to the European Automotive industry and the development of appropriate market penetration strategies.

The definition of new product/system requirements, together with close co-operation with engineering and manufacturing will also be part of the job.

We are looking for someone with 5 years experience in semiconductor marketing with a knowledge of the European Automotive market. Qualifications to degree level in electronic engineering or equivalent are required and the ability to communicate in French or German would be a distinct advantage, but not mandatory.

If you meet the requirements of either of the above two positions and would like to work in the stimulating atmosphere of a rapidly growing division of an international company, please write, enclosing Curriculum Vitae, to

The Personnel Manager
MOTOROLA (SUISSE) S.A.
16, Chemin de la Voie-Creuse
1211 GENEVA 20, (Switzeland)
(Tél. 022/99.14.76.)

MINES DU SHABA-ZAÏRE

chefs de divisions électromécaniques

Dans le cadre de ses projets de développement la GECAMINES (Société Minière et Métallurgique employant 35.000 personnes au Zaïre) recherche plusieurs Ingénieurs Mécaniciens et Electromécaniciens. Les postes à pourvoir à ce niveau sont de deux types :

au sein des ateliers centraux (1.400 personnes) les premiers consistent à diriger une division centrée sur un domaine précis (Rénovation des moteurs diesel, Gestion du matériel...),

dans les unités d'exploitation (Mines, Concentrateurs, Usines métallurgiques) les postes du second type couvrent l'ensemble de la fonction entretien.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs diplômés (A.M., ESME ...) ayant plusieurs années d'expérience sur du gros matériel, disposés à vivre outre mer, de préférence en famille, pendant quelques années, ayant le goût du commandement et de la formation.

Ces emplois sont assortis de conditions matérielles intéressantes :

- *engagement par contrat à durée indéterminée ;*
- *rémunération élevée, dont la plus grande partie nette d'impôts est payée directement en Europe ;*
- *congés payés de 4 mois en Europe, au terme de chaque période de service de 2 ans reconduite ;*
- *frais de voyage de l'agent et de sa famille supportés par la Société ;*
- *soins médicaux et logement confortable fournis gratuitement ;*
- *cercles de loisirs ;*
- *possibilité de scolarisation primaire et secondaire.*

Ecrivez en précisant bien sur l'enveloppe et la lettre la référence G.4-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui sont chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec



Motorola Semiconductor Products S.A.
has an opening for a

MARKETING MANAGER MICROPROCESSORS

Motorola Semiconductors is establishing a European Marketing group in the U.K., to market its range of MPU products. The group will report to its European headquarters in Geneva, Switzerland and will be located South West of London. We are therefore looking for a FIRST CLASS SEMICONDUCTOR MARKETING PROFESSIONAL to head up this team.

The successful applicant will be a qualified electronic engineer, with 3-5 years experience of marketing microprocessor devices and have a good knowledge of the European MPU business. Familiarity with state of the art MPU products and a knowledge of high level languages are major requirements.
Responsibilities will involve establishing and supervising a team of engineers/marketers who will promote the Motorola MPU range at the European level.
Customer training will also be organized by the group.
To achieve the ambitious MPU sales plans we have for the 1980's, a close cooperation with the U.S. and European engineering/manufacturing locations will be necessary.
Qualifications to degree level or equivalent in electronic engineering are required and the ability to communicate in French or German would be a distinct advantage, but not mandatory.

If you meet the requirements of this position and would like to work for an international semiconductor company, which is among the leaders in MPU technology, please write, enclosing Curriculum Vitae to

The Personnel Manager
MOTOROLA (SUISSE) S.A.
16, Chemin de la Voie-Creuse
1211 GENEVA 20, (Switzeland)
(Tél. 022/99.14.76.)

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
cherche pour sa filiale en
ESPAGNE
(Province d'Aragon)
UN

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ce poste conviendrait à un
INGENIEUR

- possédant une bonne expérience de la fabrication dans le domaine de la Construction mécanique
- capable de mener à bien la réorganisation de la production
- parlant couramment Espagnol.

Avant son départ en ESPAGNE un stage sera organisé dans une Usine Française du groupe.

Envoyer CV et prétentions à No 25.581 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Vous avez déjà travaillé en AFRIQUE
et vous aimeriez y retourner.
Vous avez une expérience de gestionnaire de chantier.

Nous recherchons pour notre client, une importante société de prospection minière

2 Jeunes Attachés Administratifs

qui devront, chacun à partir d'une métropole Africaine, participer à la mise en place et gérer la structure administrative (comptabilité, personnel, logistique) de 2 ou 3 ateliers de sondage. Une expérience du transit et la connaissance de l'anglais seraient appréciées.
Rémunération attrayante fonction de l'expérience.
Statut expatrié. Logement de fonction.

Merci d'envoyer C.V. manuscrit+ photo+ prétentions sous référence 904 /79 à



inter services conseil
34, cours Gouffé
13006 MARSEILLE

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche
pour sa filiale en COTE D'IVOIRE un

Ingénieur Système

spécialiste IBM, CICS/OS/DL1 pour la gestion d'un important réseau de terminaux.

Les candidatures sont à adresser, sous la réf. PHT 1 à SG2
12/14, avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT





Enseignants pour l'Algérie

Nous recherchons pour la rentrée universitaire 79-80 d'un Institut de Formation Supérieure en Algérie, des enseignants.
De formation ingénieur ou DEA, ils devront posséder une expérience pédagogique et industrielle de 2 ans au moins dans l'une de ces disciplines :

- Technologie de fabrication
- Entretien et maintenance
- Génie mécanique
- Industrie des peintures
- Industrie des boissons

Voyage et logement leur sont assurés ainsi qu'à leur famille.
Les candidats sont invités à écrire sous référence 1425 à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

La Direction développement de
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche

INGENIEURS DE TRAVAUX

Ils assureront principalement une mission de contrôle des travaux de construction et de pose de pipelines notamment en mer.

De formation ingénieur, ils auront une expérience de 10 à 15 ans de réalisations d'installations pétrolières dont au moins 5 années sur des projets en mer.

Recrutés à Paris, ils seront rapidement affectés sur des chantiers à l'étranger, en famille ou en système récupération.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser C.V. + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16 ss réf. 79027.

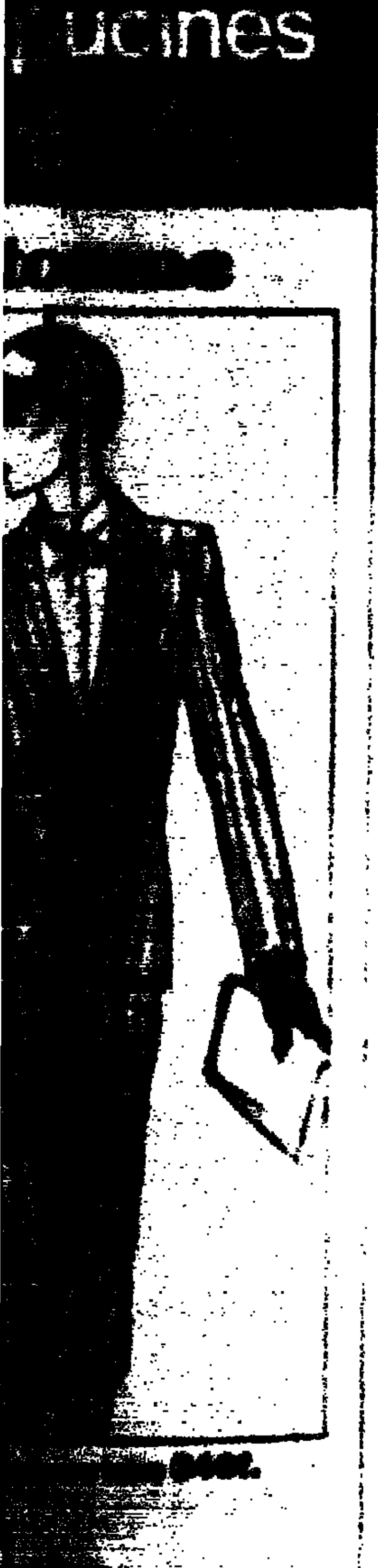
Importante société
construisant des usines et des installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche

INGENIEURS DE MISE EN ROUTE pour l'ETRANGER
dans les domaines de la PETROCHIMIE et du RAFFINAGE

Les critères considérés seront :
- expérience d'environ 3 années comme ingénieur d'exploitation
- participation à la mise en route d'usines pétrochimiques ou de raffinage
- désir de s'expatrier et aptitudes prononcées pour l'exportation
- anglais parlé indispensable.

Nous proposons aux candidats retenus un métier avec des responsabilités et une évolution de carrière intéressante.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo, prétentions sous
No 25.287 CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



BANQUE POPULAIRE
BRETAGNE – ATLANTIQUE – NANTES
crée un poste d'

INGENIEUR SYSTEME

réf. 2624M

De formation ingénieur, possédant quelques années d'expérience de la fonction, il sera chargé de réaliser la mise en place d'un système d'information utilisant les bases de données et le télétraitement (CICS/DL1) sur IBM 3031 et 148.

recherche

CONTROLEUR INFORMATIQUE

réf. 2626 M

Il sera chargé d'assurer le contrôle :
- de la sûreté des traitements;
- de l'application des règles de procédures (exploitation, maintenance);
- du respect des règles de sécurité.

Un analyste ou analyste-programmeur confirmé (assembleur, CICS/DL1) à l'esprit très rigoureux, diplômé IUT ou équivalent, conviendrait à cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence indiquée à Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Très importante entreprise fabrication et pose produits d'étanchéité, en expansion constante recherche pour son siège à STRASBOURG :

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

5 à 10 ans d'expérience.

Formation supérieure juridique (licence droit au minimum).

MISSIONS :
Gestion du personnel : cadres, maîtrise, ouvriers.
Larges responsabilités juridiques : contentieux, règlements des litiges, assurances.

Une très sérieuse expérience dans ces différents domaines est nécessaire.

Poste d'avenir très stable.

Logement - facilité.

Adresser C.V. détaillé sous la référence 861 à SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX.

Directeur Général

BIENS D'EQUIPEMENT · LYON

Nous sommes une PME (200 personnes) spécialisée dans la fabrication et la vente de biens d'équipement.

Leader en France sur son créneau, notre entreprise connaît un fort développement et présente des résultats positifs.

Le départ accidentel de notre Fondateur nous amène à rechercher un homme capable d'assumer notre Direction Générale.

Ce nouveau collaborateur animera l'ensemble des services de l'entreprise.

Il justifiera d'une bonne formation financière et comptable et de la connaissance de la fonction marketing.

Une expérience similaire acquise si possible dans une PMI, la capacité de s'adapter à une production semi-artisanale, la connaissance de l'anglais sont recommandées.

Ce poste ménage des possibilités réelles d'épanouissement personnel pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1096 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTION D'USINE

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

INGENIEUR A.M.

Capable d'assurer la Direction d'une Usine de 800 personnes, fabrications variées en petite mécanique, petite et grande série.

Situation en Province : CENTRE OUEST.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous no 25276 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
LEADER EUROPEEN DANS SA BRANCHE
REGION MEDITERRANEENNE
(Plusieurs filiales européennes)

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur : CENTRALE, MINES.
ou équivalent.
40 ans environ
ayant déjà assumé (en titre) la responsabilité complète d'une unité indépendante de fabrication de produits industriels ou de consommation.
Anglais ou Allemand souhaité.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à l'attention de M. Jean-Louis AIN.
REVILLON FRERES,
42, rue La Boétie.
75008 PARIS.

Réponse et discrétion assurées.

---

directeur de gestion

immobilier

RHONE-ALPES. Notre conception totalement novatrice dans le domaine de l'aménagement et du lotissement ouvre à notre Société, filiale d'un groupe de notoriété nationale, de très larges perspectives de développement. Son P.D.G. recherche de ce fait un adjoint pour lui confier la responsabilité de l'ensemble du domaine de la gestion. Intégré de façon étroite à la marche de l'entreprise il prendra en charge au plus haut niveau les problèmes liés à la gestion actuelle et future de cette société sous leurs aspects financiers, comptables, administratifs et de personnel en assurant la responsabilité de la mise en place d'un système de contrôle de gestion et de son adaptation au niveau le plus opérationnel.

Ce poste de confiance ne pourra être assuré que par un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation financière et comptable supérieure (Grande Ecole Commerciale ou équivalent) justifiant d'une expérience confirmée des différents aspects de la gestion d'une entreprise acquise à des postes de responsabilités effectives, de préférence au sein de PME très performantes du secteur immobilier. Des qualités personnelles d'organisation rigoureuse et d'animation au niveau des hommes confirmeront l'opportunité présentée par ce poste pour un responsable désirant associer étroitement sa réussite professionnelle à la forte progression de l'entreprise.



Prière d'adresser rapidement dossier de candidature détaillé (discrétion et réponse assurées), sous réf. 7913-M à notre Conseil.

CEP lyon
55 montée de choulans - 69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65 annecy - grenoble

---

ingénieur de réalisation

Filiale à LYON d'un des premiers groupes français, nous étudions construisons et installons des composants de très haute technologie pour l'industrie nucléaire, en France et à l'étranger. L'INGENIEUR que nous recherchons sera chargé de suivre et contrôler une nouvelle affaire que nous menons pour un client allemand : supervision des dossiers d'études et de fabrication, relations avec les organismes de sûreté et le client, suivi de la fabrication et des essais, etc... Le candidat est diplômé d'université ou de grande école dans une spécialité mécanique ou métallurgique Agé d'environ 30 ans, il justifie d'une première expérience professionnelle en ingenierie, gestion d'affaires, bureau d'études ... Il a une parfaite maitrise de l'anglais et, si possible a des connaissances en allemand.

Nous remercions les personnes intéressées d'écrire sous réf. M/5551 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE LIMAGRAIN
recherche

Jeune ingénieur
pour son service hydraulique

Chargé d'un rôle de conseil auprès des agriculteurs de Limagne sur des questions d'irrigation et d'assainissement, il sera également responsable sur le terrain de la mise en place et du suivi d'essais.

En liaison avec les organismes extérieurs maîtres d'ouvrages, ses fonctions le conduiront à un travail d'études préalables et de coordination pour la mise au point de projets.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant suivi une spécialisation en agronomie et hydraulique agricole ou dont la première expérience se serait réalisée dans ces domaines. Il requiert de la part du candidat des qualités d'organisation, de contact et d'animation.

Les personnes intéressées feront parvenir un curriculum vitae détaillé sous référence 119 M à la Société LIMAGRAIN - CHAPPES - 63360 GERZAT.

REGION NORD

RESPONSABLE DE PRODUCTION

150/185.000 F.

Nous fabriquons du matériel électronique professionnel de pointe.

Nous progressons en moyenne de 30 % par an.

Notre Directeur Industriel renforce son équipe.

A ce cadre expérimenté, il confiera, après quelques mois de mise au courant, la responsabilité de le représenter dans une usine du Nord assurant les productions de série de la Société.

Nous recherchons un ingénieur diplômé d'une école supérieure (Sup. Elec., AM, ICAM, ENSE Toulouse,...).

Il aura consacré la moitié de ses 10 à 12 années de vie professionnelle à la production de matériel électronique.

En position hiérarchique ou fonctionnelle, il aura acquis l'expérience de l'organisation et de la gestion de production mais aussi l'aisance dans les relations de conseil, de coopération et de négociation.

La réussite de ce poste (position IIIB), lui permettra d'évoluer dans un groupe important.

Envoyer votre dossier sous No 25177, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm. Les entretiens auront lieu à PARIS.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Une Société de Prestations de Services rattachée à un grand Groupe dans le domaine de la communication, recherche un

DIRECTEUR DES REGIES

Basé à DOUALA Cameroun, il sera chargé, sous l'autorité du Directeur Général, de la Gestion et de l'animation des Supports Presse, Radio, Cinéma, Affichage et Supports divers, de la prospection de l'établissement des plans de Campagnes et du suivi des budgets.

Ce poste nécessite une expérience de la fonction d'au moins quatre ou cinq ans, acquise dans un ou plusieurs Supports. La rémunération atteindra 110.000 F complétée par une prime de fin d'exercice suivant les résultats obtenus.

Avantages des expatriés : voiture, logement, deux mois de congés payés.

Adresser C.V. et prétentions à Marc SIBOLD, 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques

SEARLE

Recherche et Développement
Situé à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes)
recherche
pour son laboratoire d'histologie :

UN (E) SUPERVISEUR D'HISTOLOGIE

Il (elle) sera sous la responsabilité d'un anatomopathologiste, aura un bon niveau de connaissances générales et une bonne maitrise des techniques histologiques et des problèmes d'organisation d'un laboratoire (animation des techniciens dont il (elle) aura la responsabilité classement et archivage des prélèvements et données définition et prévision des approvisionnements... dans le respect des contraintes *réglementaires*).

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. précis et souhaits à : SEARLE, *référence* 24, Boite Postale 23, 06560 Valbonne.

Renseignements sur ce poste peuvent être obtenus en appelant : (93) 33-91-33, poste 217.

---

aménagement foncier (VRD)

Notre patron du technique : un concepteur, un réalisateur, un négociateur

RHONE-ALPES. Notre conception totalement novatrice de l'activité d'aménageur et de lotisseur ouvre à notre société, filiale d'un groupe de notoriété nationale, de très larges perspectives de développement. Ceci amène notre P.D.G. à vouloir s'adjoindre un collaborateur de haut niveau capable de prendre en charge l'ensemble des aspects techniques propres à cette activité. Intégré de façon étroite à la marche de l'entreprise, ce dernier sera le principal artisan, dans le cadre d'une stratégie d'ensemble, de la définition d'une politique "produit VRD" innovante de qualité, tout en mettant en œuvre les moyens garantissant sa parfaite application sur le terrain, aux différentes phases d'avancement.

Ce poste déterminant, porteur de l'expression technique de la société envers ses différents interlocuteurs (Administration, Collectivités locales, B.E. et entreprises T.P. extérieures, Constructeurs, Lotisseurs ...) ne sera confié qu'à un candidat âgé de 35 ans minimum de formation technique approfondie (Ecole Centrale ou niveau équivalent) ayant acquis une grande maîtrise de ce "métier" dans des postes à responsabilités globales effectives au sein d'importantes sociétés du secteur T.P. Il sera motivé par cette fonction très complète lui permettant d'associer étroitement la pleine expression de son potentiel professionnel à la réussite de l'entreprise.



Prière d'adresser rapidement dossier détaillé de candidature (discrétion absolue et réponse assurées) sous réf. 7914-M à notre Conseil.

CEP lyon
55 montée de choulans - 69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.65 annecy - grenoble

Complexe Minier Outre-Mer

INGÉNIEUR CHEF SERVICE MANUTENTION

Une société minière en expansion recherche le Chef de son Service Manutention de minerai. Responsable de la maintenance des installations (concasseurs, stackers, cribles, roues-pelles, etc.), il définit les programmes de production (1 million T/mois) en relation avec les Services Mine, Transports et Commerciaux.

Il assure la gestion du personnel (300 agents) et du matériel. Le candidat retenu sera Ingénieur d'une Grande Ecole (A.M. ou équivalent) ayant assumé, après une dizaine d'années d'expérience en entretien de matériel de travaux publics, les responsabilités d'un poste de chef de service ou d'atelier d'entretien.

La rémunération et les avantages sont ceux de l'expatriation.

Adresser lettre de candidature s. réf. 206/M à : Axial Publicité, 91, Fg St-Honoré, Paris-8e, q. tr.

AUDITEUR

Nous sommes un cabinet d'audience internationale en Audit.
Nous recherchons un auditeur pour **DAKAR** motivé par une carrière évolutive.
Vous êtes expert-comptable stagiaire et vous avez au moins 2 années d'expérience en Audit externe.
Poste à pourvoir rapidement.
Téléphonez au 720.59.12

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE CONSEILS D'ENTREPRISES
offre en province situation intéressante à :

CONSEIL JURIDIQUE ET/OU FISCAL

sérieuse expérience professionnelle indispensable. — Adresser C.V. sous référence 8.564 à : P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Banque Régionale Importante recherche :

SPÉCIALISTE TITRES

ayant déjà une expérience, âge minimum requis 35 ans. Bonne culture générale. Emploi intéressant et stable dans région proche d'ANNECY. Salaire brut annuel 80.000 francs. Ecrire : no 8.578, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société rech. pour MAROC

INGÉNIEURS

Fabrication en menuiserie industrielle bois pour suivi d'affaires fabrications et montages.
T.A.I. 94, r. St-Lazare, Paris-9e Tél. 874-70-00

Cherchons Jeune Fille au pair avec connaissance de la langue allemande pour aider à la maison. Ecrire : Frau Dorothea Waldkirch, Weinstr. 53, D-6741 Rhodt.

Société Lorraine travaillant à l'exportation recherche pour Direction CHANTIERS À L'ÉTRANGER

JEUNE INGÉNIEUR

A. et M. ou équivalent
— 3 ans exp. min. de préférence en chaudronnerie et tuyauter.
— Très bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Env. C.V. et prétentions sous le no T 15527 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

STE d'EXPERTISE COMPTABLE rech. pour son bureau d'AUXERRE, Collaborateur très qualifié. Niveau min. : DECS. Expérience indispensable. Sit. d'avenir. Position cadre possible. Ecr. no 8575, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Assoc. « La Beraïère » rech. pr son Foyer de post-cure pour Toxicomanes. (agréé pr DASS) ds un cadre semi-rural à Maubeuge 2 pers. désir. assurer la mise en route, la gestion et l'animation. Personnalité riche, solide, possédant une grande aptitude aux relations humaines. Format. musicale, psychologique, analytique appréciée. Ecr. no T 15523 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

S.C.P. - P. SANS
Ph. AMIGUES
CONSEILS JURIDIQUES
7 bis, rue du Général-Cérez
87000 LIMOGES - Recherche

SPECIALISTE DROIT DES SOCIETES

au min. 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, intéressantes perspectives d'avenir.. Indiquer prétentions et joindre C.V. détaillé et une photo. Discrétion garantie.

Centre Handicapés Physiques rech. pour section long séjour :

ANIMATEUR (TRICE) SOCIO-CULTUREL

pour poste responsabilité et animation. Convention collective octobre 1951. — Adresser curriculum vitae et références à :

M. le Directeur, Centre Médical HELENE - BOREL, Château du Liez, B.P. 1, 59283 RAIMBEAUCOURT. Tél. (27) 87-87-6.8





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PAYS DE LOIRE



GROUPE THOMSON

POUR SA FILIALE ESSWEIN ÉLECTRO-MÉNAGER
2300 PERSONNES - 500 MILLIONS DE C. A.

recherche

JEUNES INGENIEURS

E.C.P. .E.S.E.

débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience

Leur 1re année d'activité sera une année de formation pendant laquelle néanmoins ils seront chargés de missions ponctuelles et diversifiées en production. Ils se verront ensuite confier des responsabilités opérationnelles de commandement.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 724.

Information Carrière SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

PS Conseil

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES
90.000 F

Ouest — La filiale française d'un groupe multinational spécialisé dans l'emballage, regroupant 450 personnes dans deux unités de production voisines, recherche un responsable pour la gestion des ressources humaines et les relations sociales. Ce cadre, rattaché au Directeur Général sera responsable de l'ensemble des problèmes de gestion du personnel (recrutement, évaluation et développement du potentiel humain, formation, suivi des rémunérations et mise en œuvre de la politique sociale) ainsi que de son administration (aidé en cela par une secrétaire qualifiée). Il participera en outre aux réunions entre la Direction et les représentants du Personnel. Ce poste s'adresse à un homme âgé d'au moins 30 ans, ayant si possible une formation supérieure spécifique à la fonction et une expérience professionnelle dans les relations humaines. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 francs pourra être supérieure si l'expérience le justifie. Les réponses seront traitées confidentiellement par G. MASSON.

Adresser lettre et prétentions sous réf. **A/118M à :**

PS CONSEIL
1, rue Duguesclin, 44000 NANTES
Tél. (40) 48.48.82

SOCIETE EN EXPANSION
recherche

COMPTABLE ADMINISTRATIF
QUALIFIE
Région Marseille

Ecrire avec curric. vitae détaillé et prétentions à : TRIUM ASSISTANCE, Centre Commercial Paradis, Saint-Roch 13500 MARTIGUES, tél. (42) 80-24-31.

PAYS DE LOIRE

GROUPE THOMSON

POUR SA FILIALE ESSWEIN ÉLECTRO-MÉNAGER
2300 PERSONNES - 500 MILLIONS DE C.A

JEUNE CHEF DE FABRICATION

E.C.P. - E.S.E.

Il sera responsable de la fabrication au sein d'une des 6 unités de production. 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine ou dans le montage en grande série sont indispensables.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 722

Information Carrière

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE DU SUD-EST
distribuant du matériel de notoriété mondiale pour le génie climatique
recherche

pour MARSEILLE

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

IL SERA RESPONSABLE :
- du Bureau d'Etudes
- pour la détermination des besoins
- pour l'élaboration des devis
- du Service Commercial
- de la négociation des gros marchés.

Le candidat, Ingénieur d'une Grande Ecole, aura acquis, après au moins 5 ans d'expérience, une formation de frigoriste IFFI ou équivalent.

Il sera, d'autre part, rompu aux négociations commerciales de haut niveau et à l'encadrement d'une équipe commerciale.

Il aura enfin une bonne maîtrise de l'Anglais technique.

REMUNERATION : 140 000 F +.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo, à :

CRONOS 99, boulevard Sakakini, 13005 MARSEILLE,

qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.



SORELEC

INSTALLATIONS ELECTRIQUES, CLIMATISATIONS, CHAUFFAGE, INGENIERIE

Notre Société en pleine expansion
recrute
pour son siège à Saint-Jean-de-Braye

UN CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

- Minimum 3 ans d'exercice dans la fonction.
- Niveau D.E.C.S. ou B.P.
- Bonne expérience professionnelle (notamment en comptabilité à succursales multiples).
- Déplacements périodiques à l'étranger à prévoir.
- Anglais apprécié.
- Rémunération déterminée en fonction de l'expérience et des capacités réelles du candidat.

Envoyer C.V., photo et prét. à : Sté SORELEC, La Motte-St-Euverte, BP 11, 45800 St-Jean-de-Braye

---

ORGANISME PROFESSIONNEL
de prévention des accidents du travail du Bâtiment et des Travaux Publics
recherche pour

Centre Formation banlieue ORLÉANS

UN TECHNICIEN B.T.S. CONDUCTEUR DE TRAVAUX

EYROLLES ou formation équivalente

MISSION :
- animation de stages de formation à la prévention à des professionnels du bâtiment ou des travaux publics.

Expérience souhaitée des techniques de chantier de Génie Civil (travaux publics, ouvrages d'art, construction de bâtiments industriels et coordination inter-entreprises sur chantiers).

REFERENCES :
- minimum 5 ans de pratique profession bâtiment et T.P. exigés.

LIEU DE TRAVAIL :
- Centre Pierre Calonie, Saint-Jean-de-Braye (45).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à O.P.P.B.T.P., 2 bis, rue Michelet, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

TRANSPORTS

ROUCH

recrute
dans le cadre de son développement

UN ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL
Le poste peut convenir à un candidat de 25 ans environ diplômé E.S.C.A.E. ou équivalent.

UN CONTROLEUR DE GESTION
Le candidat jeune devra avoir des connaissances Comptables suffisantes (D.E.C.S. ou équivalent), et un début d'expérience.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : Richard MUNOS, 8, rue Raymond-IV, 31000 TOULOUSE.

ECOLE DE L'IMAGE A EPINAL
Ecole des Beaux-Arts
recherche

UN PLASTICIEN

pour enseignement et recherches

La personne devra avoir une connaissance et une pratique des techniques de la communication et être intéressée par l'imagerie traditionnelle et les images actuelles.

Rens. : Ecole de l'Image, 15, rue des Jardiniers 88.000 EPINAL — Tél. (29) 82-98-91, poste 163

MARSEILLE
La Société d'Informatique pour les Collectivités locales
I C O R E M
(IBM 370/158 4000 K)
recherche pour compléter son équipe Méthodes et Système
un

INGÉNIEUR SYSTÈME

Expérience confirmée en OS/VS 1 ou MVS, CICS, DL 1

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à ICOREM, route Léon-Lachamp, Domaine de Luminy - 13009 MARSEILLE

ENTREPRISE MOYENNE (C.A. 80 M.F.)
dans le domaine du Génie Climatique, filiale d'un grand groupe industriel
recherche
pour son siège à Lyon

UN CHEF COMPTABLE

Le profil :
- 32 ans minimum,
- parfaite connaissance des systèmes comptables,
- expérience entreprise secteur B.T.P. ou second œuvre,
- formation supérieure.

La mission :
- organisation et animation du service comptable (8 personnes) en liaison avec le département informatique,
- états de fin d'année et bordereaux de consolidation pour la société mère.

L'avenir :
- prise en charge ultérieure de contrôle de gestion et de la trésorerie.

Perspectives très motivantes pour un candidat de valeur.

Adr. lettre manuscrite, C.V. + photo et prétent. s/référ. 2.002 au CABINET ROGER TURQUIN, 114, bd du 11-Novembre-1918 - 69100 Villeurbanne.

SOCIÉTÉ GRENOBLE
recherche

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation ingénieur mécanicien ayant une année de spécialisation en hydraulique, possédant de bonnes connaissances en servo mécanismes et ayant quelques années d'expérience en études hydrauliques (aménagement, circuits industriels).

Service de la conception et du développement de composants nouveaux pour les circuits d'eau potable, industriels et d'irrigation.

Déplacements de courte durée en FRANCE. Bonnes connaissances en anglais souhaitées.

Adresser C.V. + photo à n° 25.753, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

pharmacien

100 / 130 000 Frs — Ouest

RESPONSABLE DE FABRICATION. Notre groupe pharmaceutique est l'un des tout premiers sur le plan européen. En France, notre progression est importante (C.A. maintenant supérieur à 200 millions de Francs) et la production a besoin d'hommes nouveaux.

Nous créons en effet le poste. Dépendant du Directeur de Production, vous prendrez en main le service fabrication des formes sèches. C'est une responsabilité complète, à la fois technique, humaine et financière.

Vous avez l'expérience de plusieurs années d'un poste semblable, vous connaissez les problèmes de commandement et vous parlez anglais.

Nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour vous parler plus en détail de ce poste qui peut évoluer vers la responsabilité d'une unité complète de production.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4226 à Michel GARNIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CHEF DE PRODUITS

(souhaitable HEC - ESSEC - SUP de Co H. ou F.) ayant quelques années d'expérience service Marketing ou contact d'une entreprise, annonceur ou agence de publicité.

Est recherché par la :
BISCUITERIE NANTAISE BN
Place François-II - 44200 NANTES.

Ce recrutement est fait dans le cadre de la poursuite de notre croissance en s'appuyant sur une politique active de recherche de nouveaux produits grâce à un département Marketing-Ventes renforcé.

Nous offrons :
- Une large AUTONOMIE dans le poste.
- Une ACTIVITE en liaison avec toutes les fonctions de l'entreprise.
- Une REMUNERATION COMPETITIVE évoluant en fonction des performances.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétent. à la BN, Service Gestion du Personnel.

ROUSSILLON ALIMENTAIRE
Conserves de Fruits « MURVILLE »
recrute

RESPONSABLE D'UNITÉ DE PRODUCTION

Le candidat devra être un Ingénieur ayant 4 à 5 années d'expérience. Il aura le sens de l'organisation et de la méthode.
Diplômes souhaités : ENSIA, INSA, ARTS et METIERS ou équivalents.
Langues étrangères appréciées : Anglais-Allemand.
Une expérience en conserverie sera un facteur positif.

Résidence à PERPIGNAN ou ses environs.

Adresser lettre manuscrite + C.V., salaire actuel et prétentions + photo à Guy GOOSSENS, ROUSSILLON ALIMENTAIRE La CATALANE 66240 SAINT-ESTEVE.

---

offres d'emploi

Importante Société de Services
Sécurité du Travail
propose à un

Ingénieur spécialisé levage – manutention

d'importantes responsabilités techniques, pédagogiques et relationnelles dans son Département Contrôles Techniques.
37 ans minimum, diplôme ou niveau Ingénieur Mécanicien, très sérieuse expérience en Levage + connaissances en RDM. Connaissances appréciées en électricité et hydraulique des appareils de levage. Base Paris, déplacements de courte durée en France.
Rémunération min. départ 110.000.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. V 156 à notre conseil
Psychologie Appliquée Justet
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

P.A. JUSTET membre d'international recruiting group

CSNCR

Ordis

Pour l'une de ses filiales, représentant exclusif du 1er Fabricant mondial de matériel de saisie et d'informatique répartie,
important Groupe recherche

directeur général

Ce poste intéresse homme 35 ans minimum ayant acquis son expérience professionnelle chez constructeur ou distributeur de matériel informatique (ordinateurs, périphériques et matériels de saisie) et ayant la pratique de fonctions de direction dans le domaine commercial par exemple.
Poste à pourvoir rapidement PARIS.
Envoyer C.V. détaillé sous référence L2 à

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber Paris 9è

CORNING

LEADER MONDIAL VERRE TECHNIQUE
RECRUTE POUR
DIVISION EUROPEENNE RECHERCHE DEVELOPPEMENT FONTAINEBLEAU

Cadre scientifique analyste physico-chimiste

85 000 F +

AU SEIN DU DÉPARTEMENT MESURES IL ANIMERA UN GROUPE D'ANALYSE ET DE CARACTÉRISATION CHIMIQUE.
EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES RESPONSABLES DE PROJETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT IL DEVRA DÉFINIR ET RÉSOUDRE LEURS PROBLÈMES A CARACTÈRE CHIMIQUE.

- Solides connaissances nécessaires en chimie générale et chimie analytique classique.
- Formation type ingénieur chimiste + doctorat chimie analytique.
- Expérience souhaitée 2/3 ans dans une technique instrumentale type : spectrométrie de flamme, d'émission, fluorescence X, diffraction X, spectrométrie de masse.
- Larges capacités de communication et de contact
- Aptitudes à l'autonomie et l'organisation
- Bon niveau d'anglais indispensable

Envoyer CV et lettre manuscrite à :
R. SAGOT CORNING BP 3
77211 AVON CEDEX

PA-SVP



ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE

filiale française d'un important groupe international de fabrication et distribution de grandes marques de cigarettes : PETER STUYVESANT, ROTHMANS, DUNHILL, CRAVEN... recherche un

assistant contrôle budgétaire

Il lui sera confié l'établissement et le suivi permanent des différents budgets. Il sera amené à faire des propositions pour les améliorer.

Ce poste conviendrait à un jeune cadre, 25 ans minimum, ayant une formation comptable ou de gestion, et une expérience pratique des budgets acquise, de préférence, dans une PME de distribution.

L'anglais est un atout supplémentaire.

Veuillez écrire, sous référence 4837, à

INTERCARRIERES,
5 rue du Helder, 75009 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

L'UNION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE DE FRANCE
recherche un

attaché de direction

De formation supérieure et possédant de *solides connaissances des techniques* informatiques, il aura une expérience de 2 ans environ dans un organisme financier de dimension nationale.

Des connaissances dans les domaines suivants sont souhaitables : cartes bancaires, normalisation, teletransmissions, compensations et procédures d'échanges automatisés.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 3189 à :
UNCEF - 5, rue Masseran - 75007 PARIS



B M W FRANCE
Filiale de BMW Agence Munich
crée un poste de

TRESORIER

Rattaché au Directeur de la comptabilité, il prendra progressivement en charge le suivi de l'activité financière de la filiale et assurera le développement de sa gestion de trésorerie.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience de quelques années d'un poste similaire, des qualités d'analyses et de synthèse et doué pour la négociation.

La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Lieu de travail Bagneux, transfert prévu en juin 1980 au parc d'activités de Bois d'Arcy (gare de St Quentin en Yvelines, 20 mm de Paris-Montparnasse).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Melle M.A. LAPUELLE, 116 av. Aristide Briand 92220 BAGNEUX.

CHRISTOFLE

Exportateur mondial de son ORFEVRERIE D'ARGENT
recherche pour Siège SAINT-DENIS (Métro Porte de Paris)

UNE ASSISTANTE EXPORT

BONNE SECRETAIRE d'un niveau génér. Bac + 2 Avec pratique courante anglais et espagnol Apte à suivre av. autonomie un sect. géographiq.

Semaine 5 jours - 9 h. - 18 h. - Cafeteria
Congés 5 semaines - Appointements env. 60.000 F

Ecrire Chef du personnel, 112, rue A.-Croizat 93206 - SAINT-DENIS, Cedex 01.

Nous sommes la filiale française d'une importante société américaine leader mondial sur son créneau : l'ultrafiltration. Notre société étudie, fabrique et commercialise des membranes semi-perméables et les installations très complexes qui les accompagnent. Le champ d'application est vaste : automobile, électro-ménager, alimen*tation, mécanique... antipollution. Compte tenu de l'augmentation de nos activités nous* recherchons un autre

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL FRANCE

Vous êtes ingénieur diplômé (chimie, physique...) et vous avez acquis une solide expérience de la vente de produits ou d'équipements de forte valeur unitaire destinés à l'industrie ou l'ingénierie chimique. Vous parlez couramment anglais et si possible espagnol. Nous vous confierons dans un premier temps la mission de développer les ventes de nos produits et services liés à la peinture par électrophorèse auprès des services techniques de nos clients et prescripteurs : constructeurs automobiles, sociétés d'engineering... Vous serez très autonome dans votre action, notre siège européen étant en Angleterre. Au-delà de vos capacités techniques à assimiler rapidement notre *technologie, si vous n'êtes pas du métier, votre maturité personnelle et vos qualités de négociateur sont indis*pensables. Ce poste est évolutif. De nombreux déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6307 M

menuiseries LAPEYRE

Nous sommes une des toutes premières entreprises de l'industrie de transformation du bois, et en pleine expansion. Notre structure très décentralisée et notre esprit original ont favorisé notre développement, notre implantation nationale et nos résultats. Nous cherchons à intégrer un cadre technique à fort potentiel *au sein d'une de nos filiales de production - en Auvergne - pour lui confier des responsabilités de*

DIRECTION TECHNIQUE USINE

Vous avez une solide formation technique, et une expérience de 5 à 10 ans dans l'industrie du bois (menuiseries, meubles...), qui vous ont permis de dominer les problèmes de production et de développer vos qualités de meneur d'hommes et d'animateur : vos qualités relationnelles et personnelles seront au moins autant appréciées que vos capacités techniques. Vous aurez la responsabilité technique d'une usine de 200 personnes, en vous intégrant à une structure de direction très légère. Vous devrez gérer des investissements, travailler à des implantations nouvelles, parfaire l'outil de production. Vous interviendrez aussi sur l'organisation de la production et l'optimisation des ressources techniques. Bien sûr vous êtes prêt à venir vivre dans un petit pays et vous aimez la province. A terme, vous trouverez d'autres développements dans notre société.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5304 M

Promotion d'imprimés sur catalogues – Nous représentons un ensemble d'entreprises – d'une taille volontairement limitée (50 à 200 personnes), solidaires financièrement, gérées de façon autonome - spécialisé dans la vente d'imprimés destinés à de nombreuses utilisations. Nous recherchons, pour notre société de Paris, un jeune cadre à forte personnalité en tant que

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ÉDITIONS

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC, ESC...), et vous êtes à même de faire la preuve d'expériences professionnelles réussies où vous avez développé vos qualités naturelles d'animateur d'équipe, de dynamisme, d'imagination et de créativité. Vous avez le sens de la vente, et votre esprit marketing vous permet de "sentir" un produit et de percevoir son marché. Vous ne connaissez peut-être pas les produits d'imprimerie, mais votre expérience vous a sensibilisé à la fonction motrice ou d'information des imprimés d'entreprises. Vous dirigerez notre département Éditions, vous le gérerez comme une entité autonome ; vous aurez la responsabilité *du catalogue, des tarifs, des achats, de la vente et de la politique marketing. Vous obtiendrez les moyens pour* réaliser le fort développement que nous souhaitons en valorisant les produits existants et en élargissant à terme l'horizon du catalogue actuel vers des imprimés nouveaux, standards ou de demi-séries. Après une réussite probante dans cette mission, vos responsabilités pourront s'étendre vers des fonctions marketing dépassant le cadre de ce département.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5305 M

Nous sommes une société française filiale commune d'importants groupes français et américains. Notre entreprise *(750 personnes) met en œuvre des techniques variées : chimie, mécanique, électricité, régulations.* Compte tenu de notre expansion nous étoffons nos structures et recherchons pour l'une de nos unités de production située dans une ville agréable à 80 km au Nord Ouest de Paris, un

INGÉNIEUR RESPONSABLE ENTRETIEN

Vous êtes ingénieur diplômé (AM - ECAM - ICAM...) et vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans en tant que responsable d'un service entretien si possible d'une unité travaillant en continu. Nous vous confierons la responsabilité de maintenir le bon état de fonctionnement de notre outil de production en animant vos équipes (mécanique, électricité) soit 50 personnes. Vous définirez et contrôlerez un important budget incluant les sous-traitances du gros entretien. *Une connaissance satisfaisante de l'anglais serait appréciée.*

Écrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6306 M

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

Société Conseils en Communication et Information
crée la Fonction

Directeur du Développement

Notre Société implantée à Paris dans le 8è, réalise un Chiffre d'Affaires de 10 millions. Depuis 1975, date de sa création, nous sommes en forte expansion, leader dans notre créneau.

Le cadre, à qui nous confierons cette fonction prendra la responsabilité d'une équipe déjà existante. Il *devra définir et réaliser les actions* de marketing, de promotion, de relations publiques, propres à développer nos activités.

De préférence diplômé (HEC, ESSEC, Sciences Po) âge 30/35 ans, vous possédez quelques années d'expérience dans une fonction similaire en conseils ou dans un secteur de services, et une réelle pratique des négociations à haut niveau.

La rémunération devrait intéresser un professionnel de premier plan.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous n° 8558 «LE MONDE» Pub. 5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09.

SERVICE INFORMATIQUE
établissement aéronautique
proche banlieue nord
ACTUELLEMENT ÉQUIPÉ
D'UN IBM 370/115
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour responsabilité
Conception analyse programmation :
(GAP II - ASSEMBLEUR-PL 1)
Expérience 3-5 ans.
Aptitudes contacts humains indispensables.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 25.552, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

UN SPÉCIALISTE DES IMPORTATIONS

Secteur AGRO-ALIMENTAIRE

Il assurera :
- la prospection des marchés étrangers ;
- *le suivi des contacts fournisseurs ;*
- les relations avec transitaires, douanes, banques ;
- la coordination avec la centrale d'achat.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser curriculum vitae et prétentions à M. H. BACQUET, I T M ENTREPRISES, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE ALIMENTAIRE
leader sur son marché, recherche son

Chef du Personnel

Dans un premier temps, sous l'autorité du Directeur du Personnel, il assurera l'administration et la gestion du Service Central du Personnel du Siège et participera à diverses études (salaires, classifications etc ...).

Le candidat, de formation supérieure, doit pouvoir évoluer rapidement vers des fonctions élargies et une responsabilité plus complète, l'associant à l'ensemble des décisions concernant tout le personnel Administratif et Force de Ventes.

Une expérience réelle de 3 ans minimum est indispensable et la rémunération offerte tiendra compte de l'étendue de celle-ci.

Le poste est situé dans la proche banlieue Est (R.E.R.).

Veuillez adresser un dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et *prétentions*) sous référence 90935 à

ORION 35 rue du Rocher · 75008 Paris

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL
recherche pour l'un de ses départements dont les produits intéressent l'industrie
AÉRONAUTIQUE

ingénieur chef de service électronique

32 ANS MINI. — ANGLAIS PARLÉ

Ingénieur diplômé d'une grande école d'électronique - ESE, ISEN, ISEP ou équivalent - il aura de larges connaissances en matière de régulation d'asservissements et de calculateurs analogiques et digitaux embarqués.

Il animera une équipe d'une vingtaine d'ingénieurs et techniciens d'étude et aura la responsabilité de l'ensemble des activités de son service, depuis la définition des besoins jusqu'aux procédures de contrôle, en liaison permanente avec les clients, les services commerciaux et de production.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 610.

Information Carrière SVP

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Jeune Cadre Financier

HEC, ESSEC, ESCP.

Les laboratoires MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET, filiale d'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux, recherchent un JEUNE CADRE FINANCIER.

Chargé, dans un premier temps, d'assister le Directeur de la Trésorerie, il pourra (dans un délai de 2 ans environ) évoluer vers des fonctions plus étendues au sein de la Direction Financière.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé HEC, ESSEC ou ESCP justifiant d'une première expérience de 1 à 2 ans maximum dans un service financier ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon et désirant faire carrière au sein d'un groupe international.

Pour ce poste à pourvoir à PARIS, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Merci d'adresser votre dossier de candidature lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. J CF-M à la Direction du Personnel MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
(Réponse et discrétion assurées)

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS
Réseau National - Siège Paris
recherche pour son département
"MARKETING"

UN RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU

Diplômé d'Etudes Supérieures, doté d'une sérieuse expérience bancaire, il aura pour missions essentielles :
- la conception et la promotion des nouveaux produits bancaires (particuliers et entreprises),
- l'animation commerciale du réseau d'agences.

Adresser C.V., photo et niveau salaire à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 33046 M qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Importante Organisation Juive de France
recrute

CADRES

30 ans minimum.
Formation supérieure.
Fortement motivés en vue de la création de

POSTES DE RESPONSABILITÉS

Rémunération en fonction des compétences.
Adresser C.V. et prétentions n° T. 015.489 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Société d'Électronique Matériel Professionnel
de moyenne importance mais leader sur son marché et faisant 40% de son CA à l'exportation, recherche son

directeur industriel

Il sera chargé de la gestion de l'ensemble technique allant de la Recherche à la Production en passant par les Méthodes.
Il devra assurer la mutation liée à un développement de nouvelles techniques et de nouveaux produits.

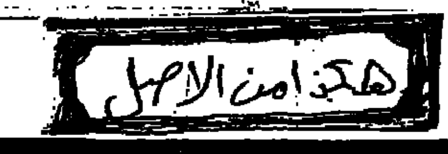
Ce poste s'adresse à un ingénieur de haut niveau, possédant des compétences techniques à la fois en électronique et en mécanique et ayant déjà exercé des responsabilités de

GESTION DE PRODUCTION

(Direction d'une unité décentralisée par exemple) dans un domaine d'activité voisin : Electronique, Electrotechnique...

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1775 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris



physico-chimiste

La Compagnie Internationale pour l'Informatique
Cii-Honeywell Bull recherche pour son
Département Services Techniques d'Etudes

responsable laboratoire circuits imprimés

Domaine d'activité:
- réalisation de circuits imprimés complexes (haute densité) dans le cadre du développement de produits nouveaux.

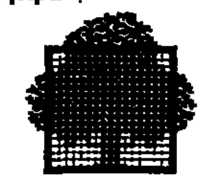
Profil souhaité:
Les candidats devront justifier d'une expérience de quelques années en traitement de surfaces et analyses de bains.

Niveau:
- Assimilé cadre.
- Formation de base DUT, BTS ou équivalent (électroplastie).

Qualités requises:
- organisation, méthode, rigueur,
- aptitude à l'encadrement d'une équipe.

Lieu de travail:
Banlieue Nord de Paris (St-Ouen).

Adresser c.v., et lettre manuscrite, photo et prétentions sous Réf. ML/M à:
Cii Honeywell Bull
Poste Courrier 1 L 054 D
23, rue du Surmelin
75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS/CONTACT

Un des leaders de l'immobilier développe son secteur industriel
et souhaite intégrer à une équipe déjà performante un jeune

négociateur — Paris

Diplômé d'une école de commerce, ou professionnel ayant prouvé vos qualités commerciales sur le terrain, vous avez deux ans minimum d'expérience dans notre secteur d'activité (secteur industriel).
La qualité reconnue de nos prestations implique que vous ayez la capacité de vous comporter en véritable conseil auprès d'une clientèle de chefs d'entreprise.
Une réelle évolution de carrière, une rémunération très motivante, vous attendent dans un contexte de travail où la délégation et l'esprit d'équipe sont essentiels.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 5782 à Jacqueline Sigolet 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom — membre de Syntec

Recrutement - Gestion de Carrière

Une société pétrolière, de dimension internationale, étoffe son service recrutement et gestion prévisionnelle du personnel.
De nouveaux postes sont créés pour mieux répondre aux besoins des différentes unités utilisatrices implantées tant en France qu'à l'étranger.
Ces postes intéressent des psychologues de formation universitaire, des gestionnaires ou ingénieurs formés aux sciences humaines et ayant exercé des responsabilités dans la fonction personnel.
Fortement motivés par le recrutement, justifiant d'une solide expérience dans le maniement des techniques d'évaluation, les candidats seront soucieux d'intégrer, dès la procédure d'embauche, des éléments permettant de maîtriser la gestion du personnel, dans un contexte où les métiers, les mentalités, les techniques industrielles sont en constante évolution.
Basés à Paris, ces postes impliqueront des déplacements à l'étranger. La maîtrise de la langue anglaise, une grande mobilité géographique, une sensibilisation à d'autres modèles culturels sont indispensables pour bien réussir et évoluer ultérieurement vers la conduite de projets importants en France ou à l'étranger avec les différents partenaires de la Société.

sélé CEGOS

Adresser votre dossier de candidature sous référence 22.015/M à M. L. GUIOMAR, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

MEMBRE DE SYNTEC

Chef de projets
2 analystes-programmeurs

La section Etudes du Service Informatique du Groupe SIAS-ORSAN se développe et propose actuellement 3 postes à des candidats répondant aux profils suivants :
Chef de Projets *(référence 11567/M)* spécialisé en gestion et organisation, de formation ingénieur ou MIAGE, ayant au moins 2 ans d'expérience de la conduite d'équipes d'analystes-programmeurs, et connaissant bien le télétraitement. Il sera responsable de projets diversifiés et aura de nombreux contacts avec les utilisateurs de nos divisions et filiales (quelques déplacements à prévoir dans un rayon de 100 km de Paris).
Analystes-Programmeurs *(référence 11568/M)* formation IUT ou similaire, ayant 2 à 3 ans d'expérience d'analyse-programmation, connaissant parfaitement le matériel IBM 3 (évolution prévue), le GAP 2 et si possible le CCP. Nous recherchons des personnes jeunes, capables de bien s'intégrer dans une petite équipe très soudée et de s'adapter à des applications particulièrement variées, notre Groupe se caractérisant par la diversité de ses secteurs d'activité.
Ces 3 postes sont stables et évolutifs. Lieu de travail au choix : Paris 9e ou banlieue Nord-Est.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération et référence choisie, à D. de LARIVIERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

MEMBRE DE SYNTEC

Poursuivant sa rapide extension
ITT Data Systems France
spécialiste des réseaux
recherche

6 ingénieurs commerciaux
(4 Paris - 1 Metz/Strasbourg - 1 Lyon)
expérience 3 ans vente informatique

2 ingénieurs support avant vente (Paris)
s'exprimant en anglais et orientés marketing
— soit très bonnes connaissances terminaux IBM,
— soit très bonnes connaissances contrôleurs de communication et logiciels télétraitement IBM.

2 ingénieurs logiciels (Paris)
s'exprimant en anglais et souhaitant les contacts.
Formation supérieure et 2 ans d'expérience sur matériel IBM ou formation supérieure en informatique si débutant.

3 spécialistes pour le centre européen de Munich
parlant bien anglais et formation supérieure
- Communication-Consultant : définition des nouveaux produits et de la stratégie marketing - Très grande expérience des terminaux et du télétraitement.
- Spécialiste logiciel pour contrôleurs de communications : grande expérience des logiciels IBM de télétraitement.
- Training-Manager : 5 ans d'expérience de formation en informatique chez un constructeur.

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine Montparnasse
(Boîte 148)
33, av. du Maine
75755 Paris Cedex 15

ITT

CETELEM
SOCIETE DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE
recherche
pour renforcer ses structures
à son Siège à NEUILLY

JEUNE CADRE COMPTABLE BANCAIRE

Au sein de la Direction Financière et Comptable :
participation à mise en place de produits bancaires.
Travaux compt. et admin. destinés à la C.C.B.
Etats pour consolidation Groupe.

INDISPENSABLE
- D.E.C.S. ou B.P. • EXPERIENCE en Sce COMPTABLE D'UNE BANQUE DE DEPOT (sinon s'abstenir) • Connaissance des techniques bancaires appliquées aux divers produits • Pratique des circuits adm., compt. et informatiques liés aux opérations bancaires.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc. C.V. détaillé, rémunération et photo ss Réf. 4154 à :

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

Pour faire face à une expansion supérieure à 20 % par an, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de **SIMULATEURS** implanté en **REGION PARISIENNE** et ayant une filiale aux **Etats-Unis**, offre de nombreux postes d'avenir disponibles immédiatement dans les domaines suivants :

ingénieurs commerciaux

- Définition, Prospection, Négociation et Gestion de contrats concernant : des simulateurs de véhicules terrestres, de sous-marins, d'avions civils ou militaires et de centrales nucléaires. (Réf. IC. 79.48-M)

responsables de projets

- Responsabilité technique de l'ensemble d'un projet.
- Coordination des groupes d'études et de réalisation.
- Préparation de propositions techniques et de devis.
- Relations techniques avec le client. (Réf. IC. 79.49-M)

ingénieurs électroniciens

- Mise au point de simulateurs civils ou militaires.
- Grande disponibilité indispensable.
- Déplacements à l'étranger, de longue durée. (Réf. IC. 79.50-M)

ingénieurs informaticiens

- Développement de logiciels pour exploitation en temps réel de fichiers de données.
- Expérience de quelques années appréciée. (Réf. IC. 79.51-M)

Pour tous ces postes la pratique de l'Anglais est indispensable

Lieux de travail : **TRAPPES (78)** ou **CERGY (95)**.

Adressez rapidement votre curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée à **A. de BEJARRY**, THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT, B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex en rappelant la référence du poste souhaité.

DIRECTEUR - GERANT
100.000 +
SOCIETE DE DISTRIBUTION - BIENS INDUSTRIELS

Une société espagnole fabriquant de l'équipement de second œuvre crée en proche banlieue Nord Paris une filiale chargée de distribuer ses produits. Elle recherche son Directeur pour lui confier la responsabilité commerciale, administrative et comptable ainsi que la supervision du personnel de dépôt et de vente, dans le cadre d'une politique définie par le siège.

Bonnes connaissances comptables et expérience de la gestion d'entrepôt exigées.

Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence F 80 M au

Groupe Opéra
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SECTEUR BANCAIRE
recherche
pour son Service Informatique

UN PROGRAMMEUR
COBOL Confirmé
2 ans d'expérience minimum

DEUX OPÉRATEURS EXPÉRIMENTÉS

Connaissant les ordinateurs de 3e génération titulaires du baccalauréat d'informatique ou d'un diplôme équivalent et ayant des notions de télétraitement.
Nationalité française. Libéré O.M.
Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à no 24.281, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris, cedex 01, qui transmettra.



chef du service paie
PARIS — F 110.000 +

Est recherché par une entreprise française à vocation internationale dans les produits de grande consommation

Dépendant directement du Directeur Financier, en liaison avec la direction du personnel et travaillant avec le service informatique, la fonction consiste à :

- animer et organiser le travail d'une équipe en vue d'assurer la réalisation de la paie et les déclarations légales y afférent • participer à l'établissement des plans de la masse salariale

Ce poste conviendrait à : un (e) candidat (e) âgé (e) de 35 ans environ, de formation universitaire ou école de commerce, d'un niveau comptable équivalent au DECS, ouvert à la législation sociale. Une expérience de 3 années acquise dans une fonction similaire serait appréciée

La rémunération de l'ordre de F 110.000 sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite C.V. photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 22.310-M à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

offres d'emploi

SAINT-UPERY MARKETING SERVICES est spécialisée dans la réalisation d'études de marchés marchés en milieu industriel. Créée il y a six ans, la Société jouit d'une excellente image auprès d'une clientèle fidèle.

Pour mieux exploiter ses possibilités de développement, la Société recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES DE MARCHÉS

Leur mission sera de réaliser les études de marchés qui leur seront confiées, sous la supervision d'un directeur d'études.

Pour éussir à ce poste, les candidats devront avoir une formation supérieure en marketing et trois à quatre ans d'expérience dans une société d'études réputée où ils auront réalisé plusieurs études de marchés industriels. En plus, ils devront être ambitieux et sûrs d'eux.

Les perspectives d'évolution des personnes recrutées sont excellentes : le marché des « Etudes de Marchés Industriels » est en fort développement et notre ambition est d'y prendre une part importante.

Veuillez nous adresser un C.V. détaillant bien votre expérience dans ce domaine et mentionnant le salaire que vous désirez à SAINT-UPERY MARKETING SERVICES - B.P. 2 - 94230 CACHAN



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS D'ÉTUDES Débutants

GRANDES ÉCOLES A VOCATION ÉLECTRONIQUE

pour participer aux études et à la conception de systèmes complexes d'équipements modernes de communication.
Ils utiliseront des techniques de pointe spécialement en traitement du signal.
De larges perspectives d'évolution de carrière sont assurées aux candidats de valeur, au sein de la division ou du groupe.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à M. Jean-Marc ANTOINE, B.P. 156, 92231 GENNEVILLIERS CEDEX.

JEUNE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING EN AUTOMATISATION ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

filiale d'une importante Société d'engineering opérant dans des domaines industriels variés recherche en vue de développement rapide

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

disposant d'une large autonomie et susceptible de prendre d'importantes responsabilités

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Bien introduits chez les clients industriels concernés et maîtrisant parfaitement les techniques d'informatique temps réel et de conduite centralisée de procédés.

Adresser C.V. et prétentions sous REF. 20/51 à n° 25.875, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Directeur Commercial

200 000 F

Une société internationale de biens d'équipements, leader dans son domaine, recherche une personnalité de premier plan.
Responsable du développement du chiffre d'affaires, ce collaborateur aura pour mission d'élaborer et de mette en œuvre la stratégie pour les différentes lignes de produits. Il dirigera un effectif de 400 personnes.
Pour réussir, le candidat doit posséder une formation ingénieur ou grande école commerciale et pouvoir faire la preuve de son succès actuel dans un poste de directeur commercial ou de directeur de marketing opérationnel.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1093 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CORNING FRANCE

recherche pour ses usines de NEMOURS

TECHNICIEN

(B.T.S. ou D.U.T. automatique ou électronique)

— Nous souhaitons rencontrer des candidats de 25 à 30 ans, disposant déjà d'une expérience en automatisme.
— Notions d'anglais nécessaires.
— Après un premier temps en services techniques, l'intéressé pourra évoluer vers un poste d'encadrement de production.
— Il aura donc un bon contact et des qualités d'animation d'une équipe.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à
CORNING FRANCE
44, av. de Valvins, B.P. 61, 77211 AVON CEDEX
(04245.79)

---

volvic

Dans le cadre de son développement, recherche

attaché commercial exportation

De formation commerciale supérieure, le candidat aura si possible quelques années d'expérience et devra être capable de s'exprimer en Allemand et en Anglais. En relation directe avec le Directeur des Ventes Export, il sera chargé de l'implantation et de la promotion de nos boissons (Eau Minérale, Oasis) dans les commerces de gros et de détail des pays voisins (Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne notamment).

Point d'attache à BOURG LA REINE (92) et déplacements fréquents.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 624 M au



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

---

chef de service

ETUDE DE MARCHES

L'une des premières sociétés françaises transformatrices du bois, recherche un diplômé Grande Ecole de Commerce ou un Ingénieur de 30 ans au moins ayant déjà une expérience marketing dans les semi-produits industriels. Ecrire avec C.V. explicite sous réf. OC/EM à



CETAGEP
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT
• 30 AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

---

transac S.A.

Leader de la péri-informatique française
Distributeurs - Terminaux programmables et périphériques associés
recherche pour son SERVICE APRES VENTE

1 - Techniciens installateurs

Ce personnel sera chargé d'assurer l'installation et le démarrage opérationnel sur l'ensemble du territoire métropolitain des produits commercialisés par la Compagnie. Déplacements fréquents.

2 - Spécialistes chargés de produits

Responsables techniques d'une gamme de matériels, ils devront participer à la définition de ces nouveaux produits, ainsi qu'à leur prise en charge par l'après-vente.

3 - Animateur de formation

Il aura pour mission d'enseigner le fonctionnement de nos produits au personnel technique de notre réseau de maintenance ainsi qu'à celui de nos clients.

4 - Chargé d'affaires

Il assurera la prise en charge et le suivi des affaires importantes concernant la maintenance. Une excellente connaissance des problèmes de téléinformatique sera nécessaire pour réussir dans ce poste.

Ces postes conviendraient à des techniciens ayant de solides bases en électronique et informatique générale d'un niveau FPA 2ème degré - DUT - BTS ou équivalent, ainsi qu'une expérience de quelques années en maintenance informatique.

Les candidats seront dégagés des obligations militaires et posséderont un permis de conduire V.L. valide.

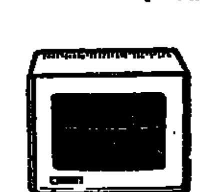
Pour les postes 2 et 3, une bonne connaissance de la langue anglaise ou allemande sera appréciée.

Ces emplois sont à pourvoir rapidement.

Lieu de travail : MARCOUSSIS/ESSONNE.

Restaurant d'entreprise et transport assuré.

Adresser C.V., photo et prétentions à Madame REUTER - Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS.



TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES DU SECTEUR IMMOBILIER
recherche libre rapidement

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

En vue de lui confier après formation et intégration au sein d'un de ses départements spécialisés, l'analyse des problèmes juridiques et financiers posés par l'acquisition ou la construction d'immeubles situés tant à Paris qu'en province et destinés à des investisseurs divers.

Les candidats retenus devront avoir une solide formation économique, une expérience de quelques années d'un poste similaire, le goût du travail en équipe et des relations à tous niveaux.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. à N° 25.229, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

UN SPÉCIALISTE DES EXPORTATIONS

Secteur AGRO - ALIMENTAIRES

Il assurera :

— la prospection ;
— le développement de nos ventes à l'étranger ;
— le suivi des contacts clientèle ;
— les relations avec transitaires, douanes, banques.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser curriculum vitae et prét. à M. BACQUET, I T M ENTREPRISES, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.



DISCO
GROUPE DE DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES

offre à :

JEUNE INGÉNIEUR

voulant se former à la gestion, stage long susceptible de déboucher sur contrat permanent

Poste à ORLY (94)
Déplacements de courte durée à prévoir en Province

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
DISCO S.A.
Service des Carrières
Sénia 502
94577 RUNGIS CEDEX

bleu



vallourec

1er fabricant français de tubes d'acier
recherche

pour ses SERVICES PRODUCTION

Réf. 42 79

INGENIEURS DEBUTANTS

pour secteurs de pointe et technologies avancées.

Les candidats devront être sensibles aux problèmes de relations humaines aussi bien qu'aux problèmes techniques.

pour ses SERVICES INFORMATIQUES

Réf. 40 79

CHEFS DE PROJETS
INGENIEURS ANALYSTES confirmés
INGENIEURS ANALYSTES débutants

Diplômés d'Etudes Supérieures :

CENTRALE-MINES-POLYTECHNIQUE

Les chefs de projets et les analystes confirmés possèdent 5 à 10 ans d'expérience de réalisation et de mise en place de projets informatiques dans une Société Industrielle. Une connaissance du matériel CII - HB 66 et Télétraitement serait appréciée.

Après période d'adaptation et de formation technique modulée, les candidats seront chargés de réaliser des projets industriels performants.

Ces postes situés, pour la plupart en usines, peuvent déboucher, ultérieurement, vers d'autres fonctions au sein de la Société ou du Groupe.

pour ses SERVICES COMMERCIAUX

Réf. 41 79

CADRES de vente

diplômés HEC - ESSEC - ESCP ... débutants pour négociation commerciale après formation en usine.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence correspondante à Mme VARENE - Société VALLOUREC - 7, Place du Chancelier Adenauer - 75764 PARIS Cedex 16

GESTION IMMOBILIÈRE PARIS

UNE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
cherche son

DIRECTEUR DE GESTION.

Il est responsable de la gestion technique, administrative et comptable d'un important patrimoine de BUREAUX, ENTREPOTS et CENTRES COMMERCIAUX.

De formation, licence sciences eco., droit ou équivalent, il a au moins cinq ans d'expérience de la gestion immobilière.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 129.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Petite société spécialisée dans l'achat et la vente d'appareils de contrôle électronique apparentée à un groupe international leader dans sa branche.

Souhaite confier à un :

INGÉNIEUR DÉBUTANT

OU

AYANT QUELQUES ANNÉES DE PRATIQUE

D'intéressantes responsabilités technico-commerciales. Il sera chargé d'adapter au marché et de régler avec les fournisseurs étrangers les problèmes techniques relatifs à un matériel de pointe.

Il veillera à rendre efficace l'information et la formation des techniciens sur l'ensemble du territoire.

Ce généraliste devra faire preuve de grandes capacités de négociateur et d'animateur.

Profil : 25 ans min. Diplôme du type École Violet, Ecole Française de Radioélectricité et d'Electronique.

Anglais courant exigé, italien souhaité.

Adresser C.V., photo + lettre manuscrite.

Ecrire n° T 15.441 M REGIE-PRESSE, 85, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Henkel France
1 Milliard C.A.

DIRECTION ARTICLES DE MARQUES

En 8 ans d'activité, nos articles de marques ont acquis une position importante sur des marchés très concurrentiels :
- Détergents et produits d'entretien (Super-Croix, Xtra, Mir Laine, Mir Couleurs, Mohair, Gamme Bref.)
- Produits de toilette (Gamme FA)

Nous progressons à un rythme accéléré et lançons chaque année de nouveaux produits.
Pour poursuivre cette expansion, nous recherchons :

UN CHEF DE GROUPE

Vrai professionnel du marketing minimum 5 à 6 ans d'expérience dans des sociétés de produits de grande consommation au marketing sophistiqué.
Expérience de l'animation d'une équipe souhaitée.

2 CHEFS DE PRODUITS SENIORS

minimum 3 à 4 ans d'expérience dans un marketing avancé de produits de grande consommation.
Pour l'un d'eux, une expérience cosmétiques serait appréciée.
Carrière largement ouverte

ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS

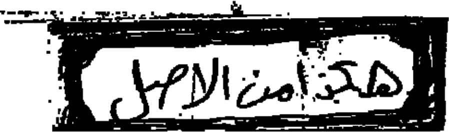
HEC, ESSEC, ESCP

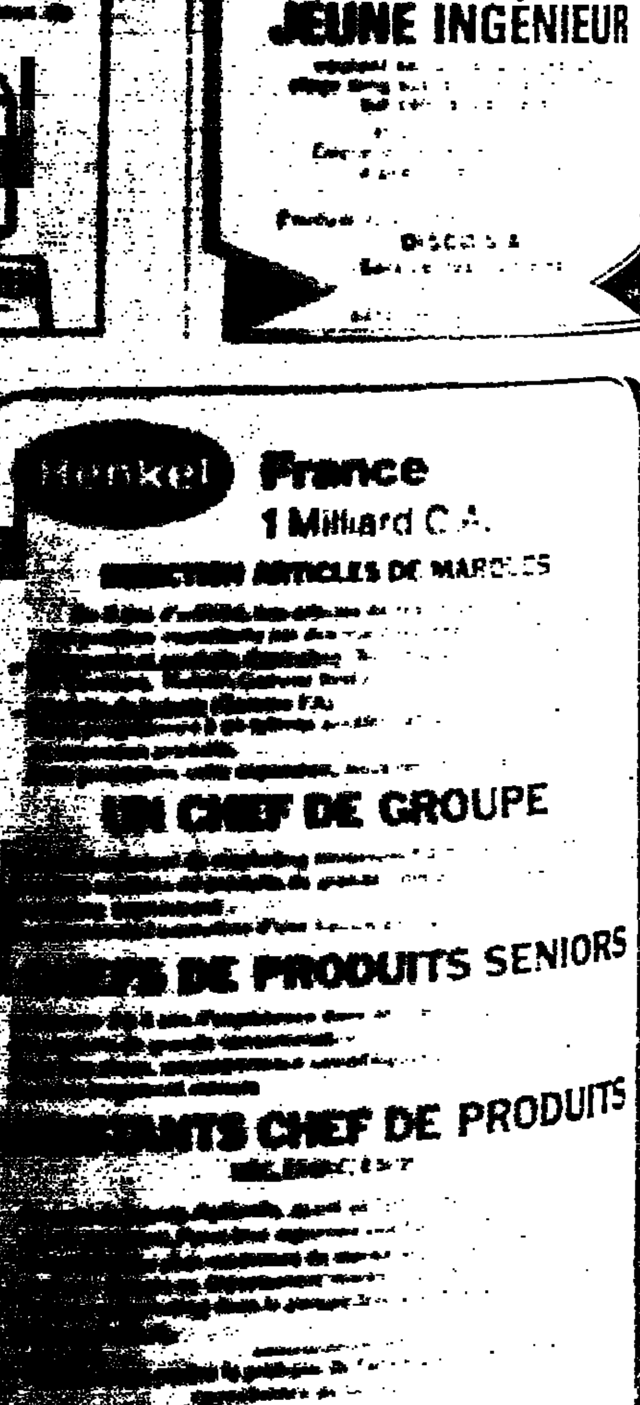
Ce sont de jeunes diplômés, ayant un fort potentiel de développement. Nous leur assurons une formation complète aux techniques les plus modernes de marketing et de vente (soit environ : 6 mois au département marketing, 1 an dans la vente, retour au marketing dans la perspective d'une responsabilité de chef de produit).

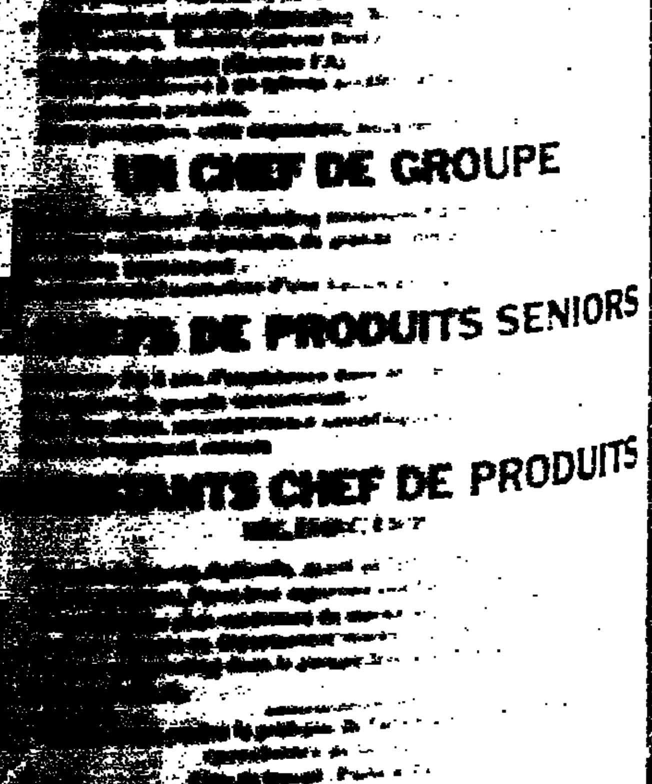
Pour tous ces postes la pratique de l'allemand est souhaitable, (possibilités de formation.)
Lieu de travail : Porte d'Italie.

Écrire en indiquant le poste souhaité à M. JUAN, Directeur des Relations Humaines HENKEL FRANCE, 12, avenue Raspail, 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT







FERODO

Nº 3 EUROPEEN DE L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE RECHERCHE POUR

■ Direction des Etudes Centrales (93 - Saint-Ouen)

CHEF DU SERVICE DOCUMENTATION

Ingénieur diplômé, il assure la Fonction Documentation pour l'ensemble de la Société (recherche, production, gestion, etc. ..).
Il est chargé de promouvoir le service rendu par l'équipe qu'il dirige et d'en développer l'organisation et les moyens (banque de données, informatisation, . . .).
Anglais courant. Réf. A.

■ Direction du Personnel (Paris 17ème)

INGENIEUR DEBUTANT

diplômé grande école. Il sera chargé de missions de conception, d'organisation et de réalisation d'actions de formation dans le cadre des activités d'animation et de coordination du Service Central Formation de la Société. Réf. B.

■ Division Sofica (78 - La Verrière)

INGENIEUR GESTION COMMERCIALE

obligatoirement diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs + I.A.E. et ayant une première expérience industrielle.
Il est responsable de la définition des programmes de la gestion des stocks commerciaux et du développement de l'organisation et des moyens de l'équipe qu'il dirige. Il est en relation directe avec les clients et les unités de production de la Division.
Bilingue Allemand - Français indispensable. Réf. C.

■ Division Sofica (78 - La Verrière)

INGENIEUR THERMICIEN

ayant acquis par une thèse en Echanges Thermiques une pratique expérimentale de la recherche et ayant de préférence une formation initiale Grande Ecole d'Ingénieurs (mécanique). Au sein d'une équipe responsable de l'évolution de nos produits d'équipement thermique automobile, il sera chargé de recherches appliquées en vue d'approfondir la compréhension des phénomènes d'échanges thermiques.
Allemand ou Anglais apprécié. Réf. D.

■ Division Sofica (78 - La Verrière)

LE RESPONSABLE DE FORMATION

obligatoirement diplômé d'une grande école d'Ingénieurs ou de gestion et ayant 2 à 3 ans d'expérience dans cette fonction en milieu industriel.
Il sera chargé de définir et de mettre en oeuvre le plan de formation de la Division (3 établissements dont 2 usines en province, 2600 personnes) et d'en contrôler la réalisation. De plus il sera le responsable opérationnel de la formation du personnel de l'établissement de La Verrière. Réf. E.

■ Division Sofica (28 - Nogent-Le-Rotrou)

INGENIEUR METHODES

diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs (ECP, A et M, INSA, ENSM, . . .) et ayant 2 à 3 ans d'expérience des méthodes de fabrication mécanique. Responsable d'une équipe de techniciens, il concevra et fera réaliser les améliorations à apporter au matériel de production des radiateurs automobiles. En liaison avec le Chef du Service Méthodes dont il dépend, il s'attachera à développer la fonction Méthodes et à l'adapter à la très forte croissance du volume de fabrication de cette ligne de produits. Réf. F.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans l'ensemble du Groupe.

Adresser CV, prétentions et photographie avec la référence du poste
GROUPE FERODO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 PARIS

CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF

recherche

CADRE service comptabilité

De formation Supérieure - ESC - DECS complet ou équivalent. Agé de 30 ans minimum, il devra avoir une expérience de 3 à 5 ans, notamment en fiscalité.

Il possédera une excellente pratique de l'Anglais parlé et écrit et si possible des connaissances en informatique.

Envoyer C.V. à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

Si vous souhaitez mettre en pratique une solide formation de base informatique

nous avons à vous proposer

3 POSTES

DE PROGRAMMEUR D'APPLICATION

Langage Cobol matériel HP 3000

postes localisés à ORLY
déplacements en province à prévoir

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
DISCO S.A.
Service des Carrières
Sénia 502
94577 RUNGIS CEDEX

bleu

---

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur délégué animation de filiales
référence GO 168 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER DANS UN MARCHE EN EXPANSION recherche un Cadre Supérieur pour lui confier un rôle d'animation, de coordination et de développement de plusieurs filiales en France. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, minimum 35 ans, ayant une expérience de postes opérationnels impliquant gestion, négociations de contrats et animation de personnels.
Poste actif impliquant contacts nombreux et activités variées.

Résidence : Paris ou grande ville Ouest.

Directeur régional des ventes
référence AT 155 CM

Lamy Lutti S.A.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES RATTACHEE A UN GROUPE EUROPEEN (MARQUES CONNUES, EN PROGRESSION CONSTANTE) recherche son Directeur Régional des Ventes pour PARIS.
Il animera son équipe de ventes, négociera avec les clients importants, participera à l'élaboration de la politique commerciale et agira dans le cadre d'une réelle délégation de responsabilités.
Ce poste conviendrait à un candidat 30 ans minimum, ayant acquis, dans le domaine des produits grand public, une solide expérience de vente et d'animation. La connaissance des réseaux modernes de grande distribution est nécessaire.
Situation intéressante et évolutive pour un candidat ayant qualités marquées de dynamisme et d'initiative.

Ordre de grandeur de rémunération : 120.000 F +

Responsable exportations haut niveau Allemagne
référence CY 157 CM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN recherche un Manager capable dans un premier temps de diriger les opérations commerciales en Allemagne : animation du réseau et développement des ventes, organisation et gestion.
La réussite dans ce poste ouvrira d'importantes possibilités de carrière au sein du groupe.
Ce poste conviendrait à un candidat HEC - ESSEC - ESCP... ayant déjà travaillé en Allemagne (parfaitement bilingue) et disposant d'une solide expérience dans les produits de grande distribution.
Ordre de grandeur de rémunération : 150.000 base France.

Lieu de travail : FRANCFORT.

Ingénieur service assistance technico-commerciale ENSI - ETACA...
référence JR 170 AM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE LEADER, rattachée à un groupe international, recherche un Ingénieur (quelques années d'expérience souhaitée) pour l'intégrer dans les services techniques de la Direction Commerciale "AUTOMOBILE".

En liaison étroite avec les organismes officiels de différents pays européens, les autres firmes du groupe et les services techniques et commerciaux de la Société, il participera à l'élaboration des cahiers des charges des produits en apportant toutes informations concernant les problèmes de législation et normalisation.

Poste impliquant rigueur et grandes qualités de contact.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : banlieue proche Nord Est Paris.

Jeune directeur pour création de filiale
référence BU 156 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche un Jeune Directeur pour créer et diriger une filiale en province.

Au début, il sera basé à Paris et il effectuera des études afin de se familiariser avec les techniques du groupe et de préparer la création de la filiale. Après environ 1 an, il ira en province et démarera la société qu'il dirigera.

Poste très intéressant dans un secteur en constant développement qui conviendrait à un ingénieur grande école, ayant environ 5 ans d'expérience impliquant relations commerciales, gestion, animation de personnels.

Jeune contrôleur de gestion
référence DW 158 CM

SOCIETE FRANÇAISE TRES DYNAMIQUE ET EN FORTE EXPANSION spécialisée dans les études et la gestion hospitalières recherche un Jeune Contrôleur de Gestion HEC, ESSEC, ESC ou équivalent (option comptabilité et informatique) ayant environ 2 ans d'expérience en contrôle de gestion ou audit.
Il aura un rôle de conseil et de contrôle auprès de plusieurs établissements hospitaliers. La réussite dans ce poste peut permettre d'accéder à moyen terme à des postes opérationnels. Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ce poste implique de nombreux déplacements.

Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Jeune cadre marketing
référence BJ 163 AM

UNE SOCIETE FRANÇAISE DU SECTEUR TERTIAIRE, rattachée à un groupe leader, offre une situation intéressante à un Jeune Cadre Marketing. Il s'agit d'un poste complet impliquant études de marchés, réalisation d'actions promotionnelles, suivi budgétaire...
Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, ayant de préférence une première expérience en marketing (la candidature d'un débutant peut être envisagée si formation et stages intéressants).
Larges perspectives de carrière au sein du groupe.

Poste : grande ville province.

Responsable commercial d'une division
référence DL 165 AM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE filiale d'un groupe international recherche le Responsable Commercial d'une division (CA 20 millions) qui réalise et commercialise des produits destinés à des secteurs variés (industrie, marine, TP...).
Il sera chargé d'élaborer la politique et les stratégies commerciales et d'animer l'équipe de ventes.
Ce poste implique une bonne formation, une solide expérience (vente de produits industriels).
Possibilités d'évolution vers des fonctions de Directeur Commercial.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste : banlieue Nord Est Paris.

Chargé d'études
référence CK 164 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS exerçant ses activités dans le domaine transports de voyageurs recherche un Chargé d'Etudes. Il sera d'abord basé à Paris, et au sein d'une équipe, participera à des études (à la fois sur le plan technique et marketing) préalables à la création de sociétés. Dans un deuxième temps, il pourra assumer des responsabilités opérationnelles en province.

Poste intéressant pour un candidat de formation grande école d'ingénieur ou de commerce, ayant une première expérience dans les transports ou débutant.

Jeune adjoint contrôleur de gestion
référence HP 169 AM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE LEADER, rattachée à un groupe international offre un poste intéressant et formateur d'Adjoint au Contrôleur de Gestion.
Ce poste conviendrait à un candidat ESC (option finances - comptabilité) ayant de préférence un début d'expérience professionnelle dans ce domaine et des connaissances en informatique, comptabilité anglo-saxonne et comptabilité analytique.
Il assumera des responsabilités évolutives dans l'établissement et le suivi des budgets - l'analyse des résultats - l'évaluation de la rentabilité des investissements - la participation à l'évolution des procédures.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste : banlieue proche Nord Est Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

AQUITAINE SYSTEMES
Filiale INFORMATIQUE d'ELF AQUITAINE
propose à ses clients une gamme de Services de haut niveau en mettant à leur disposition :

- de l'Energie Informatique
- des Produits-Programmes (gestion et scientifiques)
- une Assistance par ingénieurs qualifiés. Dans le cadre de son expansion rapide, elle recherche :

→ DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- formation Grande Ecole (Centrale, H.E.C., E.S.S.E.C.)
- ayant eu, si possible, une première expérience S.S.C.I. ou constructeur
- bonne présentation et dynamisme personnel
- nationalité française et pratique courante de l'anglais
- habitude et goût des contacts à niveau élevé.

MISSION : ASSUMER LA RESPONSABILITE D'UN TERRITOIRE COMMERCIAL :

— Gérer la clientèle existante.
— Développer le chiffre d'affaires avec le souci permanent de la qualité du Service.

Mobilité requise.

L'expérience passée et les références des candidats seront prises en considération pour la définition d'un salaire motivant (fixe + intéressement).

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, 6, rue Paul-Bert - 92800 PUTEAUX.

---

jeune secrétaire général

PARIS

Cette société de services employant 300 personnes, crée le poste de Secrétaire général à l'occasion de sa réorganisation.

Adjoint direct du Directeur général, dont il préparera les décisions, il sera personnellement chargé de la gestion du personnel et des ressources humaines, de la fonction juridique, des assurances, des services généraux de la société, et de l'organisation.

Vous avez 28 ans au moins, diplôme d'études supérieures et vous avez déjà 5 ans d'expérience des fonctions administratives, juridiques et personnel. Voici pour vous l'occasion de développer votre carrière dans un poste vivant, au sein d'une société solide.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémuné. souhaitée, à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CM 76 M.

GemO

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

90/110 000 Frs — **Paris**

C'est un poste autonome que nous vous proposons au sein de l'une des divisions d'un groupe multinational dont l'activité consiste à étudier la demande du marché, distribuer et suivre les matières premières plastiques fabriquées par notre société-mère.

Vous serez donc chargé de négocier des contrats de vente de nos plastiques techniques auprès des transformateurs ainsi que de suivre vos affaires en les développant avec un souci constant de rentabilité.

Votre formation de chimiste est complétée par une expérience de vente de quelques années dans le domaine des plastiques et votre maîtrise de l'anglais est excellente.

La réussite dans ce poste suppose une personnalité de premier ordre capable de s'imposer en clientèle tant par sa sympathie, sa diplomatie que par sa fermeté.

Si vous vous sentez responsable et capable de tenir en main vos clients, alors rencontrons-nous au plus vite.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4222 à Bruno DEMOINET :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

steria

Recherche pour son unité STERIA SYSTEMES des

1° analystes & ingénieurs informaticiens

Pour participer au développement de très importants projets informatiques mettant en œuvre des Techniques les plus élaborées en matière de :

COMPILATION
BASES DE DONNEES
SYSTEMES TEMPS REEL

une bonne connaissance des matériels CII / H.B. (64, 66, MINI 6) ou SEMS (MITRA 125 et SOLAR) est souhaitable.

2° ingénieurs

EXPERIMENTES

maitrisant parfaitement les techniques de réseaux d'Ordinateurs

Adresser C.V. et prétentions à Pierre Hugot

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
RÉGION OUEST PARIS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

attaché à la Direction Industrielle

Formation A.M ou équivalent 3 à 5 ans d'expérience Anglais indispensable. Allemand souhaité. Déplacements de courte durée en province et dans les divers pays d'Europe. Situation d'avenir conduisant à un poste à forte responsabilité.

QUALITES REQUISES :
— dynamisme, sens pratique, bon contact à tous niveaux, esprit de synthèse.

Adr. C.V et prét. à n° 24 964, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01, qui tr

---

Filiale Bâtiment, important Groupe français
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Expérience minimum de 5 ans, acquise de préférence au sein du secteur Bâtiment.

Connaissance Gestion du Personnel appréciée.

Lieu de travail : QUARTIER ETOILE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à l'attention de M. FORMAN - Société A.T.M.B., B.P. 60, 91290 ARPAJON.

---

hec, essec, escp, option finances compta — Réf. P 24 M

L'EUROPÉENNE DE BRASSERIES (1 Md de CA, 2 800 personnes, marques Kanterbraü, Gold de Kanterbraü, Canada Dry, ...) recherche un HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po débutant pour ses services comptables et financiers.
Dans un premier temps il participera aux opérations de consolidation des résultats de la Société et de ses filiales. Il devra ensuite évoluer rapidement vers des responsabilités comptables et financières impliquant l'animation et l'encadrement de personnel.
Des stages au sein de services comptables ou financiers, de cabinet d'audit ou d'expertise comptable seraient appréciés. Poste situé à Sèvres.

chef des services comptable et financier — Réf. J 17 M

LA SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES D'EVIAN (700 M de CA, 1 700 personnes) recherche un Expert Comptable ou un diplômé d'une Grande Ecole de Gestion + DECS pour lui confier les Services Comptable et Financier (35 personnes) qui ont en charge les comptabilités générales et analytiques, les bilans et déclarations diverses, la trésorerie, ainsi que la consolidation des résultats de la Société et de ses filiales.
Parmi ses principales responsabilités : l'animation et l'organisation de ses Services, l'étude et la mise en place des méthodes comptables les plus adaptées, la préparation des dossiers de financement, la proposition des principales options fiscales, l'assistance et le contrôle des services comptables des filiales.
Cette opportunité de développement intéresse un diplômé d'études supérieures ayant au moins 7 ans d'expérience, acquise notamment dans les services comptables d'une entreprise fabriquant et commercialisant des produits diversifiés, de préférence dans le secteur grande consommation. Poste à pourvoir à Evian.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN - Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone — bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION confirmé

Ayant plusieurs années d'expérience
Connaissant IBM 370 - COBOL
ASSEMBLEUR DL 1
Il devra assurer le développement de plusieurs projets en temps réel et aura la responsabilité de l'évolution de chaînes existantes.
La formation C.O.C.S. sera assurée par l'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 68, av. Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE BIENS D'EQUIPEMENT SITUEE A VELIZY (78)
recherche
pour son département exportation

ANCIEN ÉLÈVE

ECOLES : H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO.
- Ayant si possible quelques années d'expérience.
- Une connaissance des problèmes financiers et des assurances COFACE pour les exportations de biens d'équipement lourd serait vivement appréciée.
- Anglais indispensable.

Adr. C.V. et prétent. ss référ. 1.983 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

CONTROL DATA
CYBERNET SERVICES
SERVICE BUREAU
DE CONTROL DATA

ANALYSTES

Diplômés de l'Enseignement Supérieur

Leur expérience de 2 ou 3 ans en matériel de base de données et de gestion de fichiers doit leur permettre de jouer un rôle de conseiller permanent auprès de notre clientèle.
Une bonne connaissance du Fortran et du Cobol ainsi que de l'anglais est indispensable.
Envoyer votre candidature à CONTROL DATA - Direction du Personnel - 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plan Champs

CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
recherche

ingénieur agronome stagiaire

diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie ayant une bonne connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand, désirant se former à la pratique des problèmes de développement des produits phytosanitaires.
Ce stage peut déboucher sur un poste au sein de notre Société.

Envoyer C.V. à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE SPECIALISEE DANS LES TELECOMMUNICATIONS
recherche

Ingénieurs Marketing

pour son service de politique produits

Ils auront pour mission d'établir, de proposer et de suivre les plans de développement des futurs produits de télématique de la Société.
Les candidats devront posséder une formation d'Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire et une expérience technique ou marketing acquise auprès d'un constructeur de produits informatiques ou de télécommunications ou d'une S.S.C.I.
Anglais indispensable.

Ecrire avec Curriculum Vitae et prétentions sous référence 8883 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

Panasonic/Technics/National

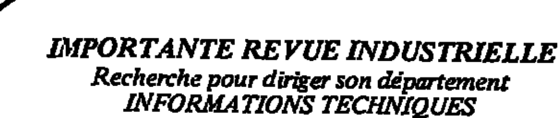
Nous sommes l'un des leaders sur le marché de la Hi-Fi, nous désirons accroître notre pénétration dans les domaines télévision, vidéo, électroménager. Pour structurer notre progression et développer la fonction marketing, nous créons deux postes.

chef de publicité — 90 000 F

En relation avec une agence de publicité, il conçoit, met en route et contrôle ses campagnes.
Il recherche des moyens promotionnels adaptés à la distribution, les gère et en assure la mise au point opérationnelle.
Il est en relation avec la presse et participe à des manifestations professionnelles en Europe et au Japon.
Vous êtes créatif mais aussi méthodique, disponible et apte à travailler en équipe. Vous possédez deux années d'expérience comme assistant chef de produit ou chef de publicité junior en entreprise. (Réf. B 6786 J. Join-Dieterle)

chef de produit — 90 000 F

Il mène les études de marché que nous lui confions en étroite relation avec la distribution, le consommateur et notre equipe de vente.
Il réalise les documents opérationnels appuyant l'action quotidienne des forces de vente.
Il détecte les marchés potentiels, les opportunités de développement de gamme et de diversification de produits.
Il met au point avec notre maison mère les politiques de commercialisation adaptées.
Vous possedez deux annees d'expérience de la fonction. (Réf. B 5787 J. Sigolet)
Pour ces deux postes, jeunes diplômés d'une école supérieure de commerce et parlant couramment l'anglais, vous savez être disponibles.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. indiquée au 1, rue de Berri 75008 Paris.



membre de Syntec

---

professionnels de la vente d'équipements informatiques

- VOUS RECHERCHEZ UN PLAN DE CARRIERE AMBITIEUX
- VOUS SOUHAITEZ DES REMUNERATIONS FIXES ET UN INTERESSEMENT DE HAUT NIVEAU
- UNE SOCIETE DYNAMIQUE (CROISSANCE 40% PAR AN) VOUS ATTEND AU SICOB



transac groupe CGE

Stand no 3151 - niveau 3 - Zone AF (c/o M. ESPIRAC)
ou sur rendez-vous c/o Mme VALLEE-LAURENT
25, avenue de la Grande Armée 75116 PARIS - Tél 502.13.23.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE REVUE INDUSTRIELLE
Recherche pour diriger son département
INFORMATIONS TECHNIQUES

journaliste

Responsable d'une équipe de 10 rédacteurs

(tous ingénieurs ou scientifiques de formation), il aura à organiser, animer et coordonner les activités du département.
Ses compétences journalistiques lui permettront d'apporter un solide appui au niveau du choix et de la réalisation des articles.
Outre ces compétences, nous serons amenés à examiner les candidatures en fonction des points suivants :
- *formation et culture techniques,*
- *expérience «vécue» du milieu industriel,*
- *aptitudes à l'encadrement.*

La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Les dossiers seront étudiés avec la plus grande discrétion.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 625 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

HACHETTE
recherche

EDITEUR ASSISTANT

chargé(e) de la mise au point et de la réalisation
d'ouvrages scolaires scientifiques destinés aux lycées et collèges.
Il (elle) aura au minimum, une maîtrise ès sciences, complétée si possible, par une expérience pédagogique pratique.
Nous offrons une formation spécifique au métier d'éditeur et d'intéressantes possibilités d'évolution professionnelle.
Adr. dossier de candidature sous réf. 189
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

A. R. N. INFORMATIQUE

Spécialisée dans les techniques de pointe
recherche
pour développement de logiciels de base

- **Ingénieurs informaticiens**
  grande expérience systèmes téléinformatique ou process (conception et réalisation).
- **Jeunes informaticiens**
  Etudes supérieures
  Expérience sur mini ou micro et connaissances téléinformatique appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions à :
A.R.N. INFORMATIQUE SELECTION
41, rue Ybry, 92521 Neuilly-sur-Seine

Purina France

Filiale d'un Puissant Groupe Alimentaire Américain
recherche son

financial planning manager

Rattaché au Directeur Administratif et Financier – dont il sera le collaborateur direct – il sera chargé, en étroite collaboration avec les responsables opérationnels, de l'élaboration et de la mise en place des systèmes de contrôle de gestion : planification à moyen et long terme, analyse des résultats, études économiques (plans d'investissements et de financements,...).
Il le fera avec le support du service informatique, et dans le cadre des procédures de gestion du groupe.

Ce poste conviendrait à un JEUNE

contrôleur de gestion

responsable d'une branche ou d'une ligne de produits dans une société pratiquant des méthodes anglo-saxonnes, et souhaitant prendre rapidement en charge une fonction d'ensemble au sein d'une Société qui, en France, est en pleine mutation.

Il devra avoir 30 ans minimum, une formation supérieure HEC, ESSEC, ESCP,... une maîtrise parfaite de l'Anglais.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1776 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris





développement de logiciel systèmes

C'est ce que la Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull propose à des

ingénieurs grandes écoles

Au sein d'une des meilleures équipes de logiciel au niveau mondial, les intéressés participeront à la conception et à la réalisation du logiciel GCOS-64.

GCOS-64 est :
- un logiciel français développé à Paris par notre Compagnie ;
- mondialement commercialisé (en particulier aux Etats-Unis).

GCOS-64 est en évolution rapide dans les domaines suivants :
- système de base et utilisations interactives ;
- gestion des télécommunications, transactions et travaux sur des réseaux ;
- gestion des fichiers et bases de données
- compilateurs et langages évolués.

Cette offre s'adresse à des débutants ou à des ingénieurs possédant une première expérience dans ce domaine.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel GTI/RP
sous Réf. NP - 1 L 054 D
23, rue du Surmelin
75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

UNE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE, filiale d'un des plus importants groupes français, recherche dans le cadre de son développement un

responsable de programmes confirmé

Sa bonne expérience de la gestion financière, technique, administrative et commerciale de programmes immobiliers de diverses natures, ses qualités de dynamisme et d'organisation lui permettent d'assumer rapidement la responsabilité d'une puis de plusieurs opérations à Paris comme en Province.

Ce poste offre de larges perspectives d'évolution, une rémunération et des avantages intéressants.

Les candidats adressent un dossier sous référence 3298 à :

OP organisation et publicité

SCOR

Premier réassureur français

En relations d'affaires avec plus de 120 pays, notre expansion nous a conduit au 4ème rang mondial. Notre CA consolidé a quadruplé depuis 1970 et dépassera largement 3 milliards en 1979.

la documentation : outil de gestion et commercialisation

Pour notre société, l'information est essentielle. Elle doit circuler rapidement, être accessible facilement, être mise à jour régulièrement. Nous recherchons le responsable de ce service documentation.

Pour réussir dans cette fonction, il paraît nécessaire d'avoir une bonne expérience d'un service documentation, une formation supérieure et un anglais courant. La maîtrise d'une deuxième langue et des connaissances en assurance et réassurance seraient appréciées.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 3739 B à Monsieur Collet, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

membre de Syntec



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Création de postes

recherche

10 Jeunes ingénieurs grandes écoles (H. ou F.)

Missions :
- Prise en charge au niveau national, de la conception et du développement de logiciels de télégestion, utilisant un système original d'exploitation et fonctionnant sur des grands systèmes.
- Conception et mise au point de logiciels sur mini ou micro-ordinateurs connectés aux systèmes précédents.
- Participation à la conception et au développement de solutions informatiques transactionnnelles spécifiques, utilisant des terminaux programmables et des mini-ordinateurs connectés à des systèmes centraux.

Pour certains de ces postes (4 à 5) il est nécessaire d'avoir une première expérience de 2 à 3 ans en informatique.
D'autres postes (4 à 5) seront confiés à des débutants ayant de préférence une spécialisation informatique et dégagés des obligations militaires.
Un complément de formation en gestion serait apprécié.
D'importantes possibilités d'évolution de carrière seront offertes aux candidats en raison de leur aptitude à la créativité, leur sens de l'équipe et leur capacité à assumer des responsabilités.
Complément de formation assuré. Lieu de travail : Puteaux ou Blois.
Nous avons demandé à Sélé-CEGOS de nous aider à étudier les candidatures. Adr. let. man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73500/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

INDUSTRIE INFORMATIQUE : F 100.000 +

Siège Social à Paris 12ème

Notre client est une filiale d'une multinationale américaine (CA mondial 140 millions de $).
Il vend en France et en AFN, des périphériques d'ordinateurs avec l'assistance technique requise.
Agé de 30 ans au moins, avec l'expérience de tous les problèmes juridiques et comptables qui se posent dans une PME française, vous avez des notions de reporting anglo-saxon. Vous êtes capable de polyvalence, disponible d'esprit, avez un sens poussé de vos responsabilités et de bonnes relations humaines, avec le sens de l'équipe.
Vous avez des connaissances d'anglais.
Poste à pouvoir immédiatement au siège.



Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à G. de Sainte-Marie, TEG, Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris, sous réf. M 121 b.
Discrétion assurée.

The Executive Group management consultants

PS Conseil

L'Agence de Bassin Seine Normandie, organisme public dont la vocation est de contribuer par des aides financières importantes à l'aménagement des ressources en eau et à la lutte contre la pollution, recherche un

JEUNE INGÉNIEUR HYDROGÉOLOGUE 70.000 F

pour étoffer son service «Interventions» à l'intérieur du Département des Ressources. Basé à Paris, il aura pour mission d'instruire des dossiers d'aide financière concernant des installations de captage et de traitement des eaux souterraines, en liaison directe avec les collectivités locales et les administrations régionales du bassin. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur hydrogéologue très motivé par les problèmes de protection de l'environnement. Des connaissances en matière de droit et de gestion seraient appréciées. Les qualités de contact seront déterminantes. Les réponses seront traitées confidentiellement par Christine CHABAUD.

Adresser C.V. sous réf. A/244M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16



THOMSON-CSF

CHEF DE SECTION COMPTABLE

Pour traiter comptabilité fournisseurs, stocks, immobilisations.

IL DEVRA AVOIR :
- Quelques années d'expér. dans le domaine ;
- Une formation type DECS ou BTS.

Il aura la responsabilité d'un secteur de 4 personnes.

Envoyer C.V. et photo au Service du Personnel 68, rue Pierre-Brossolette, 92240 - MALAKOFF.

DECKART MICROGRAPHIE

LEADER DANS SON SECTEUR
recrute

1) INGÉNIEURS COMMERCIAUX H. et F. TRÈS HAUT NIVEAU
EXPERIENCE APPROFONDIE (10 ans) confirmée par des succès réels

2) INGÉNIEURS COMMERCIAUX H. et F.
QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

EXCELLENTES REMUNERATIONS
POSSIBILITES REELLES DE PROMOTION

Ecrire ou téléphoner : M. DAVID
DECKART, 206, rue La Fayette, PARIS (10e)
Tél. : 209-01-50

Le service publicité d'un des premiers groupes de distribution français

recherche :

COORDINATEUR D'ACHAT D'ESPACE

Il devra connaître les médias (presse quotidienne, affichage...)
Il sera chargé d'organiser l'achat d'espace, de négocier les supports et sera capable d'établir des plans médias complets (locaux, régionaux et nationaux), pour utiliser et renforcer son potentiel de négociation, en liaison avec les chefs de publicité. Très organisé et ayant le sens des contacts humains, il devra être rapidement opérationnel pour assumer la pleine responsabilité de sa fonction et son intégration à une équipe de moins de 30 ans de moyenne d'âge. Un diplôme E.S.C. ou E.S.P. serait un avantage.

RESPONSABLES PUBLICITÉ RÉGIONALE

1 à 2 ans d'expérience, formation supérieure (E.S.C. ou équivalent).
Ils seront chargés, après une période de mise au courant de la gestion du budget publicitaire d'une région, de l'élaboration du suivi des campagnes de publicité et de promotion des supermarchés de leur région.

Envoyez C.V. et photo sa n° 817.606 à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHE DU GROUPE

SCHLUMBERGER

pour sa branche

MESURE ET RÉGULATION

nous nous attachons à développer des activités dans des domaines de pointe,

nous avons besoin de collaborateurs de valeur avec un fort potentiel pour des postes permettant une évolution rapide.

Nous recherchons des :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

pour les postes suivants :

INGÉNIEUR RESPONSABLE D'UN SYSTÈME DE C.A.O.

Il aura une expérience de 2 à 5 ans dans une entreprise industrielle (secteur de l'électronique et de l'informatique). Il sera chargé de mettre en place un système de C.A.O., d'en optimiser l'utilisation et il contribuera à la formation des utilisateurs. Le poste, en relation avec les différentes unités du groupe, lui permettra d'en mesurer les qualités et le cadre où il fera apprécier ses compétences : méthode, sens du contact. (Réf. G1.)

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUE

Il sera débutant ou aura une expérience de 2 à 3 ans en électronique analogique et digitale. Il concevra des produits de grande série dans le domaine de la mesure faisant appel à des technologues de pointe (L.S.I., Hybrides, Microprocessus...). Diplômé de SUP-ELEC ou d'une ENSI, il sera créatif, passionné par l'électronique (Réf. G2.)

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DÉBUTANT

Il souhaitera travailler dans le domaine du traitement numérique (micro-informatique, systèmes complexes, transmissions, traitement du signal). Il sera amené à concevoir des produits, à participer à l'élaboration d'un système et à mettre au point des modèles de simulation. Il aura la possibilité d'évoluer au sein du groupe, car il est jeune, compétent et soucieux de réussir. (Réf. G3.)

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez sous la référence indiquée un dossier de candidature à :
Marie-José VILLOING, 12, place des Etats-Unis,
B.P. 121 - 92124 MONTROUGE CEDEX.

GIERS
Schlumberger

GROUPE INDUSTRIEL, leader sur son marché recherche

directeur relations humaines (Réf. : A)

De formation juridique et économique, il devra avoir l'expérience complète de la fonction. Il sera chargé de penser la stratégie sociale du groupe. Il saura animer les réunions avec les partenaires sociaux.
Homme de forte personnalité, fin psychologue, il aura un ascendant naturel sur son entourage pour devenir la «conscience humaine de l'entreprise».
La rémunération sera liée à l'expérience.

chef des ventes (Réf. : B)

Il sera responsable de la vente et de l'animation de l'équipe de formateurs qui diffusent nos programmes de «stages de formation commerciale».

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 3279 (A ou B) à :
UNISEARCH - 3, rue Théodore de Banville - 75017 PARIS.

Informatique : un monde ouvert au dialogue.

Vous savez parler en spécialiste, mais vous vous refusez à tout ésotérisme. L'informatique est votre outil de travail. Vous connaissez son langage, vous le traduisez aussi.

Intégré au département informatique d'une puissante multinationale fabriquant du matériel lourd, vous serez investi d'une double fonction :
- Assistance et conseil auprès de nos concessionnaires. Vous participerez à la mise en place et au lancement de mini-ordinateurs de gestion, veillant à la bonne coordination des opérations de maintenance et de développement des applications, réalisés par les intervenants extérieurs. (courts déplacements en province).
- Prise en charge progressive des systèmes statistiques destinés à optimiser l'action marketing de la société, au niveau français.

Spécialiste de l'informatique de gestion. Certes, il faut que vous le soyez. Par votre formation : Etudes Supérieures Commerciales, d'Ingénieurs, MIAGE... et par votre expérience. (de 1 à 4 ans, selon les cas.)
Homme de communication aussi. Vous nous représentez auprès des concessionnaires auxquels vous apportez assistance technique et conseil, et vous savez - de retour au siège - faire comprendre " leurs" préoccupations.

La connaissance de l'anglais et la mobilité géographique sont de bons atouts pour faire évoluer votre carrière.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Adressez votre candidature sous référence 1385 M à : rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

---

codec una

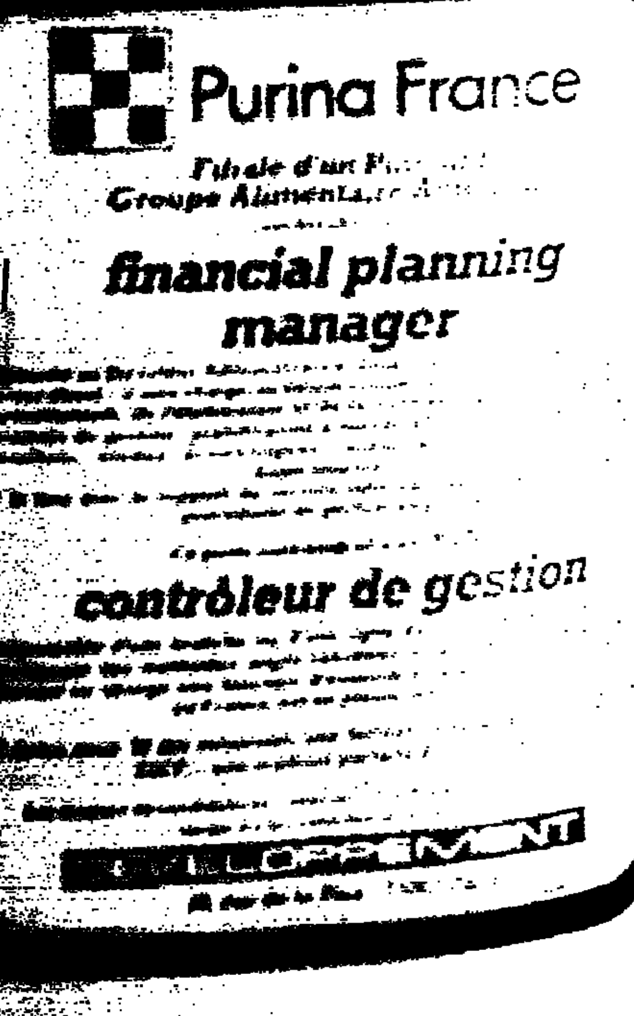
Dans le cadre de son expansion CODEC UNA Distribution Alimentaire (1600 magasins) recherche pour son siège de Longjumeau (91)

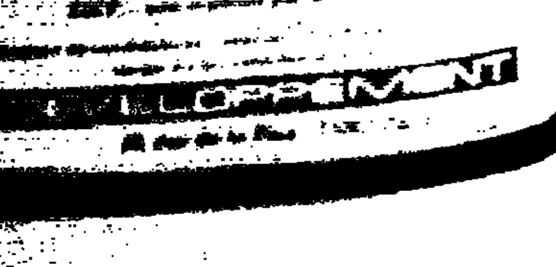
UN INGÉNIEUR ANALYSTE

Il sera chargé de développer les applications informatiques dans le cadre de la gestion des points de vente. Cette fonction nécessite :
- une formation supérieure (débutant) ou une réelle expérience dans un service d'études informatiques ;
- une bonne connaissance des techniques de gestion et d'organisation de la grande distribution.
- des déplacements de courte durée.

Matériel : IBM 370 - 158 ; langages : COBOL - PL1.
Rémunération attractive et possibilité de développement de carrière pour candidat de valeur.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. sous réf. 4744 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs







offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Importante Société construisant des usines et des installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français propose à des

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES technique ou gestion

un contrat à durée indéterminée incluant une formation complète de deux années avant spécialisation.

Objectifs :

- Apprendre un métier : **NEGOCIATEUR ET REALISATEUR** de PROJETS INDUSTRIELS pour l'exportation ou **GESTIONNAIRE DE GRANDS BUDGETS.**
- Prendre RAPIDEMENT une RESPONSABILITE IMPORTANTE dans l'exercice de ces programmes.

Conditions :

- vouloir REUSSIR *une carrière internationale et vivre même quelques années à l'étranger.*
- langues étrangères parlées dont l'anglais indispensable.

Les postes dans un premier temps seront basés à PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions à No 24851, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

X, PONTS, CENTRALE, AM.
DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE.



De jeunes entrepreneurs pour construire notre expansion

Notre société, 1250 personnes, filiale d'un groupe international, est en croissance continue.
Nos chantiers bâtiment et TP (ouvrages d'art, Génie Civil industriel) sont dans l'ouest de la France.

Pour préparer l'avenir, il nous faut des esprits neufs. (Têtes de cuvées Grandes Ecoles : X, Ponts, Centrale, AM). Nous leur donnerons la maîtrise complète de notre métier : technique, gestion, animation, commercial, au travers de missions opérationnelles sur le terrain.
Très tôt, ils seront appelés à des missions globales dans la société ou le groupe, en France ou à l'étranger.

C'est dire que la sélection, opérée par notre Direction Générale, va être rigoureuse. Mais cela ne vous effraie pas. Fort de votre acquis et d'une énergie à toute épreuve, vous adresserez votre candidature sous référence 1410 à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS, qui nous la transmettra.

rsc carrières

CONTROLLER

Importante Industrie Electronique, 200 M. F., 500 personnes, proche banlieue Paris Sud, recherche *son* CONTROLLER, homme ou femme minimum 30 ans, rattaché directement au Directeur Général pour prendre en charge la comptabilité générale et analytique, les finances, l'informatique et le contrôle de gestion. Anglais souhaité.

Il aura obligatoirement son DECS juridique fiscal, comptable et économique acquis au cours de son expérience comptable ou pendant ses études «Grande Ecole».

Il possédera plusieurs années d'expérience d'audit et/ou de comptabilité générale et, en plus, 2 ans minimum en gestion analytique industrielle type anglo-saxonne informatisée, de préférence dans industrie électronique.

L'importance du poste exige une rigueur absolue, un sens élevé des relations humaines, et une grande disponibilité.

La rémunération, élevée, sera en rapport avec les qualités et expériences exigées.

Envoyer lettre et C.V. manuscrits avec photo et prétentions à No 24.941, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

Pour devenir
CADRES en PME/PMI
Stages de formation professionnelle agréés et rémunérés par l'état :

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE
GESTION DU PERSONNEL
ASSISTANT A L'EXPORTATION
INFORMATIQUE ET CONTROLE DE GESTION

réservés aux jeunes de 18 à 26 ans
Niveau d'entrée : BAC + 2 années
Durée : 5 mois 1/2
Inscription lors des réunions d'information les 19 et 20 Septembre à 14 h.
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES
Immeuble Honeywell 4, rue Ampère 78390 BOIS D'ARCY
Tél. 043.51.54 (gare de St-Quentin en Yvelines)

SOPRA
Ingénierie en systèmes d'information
recrute pour Paris et province

INGENIEURS INFORMATICIENS

DE HAUT NIVEAU

capables d'évoluer rapidement vers la fonction d'INGENIEURS EN CHEF.
Responsables d'équipes de réalisation, évoluant dans un secteur économiques ou géographique, ils devront :

- évaluer et encadrer des contrats importants, utilisant mini-ordinateurs, télétraitement et bases de données,
- concevoir de nouveaux produits,
- conseiller les entreprises pour le developpement d'une informatique évoluée,
- développer les références de leur secteur d'activité.

Diplômés d'une grande école (X, Centrale, Supélec....), les candidats devront avoir une solide expérience de la conduite de projets importants.

Adresser CV manuscrit et photo sous référence 900 à Brigitte Schreiber - SOPRA, 90 rue de Flandre - 75019 Paris.

SOPRA

MEDIA SYSTEM

PHARMACIEN

PARIS

Les Laboratoires CILAG CHIMIE filiale du groupe JOHNSON & JOHNSON recherchent pour faire face au développement de leurs spécialités pharmaceutiques de haute valeur thérapeutique, un PHARMACIEN RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT PRE-CLINIQUE.

Rendant compte au directeur de la recherche et du développement. Il est responsable du développement pré-clinique, analytique, pharmacologique et pharmacocinétique, de la préparation et de l'établissement des dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché et d'admission sur les listes des médicaments remboursables aux assurés sociaux, ainsi que de leur suivi auprès des ministères concernés.

Ce poste conviendra à un PHARMACIEN âgé de 30 ans minimum, avec une formation IPI, CESLP, pratiquant l'anglais, ayant acquis une expérience de quelques années dans l'industrie pharmaceutique, capable d'assurer les relations avec les experts, les ministères et les centres de recherches du groupe à l'étranger.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous réf. 42.15-M à CLSP 3, av. Percier 75008 Paris.



CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
recherche

ingénieurs agronomes

RESPONSABLES SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé d'une Ecole Supérieure d'Agronomie, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans le développement et la promotion de spécialités phytosanitaires.
Une bonne connaissance de l'Anglais et/ou de l'Allemand écrit et parlé est impérative.

Envoyer C.V. à :
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF
Service du Personnel
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES VIE

recrute :

ÉLÈVES INSPECTEURS DU CADRE VIE GRANDE BRANCHE

après un stage technico-commercial rémunéré d'environ un an, ils se verront confier l'animation d'un réseau d'Agents Généraux.

Adresser C.V. et photo au :

CONTINENT VIE
M. Gilles RISSOAN
Contrôleur Général
62, rue de Richelieu
75002 PARIS

BANQUE D'AFFAIRES PRIVÉE
PARIS (8e)

recherche pour développer son

INSPECTION

UN CADRE DE FORMATION SUPÉRIEURE

Le poste exige impérativement les trois conditions suivantes :

- un diplôme universitaire ou de grande école ;
- une large connaissance des opérations bancaires et une expérience d'au moins 5 ans au service Inspection d'une banque importante ;
- une connaissance des techniques de l'Informatique et de l'utilisation de celles-ci dans des buts d'inspection tant à l'égard des services informatiques eux-mêmes qu'à l'égard de l'ensemble des services bancaires.

Le candidat retenu sera un collaborateur d'état-major dont la carrière pourrait se poursuivre dans des secteurs variés en France ou à l'Etranger.

Env. lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions sous référ. 4748, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école

- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 25.586, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

BEL INDUSTRIES

DIVISION DE LA SOCIETE BEL LA VACHE QUI RIT
spécialisée dans le développement et la vente de matières premières d'origine laitière pour les industries alimentaires
recherche

UN CHEF DE MARCHÉ

IL SERA RESPONSABLE :

EN FRANCE

- de l'étude des marchés et de la promotion et la vente produits à une clientèle industrielle
- de la participation active à la définition de la politique commerciale de la division et de son plan de développement.

POUR L'EUROPE

- de l'animation d'un réseau d'Agents.

Le candidat recherché devrait avoir une expérience technico-commerciale de plusieurs années dans la vente de matières premières ou de produits techniques, une bonne connaissance des Industries alimentaires.

Il devra pouvoir s'initier s'il ne l'est déjà à la connaissance du lait et de ses composants et à leurs applications pratiques.

- Il devra parler couramment l'anglais et si possible une autre langue
- Avoir le goût et la capacité de comprendre, d'analyser et de retransmettre les problèmes techniques de ses clients
- Avoir rigueur et efficacité dans son action.

Ce poste peut ouvrir sur d'intéressantes perspectives dans le Groupe.

Envoyer CV et prétentions aux Fromageries BEL
Service du Recrutement - 4, rue d'Anjou 75008 PARIS.

INGENIEURS REGULATION

Première société d'ingénierie et de construction d'ensembles électro-nucléaires, nous recherchons pour des missions de longue durée en France, de jeunes ingénieurs régulation.

De formation supérieure en automatique (SUP ELEC., ENSM NANTES, INPG ou équivalent) et justifiant, si possible, d'une première expérience professionnelle dans ce domaine, ils se verront confier la responsabilité des essais et de la mise en service de systèmes de régulation complexes.

Les affectations sur chantiers seront précédées d'une période de formation au siège, à Paris.

Nous remercions les candidats d'écrire à : rsc carrière sous référence 1405 M/LSJ - 14, rue de Castiglione - 75001 PARIS - qui transmettra.

rsc carrières

Vous parlez allemand

Couramment. Mais vous avez aussi une solide formation aux techniques comptables (E.S.C., D.E.C.S.) et une première expérience de quatre à six ans dans une direction comptable et financière d'entreprise, un cabinet d'audit, une banque,...

Nous sommes un puissant groupe industriel européen (C.A. 1978 : 1,2 Milliard de F.F). Notre président et notre directeur administratif et financier sont tous deux allemands. Ils ont besoin d'un collaborateur français qui puisse les assister dans la préparation et le suivi de leurs dossiers d'investissements en France.

C'est là une opportunité exceptionnelle de côtoyer, très jeune encore, ce monde mystérieux et passionnant des affaires. De leur montage et de leur management. Vous habiterez Paris mais vous vous déplacerez souvent, en France et en Allemagne surtout. Les consultants de recrutement SIRCA vous présenteront à nous aux environs du 15 octobre.
Ecrivez-leur sous référence 791 275 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur technico-commercial export

Société d'ingénierie générale recherche un ingénieur technico-commercial destiné à développer une politique commerciale à l'exportation, dans le domaine de la formation de personnels d'exploitation et de maintenance d'équipements.

Le candidat devra posséder une formation supérieure, être bilingue anglais-français, avoir une expérience reconnue dans le domaine technique considéré.

Déplacements fréquents de courte ou moyenne durée, en France et surtout à l'étranger. .

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Adressez candidature sous référence 1400 à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

Entreprise française de premier plan dans la TRANSFORMATION DES MÉTAUX NON FERREUX, recherche

JURISTE EXPERIMENTE

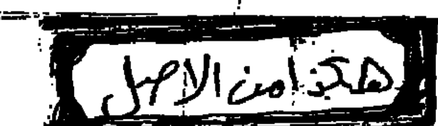
notamment en matière de Droit des Affaires, Droit des Sociétés et Droit du travail.

Dépendant directement du Secrétaire Général, le titulaire devra être capable d'assurer rapidement l'ensemble de la fonction juridique de l'entreprise et des sociétés filiales dans un contexte présentant des aspects complexes et variés.

Les candidats, âgés d'au moins 30 ans, devront posséder le niveau du Doctorat en Droit.
Une formation comptable sera appréciée.
Rémunération non inférieure à 110.000 F.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature sous réf. 3209 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 - PARIS, QUI TRANSMETTRA





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Très grande entreprise d'ingénierie, nous concevons et réalisons d'importantes unités industrielles "clé en main". Le secteur "électricité" y joue un rôle déterminant, c'est pourquoi nous désirons renforcer nos moyens dans le domaine du dépistage et du traitement des anomalies.

Nous recrutons pour cela un

Ingénieur Electricien ou Electro-mécanicien

dont la mission sera de prendre en charge ces problèmes pour toute la partie électrique des matériels en relation avec les cellules d'étude et les fournisseurs.

Ingénieur diplômé, ce cadre a acquis une expérience industrielle d'environ 5 années en électricité et si possible en instrumentation.

C'est un esprit méthodique et rigoureux, mais il a aussi le sens des contacts.

Une connaissance des normes et un premier passage dans un service "Qualité" seraient des atouts.

Ces fonctions entraînent quelques déplacements de courte durée.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé sont à adresser sous la référence 77.403 M/DQI à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE SPI

ÉQUIPÉE DE 2 IBM
370, 158 et 3032 MVS-
TÉLÉTRAITEMENT IMS-VTAM

Vous souhaitez PARTICIPER au DEVELOPPEMENT et à la DIVERSIFICATION de nos activités.

Vous êtes

analystes-programmeurs
confirmés

L'informatique de gestion vous passionne après une expérience de 3 à 5 ans. Les postes que nous proposons s'adressent à des candidats de valeur qui veulent s'assurer d'intéressantes perspectives d'avenir en participant à nos objectifs.

Nous étudierons avec attention votre dossier (avec numéro de téléphone)

SPI - Service du Personnel -
98, bd. Victor Hugo - 92115 CLICHY.



PECHINEY UGINE KUHLMANN

1500 ingénieurs et techniciens de l'informatique recherchent leur

responsable de la formation

Expérimenté, il pratique depuis au moins 5 ans la formation en entreprise.

Compétent, il définit et réalise le plan de formation.

Dynamique, il aime l'innovation et le changement dans un milieu où tout va très vite.

Diplomate, il est le conseiller de l'encadrement comme de chaque membre du personnel.

Animateur, il dirige l'équipe de formateurs internes.

Responsable, il gère un budget de 5 millions de francs.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 25609, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Recherche et conseil en gestion d'entreprise

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES, dans le cadre de sa mission de Conseil aux Banques du Groupe, recherche un collaborateur dont la mission sera :

- de concevoir et d'expérimenter des modèles de gestion financière d'entreprise,
- d'aider les Banques Populaires à utiliser et à développer ces modèles,
- d'intervenir à l'occasion dans les P.M.E., clientes de nos Banques, pour établir des diagnostics financiers.

Ce poste est à pourvoir au sein d'une division déjà rodée à ces méthodes, qui assurera la formation complémentaire nécessaire.

Toutefois, les candidats devront avoir plusieurs années d'expérience en entreprise, (en PME si possible) notamment dans le domaine de la gestion.

Leur formation sera supérieure (Grande Ecole Scientifique ou de Gestion), et ils auront de bonnes connaissances comptables et informatiques.

Ce poste nécessite des aptitudes certaines en matière de Conseil ; de fréquents déplacements de courte durée en province sont à prévoir.

Après quelques années, une évolution de carrière dans le Groupe est envisageable.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un Curriculum Vitae, photo et prétentions sont à adresser à Monsieur CASTETS, sous référence 431 M.

Banque Populaire

131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIRECTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT D'INFORMATICIENS PAR CONCOURS

60 ANALYSTES
35 PROGRAMMEURS
DE SYSTEME

Études supérieures
(hommes et femmes moins de 30 ans)
Inscriptions jusqu'au 24 septembre 1979

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, bd du Montparnasse - 75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES POSTES
du chef-lieu du département

REGIE PUBLICITE PRESSE

recherche
pour renforcer ses structures et assurer son développement sur différents supports

4 CHEFS DE PUBLICITE

un ou deux ans d'expérience.
Les candidats(es) devront :

- avoir une solide expérience de la vente d'espace
- présenter de sérieuses références
- avoir la rage de convaincre et une mentalité de gagneur
- être bilingue Anglais-Français (pour un poste)



Ecrire avec C.V., photo, prétentions à Marc SIBOLD, Agence HAVAS, 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

SYNDICAT PROFESSIONNEL NATIONAL, recherche pour son siège à PARIS, un

délégué administratif
HOMME OU FEMME

Il remplira une fonction d'assistance auprès des Entreprises Adhérentes.

MISSIONS : ● étudier les problèmes de la Profession sur le plan administratif, juridique, fiscal, ● interpréter et diffuser avec commentaires des textes législatifs et réglementaires, ● participer aux Assemblées et Commissions et assurer les relations avec les Organismes Extérieurs, ● conseiller les Adhérents en matière de gestion de personnel et de DROIT DU TRAVAIL.

LE POSTE : convient à un candidat de bonne formation juridique - MAITRISE DROIT MINIMUM - excellent rédacteur, présentant une première expérience administrative ou de la ligne Personnel et motivé par une tâche de communication et de Conseil.

Adresser lettre manuscrite et C.V., en précisant votre niveau actuel de rémunération sous réf. 10733-M. bis à

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

GRAND GROUPE FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE
(Siège PARIS)

recherche pour renforcer son équipe d'AUDITEURS INTERNES

JEUNES CADRES

- Formation H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. CO PARIS OPTION FINANCES / COMPTABILITÉ et D.E.C.S. COMPLET.
- BILINGUE ANGLAIS + 2e LANGUE COURANTE (espagnol, portugais, italien).

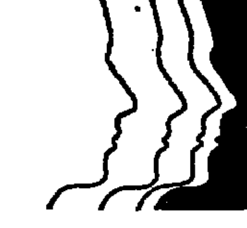
1) Débutants ou expérience professionnelle inférieure à 2 ans.

2) Avec expérience professionnelle inférieure à 5 ans, « mémorialiste » ou deux certificats supérieurs d'expertise comptable.

- Nombreux déplacements dans les filiales françaises et étrangères.

Discrétion totale assurée

Adresser C.V. ma. dét., photo et pré. nº 24.740 CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.



Responsable Services Généraux

PARIS — 120 000 F +

Filiale française d'un Groupe pharmaceutique international (chiffre d'affaires : 500 millions de francs, effectif : 600 personnes), recherche pour son siège social, le Responsable des Services généraux.

Sa mission :
- diriger un service de 12 personnes
- gérer le budget de fonctionnement du siège (5 à 6 millions de francs)
- réaliser une opération exceptionnelle : aménagement et transfert du siège social (6 000 m² Paris-Ouest).

Son profil :
- formation supérieure à la gestion (IUT Sciences Eco, ESC etc...)
- connaissance pratique des différents services techniques (téléphone, télex, reprographie...)

Une solide expérience (5 ans minimum) dans un poste similaire est indispensable.
La connaissance de l'anglais est un atout.

Envoyer C.V., photo récente, rémun. act. ss réf. 81009 P (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Nos activités et les dimensions de notre Entreprise confèrent à l'Informatique Scientifique une position et un rôle déterminants auprès de nos différents départements.

Agissant en effet comme une unité autonome de services informatiques, elle permet aux utilisateurs dans l'entreprise de disposer du développement des applications nécessaires à l'évolution de leurs travaux.

Nous recrutons pour renforcer le Département Développement Assistance un

Ingénieur
Spécialisation en Informatique

Son rôle de conseil et d'assistance en informatique scientifique auprès des secteurs de l'entreprise et notamment des départements d'étude, l'amènera à prendre en charge des problèmes variés le mettant en relation avec de nombreux départements de l'entreprise.

C'est pourquoi nous souhaitons que les candidats aient des capacités de contact et d'animation (utilisateurs, encadrement d'une petite équipe...).

Filiale d'un des premiers groupes industriels français, notre expansion dans un secteur où nous occupons la première place (ingénierie d'ensembles industriels de très grandes dimensions) assure au cadre recruté d'importants développements de responsabilités y compris dans d'autres domaines que l'Informatique.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 77342 M/DQI, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

La filiale informatique d'un important établissement financier aux activités diversifiées souhaite intégrer à son équipe deux jeunes

DIPLOMES D'UNIVERSITE

débutants, de niveau *Maîtrise* scientifique (*Mathématiques* - Physique - Informatique...).

Une formation à l'informatique et aux activités de l'entreprise leur est assurée, débouchant rapidement sur des fonctions opérationnelles de programmation puis d'analyse.

A l'opportunité de faire carrière dans un secteur où l'informatique devient un outil privilégié, s'ajoutent les conditions de travail et de rémunération propres aux établissements bancaires

GROUPE — Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. et photo) sont à adresser sous la réf. 450 à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Recrutement — 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

CONSTRUCTEUR FRANCAIS D'INFORMATIQUE
Grande banlieue Sud de Paris
recherche

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE, DE LA SELECTION ET DE LA GESTION DE CARRIERE DES CADRES

FORMATION :
psychologue, psychosociologue ou ingénieur.

EXPERIENCE :
5 années minimum dans l'industrie, de préférence informatique ou électronique.

Outre les qualités de diagnostic des hommes et des situations, le candidat retenu devra avoir le goût de l'innovation et du travail en équipe.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 25.610, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Dans le cadre d'un contrat ayant pour objet l'implantation d'une unité de fabrication en Afrique du Nord, importante Société de CONSTRUCTION MECANIQUE recherche

ingénieur responsable de projet
120.000 F

Avec l'appui d'une équipe de techniciens à l'usine (YONNE) qu'il devra encadrer et coordonner et en étroite liaison avec les responsables locaux, il se verra confier l'ensemble de la réalisation de ce projet, depuis sa conception jusqu'à sa mise en service sur le site. Ce poste s'adresse à un Ingénieur diplômé (A. et M. ou équivalent) ayant déjà effectué une mission de ce type à l'Etranger.

Les déplacements seront fréquents, mais de courte durée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 628 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Administration Parisienne recrute

UN ÉCONOMISTE

chargé d'analyser la conjoncture industrielle au niveau sectoriel.

Formation : licence Sc. Eco, 3 à 4 ans d'expérience, jeune ENSAE 1re division ou équival.

Adresser C.V. lettre manuscrite et prétentions sous réf. 5549, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME DU SECTEUR PUBLIC recherche

CHARGE D'ÉTUDES STATISTIQUES

Licence sciences économiques option économétrie ou équivalent et connaissances pratiques informatiques (Cobol, Fortran).

Ecrire avec C.V., à M. le Directeur de la CNAMTS, 66, avenue du Maine, 75682 PARIS CEDEX 14



offres d'emploi
offres d'emploi
offres d'emploi

ingénieur produit

Société française, (4 usines) fabriquant et diffusant des semi-produits pour le second œuvre bâtiment et l'industrie, recherche : un diplômé d'études supérieures, ingénieur ou commercial. Au sein de la Direction Commerciale, il sera responsable des études concernant une ligne de produits (agrément, documentation, prescription, développement, mise sur le marché...). Ce poste convient à un jeune cadre justifiant d'une expérience technico-commerciale dans les produits industriels, et peut déboucher à terme sur des fonctions d'encadrement commercial ou de marketing. Ecrire avec curriculum vitae explicite sous référence O/HP à



• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

BANQUE D'AFFAIRES

PARIS (8e)

recherche pour sa

DIRECTION ÉTRANGER

DEPARTEMENT DES CREDITS MOYEN TERME A L'EXPORTATION

UN ADJOINT D'EXPLOITATION

Le candidat dépendant d'un exploitant qu'il doit permettre de dégager au maximum pour la prospection, devra :

— gérer les comptes des sociétés françaises exportatrices clientes,

— apprécier le risque des opérations de ces sociétés

— assurer le suivi des opérations courantes de ces sociétés.

Une expérience d'environ 4 ans dans un poste d'exploitant administratif est nécessaire et la connaissance de l'anglais est souhaitable.

Le poste s'adresse à un gestionnaire et non à un commercial mais un avenir vers l'exploitation peut être envisagé après quelques années.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 4.750 à :
PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder. — 75009 PARIS.



ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe international de chocolaterie-confiserie (Smarties, After-Eight, Nuts, Quality Street, Lion, Menier, Chocorêve, Lanvin...)

recherche

UN ASSISTANT AU CONTROLEUR DE GESTION

Il aura des relations fonctionnelles à tous les niveaux et sera particulièrement chargé :
- de l'animation de la comptabilité analytique
- de l'analyse des écarts
- du reporting

Le candidat retenu sera un Jeune diplômé de l'enseignement supérieur, option comptabilité (type E.S.C. et/ou DECS), possédant une expérience de quelques années dans un poste similaire et une très bonne pratique de l'anglais.

Adr. CV, photo et prétent. sous référence C.G. à :
A. ABRIVARD
ROWNTREE MACKINTOSH - Noisiel
77422 - MARNE-LA-VALLEE, CEDEX 2.



Très important groupe d'édition, recherche pour ses publications scolaires et scientifiques

un responsable de marché

hiérarchiquement rattaché au Directeur de l'Edition, il se verra confier la mise en œuvre de la politique éditoriale définie par le Comité de Direction après avoir contribué à l'élaborer.

Son rôle sera triple :
- connaissance et suivi de l'évolution de son marché,
- contrôle et animation de l'édition à tous les niveaux,
- gestion humaine et financière de son service.

Cette recherche vise donc un élément de forte envergure doté d'une très solide formation supérieure scientifique. Le candidat devra avoir de surcroît une sérieuse implantation dans le monde de l'édition, mais pas nécessairement scolaire, ce qui serait cependant un atout.

Votre candidature sera traitée confidentiellement, indiquez le cas échéant les sociétés auxquelles vous souhaitez qu'elle ne soit pas transmise.

Adressez votre C.V. à nº 9176
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, r. Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
située à PARIS
recherche

PLUSIEURS JEUNES INGENIEURS DIPLOMES de formation électronique

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation théorique et pratique de plusieurs mois avant d'être affectés sur des chantiers d'installations de centraux téléphoniques en métropole ou à l'étranger, pour assurer des travaux informatiques sur les nouveaux systèmes de commutation.

Ces postes offrent de réelles possibilités de développement à des candidats dynamiques.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 25215, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transm.

BEROL - CHIMIE

filiale de l'important groupe suédois
BEROL - KEMI A.B.

cherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL CHEF DE PRODUIT ÉTHERS CELLULOSIQUES

— Formation supérieure chimique ;
— Minimum 4 ans expérience vente et marketing de spécialités chimiques.
- ANGLAIS indispensable parlé et écrit.
- Déplacements fréquents de courte durée.
- Poste autonome et d'avenir dans une ambiance de travail agréable.

Adresser C.V., photo, prétentions à BEROL-CHIMIE
5, rue Boutard, 92200 NEUILLY.

LAMBERT DISTRIBUTION
(Négoce de Matériaux)
charge CII-Honeywell Bull
de recruter

UN HOMME SYSTEME

Il assurera la mise en place et le suivi d'un système transactionnel (4 Mini 6 interconnectés).
Nous souhaitons rencontrer une personne ayant acquis une expérience système connaissant les minis dans un environnement temps réel et ayant pratiqué un langage assembleur.
Lieu de travail : Nanterre.

Adresser c.v. et prétentions sous Réf. 42 M à :
ACLES 1 F 103
Cii Honeywell Bull
61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS Cedex 20

HAVAS CONTACT

acles

BANQUE D'AFFAIRES

PARIS (8e)
recherche pour sa

DIRECTION ÉTRANGER

(secteur des pays anglo-saxons)

UN ADJOINT D'EXPLOITATION

chargé des relations avec les correspondants

Le candidat devra suivre et gérer les comptes de correspondants.
— Il devra connaître à cet effet les différents types d'opérations susceptibles de donner lieu à ces relations : trésorerie-change, opérations commerciales étranger, opérations financières internationales.
— Une expérience de plusieurs années de cette fonction, partielle ou totale, est indispensable ainsi que la maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

Le poste s'adresse plutôt à un gestionnaire qu'à un commercial, mais un avenir vers l'exploitation peut être envisagé.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 4.749, à :
PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder. — 75009 PARIS.

controleur de gestion

120/140 000 Frs

Dans le cadre d'un important groupe industriel, nous vous confierons l'audit comptable ainsi que le contrôle financier et fiscal de trois de nos filiales situées en Italie, en Espagne et en Angleterre.

A l'appui des résultats que vous présenterez, vous ferez toutes les recommandations qui s'imposent.

Votre diplôme d'une école supérieure de commerce et votre D.E.C.S. sont complétés par une expérience d'audit ou de contrôle de gestion au sein d'une importante société ayant des filiales à l'étranger. La gestion informatisée ne vous pose donc pas de problème.

Comme vous pouvez vous en douter, une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable et la pratique d'une autre langue est souhaitée.

Merci d'envoyer votre C.V., sous référence 4232 à Bruno DEMOINET :



INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SCHOTT FRANCE

Filiale française d'un groupe leader dans la fabrication de VERRES SPECIAUX pour l'industrie, recherche dans le cadre du développement de ses activités « applications aux COMPOSANTS ELECTRONIQUES ».

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

possédant de bonnes connaissances de base en électronique et ayant acquis une expérience commerciale en milieu industriel.
Il aura à promouvoir et vendre nos produits tout en participant à la détection d'applications de technologies nouvelles.
Le poste est évolutif et nécessite la pratique de l'allemand.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 581 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel,
397 ter, rue de Vaugirard,
75015 PARIS.

CHEF DE VENTE

PARIS 120.000 +

Importante filiale d'une Société Internationale, dans le domaine mini-informatique, recherche le Chef de Vente Paris de sa succursale Systèmes de Gestion.

IL EST EXIGE :
- Une forte personnalité de meneur d'hommes ;
- Une réelle expérience de la commercialisation (constructeurs ou SSCI) auprès des P.M.E. ;
- Une parfaite connaissance des problèmes de gestion (comptabilité, facturation, paie).

NOUS OFFRONS :
— L'opportunité de créer un poste très évolutif ;
— Une possibilité de carrière au sein d'une entreprise multinationale.

Veuillez adresser C.V. et photo à Nº 25.330
CONTESSE Publicité, 20, Av. de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 - qui transmettra.
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

Précisez, si nécessaire, les Sociétés auxquelles vous ne désirez pas que votre C.V. soit envoyé.

GRANDE EXPORTATION 120.000 F

PRODUITS SIDERURGIQUES
FINIS ET SEMI - FINIS

Filiale d'un puissant groupe européen, nous exportons 40 % de notre production. Nous voulons confier la Grande Exportation (monde moins CEE) à un professionnel de plus de 30 ans, Ingénieur ou SUP. de CO, parlant couramment anglais et si possible une autre langue.

Adressez votre dossier sous No 426/LM,

GABRIEL MARCU
154, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS.

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Le Président du Groupe des Transports MORY (6.000 personnes) cherche un successeur au Responsable — dont la retraite approche — du service chargé :

— d'assister la Direction Générale et l'encadrement hiérarchique décentralisé dans leurs responsabilités de gestion de personnel ;

— d'assumer la gestion administrative centralisée des régimes de retraite et de prévoyance ;

— de développer la politique de formation professionnelle.

Profil du candidat recherché :

— être âgé de 35 ans minimum ;

— être un spécialiste et un praticien éprouvé de la législation sociale ;

— avoir exercé une responsabilité de haut niveau dans un service de personnel d'une grande entreprise.

Adr. candidature et C.V. détaillé à MORY S.A., Secrétariat Général, B.P. 88-10, 75461 Paris Cedex 10.

GENERAL ELECTRIC

recherche

INGÉNIEUR DES VENTES SEMI-CONDUCTEUR

pour servir clientèle O.E.M.
SECTEUR TELECOM
INFORMATIQUE TRACTION

— 5 ans expérience dans le domaine des composants électroniques.
— Anglais indispensable.
— Voyages fréquents en France et à l'étranger.

Envoyer curriculum vitae et prétentions au :
Service du Personnel
GETSCO, 42, avenue Montaigne. — 75008 PARIS.

Société spécialisée en étude et fabrication de matériel de manutention

recherche

SPÉCIALISTES CONFIRMÉS DE HAUT NIVEAU EN CONVOYEUR AÉRIEN

— TECHNICO-COMMERCIAL.
— BUREAU D'ÉTUDE

Pour postes à responsabilités importantes
Salaire en rapport avec expérience
Proche banlieue ouest
Envoyer C.V. et prétentions au journal
qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

PARIS
recherche

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

H.E.C., ESSEC, ESC, IEP (ECO-FI)

- Ayant une expérience confirmée de 2 à 3 années en matière d'AUDIT (Senior) ou éventuellement en entreprise auprès de Direction comptable ou financière D.E.C.S., bonne connaissance anglais ou allemand ;
- Les interventions se situent au niveau d'entreprises de premier plan, tant sur le plan national qu'international, demandant une excellente connaissance des affaires de grande importance et offrant les conditions d'une formation de haut niveau.
- Activité : France avec déplacements éventuels à l'étranger.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée, à :
BUREAU D'ETUDES FINANCIERES
ET DE CONTROLE COMPTABLE,
MULQUIN et ASSOCIES,
à l'attention de J. RAFFEGEAU,
12, rue Marguerite - 75017 PARIS.

IMPORTANT CENTRE INFORMATIQUE

recherche

DEUX INGÉNIEURS DÉBUTANTS

intéressés par tous les aspects techniques logiciels et matériels mis en œuvre par un utilisateur de télé-informatique.

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

formation IUT ou MIAGE.

Envoyer C.V. à UTI-Services C.I.A.C.,
6-14, rue La Pérouse - PARIS (16e).

Pour renforcer son équipe informatique, pour participer à la mise en place de nouveaux matériels et logiciels et pour assurer l'évolution des systèmes en place,

Les services organisation et informatique du

Groupe BEL

recherchent
UN OU UNE

Programmeur Système

Poste pouvant évoluer rapidement vers la fonction d'ingénieur système.

- Formation supérieure (en informatique)
- Une première expérience en système souhaitée
- Forte motivation.

Prière d'adresser C.V. et rémunération au Service du Recrutement - Société des Fromageries BEL 9, rue d'Anjou 75008 PARIS.

Filiale française d'un important groupe américain basée près VERSAILLES
recherche

Ingénieur Technico Commercial

Agro ou équivalent

pour son département phytosanitaire, pour le marché du MOYEN-ORIENT.
A notre sens, pour réussir il faut :
- avoir une solide expérience technico-commerciale des pesticides dans cultures tropicales,
- parler couramment l'anglais,
- connaître le marché du MOYEN-ORIENT,
- Se déplacer fréquemment (50 % à 60 %).

Si vous pensez correspondre à ce profil, merci d'envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 1913 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

France Loisirs

200 Points de Vente - 1 catalogue trimestriel - Vente par correspondance - Chiffre d'affaires 1978 : 425 MF - progression annuelle + 25%

recherche son FUTUR

directeur commercial adjoint points de vente

150.000 + - Diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Il devra avoir une expérience de plusieurs années dans la direction effective de cadres et dans le secteur de la distribution.

Il fera partie de l'équipe de Direction Points de Vente et sera responsable de la réalisation d'un chiffre d'affaires important et de plus de 100 personnes.

Adresser lettre, CV, photo en indiquant prétentions à No 25.241 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

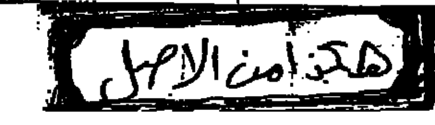
Filiale Médicale d'un Groupe industriel international propose en REGION PARISIENNE un poste de :

TECHNICIEN (NE) COMMERCIAL (E)

pour la promotion dans les établissements de soins de sa gamme de matériels de traitement (aspiration - ventilation - réanimation - anesthésie) :

▪Expérience du milieu hospitalier ▪ Formation médicale ou technique et goût de la compétition nécessaires.

Adresser C.V., photo et prétentions
A.M.P. sous référence 7382/S 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche

MEDECIN

ayant ou non l'expérience de l'industrie pharmaceutique.

Attaché à la Direction de l'Information Médicale, ce médecin devra en collaboration avec les cadres de cette Division :
- déterminer les axes de lancement et de développement des médicaments,
- collaborer à la rédaction des textes en traduisant le message médical en message promotionnel,
- maintenir la liaison avec l'hôpital par les travaux post-visa,
- participer à la formation technique et au recyclage des visiteurs,
- assurer la correspondance avec le corps médical.

Le poste est à pourvoir dès que possible dans la banlieue Ouest parisienne.

Ecrire à No 24.627 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ets Financier Versaillais recherche
GUICHETIERS
aimant les contacts avec la clientèle. Niveau Bac exigé. Formation commerciale ou expér. bancaire. Dég. O.M. Salaire annuel brut : 52.000 F. Env. C.V. sous nº 75.418 M-BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

INSTITUT D'ESTHETIQUE CORPOREL recherche pour réception de sa clientèle et vente de ses services.
JNE FEMME 25 ans min.
TÉL. : 329-96-62.

B.M.G. RECHERCHE
INGÉNIEUR SOLAR
(Matex ou RPES ou MPES)
INGÉNIEUR MITRA
SYSTEME
Tél. pour rendez-vous 522-08-75

S.3.A.
Conseil en recrutement propose
PRES PORTE CHAMPERRET
CHEF COMPTABLE
très expérimenté
PARIS-10e
COMPTABLE UNIQUE
Places garanties stables. Bon salaire. Avantages. Tél. 575-31-90 + 579-76-17

Impte Sté d'engineering PUTEAUX, rech. pour son service CLIMATISATION et FLUIDES
INGÉNIEUR
DIPLOME
de 4 à 5 ans d'expérience, ayant bonnes connaissances :
— en chauffage,
— ventilation,
— climatisation,
— récupération d'énergie.

Anglais indispensable.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 25129 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01

IMPORT. STE D'ASSURANCES SECTEUR PRIVE disposant Agence PARIS Centre bureaux secrétariat recherche
COUPLE
professionnel ou non pour reprise.
Stage de formation et soutien assurés.
Ecrire sous-référence 3207 L.T.P., 31 bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Centre Informatique Administr. recherche pour PARIS :
HOMME SYSTÈME
— pour développer logiciels de télétraitement;
— connaiss IRIS 55 appréciées;
— conditions requises : IUT ou MIAG + 2 ans expérience;
— ingén. début (e) accepté (e).
Env. C.V., photo et prétentions à nº 817.677, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Recherchons jeune
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
avec de préférence quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipement. Formation technique assurée.
Adresser C.V. sous la référence 5.561 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

GROUPE PIERRE BATON
21, avenue Paul-Doumer, 75016 PARIS RECH.
COLLABORATRICES
DYNAMIQUES, INTELLIG., PERSEVER., ENTHOUSIASTES ESPRIT D'INITIATIVE
Education et présent. bt niveau.
SELECTION RIGOUREUSE
— CYCLE DE FORMATION.
— ASSURE PAR NOS SOINS.
— Voiture indispensable.
NE PAS SE PRESENTER
Expédier C.V. détaillé, avec photo réc. REPONSE ASSUREE

Groupe pharmaceutique recherche pour proche banlieue Paris
DEUX PHARMACIENS FABRICATION HMES
1. pour poste responsable production, 5 ans d'expér. souhaitée.
2. pour poste responsable atelier notions de pharmacie industrielle exigées.
Tél. 328-53-30.
Direction du Personnel.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE ESC
pour son département ANALYSES FINANCIERES
Ecr. avec C.V. et prétentions sous réf. 5.158 à PUBLISCOPE-JUNIOR, 11, rue Royale, 75008 Paris.

STE D'INTERIM MEMBRE UNETT-ASCOBATT en pleine expansion, recherche d'urgence pour ses agences de Paris, R.P. et province :
SECRETAIRES D'AGENCE
CHEFS D'AGENCES
Expér. intérim. souhaitée. Postes évolutifs. Plan de carrière à déterminer selon candidat. - Fixe + % + frais. Adr. C.V. détaillé + photo, à A.P.I. (nº 148) 13, r. Madeleine-Michelis 92200 NEUILLY, qui transmet.

INSTITUT ESTHETIQUE CORPOREL rech.
DIÉTÉTICIENNE
TÉL. : 633-16-80.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS recherche
COMPTABLE
1er ou 2e ÉCHELON
Bonnes connaissances comptabilité générale tenue en informatique, pour opérations de trésorerie. Pratique des conditions bancaires.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à nº 25.787, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHE Porte de Versailles recrute
INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE
(ENPC - MINES ou équivalent), possédant formation en ouvrages d'art, ainsi que dans l'utilisation des méthodes numériques de résolution (éléments finis, etc.).
Poste stable - Horaire 5 X 8. Cantine - Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 25.598 CONTESSE PUBL. 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

STE ETUDES, bd St-Germain recherche
RESPONSABLE CCIAL
Libre de suite - 222-26-39

COLLABORATEUR
tr. gd standing, pour contacts haut niveau. Ecrire M. Meunier, 149, r. St-Honoré - 75001 PARIS

Organisme spécialisé PARIS recherche
COLLABORATEURS
25 ans environ
- Formation supérieure souhaitée ou équivalent.
- Expér. pratique de la P.M.E.
- Bonne appréhension des problèmes de gestion.

Déplacements fréquents sur France métropolitaine.

Env. C.V. manusc. et prét. à Régie-Presse à nº T 015.534 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ville de Rueil-Malmaison recrute
DEUX PUÉRICULTRICES
P.M.I. (consultations et secteur). Un poste vacant actuellement, l'autre 1-1-1980.
UNE PUÉRICULTRICE
pour crèche familiale. Candidature à adresser à Monsieur le Maire, 92500 RUEIL-MALMAISON.

SOCIETE DE PRODUCTION DE CHALEUR REG. PARISIENNE recherche
CHEF DE VENTE
Il participe à la conception du plan d'action commerciale et anime l'équipe de développement des ventes. Ce poste conviendrait à un INGENIEUR DIPLOME, âgé de 35 ans environ, justifiant d'une exp. compatible avec la situation offerte. Env. lettre manuscrite, C.V., photos et prétent. à O.S.P. Service P., 29, rue Marbeuf, 75008 PARIS, qui transmettra

Etablissement financier rech. pour sa filiale spécialisée leasing automobile
COLLABORATEUR (TRICE) COMMERCIAL (E)
Paris, disponible rapidement. Expérience antérieure leasing/crédit souhaitée.
Bonne présentation et élocution. Sens des contacts, connaissance du risque, statut Ets financiers. Salaire 14,5 mois. Retraite complémentaire, restaurant d'entreprise, avantages sociaux. Ecrire lettre manuscrite + C.V., prétent. et photo s/réf. 6.689 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Filiale d'un important groupe industriel français, 100 MF de C.A. annuels, dont 70 à l'exportation, cherche pour son service financier un
CADRE DE BANQUE
80.000 +
Il sera chargé d'instruire des dossiers de financement et de suivre l'évolution de la trésorerie.
Ce poste évolutif conviendrait à un candidat ayant une bonne pratique de l'administration financière acquise au sein d'un service étranger d'une banque. (Niveau classe 5 ou 6).
Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle à Solange Monteil, PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail, 75002 PARIS.

SOCIETE AERONAUTIQUE recherche
CHEF DE PRODUCTION
3 A ou 3 B
Il sera responsable de l'Ordonnancement, lancement G.D.S. atelier et entretien (environ 100 personnes), 3 ans d'expérience minimum nécessaire à un poste équivalent en instrumentation ou micro-mécanique. Age minimum 35 ans.
Adresser C.V. et prétentions : Société BRION-LEROUX, 2 et 4, rue Newton, 93150 LE BLANC-MESNIL.

Organisme de formation recher.
INFORMATICIEN
connaiss. les microprocesseurs. Il sera chargé de concevoir, de mettre en place et d'animer les stages d'informatique. A sa compétence technique, s'alliera son intérêt pour la pédagogie. Une 1re expérience de la formation des adultes sera appréciée. Adresser lettre, C.V. à A.M.P., sous référence 7418/S, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

Lycée privé banl. Ouest, sous contrat, ch. Professeur Economie en compl. horaire ou hres sup. prof. lycée souhaité. Débutant s'abstenir - Téléph. : 722-27-69.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION recherche
PSYCHOLOGUES
Expérience professionnelle dans hôpitaux et hôpitaux psychiatriques
POUR DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION
de stages dans le secteur sanitaire et social.
Postes à pourvoir Paris et province (avec de fréquents déplacements).
Temps plein ou temps partiel.
Adress. C.V. nº 25.927 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS spécialisé dans l'électronique et la mécanique de précision recherche pour sa Direction Technique Paris
INGÉNIEURS ÉLECTRO-MÉCANICIENS
Formation grande école d'ingénieurs
Postes ouverts :
— Ingénieur « confirmé, » 30 ans minim., ayant expérience de plusieurs années de technique « couches minces » technologie du verre et bonnes connaissances en chimie très souhaitées.
— Ingénieur « débutant » 25 ans minimum, devant œuvrer dans les mêmes techniques.
Anglais vivement souhaité.
Adresser C.V. et prétentions en précisant le poste sous nº 25.923 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ASSOCIATION DOMAINE SOCIAL (120 salariés) recherche
SECRETAIRE GENERAL(E)
Responsable questions administratives, gestion du personnel, gestion financière.
A PARTIR DECEMBRE
Niveau études supérieures indispensable.
Adresser lettre et C.V. à **APAF,** 35, rue Olivier-Métra, 75020 PARIS.

Rech. anim. esp. bil. 30 ans min. rep. manus. et photo abs. Ecr nº 1370 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cherche PSYCHOLOGUES désirant s'installer PARIS TEL. 354-74-80

Maison d'Edition cherche
TRADUCTEURS
extérieurs allemand-français (langue maternelle française) possédant très bon style journalistique pour traductions en français d'ouvrages pratiques. Ecrire avec C.V. et réf. sous le nº 8583, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09, qui transmettra.

Rech. ETUDIANTE pour garde 2 enfants (5 a. et 18 mois), et petit ménage de 8 h. à 14 h., du lundi au vendr. Mme Gallon, téléph. à partir de 14 h. 30 au 585-29-17

secrétaires

IBM
recherche
SECRÉTAIRES
ayant 4 à 7 ans d'expérience travail en anglais pour personnel multinational. Très bonne dactylo. Excellent niveau en anglais (Cambridge Proficiency ou équivalent).
Ecrire avec C.V. à I.B.M. EUROPE, Service Recrutement, 8, à 10, cité du Retiro, 75008 PARIS.

SECRÉTAIRE TEMPS PARTIEL
MARDI et JEUDI de 14 à 18 heures
QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
Age minimum 45 ans. Bonnes connaissances ANGLAIS. Très bonne culture générale. Sérieuses référenc. contrôlables. PLACE STABLE.
Ecrire avec C.V., prétentions : Mme TEXIER, 6, rond-point des Champs-Elysées, Paris-8e, qui transmetta.

formation profession.

CENTRE PRIVE **CESIA**
Nos ingénieurs vous formeront.
Notre Association prendra en charge votre placement. Actuellement nombreux débouchés en :
PUPITREURS IBM
PROGRAMMEURS
OPERATRICES 3742
Deux ordinateurs sur place. Ecrivez ou téléphonez : 355-95-96
66, rue Amelot, Paris 11e

CREIT
Formation aux métiers de l'INFORMATIQUE. Renseignements : 292-26-80 38, rue de Liège, Paris-8e.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE - Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

travail à domicile

Demande

J.F. tril., prép. doctorat 3e cycle lettres dact. à domic. sur mach. élec., ttes thèses, brev., comptes rendus, manusc., etc. Exécution rapide des urgences. T. 585-88-73.

capitaux ou proposit. comm.

INDUSTRIEL PARIS
céderait 51 % ou totalité entreprise MECANIQUE OUTILLAGES. Très bel équipement, 50 P3 + structure technique.
Possibilité de carnet de commandes assurée.
Ecr. nº 25 901, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er

INGENIEUR CENTRALE expérimenté ch. P.M.E. rég. paris. pr participation financière et reprise si Direction âgée. Ecr. nº T 15158 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

TR. URGENT CAUSE SANTE AFFAIRE TR. SAINE TENUE EN S.A., PORTE DE PARIS Fabrique de meubles, 32 salariés, clientèle chaîne de concessionnaires « gde marq. » depuis 25 a., France et étrang à céder. px tr. intéress., cond. à débat. Faire offre. Téléph. : 287-10-45.

CAPITAL DISPONIBLE
Pour des projets internationaux viables. 500.000 dollars minim. Egalem. d'excell. occasions d'investissem. aux Etats-Unis et à l'étranger.
Venture Capital Consultants 15300 Ventura Blvd, Suite 500A Sherman Oaks, California 91403 Telex 651355 VENCAP LSA.

Pour tous problèmes financiers, consulter EFIC. 500-87-22.

enseignement

Cours d'allemand en Allemagne
Toute l'année, pour tous niveaux, y compris les débutants. Enseignement par petits groupes, dix élèves au maximum.
Début des cours : le premier lundi du mois (en juin, juillet et août : tous les lundis).
Hébergement : à l'institut ou dans des familles.
Pour recevoir notre brochure, écrivez à :
HUMBOLDT-INSTITUT
Schloss Ratzenried,
D-7989 Argenbühl 3.
Tél. : 1949-7522-3041 - Télex : 732651 humbo d.

occasions

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. Argenterie. 4, Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, av. Victor-Hugo, Etoile. PERRONO. Ventes, occasions.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend CAMPING CAR 1976 RENAULT Estafette, 26.000 km, 1800 SURELEVEE
Etat général impeccable. Equipement Star + frigo. Chauff. catalyse et isolation. Disponible fin octobre. Prix : 36.000 F. Tél. de 18 h. à 20 h. : 728-43-60

12 à 16 C.V.

Part. vd CX 2200, 1975, gris métall., vitres teintées, 75.000 km. Etat impecc. Visible, tél. au 283-72-95, 18 h. à 20 h.

divers

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat
MERCEDES 230 C non immatriculée, 3.200 km, état neuf.
MERCEDES 228 D, modèle 79, 23.000 km, très belle.
PORSCHE 928, avril 78, 49.800 km.
MINI 1100 Spéciale. Juillet 78, 24.000 km.
Téléph. : 754-69-29

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J.Jaurés
92 CLICHY. Tél.731-05-05
ACHETER OU LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES.
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

cours et leçons

Jne F. 1er Prix Conservat. donne à domicile leçon piano 50 F. 236-02-79.

Chargée de cours, lettres, spéc. psycho-pédagogie, donne leçons français tous niveaux. 331-06-72.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

représent. demande

REPRESENTANT Tunisien cherche relations pour pays arabes K. MALAK, c/o SOMATRAL 25, avenue Bourguiba, TUNIS (Tunisie).

demandes d'emploi

MÉDECIN
ANCIEN INTERNE
- Formation commerciale et industrielle internationale.
- Anglais-Espagnol.

Cherche poste en rapport.
Ecrire nº T. 015.538 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE
- 33 ans.
- Formation supérieure technique et économique.
- Allemand courant ; anglais.
- 8 ans expérience technico-commerciale et commerciale.

Cherche poste administration commerciale ou direction d'une agence commerciale dans région parisienne, Nord ou Oise.
Ecrire nº 1.359 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Vous cherchez une
Assistante de Gestion
diplômée de l'enseignement supérieur formée à la
GESTION ADMINISTRATIVE ET DE PERSONNEL
ou à la
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE
par le CENTRE MALESHERBES - CPM CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Téléphonez au 766.51.34 p. 491

CADRE COMMERCIAL
33 ANS
— PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
- 5 ANS : Acheteuse ;
- 5 ANS : Chef de Produit.

— I.A.E. : PROMO 1979
- Option Contrôle de Gestion + Marketing.

— Disponible rapidement, cherche poste à responsabilités.
Ecrire nº 1.333 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

COMMERCE — PAYS DE L'EST
A VOTRE DETERMINATION DE REUSSITE JE SOUHAITE ASSOCIER MES ATOUTS :
— formation supérieure plus 4 langues,
— expérience de la négociation internationale,
— fort potentiel de relations,
— ouverture d'esprit de mes 32 ans.
Ecrire sous le nº 8.542 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

FRANCE - BRÉSIL
Jeune Cadre bilingue français-portugais, bonnes notions anglais, spécialiste commerce extérieur BRESIL, 7 ans d'expérience, recherche situation
France ou étranger
domaine gestion industr., implant. sté outre-mer.
Ecrire nº T 015 385 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

J.F., 23 ans, dactylo niv. brevet ch. emploi bureau à trav. S.S. Ecr. nº 6094 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Métreur-Vérificateur, projeteur, coordinateur, 38 a., 20 a. expér. rech. place stable à Paris. Libre de suite.
Ecr. Daniel HURAUX, 13, rue des Fêtes, pav. nº 2, 75019 Paris

J.F., 24 ans, bilingue français/anglais, connaissance espagnol, italien, allemand, 3 a. expér. ds secrét., BTS et lic. anglais, ch. emploi temporaire à l'étranger. Ecr. nº 8573 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

M. 50 a., bac., angl. b. not. arabe 15 a. topograph et chef terrain géophysiq. Sahara. Permis BCE ch. sit. ou reconversion chef chantier voies ferrées, travaux routiers, exploit. forest. Lib. ste Taverdet, 5, A.-Clausade, 81800 RABASTENS. Tél. (63) 33-73-03

Journaliste professionn., dispon., longue expér. quotidien, report., enquêtes, effectuerait recherch., documentat., iconograph., rédig. notices pour entreprises, écrivains, éditeurs, etc. Ecrire à : nº 6059, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H. 30 a. bil. franç.-néerl., bne connais. angl. Maît. gest. Dauph. 2 a. expér. banc. ds serv. crédit. 4 a. propre comm. à l'étranger. Ch. sit. ds serv. export avec larges possibilités d'initiative. Ecr. nº 1347 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., préparant licence anglais, 1 an, enseign., Gde-Bretagne, not. allem., animat. C.V. dipl., 6 ans d'expér., étudie ttes prop. empl. mi-tps Paris ou banl. Sud. Ecr. nº T 015511 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H., 23 ans, tr. sérieux titulaire lic. enseignt d'allemand et diplôme méthodologie de l'enseignement en méthode audio-visuel ch.: poste enseignant. Libre de suite. Tél. 898-12-72

Professeur d'allemand expérimentée bilingue, bonne connais. de l'anglais, cherche travail temps partiel, enseignement adultes ou traduction. Ecr. nº T 15522 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Jeune fille, 21 ans, D.U.T. DOCUMENTATION, anglais, espagnol courant, recherche poste documentaliste PARIS. Libre immédiatement. Ecr. Mlle SALIBA, 20, rue Marrier, 77200 FONTAINEBLEAU

Française, 24 ans, Français-Allemand courant, secrétaire depuis 2 ans en R.F.A., cherche nouveau poste en France ou à l'étranger. Ecrire nº 599 à Régie-Presse GmbH Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, R.F.A., qui transm.

J.F., maîtrise lettres Anglais, ch. emploi enseignement. INTERPRETE ou RELATIONS PUBLIQUES.
Ecrire CABREL, résidence les Grands-Pins. — 13300 SALON.

Spécialiste appro. métaux précieux et non-ferreux, formation I.E.P., très bonnes conn. anglais et allem., formation boursière complémentaire, cherche poste de responsable dans moyenne ou grande entreprise, Paris ou région parisienne.
Ecr. nº 1367 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Insp. commercial d'assurances IARD, diplômé Sciences politiques trilingue. recherche poste ccial cie assur. ou autres. Ecr. nº 1292 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 27 a., prof. certifiée angl., 5 a. expér., 3 en France, 2 en G.-B., ch. poste enseig. adultes. Ecr. à 1.372, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Secrétaire Direction 45 ans, bne présent., tril. allem., anglais, français, bonnes not. espagn., italien, format. techn. mécan-génér. et cciale, intéressée par relat. publ., contact clientèle, rech. poste vivant à responsab. Ecr. à T 015.544 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ing. Bât., 31 a., iranien, dipl. angl., 3 a. expér., lang. iranien, anglais, franç. Libre immédiat., ch. situat. France ou étranger, étud. ttes prop. Ecr. M. Emam, 46, r. A.-Mounie, 92160 Antony.

Hme 30 a., Doctorat Sc. hum., lic. archéologie, import. expér. gest., administration, animation, format. ds equipem. socio-cultur. et educatif. Etud. ttes proposit. tps plein ou partiel. M. Chapuis, 8, cité Condorcet, PARIS-9e. Tél. : 878-77-99.

Traductrice italien cherche emploi plein temps chez éditeur ou Société de traduction. TEL. : 853-23-26.

J. H. LICENCES PHILO-GEO espagnol, angl., étudie toutes propositions. Tél. (93) 87-79-07.

Homme, 32 a., form. juridique, exp. fiscalité + lég. loyers. Paupart, 3, r. Deux-Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON - 751-08-28.

INGÉNIEUR ENSI
+ 6 ans expér. technico-cciale + IAE GRENOBLE
30 ans, recherche poste :
- Conseil dans cabinet, grosse société ou organisme ;
- Responsabilité agence ou produit industriel.

Ecr. nº 8579, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

H. 32 ans, lic. DES, Sc Eco, DECS, 6 ans expér. cciale et bancaire, cherche poste de
RESPONSABLE DE GESTION
dans Assoc. ou Sté but non lucr. Ecr. nº 8560, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

TRADUCTEUR
33 ans, français/anglais, LANGUE MATERN. ANGLAISE Formation scientifique, B.T.S. traducteur commercial, étudier. soigneusement toutes proposit. Ecr. nº 90788 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. H., 26 ans, libéré O.M., licence économie appliquée, maîtrise de gestion, DEA de finances, expér. enseignement gestion - comptabilité, ch. empl. administ. ou privé. Ec. nº T 015530 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 25 ans., licence droit des affaires, niveau maîtrise, anglais, espagnol, excellente présentation, ch. poste motivant, immobilier, relations publiques, tourisme ou autres, étudie ttes propos. Ec. nº T 015533 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

U.S.A.
Français, 30 ans, permis de travail aux U.S.A., 4 ans d'expérience promotion industrielle et immobilière en France. Etude économique, financière et de marché.
Exp. contact à tous niveaux, sciences Po 3e cycle, Anglais courant, disponible pour travail aux U.S.A. à compter de novembre 79, propose ses services à Stés françaises
Ecr. nº T 015509 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

SECRÉTAIRE DACTYLO
40 ans, rech. poste exclusivement dans la PRESSE
(De préf. à partir de 16 h. jusqu'à 24 h. et dimanche).
Ecr. nº T 15525 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

VRAIE COLLABORATRICE
pr PME, cadre 46 a., cap. diriger ou assurer tous services, seconder efficacement chef d'entreprise. Contacts tous niveaux. Excellente présentation et références, stable, sens responsabilités, expérience métallurgie, bâtiment.
Ecr. nº 6093 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Etudiante Alliance Française cherche
A FAIRE MÉNAGES
de 8 h. à 11 h. tous les jours. Tél. à partir de 14 heures au 337-40-63.

Garde malade, aide soignante recherche poste garde nuit. Tél. 664-36-98

33 a., E.S.C. op. finances-comp. DECS en cours. Etud. ttes prop. Ecr. nº 1334 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

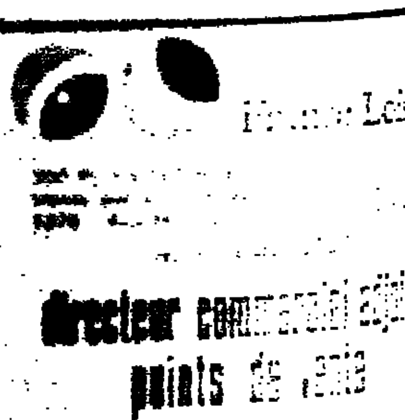
MAITRISE D'ECONOMIE (avec expér. ds le tourisme) cherche emploi rapidement. Tél à Serge BRESIN : 205-34-66

J.F., all., ch. enseign. (sec. ou entrepr.)
Ecr. nº 1348 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 15 ans, d'expérience dans PRESSE ET EDITION, secrét. général de réd. puis rédaction en chef-adjoint et technique. Rech. poste à respons. Libre immédiatement. Tél. 543-41-09

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

Petite maison de plain-pied : 150 m2, calme. Px 1.200.000 F. Serge KAYSER. Tél. : 329-60-60.

GAY-LUSSAC - ULM, 100 m2 envi., dble liv. 35 m2, 2 chbres, cuis., bns+ serv., 4e étage sans asc., 870.000 F. T. : 535-86-37.

BD ST-GERMAIN, près faculté, 2-3 p., 52 m2, tt cft, état neuf. Tél. : 261-33-72 après 20 heures.

6e arrdt.

SUR LUXEMBOURG
2 TERRASSES SUPERBES, Imm. récent, magnif. DUPLEX 4-5 pièces + service, parking. DORESSAY : 548-43-94.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine
95 M² DUPLEX CARACTERE
Parking. Soleil. Asc. - 354-95-10.

7e arrdt.

7e PRÈS INVALIDES
Appt 6 p., bel imm. pierre de t. Gd confort, 165 m2 - 359-01-49.

Métro LATOUR-MAUBOURG
APPART. TOUT AU SOLEIL
180 M2 4 chbres, 3 récept., serv. 742-32-34.

11e arrdt.

FILLES-DU-CALVAIRE
grenier à aménag., 100 m2 env., soleil, imm. rénové. T. 293-62-16.

12e arrdt.

PORTE-DOREE récent gd 2 p. tt cft, 53 m2, BALCON, PARKING, 395.000 F. T. : 346-11-76.

13e arrdt.

PRES PORTE-D'ITALIE gd cft séj. + 4 chbres, terrasse 30 m2, parf. état, 490.000 F. 535-56-92.

RUE BOBILLOT
Imm. récent 2/3 pces 60 m2, tt confort, plein soleil. 320.000 F. NOTAIRE, 501-54-30 (le matin)

14e arrdt.

ALESIA SUR PELOUSE
beau studio 25 m2 possib. parkg bon placement. Tél. 500-47-03.

ALESIA imm. pierre de taille, double liv. + 2 chbres, tout cft état exceptionnel, décor luxe. Prix : 635.000 F. T. : 322-61-35.

PLAISANCE
Belle rénovation, sur verdure, DOUBLE LIVING, tout confort. Exceptionnel. 195.000 F. Tous les jours de 14 h. à 18 h., 169, rue VERCINGETORIX 206-15-30 - 874-43-98

15e arrdt.

RUE CROIX-NIVERT
Dans imm. ancien, charmant 2 pces, douche et wc, 5e étage sans ascenseur. 127.000 F. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

16e arrdt.

AVENUE PAUL-DOUMER
somptueux studio 48 m2, imm. grand standing. Prix 495.000 F. PROMOTIC - 553-14-14.

PORTE-DAUPHINE. Imm. gd standing, living + ch. 70 m2. Profession libérale possible. Px : 495.000 F. T. : 525-21-72.

Rue GALILEE, près IENA
Grand STUDIO avec cuisine et bains, 3e étage, balcon.
EXCELLENT LOCATAIRE
BOURDAIS. 766-51-32

GD STUDIO avec JARDIN
Impecc., charmant. 23 bis, r. de l'Assomption, mercredi 11-15 h.

17e arrdt.

BROCHANT, 1er sur cour, tranquille, soleil. Petit studio équipé confort (w.-c. palier privé). Prix : 60.000 F. Tél. : 705-31-13.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend 44, AV. GRANDE-ARMEE. Très bel imm. 1920 restauré. 2 PCES, 4 PCES, 5 PCES. S/pl. mardi, mercredi, jeudi : 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.

Bel immeuble pierre de taille
3 P. tout confort. 350.000 F. Tél. 575-23-75

18e arrdt.

LAMARCK. Tr. b. im. p. de t. calme, splend. 2 p. c, w-c, dche, sol., 45 m2, except., 878-41-65.

MONTMARTRE. Vue s/verdure soleil, charmant 2-3 p. caract. ref. nf, prix except. S.place, 22, r. J.-Demaistre ou 878-41-65.

20e arrdt.

MIEUX QUE DU NEUF
XXe Appt 2e ét., tt conft. 40 m2 environ. 175.000 F. Possibilité locat. Excellente rentabilité. PROPRIETAIRE - 563-83-55

92 Hauts-de-Seine

Près PONT SURESNES dans bel imm. r.-de-ch., beau 2 P. cuis., bains, w.-c. Px exceptionnel. URGENT. T. KLE. 30-42.

Neuilly - Saint-Pierre
standing sur verdure 5 p., 2 bns 153 m2 + 2 ch. serv. 500-47-03.

GARCHES RESIDENTIEL
part. vend appt double living, 5 chambres, 2 bains, téléphone, garage, dépendances. Tél. : 970-41-91 après 18 heures.

NEUILLY-CHARCOT
récent, très luxueux, 100 m2, living, 2 chambres, 2 bains, 100 m2 jdin, état impeccable. MONTESFORT : 544-11-87.

LA DEFENSE TOUR EVE 34e ETAGE
Propr. vd appt (balc.), 150 m2 total, équipé, hall av. cab. toil., liv. 50 m2, 2-3 ch., 2 s. de bns, 1 s. de dches. Tél. week-end : 709-67-50 ou 404-87-85.

Métro Pont-de-LEVALLOIS
Courbevoie, Seine Résident., séjour + 3 ch. 90 m2, R.-d.-C. Imm. récent + 2 jard. privés, park. 545.000 F. 924-92-45.

BOULOGNE - Rare - Pavillon
4 P. tout confort. 450.000 F. Propriétaire : 766-49-94.

NEUILLY 5 pièces, 105 m2, 8e étage, asc., box, soleil, calme, à rénover, imm. standing pierre de taille 1953. Sur place 14-19 h., ce jour : 41, BOULEVARD D'ARGENSON COFIREM - 265-87-16

78 - Yvelines

PART. VEND VERSAILLES (GS)
APPT 117 m2 1er étage N-O - N-E
Entrée, séj. dble, 3 chbres, bns + dche roberie et placards, cuis., cave et park. en sous-sol Tél. : 950-84-10.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 p., PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiem. cpt chez notaire. Téléph. : 873-20-67.

SERGE KAYSER
recherche appartements RIVE GAUCHE
329-60-60

appartements occupés

MAIRIE 18e. Bel imm. pierre de taille, rav., tapis escal., 2 p. cuis., w.-c. S/rue, possib. s. d'eau. Occupé dame de 85 ans. Prix : 93.000 F, crédit 80 %. Voir pptaire : mercredi 14 h. 30 à 16 h. 30 96, rue Ordener, 18e.

RUE DE MARTIGNAC, 7e ds immeuble RESTAURATION. Appt 105 m2 + 50 m2 TERR., haut. plaf. 3,75 m. A vendre nue-propriété. Prix 450.000 F. Deux usufruitiers 72 ans. Possibilité parking en supplément. TEL. : 227-22-62.

locations non meublées Offre

Paris

ETOILE. Part. loue beau studio 35 m2, stdg, tél., cave, étage élevé, vue, soleil, calme, balcon, parkg ss-sol, 1.700 + ch. Vis. merc. 19 sept. de 10 h. à 20 h. 26, AVENUE DE WAGRAM, 7e étage, 1re porte à gauche.

Région parisienne

RÉGION PONTOISE
Belle maison à louer, 4 chbres séj., cuis. équip., 2 s. de bns, w.-c., 3.600 m2 jdin. T. 032-08-50 PONTOISE IMMOBILIER

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour Cadres mutés Paris. Rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 Pièces, Paris et Villa banlieue Ouest. Pptaire direct. au 265-67-77

INTERNATIONAL HOUSES
rech. appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89

viagers

Voltaire - 8 appts loués 268 m2, 2 têtes 77 ans, 35.000 F compt., 5.835 F rente. LODEL. 700-00-99

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée : 2 à 6 ans - 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

immeubles

VILLA d'ALESIA
Petit imm. entièrement libre. Rez-chauss. 300 m2 + 2 appts de 80 m2 - Téléph. : 567-22-88.

Investisseur recherche à acquérir immeuble de 500.000 F à 10.000.000 de F. Ecrire : CFEI, B.P. 280 - 14008 CAEN CEDEX.

14e PETIT IMMEUBLE, GAR. ATELIER + APPART. Rapport 36.000 F. Tél. 766-04-17.

S. AVIA PAIE COMPTANT
Immeubles toutes catégories sans limitation de prix DECISION IMMEDIATE Tél. 267-37-37 (p. 42) ou écrire : 9, av. La Bourdonnais, Paris 7e.

fonds de commerce

BOUCHERIE EN GROS XVe ARRT. 380 M2 Rapport 57.200 F. Tél. 766-04-17.

fermettes

Cse maladie, vds fermette 300 m² sur 2 plans, plein sud, sur 8.000 m² prox. Orange-Caderousse 140 m² rénové, gd séj., chemin., chff. central, fruitiers, petit bois, 500.000 F. Tél. (90) 34-63-13 H.R.

55 km Autoroute Ouest Résidentiel
Fermette aménagée, parc 2.000 m2, forêt à prox., living, 4 chbres, tt cft, gar. 265-48-62.

SOLOGNE
à vdre belle ppriété style fermette, 20 km sud Blois, prox. autor., compr. 6 p., chambres amén., cuis., gar., grange, eau, électr., terr. 3.000 m2 nombr. arbr. fruitiers, pêche et chasse. 350.000 F. S'ad. Me Jean Roux, not., 41700 Contres, 16-54-79-53-08. Ecr. no 6.090 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locaux commerciaux

11e av. de la République P. de L. sans pas-de-porte, bureaux vides, 2 téléph. 3.700 F. Téléph. : 373-79-20

BRY-SUR-MARNE
En bordure avenue principale. Local rez-de-ch., indépendant 300 m2. Tte ppté. Px 260.000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

A MARSEILLE
Murs gde surf., imm. indép. climatisé entièrement équipé, surf. vente : 1.800 m² environ. Entrepôt 2.500 m² environ. Bureaux : 500 m² environ. Parkg : 2.000 m² environ. Libre à la vente, avec ou sans aménagement. Agence Le Bocq. (91) 49-58-71, 49-41-04.

Boutiques Boutiques

ACHETONS
Immédiatement murs de boutiq. VIDES ou OCCUPES. PARIS PROCHE BANLIEUE.
359-99-50

Achète comptant Murs de Boutiques Libres ou louées Paris ou proche banlieue - 563-68-06.

terrains terrains

VERRIERES-LE-BUISSON 1.500 m2 - Téléph. : 229-56-97

villas

Part. vd villa 5 pièces, surface 159 m² sur terrain de 600 m², constr. pierre, chauff. central. Banlieue Villeneuve-sur-Lot. Téléphone : (58) 70-30-48.

VERSAILLES, 3,5 kilom. Splend. bordure forêt, sur 800 m² de terrain, compr. : entrée, séj. triple avec cheminée, cuisine équipée, 5 chambres, 3 s. de bs, wc, grand gar., grenier. Prix : 945.000 F - IN 045-29-09.

PROXIMITE GOLF DE
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
LUX. VILLA PARC 2.700 m2. B. récept. + bureau s/TERR., 5 chbres, s. de bains + s. eau, cuis. aménagée, Téléph. + gar. PISCINE PRIVEE. T. 621-44-70.

maisons de campagne

LOIRET GRIGNON
Vieilles maisons près Sully et Châteauneuf
Part. vend cause décès, belle maison de 10 p. + dépendances + terrain 7.600 m2.
TEL. 368-10-42 ou 368-27-34

manoirs

130 km SUD, MANOIR XVIIIe Cachet intérieur et extérieur, 14 pièces, tout confort, annexes. 5 HA PARC.
MICHEL & REYL 265-90-05

propriétés

EXCEPTIONNEL
TOURAINE
2 HEURES DE PARIS
P. à P. vend, 9 km SORTIE AUTOROUTE AMBOISE TRES BELLE FERME entièrem. restaur. 360 m2 habit. + dépendance, terrain 12 ha. 1.200.000 F, poss. ball-trap ou relais équestre.
TEL. PROPRIETAIRE :
Tél. : 16 (54) 79-78-76

MARSEILLE. Propr. bourgeoise s/ ter. 1.400 m2,230m2 hab. tt cft. ss-sol total, 880.000 F. 589-25-20.

Près DIEPPE, propriété XVIIIe, bon état, pièces agréables, mais. gardiens, dépend. 7 ha. prés, parc, bois. Prix : 1.100.000 F. Cab. COCHELIN - 561-12-16.

HAUTES-PYRENEES
Ancien presbytère 18e rénové, 7 pces, tt cft + petit parc, vue exceptionnelle sur les montagnes, trois stations de ski à 25 minutes. Prix 65 U. Tél. le soir : 16 (62) 95-29-04.

LISIEUX 13 km - Propriété sur 4.300 m2 clos, maison de maître 6 pièces + habitation annexe 6 pièces, bon état génér. du gros œuvre, aménagements intérieurs à prévoir. 350.000 F. Propriét. : 372-28-03.

GENTILHOMMIÈRE
XVIIIe siècle, 38 km Ouest. Récept. 150 m2, 12 chambres, 12 salles de bains, w-c., salle de jeux, dépendances, tennis. Splendide parc de 8 hectares. Prix élevé justifié. FRANK ARTHUR : 766-01-69.

Immobilier (information) Immobilier (information)

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DU MOUVEMENT FREINET

Transformer la réalité avec des techniques plutôt qu'avec de « belles paroles »

De notre envoyée spéciale

Caen. — Le trente-cinquième congrès international de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM, pédagogie Freinet) vient d'avoir lieu à l'université de Caen, se confondant cette année avec les stages d'information organisés traditionnellement pendant l'été.

Plus de huit cent cinquante personnes — surtout des enseignants de maternelle et du primaire, mais aussi du secondaire, y ont participé. Un soixantaine d'étrangers étaient présents — venant de Suisse, d'Allemagne, du Luxembourg, du Brésil, de Pologne, du Mexique...

De multiples confrontations ont été organisées sur les pratiques éducatives de la pédagogie Freinet, les outils nouveaux nécessaires à son application, les problèmes de formation, d'animation et d'évaluation. Des expositions et des projections ont complété ces travaux.

Dans plusieurs salles, des films vidéo sont projetés. Dans l'une d'elles, un groupe d'enseignants visionne l'un des films réalisés par Gérard, instituteur dans la région de Caen, qui pratique la pédagogie Freinet, dans un cours moyen deuxième année. On y voit des élèves de dix à douze ans construire différentes maquettes d'après des fiches techniques de la Coopérative de l'enseignement laïc (CEL), qui diffuse le matériel pédagogique du mouvement. A partir de la fabrication d'une « moissonneuse gauloise », les enfants découvrent l'histoire de la moisson, de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les résultats de leur enquête apparaissent sur une longue bande de papier recouverte de dessins et de documents.

Ce film, parmi d'autres, constitue un prélude aux ateliers « Comment démarrer ? » qui ont été mis en place, cette année, surtout pour les nouveaux adeptes de la pédagogie Freinet. Beaucoup de jeunes enseignants de vingt-cinq à trente ans sont, en effet, présents au congrès. Ces ateliers permettent de les initier à certaines techniques de l'« Ecole moderne » qui favorisent une plus grande autonomie de l'élève. Ainsi, à l'atelier « apprentissage de la lecture dans le primaire », ces maîtres apprennent à se servir d'un fichier de lecture ou d'un dictionnaire « construit » par une classe. Cela n'est pas sans intérêt non plus pour ceux qui pratiquent déjà cette pédagogie. Marinette, institutrice dans les Bouches-du-Rhône, a suivi l'atelier : « Comment démarrer ? » lier « Comment démarrer ? » en mathématiques. *« C'est là que je me sentais le moins à l'aise dans la recherche libre. L'atelier m'a éclairée sur la manière de se servir des outils pédagogiques — fichiers, livrets programmés (sur l'étude d'une fonction mathématique précise), cahiers de techniques opératoires... »*

Ce congrès est l'occasion pour les enseignants qui s'intéressent à la pédagogie Freinet de se rencontrer, de travailler ensemble et de confronter leurs expériences. Excepté quelques écoles où les « freinétistes » travaillent en équipes — l'école « Célestin Freinet » d'Hérouville (Calvados) ou l'école de « la Maréchale » dans la ZUP d'Aix en Provence sont souvent citées de ce point de vue, — les enseignants qui pratiquent la pédagogie de l'« Ecole moderne » se sentent en effet isolés. Le congrès leur permet de mettre en commun leurs problèmes et leurs réussites.

Des praticiens

Les professeurs du second degré se sentent encore plus isolés : environ un « freinétiste » sur dix est dans le secondaire. Pour Jean-Marc, qui enseigne le français et l'histoire dans un lycée d'enseignement profesionnel de Poissy, à des élèves de seize à dix-huit ans, il est extrêmement difficile de s'organiser. *« Les instituteurs ont une plus grande souplesse d'utilisation des horaires du fait qu'ils suivent les élèves pour toutes les matières ; de plus, ils gardent la même classe tout au long de l'année ; ils peuvent donc l'aménager comme bon leur semble. »* Dans le second degré, le problème est différent. Jean-Marc estime aussi que les techniques de création Freinet, qui existent pour le primaire et les premières années du secondaire, destinées à donner aux élèves une plus grande autonomie, ne sont pas exploitables à partir de la quatrième et dans les dernières classes de lycée d'enseignement professionnel (LEP). Il a donc décidé, avec d'autres enseignants du secondaire de la région parisienne, d'essayer de concevoir ensemble pendant l'année des outils pédagogiques adaptés à leur expérience.

L'ICEM se sait minoritaire dans le milieu enseignant : le mouvement compte environ cinq mille militants actifs et on estime à vingt mille ceux qui utilisent la méthode à divers degrés, chiffres qui ont plutôt tendance actuellement à stagner. Pour M. Michel Barré, secrétaire général de l'ICEM, toutefois, la force de l'« Ecole moderne » est d'être toujours en évolution, d'intégrer sans cesse de nouvelles techniques, tout en gardant une liaison constante avec la pratique. A Caen, il a réaffirmé : *« Nous sommes des praticiens (...). Nous ne voulons pas transformer la réalité avec de belles paroles, mais en proposant des moyens, des techniques et des outils de transformation. »* Dans cette perspective, il a annoncé que des stages de formation organisés dans toute la France remplaceront le congrès annuel de l'ICEM en 1980.

CLAUDE BARAF.

● ERRATUM. — Une erreur s'est produite dans l'adresse de la société des disques F.C.M. à la suite de l'article d'Olivier Merlin sur le cinquantenaire de l'Aéropostale paru dans la page « Société », le 24 août. L'adresse exacte est : J. Leguenn, Kerguestenel, 56240 Plouay.

LE PARTI COMMUNISTE VEUT LUTTER « CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET POUR L'EMPLOI DES MAITRES ».

« A écouter M. Beullac, la rentrée scolaire se serait déroulée dans de bonnes conditions. La réalité dément l'autosatisfaction gouvernementale », a déclaré lundi 17 septembre, au cours d'une conférence de presse, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste français. Pour le P.C., les « *difficultés* » ont été nombreuses en ces premiers jours de rentrée : augmentation des dépenses pour les familles, pas de baisse des effectifs dans les écoles maternelles, et menace sur l'emploi de nombreux maîtres auxiliaires.

« Dans ces conditions, il est choquant de voir les dirigeants de la FEN et du S.N.I. faire diligence non pour engager la lutte contre cette politique, mais pour réduire les difficultés de la rentrée à des bavures et appeler au fond, à l'inaction », a expliqué M. Hermier avant d'énumérer les grands thèmes d'action que son parti entend développer : contre l'austérité et pour l'emploi des maîtres, contre le « démantèlement » de l'enseignement technique. Une grande campagne de signatures va aussi être organisée par le P.C. pour demander la levée des sanctions prises à l'égard de certains enseignants.

La « *défense des libertés* » fera l'objet d'un supplément du journal communiste *l'Ecole et la Nation*, tiré à 100 000 exemplaires.

● *Réintégration des maîtres auxiliaires de philosophie sanctionnés à Nantes.* — Le recteur de l'académie de Nantes, M. Yves Saudray, a annoncé le lundi 17 septembre sa décision de proposer à nouveau des postes aux sept maîtres auxiliaires de philosophie, qu'il n'avait pas réemployés à la rentrée en raison de leur participation en juillet à une action syndicale de blocage des jurys de baccalauréat (*le Monde* du 18 septembre). — (*Corresp.*)

A ANTENNE 2 : LE MÉTIER D'INSTITUTEUR

Une science de vie

« Un métier d'aventuriers » : en définissant ainsi sa profession au cours du magazine « Question de temps », consacré, lundi soir 17 septembre, sur Antenne 2, aux instituteurs, Mme Andrée Burésl, directrice d'école au Havre, touchait à l'essentiel. A plus de cinquante ans, elle ne peut dissimuler que son métier la passionne encore : *« Plus on avance*, a-t-elle ajouté, *plus on rencontre l'enfance face à face. »*

Les deux enseignants, dont les portraits ont été présentés lors de l'émission de Louis Bériot et Dominique Laury : une institutrice « des villes », à Montreuil, près de Paris, et un instituteur « des champs », dans un village du Loiret, partageaient à leur manière la même conviction.

Mal aimés, pourtant, les instituteurs ? Sans aucun doute, beaucoup ne se remettent pas de ne plus être des notables, de voir leur influence battue en brèche par les parents, la rue ou la télévision, de savoir qu'un gardien de la paix est mieux rémunéré. Cela ne fut qu'effleuré dans le débat auquel étaient invités, avec Mme Burésl, le directeur des écoles au ministère de l'éducation, le secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et une mère de famille.

Le peu qui fut dit des relations entre parents et enseignants démontra qu'elles sont difficiles.

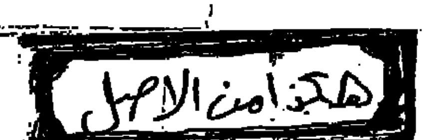
Rien ne transpira de l'avenir des futurs instituteurs et institutrices, de leur place au sein d'une équipe éducative comme au sein d'une société qui n'est pas sûre de savoir quelle école elle veut... Tous aspects, parmi d'autres, qui ne sont pas dénués d'importance quand on songe que les enseignants recrutés cette année exerceront encore quinze ans après le passage au troisième millénaire...

On laisse entendre que la direction de l'information d'Antenne 2, persuadée que l'éducation est un grand problème de société, a l'intention de revenir sur le sujet. De cette première émission, il restera quelques phrases tranquilles d'une éducatrice parvenue aux rives de la retraite : *« Nous devons demander beaucoup à ce métier. Si notre pédagogie est une science de vie pour les enfants, il n'est pas possible que les parents ne s'en aperçoivent pas... »*

CHARLES VIAL.







LE SICOB

XXXe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

Le Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau (SICOB), qui ouvre ses portes au grand public samedi 22 septembre, fête cette année son trentième anniversaire. Il aura fallu trente ans pour passer des monstrueuses calculatrices de la fin des années 40 à la télécopie à domicile, l'ordinateur individuel, la traductrice de poche. Trente ans, c'est un peu plus qu'une génération. C'est le temps qu'il faut pour qu'une technologie passe du stade du concept à celui de la production de masse ; pour qu'elle sorte des laboratoires de quelques mathématiciens ou physiciens pour devenir un phénomène de société.

Informatique et société, « la vie quotidienne des Français sous l'ordinateur », la généralisation des réseaux de transmission de données, tels sont les trois grands thèmes autour desquels vont s'articuler les multiples manifestations qui vont faire de Paris, dans cette seconde quinzaine de septembre, la capitale de l'informatique.

Si la traditionnelle convention (17-21 septembre) a centré ses journées sur la télématique, les banques de données et les réseaux, le XIe congrès international de micrographie (24-27 septembre), qu'accueille pour la première fois la France, va traiter des applications et de la généralisation du microfilmage. Enfin, après avoir inauguré le 30e SICOB, le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, clôturera le vendredi 28 septembre la grande semaine « Informatique et Société », organisée à sa demande par les pouvoirs publics.

Lors de la présentation, en mai 1978, de leur fameux rapport sur l'informatisation de la société, MM. Nora et Minc avaient souhaité que le débat soit porté sur la place publique. Quelques mois plus tard, à l'occasion — déjà — du 29e SICOB, ils souhaitaient dans nos colonnes que « le débat continue ». C'est à cet objectif que répond en principe le colloque.

Mais, derrière les débats, si intéressants soient-ils, il y a la réalité. L'informatique, l'ordinateur, n'ont pas attendu 1979 pour pénétrer massivement les entreprises, la société. Rien qu'au cours des douze derniers mois, le gouvernement a décidé — sans doute a-t-il bien fait et était-il dans son rôle — de consacrer 2,25 milliards de francs au plan d'informatisation de la société, de doter les lycées et collèges de dix mille micro-ordinateurs, de développer la télécopie, d'accélérer les mutations technologiques du téléphone... Il y a moins d'une semaine encore, M. Norbert Ségard présentait au conseil des ministres un certain nombre d'applications de la télématique qui vont être progressivement mises en place. Bref, on va débattre, alors que les décisions sont déjà prises.

Si l'on en voulait un exemple, celui du transfert électronique de fonds est révélateur. Voilà un domaine qui concerne tout le monde : banquiers, pouvoirs publics, industriels, mais aussi consommateurs. Or on sait que deux voies technologiques s'offrent. L'une, dite « on line », consiste à installer des terminaux chez les commerçants et à les relier aux ordinateurs des banques. L'acheteur paie au moyen d'une carte magnétique délivrée par la banque. Entrée dans le terminal du commerçant, cette carte permet d'interroger, en temps réel, les ordinateurs de la banque sur la provision inscrite au compte de l'acheteur. Si elle est suffisante, le montant de l'achat est débité aussitôt par l'ordinateur, qui crédite simultanément le compte du commerçant. Ce système, en vigueur aux Etats-Unis, nécessite de lourds investissements en matériel. On comprend qu'il ait donc les faveurs des grands constructeurs, notamment du plus grand d'entre eux.

L'autre voie, dite « off line », de la carte à circuits intégrés est d'origine française. On crédite la mémoire de la carte d'un certain montant. Le lecteur du commerçant « lit » le solde de la carte. S'il est positif, il débite automatiquement la carte du client de l'achat et crédite la carte du commerçant. Cette solution ne nécessite pas de lourds investissements et donne plus d'autonomie à la clientèle des banques. Pourtant, malgré l'intérêt manifesté par beaucoup pour cette formule, c'est le « on line » qui se met en place. Subrepticement. Deux expériences sont déjà en cours en France. Gageons que, à moins d'un miracle ou d'une volonté politique délibérée, dans quelques années les liaisons « on line » entre les banques et les commerçants seront généralisées. Prôner l'informatique individuelle est une chose. La réaliser autrement que pour les gadgets en est une autre. Dans le même temps, la bataille industrielle dans l'informatique traditionnelle connaît de nouvelles péripéties.

Sortira... sortira pas ? Depuis des mois, constructeurs et utilisateurs vivent dans l'attente de la désormais fameuse « série H » d'I.B.M. Si aucune date ne paraît encore avoir été arrêtée pour son annonce, il semble cependant que les préparatifs pour la mise en production aient commencé, les premières livraisons intervenant alors vers le milieu de 1981.

Qu'elle joue sciemment de cette attente, qu'elle l'entretienne en fonction de sa stratégie commerciale ou qu'elle n' « y soit pour rien », importe peu. Le résultat est là. I.B.M. a toujours profité du « suspense » entourant l'annonce de ses produits. Bien des utilisateurs gèlent leurs commandes auprès de la concurrence, dans l'attente des caractéristiques des prochains matériels de la compagnie.

Sans doute faut-il voir là le privilège d'une société en position dominante sur le marché mondial ! Pourtant, I.B.M. connaît cette fois quelques problèmes. Il lui a fallu sortir le grand jeu contre les fabricants de compatibles. La guerre des prix a fait rage ces derniers mois, et les annonces ont succédé aux annonces. Si ITEL et Amdahl ont durement accusé le coup, I.B.M. y a également laissé des plumes. La baisse de ses bénéfices fait mauvais effet dans les milieux financiers américains.

Pour le moment, chacun reprend des forces en prévision de la bataille qui s'engagera lors de la sortie de la série H. On murmure qu'Amdahl a déjà le produit similaire et qu'il l'annoncerait quelques heures seulement après I.B.M., Honeywell, de son côté, n'en finit pas de mettre au point le successeur de sa série 66. Quant à son associé C.I.I.-Honeywell-Bull, il annonce la sortie du P7G destiné à reprendre les parcs d'origine Honeywell-Bull (64) et C.I.I. (Iris). C.I.I.-Honeywell-Bull ne devrait pas être trop gêné par la série H dont les machines ne se situeront pas au même niveau (le plus petit modèle étant plus puissant que P7 G). Il est vrai que les ambitions de la compagnie et de son futur actionnaire, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, devraient surtout se porter au cours des prochaines années sur la mini-informatique, la bureautique et les services. Secteurs en forte expansion et où la valeur ajoutée est loin d'être négligeable.

A travers toutes ces péripéties, on voit que l'informatique se développe dans de multiples directions. Vers le haut, avec l'amélioration continuelle du rapport performances-prix. Vers le bas, avec la généralisation des micro-ordinateurs et l'apparition de l'informatique individuelle. Vers les télécommunications, la vidéo, le traitement de textes, etc. Plus que jamais l'informatique est un tout, et, pour les grands constructeurs, spécialisation risque de rimer avec disparition. I.B.M. se veut présent partout. C.I.I.-Honeywell-Bull s'affirme de plus en plus sur les marchés de la mini-informatique et des services. La sortie prochaine de la série H et les péripéties qui suivront, l'explosion du marché de la bureautique, l'importance croissante des fonctions de télécommunications, etc., bouleverseront encore un peu plus le paysage de ce qui n'est déjà plus l'industrie de l'informatique, mais de la télématique.

J.-M. Q. et X. W.

Informations pratiques

Le XXXe SICOB, inauguré le 20 septembre par le président de la République, a lieu, comme tous les ans, au CNIT, à la Défense, du 19 au 28 septembre de 9 h 30 à 18 heures sans interruption. Le Salon est fermé le dimanche 23. Son entrée est réservée aux visiteurs majeurs, les personnes mineures devant être obligatoirement accompagnées. Les trois premières journées (19, 20 et 21 septembre) accueillent exclusivement les visiteurs professionnels français et étrangers. Ces derniers sont reçus gratuitement au SICOB, sur présentation de leur pièce d'identité, de leur passeport ou d'une carte d'invitation.

Dans le cadre du SICOB ont lieu des journées d'études consacrées à des sujets très variés : informatisation des commerces de gros, informatique ou bureautique dans les systèmes documentaires, rôle de la secrétaire dans l'entreprise, direction du personnel dans les années 80... et même recherche agronomique-informatique - biométrie. A l'extérieur du CNIT, sur la terrasse qui couvre les voies de la gare S.N.C.F. de la Défense, un hall contient la *SICOB boutique informatique* (entrée libre), où la visite des jeunes est, ici, vivement encouragée..... et une section dévolue à la procédure des contrats *O.E.M.*, réservée exclusivement aux professionnels.

Du 24 au 27 septembre a lieu au Palais des Congrès, porte Maillot, *IMC 79*, le XIe congrès international de micrographie, mais le premier sur ce thème en France, organisé par le SICOB et patronné par le CIMAB (Centre d'information des matériels de bureau), correspondant en France de l'International Micrographic Congress. Le thème en est *« micrographie et vie quotidienne »*. Les équipements micrographiques les plus récents sont exposés au SICOB, aux quatrième et cinquième niveaux du CNIT. En 1980, le SICOB accueillera un autre congrès, consacré au traitement de textes.

Enfin, *la Convention informatique* a lieu au Palais des Congrès du 17 au 21 septembre avec pour sujet : *« Choisir son informatique. »* Le choix de l'utilisateur et la télématique sont au centre des débats. La séance d'ouverture : *« Télématique : où va le monopole de l'administration ? »*, est placée sous le patronage de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Moyens d'accès au CNIT : RER, ligne Boissy-Saint-Léger - Saint-Germain-en-Laye, station la Défense ; bus : lignes 73 et 174 ; route : la Défense 4 ; train : ligne Saint-Lazare - Saint-Cloud - Versailles, station la Défense. Des navettes gratuites assurent la liaison entre le CNIT et la porte Maillot.

Renseignements : IMC 79-SICOB : 6, place de Valois 75001 Paris. Tél. : 261-52-42. Convention informatique : même adresse. Téléphone au Palais des Congrès : 758-27-66 et 67.

Le service informatique : les États-Unis, la France, le Japon... et les autres

Avec un chiffre d'affaires mondial en 1978 de plus de 15 milliards de dollars, le « service informatique » a atteint l'âge adulte et est devenu une industrie à part entière. Non seulement aux Etats-Unis, dont le marché représente à lui seul 7,3 milliards de dollars, mais aussi en Europe, où les sociétés françaises de services et de conseils en informatique (S.S.C.I.) jouent un rôle de tout premier plan.

« *HEUREUSEMENT, nous avons les services informatiques !* » Qui n'a entendu cette réflexion, venant généralement en contrepoint d'une analyse sur la domination du marché mondial de l'informatique par IBM, la prépondérance des groupes outre-Atlantique, l'ascension des firmes japonaises. Dans les cabinets ministériels comme dans les milieux d'affaires, on se console bien souvent des avatars de l'informatique française avec les belles performances affichées par les sociétés de services et de conseils. Qu'on en juge : d'un chiffre d'affaires de 700 millions de francs en 1970, elles sont passées à 4 950 millions de francs en 1978, soit un taux de croissance annuel moyen de 23,7 %. Dans le même temps, les effectifs employés dans les S.S.C.I. ont doublé, de douze mille à vingt-cinq mille personnes. A la fin de l'année en cours, la profession espère bien afficher des ventes d'un montant de 6 milliards de francs, dont plus de 1 milliard à l'exportation.

Pourtant, on vit encore sur un postulat : celui de « *l'industrie française du service informatique, seconde du monde, derrière les Etats-Unis* ». Or, ce n'est plus vrai. Elle a été, il y a peu, doublée par le Japon. Toutefois, si l'on pondère les chiffres d'affaires bruts (voir encadré ci-contre) par le nombre d'habitants, on obtient ce qu'on appelle le « *taux de consommation de services informatiques par personne* » qui donne le classement suivant : en tête, les Etats-Unis avec 35 dollars par habitant, suivis de la France (24 dollars), du Japon (17 dollars), de l'Allemagne fédérale (14 dollars), de la Grande-Bretagne (11 dollars).

Le Japon doit essentiellement sa seconde place à son volume en « *prestations machines* », alors que pour les « *prestations intellectuelles* » les sociétés japonaises et françaises réalisent un chiffre d'affaires très voisin. Ces deux termes désignent deux marchés bien distincts.

Historiquement, les premières sociétés de services se sont développées à partir d'une activité de location de « *temps-machine* ». Elles traitaient à façon des programmes (payes, facturations) pour des utilisateurs qui n'avaient pas les moyens de se doter de leurs propres ordinateurs. Les constructeurs, au premier rang desquels I.B.M. et Control Data, assurent toujours une part importante du chiffre d'affaires mondial des « *prestations machines* », dont le volume est deux fois plus important que celui des « *prestations intellectuelles* ». Celles-ci se sont développées au fur et à mesure de la pénétration de l'informatique dans la société. De simples loueurs de temps-machine, beaucoup de S.S.C.I. en sont venues à proposer à leurs clients de l'assistance technique, à leur formuler des conseils pour bâtir des départements informatiques, à former leur personnel, élaborer des programmes « *sur mesure* ». Bref, leur activité s'est peu à peu transformée. A tel point qu'elles sont devenues de véritables ingénieristes, certaines s'étant spécialisées sur des créneaux. Ainsi, la SESA s'est acquis une solide réputation dans la conception de systèmes informatiques pour les agences de presse, en équipant l'Agence France-Presse. Référence qui lui a permis d'enlever le contrat de l'Agence Tass.

Dans le domaine des « *prestations intellectuelles* », les S.S.C.I. françaises ont toujours été bien placées. Sans doute le doivent-elles en grande partie à l'environnement au sein duquel elles ont fait leurs premiers pas : la politique de grands programmes (nucléaire, espace, militaire) des années 70 qui a nécessité une forte concentration de moyens en informatique et en matière grise ; le premier plan-calcul ; l'attitude de la C.I.I., qui sous-traitait une bonne partie de ses logiciels.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 36.)

Le service informatique : les États-Unis, la France, le Japon... et les autres

(Suite de la page 35.)

Dans une seconde phase, de 1970 à 1974, on a assisté à un phénomène de concentration. Les S.S.C.I., créées à l'initiative des grandes banques utilisatrices ou des groupes industriels, ont racheté nombre de petites sociétés indépendantes. Ce phénomène a été plus important en France qu'ailleurs, puisque, dès 1974, le chiffre d'affaires des dix premières entreprises du secteur représentait 45 % des ventes totales des S.S.C.I. Aux Etats-Unis, ce pourcentage n'était à l'époque que de 25 % et en Allemagne fédérale de 26 %. Aujourd'hui encore, c'est en France que le taux de concentration est le plus élevé (46 %), alors qu'aux Etats-Unis les dix premières S.S.C.I. ne représentent encore que 35 % du chiffre d'affaires total du secteur.

S'étant concentrée la première, il était normal que l'industrie française du service informatique domine ses homologues européennes, notamment allemandes.

Cette longueur d'avance lui a permis, au cours d'une troisième étape (1974-1978), de s'attaquer aux marchés extérieurs. On a vu ainsi se multiplier les implantations hors de France, les acquisitions de sociétés étrangères. CAP-Sogeti-Gemini, l'une des premières S.S.C.I. à s'être intéressée aux marchés extérieurs, a renforcé ses positions. Stéria a fait de même. La CISI a racheté entre autres une entreprise américaine de « time sharing » ; G.S.I. (groupe C.G.E.) a pris 60 % de Seresco, une importante S.S.C.I. espagnole, acquis Interdata en Belgique, pris pied en Grande-Bretagne ; la SESA a créé des filiales en Allemagne, au Benelux, aux Etats-Unis, etc.

Sur le marché français, une relative stabilisation a succédé aux fusions à répétition de la période précédente. L'événement le plus marquant a été constitué par un relatif désengagement des banquiers de ce secteur avec, notamment, la cession par la B.N.P. à G.S.I. de 50 % du capital de Natel. Opération qui a permis à G.S.I. de devenir, avec un chiffre d'affaires de plus de 500 millions de francs, le n° 1 européen du service informatique doublant CAP-Sogeti, qui a par ailleurs élargi ses activités à l'ingénierie et au « conseil d'entreprise » pris au sens large du terme, avec sa prise de participation (34 %) dans le groupe Brossard.

Aujourd'hui, sur le marché européen du service informatique, la France place six sociétés dans les dix premières. S'il n'y avait I.B.M., dont on estime le chiffre d'affaires « *services* » en Europe à 1 milliard de dollars (dont 600 à 700 millions de dollars en « *prestations intellectuelles* »), les S.S.C.I. françaises occuperaient les quatre premières places. Au niveau mondial, seules deux firmes américaines font mieux que CAP-Sogeti-Gemini dans le domaine des « *prestations intellectuelles* » (voir encadré).

La concurrence des constructeurs

Alors, tout serait-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Ce serait aller un peu vite, et le ciel des S.S.C.I. n'est pas exempt de nuages. Même s'ils s'estiment privilégiés par rapport à la plupart des autres branches industrielles, bien des dirigeants de S.S.C.I. s'inquiètent de la concurrence accrue que leur font les constructeurs. Certes, I.B.M. et Control Data sont déjà les deux premières sociétés de services mondiales. Mais, jusqu'à aujourd'hui, les autres constructeurs avaient plutôt tendance à se concentrer sur les matériels. Or, les choses évoluent.

Attirés sans doute par la croissance du marché des services, les constructeurs attachent de plus en plus d'importance au logiciel et à tout ce qui l'entoure. Le constructeur britannique I.C.L. développe sa propre S.S.C.I. En France, C.I.I.-Honeywell Bull se lance à fond sur ce créneau. La compagnie a même créé avec la SESA une filiale spécialisée pour l'étude des « *systèmes informatiques complexes* ». Ce qui ne va pas sans inquiéter les autres S.S.C.I., qui se plaignent, comme l'expliquait en avril 1979 à *01 Informatique* M. André Félix, président du Synthec Informatique Ingénierie, que C.I.I.-H.B. « *ne sous-traite pas assez ses logiciels* ».

Ce mouvement des constructeurs vers le service — qui n'est en fait qu'un retour aux sources — devrait être accéléré par la récente décision d'I.B.M. de scinder, dans la vente de ses ordinateurs, la partie matériels proprement dits des logiciels. Cette tactique, qui vise, entre autres, à isoler les centres de profit au sein de la multinationale, va déboucher sur la création de petites sociétés spécialisées dans la vente de logiciels « *compatibles* ». A l'instar de ce qui s'est fait avec les unités centrales et les périphériques « *compatibles* ». Activité précaire à terme, mais qui permettra, assurément, à quelques francs-tireurs de prospérer rapidement et gênera les S.S.C.I. traditionnelles.

Autre source d'inquiétude à l'horizon : l'insuffisance des marchés de l'Etat. Le chiffre d'affaires des S.S.C.I. avec les administrations varie entre 13 et 19 % du chiffre total. Or ce volume diminue et, comme l'expliquait M. Félix, il y a de moins en moins de contrats de conception et de développement de système. Concurrence des constructeurs ? Des propres départements informatiques des administrations ? Politique préférentielle à l'égard de C.I.I.-H.B. ? Toujours est-il que, pour exporter, il faut des références nationales. « *Si on ne nous permet*, expliquait André Félix à « 01 Informatique », *sur le marché français public, que de réaliser la 12e chaîne de programmes de tel grand système, nous ne serons absolument pas convaincants pour nos interlocuteurs irakiens, africains ou sud-américains.* »

Les sociétés spécialisées dans le « traitement machines » ont être confrontées, quant à elles, aux bouleversements entraînés par l'apparition du traitement informatique sous réseaux. Ce nouveau marché devrait plus que doubler en Europe d'ici à 1983 et représenter à cette date entre le quart et le cinquième du marché total européen du service informatique. L'ampleur des investissements va se traduire par une concentration accrue. Déjà, on assiste à la disparition ou à l'absorption de nombreuses entreprises régionales de traitement machines. Autre marché qui va se développer, en liaison avec le traitement sous réseaux : les banques de données. Parties avec retard par rapport à leurs homologues américaines, qui ont mis en place depuis longtemps leurs toiles d'araignée (réseaux General Electric, Tymshare, A.D.P. Network, I.B.M., Infonet, etc.), les S.S.C.I. françaises vont avoir fort à faire si elles veulent se maintenir sur ce créneau. Le soutien de l'Etat pour la constitution de banques de données nationales, l'installation et la promotion de réseaux à vocation mondiale, seront à coup sûr déterminants.

Faute de quoi... c'est toute l'industrie française du service « *informationnel* » et non plus seulement informatique qui risque de connaître de sérieuses difficultés à l'horizon 1990.

J.-M. QUATREPOINT.

Classement des firmes mondiales S.S.C.I. en 1978

(en millions de dollars)

PRESTATIONS INTELLECTUELLES		PRESTATIONS MACHINES	
Computer Sciences Corp. (E.-U.)	198	I.B.M. (E.-U.)	400*
System Devt Corp. (E.-U.)	145	C.D.C. (E.-U.)	400
SOGETI-GEMINI (France)	115	Automatic Data Proc. (E.-U.)	310
Informatics (E.-U.)	85	General Electric (E.-U.)	250
Planning Res. Corp. (E.-U.)	80	E.D.S. (E.-U.)	220
Electronic Data Systems (E.-U.)	70	Tymshare (E.-U.)	150
SEMA (France)	60	Mac-Auto (E.-U.)	130
SCICON (G.-B.)	50	G.S.I. (France)	100
		C.I.S.I. (France)	95

Sources Pierre Audoin Conseil. (*) Estimation.

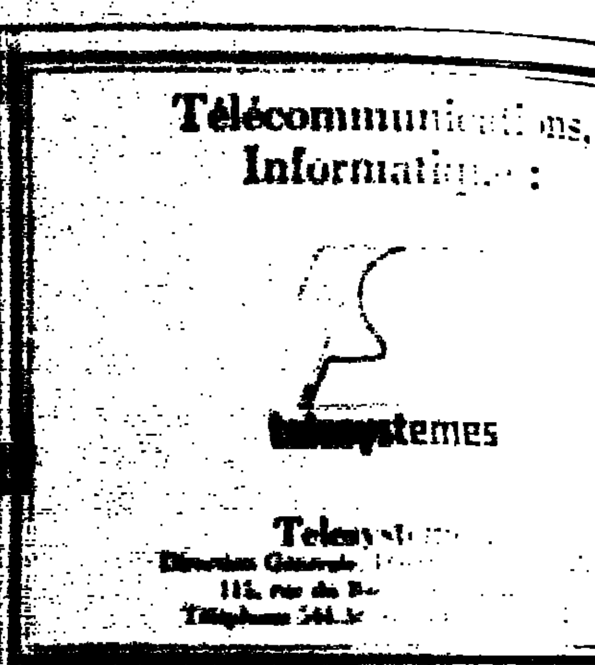
I.B.M. n'a aucune activité « services » aux Etats-Unis. La participation de 34 % dans CAP Gemini Sogeti que détient la CISI n'a pas été consolidée.

L'industrie du service informatique dans le monde en 1978

(en milliards de dollars)

	U.S.A.	Japon	Europe ouest	dont France	Grde-Bretag.	R.F.A.
Prestations machines	5,2	1,15	2,7	0,65	0,36	0,47
Prestations intellectuelles	2,1	0,65	1,9	0,60	0,24	0,38
TOTAL	7,3	1,8	4,6	1,25	0,60	0,85

(Source PAC)



Une bureautique « à la française » ?

Le monde du bureau, en France, a été, jusqu'à présent, très peu touché par la technologie et les notions de rentabilité et de productivité, à l'exception de la gestion et de la comptabilité, qui ont été informatisées. Le travail de bureau reste une activité de main-d'œuvre, et tout ce qui concerne l'élaboration et le traitement d'un message, sa multiplication, sa transmission, son stockage et sa restitution, n'a été abordé que par des outils « mono-fonction », à un seul usage, ne communiquant pas entre eux et ne bouleversant pas les habitudes et l'organisation du travail. Les outils les plus répandus — les machines à écrire — sont encore mécaniques pour 46,8 % d'entre eux, ce qui montre la « *formidable disproportion entre le secteur conventionnel du bureau et les quelques îlots avancés* ». Les systèmes de traitement de textes, machines plus modernes, utilisant parfois des technologies de pointe, pénètrent lentement. Or la crise économique actuelle et la nécessité, vitale pour la France, de conquérir et de conserver de nouveaux marchés à l'exportation, dans un environnement de concurrence internationale très vive, n'autorisent plus une croissance des frais généraux et de main-d'œuvre deux à trois fois plus élevée que celle de la productivité, et un prix de revient du tertiaire plus important que celui des autres pays européens (R.F.A., Grande-Bretagne, Benelux, pays nordiques).

En outre, les grands de l'informatique, ayant informatisé tout ce qui pouvait l'être, se trouvent devant la nécessité de « créer » de nouveaux débouchés : l'automatisation du travail de bureau, à l'aide de systèmes de bureautique, représente un vaste marché. I.B.M. envisage, d'ici quelques années, de réaliser la moitié de son chiffre d'affaires dans ce secteur, et on prévoit qu'en 1982 le marché européen, dans ce domaine, s'élèvera à 24 milliards de francs (contre 13 milliards en 1978).

Marché européen de la bureautique (en milliards de francs)	1978	1982
Edition de textes ..	1,1	4,8
Copie-duplication ..	7,3	10,4
Autocommutateurs privés	3,8	4,8
Télécopieurs	0,15	0,5
Microfilm (équipement et fournitures)	1,2	3,6
	13,55	24,1

Tout se conjugue donc pour que I.B.M., Rank Xerox, 3 M, Exxon, Bell, Systems, Northern Telecommunications fourbissent leurs armes et consacrent une part non négligeable de leur budget de recherche et de développement au « bureau du futur ». Les firmes japonaises sont également sur les rangs.

Les pouvoirs publics français, notamment le ministère de l'industrie, se sont émus de l'emprise quasi totale des multinationales, essentiellement américaines, sur le marché français des équipements de bureau : machines à écrire mécaniques, électriques, électroniques, systèmes de traitement de textes, photocopieurs et duplicateurs, micrographie... Etant donnée l'impossibilité de contre-attaquer ces grandes sociétés sur des terrains où elles règnent en maîtres, le ministère de l'industrie songe plutôt à regagner le marché en axant les efforts des industriels français sur les systèmes de bureautique intégrée, et en tentant de promouvoir une bureautique « à la française ». Selon lui, les groupes comme la C.G.E., Thomson-C.S.F., C.I.I.-H.B. (et SEMS), Jeumont-Schneider, les sociétés d'innovation et les S.S.C.I. (sociétés de services et de conseils en informatique) ont le savoir-faire pour réaliser et commercialiser de tels matériels. Sinon, ils peuvent l'acquérir par le rachat de petites sociétés d'innovation, américaines par exemple. Les P.M.E. pourraient être mises à contribution en vendant des terminaux de bureau. « *Il faut que les sociétés françaises soient présentes sur le marché des systèmes de bureautique, d'une manière internationale et viable* », aussi est totalement exclue « *une aide artificielle à des secteurs traditionnels* ». Les préoccupations des pouvoirs publics concernant la bureautique s'inscrivent dans le schéma d'informatisation de la société, discuté au conseil des ministres du 6 décembre 1978. Un « plan bureautique » est en préparation, sur lequel le ministère de l'industrie reste très mystérieux, et qui serait principalement un « *plan de structuration du secteur* ».

Ne pas renouveler les erreurs

D'ores et déjà, l'action des pouvoirs publics s'exerce sur l'offre et sur la demande. L'offre est stimulée par l'aide à l'innovation et par la procédure des contrats de produits : une entreprise ou une S.S.C.I. présentent un produit nouveau et s'engagent à faire un chiffre d'affaires. Elles sont pénalisées en cas de non réalisation du chiffre d'affaires prévu. L'aide financière de l'Etat représente 50 % maximum du coût du projet. Deux critères interviennent dans le choix d'un projet : la nouveauté du produit ou la capacité de générer un chiffre d'affaires intéressant.

En ce qui concerne la demande, l'action publique est volontairement très souple, et s'exerce plus sur l'organisation et la recherche de nouvelles manières de travailler que sur des matériels proprement dits. Elle tente d'amener les entreprises ou des secteurs économiques à « *réfléchir sur le futur de leur activité tertiaire* », et à repenser leur organisation. L'étape suivante est l'expérimentation sur un site réduit, où les salariés apprennent à utiliser des matériels nouveaux, en dialoguant avec le fournisseur, et où sont adaptés éventuellement des matériels français en prenant en compte, en principe, l'ergonomie et les conditions de travail. L'idée est de ne pas renouveler les erreurs commises avec l'informatique et d'accélérer la demande dans de bonnes conditions, en évitant le recours à des matériels anglo-saxons, véhiculant un mode d'organisation qui ne convient pas forcément aux entreprises françaises.

Afin de mieux cerner le marché de la bureautique, le ministère de l'industrie et la direction générale des postes ont commandé plusieurs études à différents organismes, notamment à l'Institut Rémy-Genton. Cet organisme a pour tâche de préciser comment travaillent les salariés du secteur tertiaire, comment ils ressentent les matériels nouveaux, et comment circule l'information dans leurs entreprises. Cela devrait permettre de mieux connaître l'activité de bureau, trop souvent amalgamée au secteur tertiaire. Les statistiques de la population active réalisées par l'O.C.D.E. et l'INSEE englobent dans le secteur tertiaire aussi bien les blanchisseurs, les facteurs que les chauffeurs de taxi... Aussi, la population active dans le bureau en France représente-t-elle, d'après ces statistiques, 54 % de la population active totale et 39,8 % si on s'en tient uniquement aux salariés du bureau.

L'approche du ministère de l'industrie semble bonne, mais il y a loin du désir à la réalité. Arrivera-t-il vraiment à promouvoir à temps une industrie française de la bureautique, compétitive, viable, et capable d'emporter des marchés face aux grosses forteresses multinationales ? L'avenir le dira, mais il est à craindre que cela ne se fasse pas sans pleurs et grincements de dents.

CHRISTIANE GALUS.

Un équipement encore très traditionnel

D'APRÈS les statistiques de l'Institut Rémy-Genton, les outils les plus répandus dans les bureaux français sont les machines à écrire : on en recense 2 120 000 au milieu de 1977, dont 993 073 mécaniques (46,8 % du parc) et 1 126 800 électriques, la province étant plus mécanisée que Paris. Ce marché est très éclaté, puisque 865 000 établissements sont détenteurs d'au moins une machine à écrire, et en voie d'électrification puisqu'on prévoit qu'en 1980 90 % des machines à écrire acquises seront électriques. Les principales sociétés présentes sur le marché sont I.B.M., Olivetti, Olympia et Hermès-Japy.

Les systèmes de traitement de textes s'introduisent assez faiblement dans les entreprises françaises puisqu'en 1977 10 300 machines seulement équipaient 6 800 établissements (0,8 % des sociétés possédant des machines à écrire traditionnelles). Ce n'est donc pas un raz de marée, bien qu'on en prévoie, en 1980, un parc de 25 000 unités. Quarante constructeurs et distributeurs sont présents sur le marché, mais quatre firmes en accaparent près de 80 % : I.B.M. (62 %), Kalle Infotec (8 %), Rank Xerox (4 %), Olivetti (4 %).

Après les machines à écrire, les copieurs et duplicateurs sont les matériels les plus répandus, mais ils sont sept fois moins nombreux que les premières, avec un parc total de 303 000 au milieu de 1977. Ce parc devrait passer à 359 000 en 1982, et le volume annuel de copies atteindrait le chiffre fantastique de 40 milliards (25 milliards en 1977). Le parc des copieurs a augmenté de 5,9 % de 1975 à 1977, et le volume de copies de 26,4 %, alors que la duplication a régressé fortement (— 10,2 %) avec un volume de copies qui n'a pas bougé par rapport à 1975. La copie sur papier ordinaire est en augmentation très forte, aux dépens du stencil ; reste l'offset pour tenir tête aux gros copieurs sur papier ordinaire. D'après certaines estimations, en 1981, Rank Xerox, leader du marché mondial de la reprographie, devrait avoir installé 45 % du parc européen des photocopieurs, I.B.M. 15 %, les constructeurs japonais 30 % et les autres 10 %. Rank Xerox est concurrencé par les Japonais pour le bas de gamme, et doit lutter aux Etats-Unis contre I.B.M. et Kodak. En France, 3 M est en tête pour le nombre des copieurs (108 000), Rank Xerox n'en ayant implanté que 55 000 ; mais ce dernier l'emporte pour le volume copies (67 %) contre 2,9 % pour 3 M qui installe principalement de petites unités.

Un outil très prôné par la D.G.T., le télécopieur, est « *ignoré par la majorité des établissements et reçu dans une indifférence polie* ». En 1978, 7 000 télécopieurs équipaient 4 300 établissements : 99,6 % des établissements ne possèdent pas de télécopieur, et 61 % n'en ont jamais entendu parler. Or c'est un des rares segments du marché des équipements de bureau où est présente l'industrie française... — C. G.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	268 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Nashua 1260.
Le grand Chef est au SICOB.

Venez sur notre stand : vous pourrez gagner un voyage au pays du Grand Chef.

Si vous venez au SICOB, présentez-vous au stand Nashua. Vous gagnerez peut-être le concours Nashua et un voyage aux États-Unis.

Si vous ne pouvez pas venir au SICOB, renvoyez-nous le 5 octobre 1979 au plus tard*, cette annonce pour pouvoir peut-être partir vous aussi au pays du Grand Chef.

Nom ____________________

Fonction ____________________

Société ____________________

Adresse ____________________

____________________ Tél. ____________________

Nashua France - 70, avenue du Général-de-Gaulle Créteil Échat 652 - 94022 Créteil Cedex - Tél. 377.12.51
Nashua au Sicob : Stand 4508 - Zone E - Niveau 4

* le cachet de la poste faisant foi.

Le grand Chef est au SICOB. Avec lui, le plus valeureux de ses guerriers, le 1260.

Le Nashua 1260 est pratique : il est équipé d'un système d'alimentation semi-automatique et d'une trieuse-classeuse.

Performant : il peut réaliser jusqu'à 20 rapports classés de 50 pages chacun à la fois.

Rapide : 30 copies/minute (rendement réel). Comme les autres guerriers Nashua, le Nashua 1260 est équipé du fameux système Liquid Toner Transfer.

Un système qui élimine le pré-chauffage et réduit considérablement les risques de panne et les dépenses d'électricité.

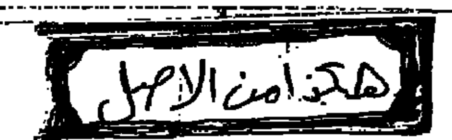
Alors, si vous passez sur le stand Nashua au SICOB, demandez à le voir. Il vous surprendra par ses performances.

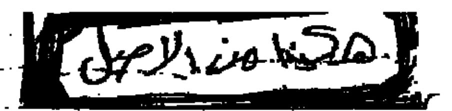
NASHUA/U.S.A.

Les copieurs les plus vendus* en France portent un nom indien.

*Copieurs sur papier ordinaire.







Le Monde

régions

LA CONTROVERSE SUR LA PROTECTION DU LITTORAL

Le combat pour la protection du littoral français sera-t-il jamais achevé ? A peine une directive vient-elle d'être approuvée et publiée par le gouvernement, comme celle du 26 août, que déjà une controverse s'engage sur sa force contraignante. Le ministère affirme qu'elle s'impose sans possibilité de dérogation. L'examen attentif du texte et les exemples du passé montrent qu'il n'en est rien hélas !

A cet égard, l'exemple du Languedoc-Roussillon est parlant : cette côte n'a cessé d'être « protégée » depuis quinze ans par des textes successifs. Pourtant les projets de constructions continuent à fleurir.

L'EXEMPLE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les textes existent il suffit de les appliquer

M. Olivier Dugrip, de Sète, étudiant en droit, auteur d'un mémoire sur la protection du Languedoc-Roussillon, nous fait parvenir les précisions suivantes :

Dès 1964, peu après la création de la mission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon, un décret du premier ministre instituait un plan d'urbanisme d'intérêt régional (PUIR) qui exprimait les grandes options d'urbanisation et d'équipement pour quatre départements et soixante-sept communes : définition des unités touristiques, mise en place de routes d'accès évitant la proximité des plages mais aussi maintien de zones de nature protégée. Le PUIR se superposait aux autres documents d'urbanisme mais ne les éliminait pas : ils durent être élaborés en application de celui-ci.

En 1970, la mission mettait au point un schéma directeur du littoral valant directives d'aménagement du territoire et d'urbanisme et se substituant au PUIR. Ce schéma confirmait les options du PUIR, mais il visait surtout à assurer la protection des zones de nature entre les unités touristiques, supprimant même une unité touristique.

Les orientations nouvelles données par l'instruction du premier ministre du 4 août 1976 ont nécessité une révision des projets en Languedoc-Roussillon. Celle-ci résulte de la directive du ministre de l'équipement du 25 octobre 1977, qui constitue depuis lors la charte d'action des services de l'Etat dans la région. Elle interdit toute construction nouvelle à moins de 100 mètres de l'eau, elle prévoit que les POS doivent organiser des accès piétonniers à la mer et que le stationnement des véhicules doit être organisé à distance des plages.

Elle révise les grandes opérations d'aménagement du Languedoc-Roussillon en évitant la privatisation de la première ligne de construction et interdit toute nouvelle opération d'aménagement concerté sur le littoral de la mer et des étangs. Elle crée enfin de nouvelles zones de protection et invite les collectivités locales à délimiter les périmètres sensibles.

Ainsi, le littoral du Languedoc-Roussillon est l'un des plus protégés par les textes. Cela ne saurait signifier ni qu'ils sont parfaitement appliqués ni que cette protection est suffisante.

Aucun des grands projets n'est abandonné

De notre correspondant

Montpellier. — *L'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon a suscité, dans l'Hérault, la création de deux stations : celles de La Grande-Motte et de Cap-d'Agde. Une nouvelle sera-t-elle construite à l'embouchure de l'Aude ? Elle est vue de façon favorable par la Société d'économie mixte d'aménagement du Biterrois et de son littoral (Sebli) et par les milieux du commerce et de l'industrie du Narbonnais.*

Il s'agirait d'une station d'environ vingt mille lits composée d'immeubles bas, dotée d'une port aux dimensions modestes. Mais ce projet semble contraire à la directive sur le littoral. Le ministère de l'environnement s'était opposé à toute nouvelle construction sur ce site, dont les terrains appartiennent d'ailleurs à l'Etat.

Les partisans de la nouvelle station ne sont pas sans arguments. Ils font remarquer que les travaux actuels d'aménagement du littoral seront terminés dans trois ou quatre ans. Un nouveau chantier viendrait donc opportunément aider les entreprises du bâtiment et des travaux publics, qui représentent la première activité économique de la région.

Cet argument est repoussé par M. Georges Frêche, maire (P.S.) de Montpellier et président du conseil de rivages méditerranéen, l'une des antennes du Conservatoire du littoral. « *Si l'on accepte cette thèse*, dit-il, *c'est un processus sans fin. Que fera-t-on quand cette station sera achevée ? On en bâtira une autre plus loin. Et quand tout le littoral sera bétonné ?... Ce qu'il faut, c'est reconvertir les entreprises du bâtiment et des travaux publics aux programmes de développement routier. C'est là que sont les vrais besoins.* »

Pour lui, l'aménagement touristique actuel est amplement suffisant. Désormais, « *tout ce qui demeure vierge sur le littoral languedocien et catalan doit être préservé* ». Le conseil de rivages entend donc protéger la partie du littoral encore libre entre La Grande-Motte et les stations plus anciennes de Carnon et de Palavas, sur le littoral montpelliérain.

Une autre point chaud : les Aresquiers, bande de sable d'une quinzaine de kilomètres de long entre Villeneuve-lès-Maguelone et Frontignan, séparée de la route nationale 108 (Montpellier-Sète) par des étangs littoraux et par le canal du Rhône à Sète. Une route devait longer la plage sur environ 5 kilomètres et franchir le canal par un pont. L'an dernier, le préfet de région a ouvert une enquête publique en vue du classement du site. La décision appartient au ministère de l'environnement.

Mais le projet qui actuellement soulève les plus vives polémiques est situé à l'est du cap d'Agde au cœur d'une zone marécageuse d'environ deux cent cinquante hectares, formée par les étangs du Grand et du Petit-Bagnas. Sur l'emplacement du Petit-Bagnas, un Américain, M. Roose, déjà propriétaire d'un parc d'attractions à Cleveland (Ohio), envisage de construire sous le nom de Vernesland une sorte de « Disneyland » qui entraînerait la disparition du Petit-Bagnas. Si le projet était repoussé, M. Roose serait prêt, dit-on, à le transporter à Munich, en Allemagne fédérale. Le conseil municipal d'Agde, que préside M. Leroy-Baulieu (R.P.R.), a donné un accord de principe.

Pour le maire d'Agde — rejoint sur ce plan par la direction de la Sebli et par un groupe d'étude et de recherche pour l'avenir du cap d'Agde, — cette réalisation, qui représente un investissement de trois cents millions de francs, susciterait la création, fort utile pour la région, de deux cents emplois permanents et de mille cinq cents saisonniers. Par ailleurs, selon lui, si le Grand-Bagnas est une réserve écologique d'une exceptionnelle richesse, qu'il convient de protéger, le Petit-Bagnas, en revanche, déjà à demi comblé, n'est plus qu'un dépotoir.

Tel n'est pas l'avis de M. Jean Bessière, pharmacien à Agde, président de la société locale de protection de la nature, pour qui les Bagnas, grand et petit, forment un tout : détruire cette petite Camargue serait un crime. « *Cette année*, fait-il remarquer, *outre les flamants roses, trente couples d'échasses ont niché sur le Petit-Bagnas en compagnie d'autres oiseaux rares, comme les phragmites aquatiques, les rousseroles et les hérons pourpres. Il constitue une réserve ornithologique exceptionnelle et un carrefour d'oiseaux migrateurs venant de Scandinavie et d'Europe centrale.* »

M. Bessière est intervenu auprès de M. François Delmas, ancien maire de Montpellier (P.R.), secrétaire d'Etat à l'environnement. Il a écrit au président de la République et a fait circuler une pétition qui a réuni plus de quatre mille cinq cents signatures. Il a, enfin, reçu l'appui de M. Georges Frêche, qui a proposé l'achat du Grand et du Petit-Bagnas par le Conservatoire du littoral.

M. Delmas a précisé qu'une action est engagée en vue d'un classement. Même si le classement du site n'était pas retenu, le Vernesland devrait faire l'objet d'une étude d'impact.

ROGER BÉCRIAUX.

La réponse du ministère

Après l'article intitulé « Les bons sentiments » (le Monde du *29 août), qui montrait les limites de la récente directive d'aménagement et de protection du littoral, M. Dominique Léger, directeur du cabinet du ministre de l'environnement et du cadre de vie, nous a adressé la lettre suivante :*

Les dispositions du chapitre 2 de la directive, qui concernent la maîtrise de l'urbanisation sur le littoral, sont intégralement opposables aux tiers : c'est ce que précise expressément le décret du 25 août 1979, approuvant la directive, qui se réfère à l'article R. 111-15 du code de l'urbanisme.

En conséquence, les autorités administratives nationales ou locales sont tenues d'appliquer ces dispositions, sans pouvoir y déroger, lorsqu'elles sont saisies de demandes de permis de construire ou d'autorisation de lotir. Une décision qui violerait le chapitre 2 de la directive serait immanquablement annulée par le juge administratif.

Les prescriptions des autres chapitres (protection et mise en valeur des espaces naturels, qualité architecturale des constructions, adaptation des équipements aux caractéristiques du littoral) vont bien au-delà de la simple recommandation. Elles définissent des orientations très précises à l'intention des autorités investies d'un pouvoir d'appréciation.

Conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, il ne peut être dérogé à ces prescriptions, sous le contrôle du juge, que pour des motifs d'intérêt général ou en raison des particularités de la situation. Si l'administration n'était pas en mesure d'apporter la preuve qu'une exception serait dûment justifiée, les tribunaux seraient fondés à annuler, par exemple, une déclaration d'utilité publique prononcée pour la réalisation d'une route longeant le littoral.

[L'article R 111-15 du code de l'urbanisme, qui permet aux dispositions du chapitre 2 de la directive sur le littoral d'être opposables aux tiers, dit précisément ceci : « Le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales lorsque, par leur importance, leur situation et leur affectation des constructions contrarieraient l'action d'aménagement du territoire et d'urbanisme telle qu'elle résulte de directives d'aménagement national approuvées par décret. »

Le code de l'urbanisme ne couvre donc pas les décisions que pourrait prendre l'administration concernant les terrains de camping et de caravaning, l'extension des voies et réseaux divers, l'obligation pour toutes les communes d'avoir un POS dans les quatre ans, c'est-à-dire les autres dispositions du chapitre 2.

Quant aux chapitres 3, 4 et 5 de la directive, on peut se demander s'ils ont, en droit strict, beaucoup plus de force contraignante que les circulaires précédentes, comme celle du ministre Olivier Guichard sur les concessions d'endigage. L'expérience a montré, notamment dans l'affaire de la marina de Bormes-les-Mimosas, que l'administration ne les respecte pas toujours. Et quand les associations le lui reprochent devant les tribunaux, les fonctionnaires plaident qu'ils sont libres d'y déroger.

En réalité, sauf pour les permis de construire — et c'est déjà considérable — l'efficacité de la directive sur le littoral reposera non pas tellement sur sa « force de loi » que ur la volonté des gouvernements de la faire appliquer di manière plus ou moins stricte par ses fonctionnaires.

EN BRETAGNE

Une entreprise de transports routiers va créer 2000 emplois

De notre correspondant

Brest. — L'entreprise finistérienne L'Haridon, spécialisée dans le transport des produits surgelés, a annoncé son intention de créer deux mille emplois à Vannes (Morbihan), où elle entend développer considérablement ses activités. Installée à Châteauneuf-du-Faou, au cœur du Finistère, elle a choisi le chef-lieu du Morbihan comme tête de ligne de son réseau en direction du sud-ouest de la France. Elle emploie cinq cent vingt personnes actuellement. Son parc routier comprend trois cent vingt camions et semi-remorques.

L'entreprise L'Haridon a mis en place plusieurs rotations journalières entre la Bretagne et Paris. Il a été créé en même temps une liaison bi-hebdomadaire avec l'Allemagne fédérale au départ de Paris. Les consommateurs d'outre-Rhin apprécient en particulier les produits frais en provenance de la Bretagne.

A Vannes, où ils possèdent une agence depuis deux ans, les établissements L'Haridon envisagent d'aménager, d'ici à 1982, une véritable gare routière. Ils ont acquis à cet effet 6 hectares dans la zone indusrielle. Reliées au fer, les futures installations comprendront des chambres froides et des quais climatisés, des portiques porte-conteneurs.

M. L'Haridon fixe actuellement à 40 % le taux d'expansion annuel de son entreprise. « *Notre rythme de croissance tend encore à augmenter* », affirme-t-il. Le P.-D.G. de la société châteauneuvienne n'entend pas s'arrêter en aussi bon chemin. Selon lui le transport routier des denrées périssables ouvre des perspectives très larges dans le Marché commun. Les établissements L'Haridon desservent déjà l'Angleterre à partir du port de Roscoff. — J. de R.

● *Fermeture d'une perception : la municipalité démissionne.* — Le conseil municipal de Beauvais-sur-Matha, en Charente-Maritime, vient de démissionner après la décision prise par l'administration de fermer le bureau de perception, le 3 septembre.

POTEAUX DE BOIS ET POTEAUX DE FER

Plus de ferrailles dans les sites protégés

Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. donne des précisions, dans le *Journal officiel* du 7 septembre, sur l'emploi des poteaux téléphoniques en bois, en réponse à une question écrite de M. René Chazelle, sénateur socialiste de Haute-Loire, qui s'inquiétait « *des lenteurs d'exécution du programme de réduction de poteaux métalliques en milieu rural* ».

Les pressions des défenseurs de l'environnement et l'utilisation systématique d'engins réalisant l'enfouissement des câbles téléphoniques ont eu raison des réticences des fonctionnaires des télécommunications qui voulaient multiplier les poteaux métalliques dans la campagne française, pour cause de pénurie de bois. Le secrétaire d'Etat rappelle que, « *désormais, les supports métalliques ne doivent plus être implantés aux abords ou à l'intérieur des sites protégés, dans les parcs naturels, nationaux ou régionaux, ainsi que, dans toute la mesure du possible, dans les zones boisées ou bocagères. A partir du 1er janvier 1981, leur usage sera limité aux seules zones urbaines. Dès la fin de 1978, les commandes d'appuis métalliques ont donc, en principe, cessé et seuls quatre marchés ont été notifiés en 1979, cela pour des raisons industrielles. Actuellement, aucune commande supplémentaire n'est prévue* ».

Le ministre précise que la Haute-Loire a reçu 12 620 poteaux en bois et 576 appuis métalliques, durant l'année 1978. Au cours des sept premiers mois de 1979, ce département a été approvisionné à hauteur de 9 430 poteaux en bois, mais d'aucun appui métallique.

équipement

PÊCHE

LA GUERRE DE LA LANGOUSTINE EN BRETAGNE

Les sanctions prononcées par les tribunaux britanniques sont illégales

déclare M. Le Theule

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Peter Walker, ministre britannique de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation, M. Joël Le Theule, ministre des transports, qualifie d'« événements graves » l'arraisonnement de deux chalutiers bretons par des gardes-côtes anglais, et ajoute : « Notre gouvernement considère les mesures prises unilatéralement en Grande-Bretagne comme contraires aux traités de la Communauté et donc illégales. Je ne peux pas admettre les condamnations prises à l'encontre de nos ressortissants sur la base de ces textes. Je suis d'ailleurs surpris que le tribunal (britannique) n'ait pas renvoyé à l'examen de la Cour de justice européenne la question préjudicielle qui lui était posée. »

D'autre part, M. Le Theule a adressé à M. Brian Lenihan, ministre irlandais des pêches, président en exercice du conseil des ministres des pêches communautaires, une lettre dans laquelle il précise : « Nous avons toujours considéré que les mesures prises unilatéralement par le gouvernement britannique sur la taille des maillages étaient contraires aux traités communautaires. La Commission a d'ailleurs partagé ce sentiment puisqu'elle a déféré ces textes devant la Cour de justice européenne. Dans ces conditions nous ne pouvons admettre que des sanctions illégales soient prises contre les pêcheurs appartenant aux Etats membres. »

Au Guilvinec, dans le Finistère, le ton monte chez les pêcheurs spécialisés dans la pêche aux langoustines.

De *notre* correspondant

Quimper. — Va-t-on vers un affrontement franco-britannique en matière de pêche pour une question de maillage des filets ? L'hypothèse n'est pas de pure forme, car, si les Anglais paraissent bien décidés à appliquer dans leurs eaux les nouvelles normes qu'ils ont unilatéralement décidées — deux bateaux bretons ont été arraisonnés en quatre jours — (*le Monde* du 18 septembre), il ne fait pas de doute que les langoustiniers français n'entendent pas s'en laisser conter. Quatre-vingts équipages bigoudens intéressés au premier chef par ces mesures se sont d'ailleurs installés dans la grève. Aux Sables-d'Olonne, les marins de sept bateaux en ont fait autant et le mouvement pourrait rapidement s'étendre à d'autres quartiers maritimes, notamment à ceux de Vendée et à celui de Lorient auquel appartient le *Cap-d'Erquy*, arraisonné, dimanche, au large de Milfordhaven.

D'autre part, les pêcheurs finistériens ont occupé les locaux de l'inspection maritime du Guilvinec, déposé leur rôle d'équipage (ce qui signifie qu'ils ne reprendront pas la mer dans l'immédiat) et distribué des tracts.

Une manifestation devait être organisée, mercredi 19 septembre, à Quimper. Dans le même temps, et parce que *« la solution est politique »*, une délégation demandera une entrevue à M. Joël Le Theule, ministre des transports, dont elle exigera des *« garanties sérieuses »*.

Car si les pêcheurs bretons demandent le respect des règlements communautaires, c'est parce qu'ils sont persuadés que la volonté des Anglais d'imposer un maillage moins serré (70 millimètres contre 55 à 60 mm dans la réglementation générale de la C.E.E.) est davantage motivée par l'intention de les évincer de ces zones que de protéger les crustacés en l'occurrence les langoustines.

J. L. N.

TRANSPORTS

● *Air Inter : les navigants dénoncent les privilèges.* — Les syndicats de pilotes, du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) et des officiers mécaniciens d'Air Inter, ont estimé le 17 septembre, dans un communiqué commun que *« dans l'affaire des jus d'orange, la prétention de la direction générale à la rigueur morale est tout simplement grotesque »*.

« Ces messieurs, affirment-ils, *qui utilisent, à longueur d'année, un certain nombre de privilèges pour leur usage personnel et celui de leurs familles, sont mal placés pour reprocher à une femme de ménage d'avoir récupéré quelques jus de fruits abandonnés par les équipages. Il s'agit d'un prétexte pour intimider le personnel et le rendre plus docile. »*

URBANISME

Quelle capitale en 1990 ?

Quel sera le visage de la capitale en 1990 ? Telle est la question à laquelle doit répondre M. Lionel Assouad (centriste), conseiller de Paris. Le maire vient, en effet, de lui confier la mission *« de procéder à une étude prospective sur l'avenir de la ville à l'horizon des dix prochaines années »* (Bulletin municipal officiel, n° 160). M. Assouad devra s'attacher *« à définir les conditions des grands équilibres qu'il serait souhaitable d'atteindre dans les domaines de la démographie, de l'urbanisme, des finances et des équipements collectifs »*.

C'est une tâche délicate, mais passionnante, que vient de se voir confier ce maître de conférences à l'ENA, âgé de quarante-neuf ans, qui siège à l'Hôtel de Ville depuis 1971. Plus homme de réflexion que de dossiers, fréquentant très peu « les couloirs » de la mairie, il fut, par le passé, un défenseur énergique de la Cité fleurie mais aussi de la voie express rive gauche. Pour M. Assouad, *« la vie dans les grandes villes du monde se dégrade : New-York connaît une situation catastrophique, Tokyo se gonfle et se dilate tous les jours, Londres repousse sans cesse ses banlieues »*. *« Seule Paris semble miraculeusement préservée. C'est encore une ville où l'on voit, côte à côte, des bureaux, des logements et toute une gamme de commerces. La circulation y est intense, mais elle n'est pas plus mal supportée qu'il y a vingt ans, grâce à un gros effort d'équipement accompli par la ville. »*

Alors, pourquoi une telle mission ? *« Parce qu'il y a de plus en plus d'ombres au tableau. La capitale a tendance à devenir une ville vide autour de points forts comme les Champs-Elysées, Montparnasse ou Saint-Germain-des-Prés, par exemple »*, répond M. Assouad, qui ajoute : *« La hausse des loyers et le prix des terrains chassent les jeunes de Paris et chasseront bientôt les personnes âgées. C'est contre tout cela qu'il faut réagir. »* Mais peut-on étudier l'avenir de la capitale en faisant l'impasse sur l'avenir de sa région, en se barricadant à l'intérieur de ses murs ? *« Bien sûr que non*, réplique le conseiller de Paris, *je prendrai en temps voulu tous les contacts nécessaires. »*

Ce n'est pas la première fois que des études concernant l'avenir de la capitale sont commandées. Trois rapports sont déjà parus en 1973 et 1974 : « Paris, ville internationale » (dit rapport Albert), très pessimiste ; « Paris et sa région demain », de l'Hudson Institute, très optimiste, et, enfin, « Place, vocation et avenir de Paris et de sa région », de Mme Jacqueline Beaujeu-Garnier, membre du Comité économique et social. Ces études n'ont guère été suivies d'effets. Celle de M. Assouad, dont les premières conclusions seront connues en 1980, aura-t-elle plus de chances ? On peut l'espérer car depuis mars 1977 la capitale a une municipalité de droit commun, pleinement responsable.

JEAN PERRIN.

AUJOURD'HUI

Exposition

Du 22 septembre au 7 octobre

LE SALON DU MOBILIER ET DE LA DÉCORATION

Du samedi 22 septembre au dimanche 7 octobre, le Salon du mobilier et de la décoration se tient à la porte de Versailles. Dans ce Salon, une centaine d'exposants présentent du mobilier de tous styles.

Quarante fabricants de cuisines exposent leurs modèles les plus récents, tandis que la partie « décoration » est représentée par les tapis, les luminaires, quelques revêtements et des cheminées. Dans la nouvelle section « Les boutiques-décor », les visiteurs peuvent choisir — et acheter sur place — des bibelots, du linge de maison, des plantes artificielles ou des lithographies.

(*) Parc des expositions, Porte de Versailles. Ouvert tous les jours de 10 heures à 19 heures, les mardis et vendredis jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 492

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III					■		■		
IV					■				
V								■	
VI		■							■
VII					■		■		
VIII						■			
IX				■					
X			■						■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Inutile s'il y a un lapin. — II. Peut se fendre en poussant ; Comme la République. — III. Ne s'attarda pas ; Mot de père (épelé). — IV. Porteur de bois ; Relate des traditions scandinaves. — V. Marche à la baguette. — VI. Roi de Thèbes. — VII. Avant le lancer ; Annonce le format. — VIII. A moitié moins de pieds que l'alexandrin ; Ne circule plus. — IX. On y trouve Nagoya ; Jaune, dans l'œil. — X. Les rochers, par exemple ; Nom de cardinal. — XI. Réduire à rien.

VERTICALEMENT

1. Caractère qu'on peut attribuer aux spécialistes de la recherche. — 2. Certaine est réservée pour les patrons ; Bien frappé. — 3. Ote toute valeur à un bouquin. — 4. Pas ramassées ; Mis au ban. — 5. Est restrictif ; Annonce une suite ; Civil quand on fait une déclaration. — 6. Certains sont bleus ; Baba, par exemple. — 7. D'un auxiliaire ; Morceau pour deux ; Blancs, valaient trois livres. — 8. Peut présenter un danger quand il est de poule ; Nom qu'on peut donner à une famille de fous. — 9. Peut se présenter en feuilles ; Qui ne cache donc rien.

Solution du problème n° 2 491

Horizontalement

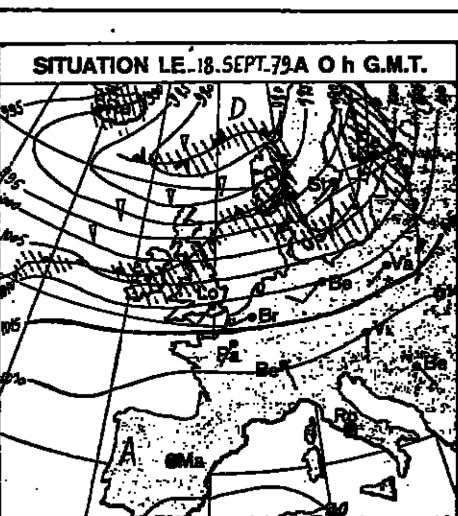
I. Clafoutis. — II. Iode ; Vola. — III. Ruitz ; Nom. — IV. Cage ; Enta. — V. Obésité. — VI. NL ; Salon. — VII. Serpolet. — VIII. Psallette. — IX. Tea ; Sot. — X. Ci ; Uns. — XI. Tourtière.

Verticalement

1. Circonspect. — 2. Louables ; Io. — 3. Adige ; Rat. — 4. Fêtes ; Pleur. — 5. Isolant. — 6. UV ; Etalé ; Si. — 7. Tonnelets. — 8. Ilot ; Otto. — 9. Samain ; Etre.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 19.9.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 septembre à 0 heure et le mercredi 19 septembre à 24 heures :

Le courant perturbé océanique continuera à circuler de Terre-Neuve à la Scandinavie, et sa bordure méridionale pénétrera lentement sur le nord-ouest et le nord de la France. D'autre part, des masses d'air instable donneront un temps orageux sur nos régions méridionales.

Mercredi 19 septembre, le ciel deviendra plus nuageux que les jours précédents de la Bretagne à la frontière belge, et il pleuvra un peu. Les vents, d'ouest à sud-ouest, seront assez forts près des côtes et en mer, modérés dans l'intérieur.

Sur le reste de la France, le temps sera le plus souvent ensoleillé. Il y aura des brumes et des brouillards le matin de l'Aquitaine au Nord-Est, et, dans la journée, des nuages d'instabilité se développeront des régions méditerranéennes aux Cévennes et aux Alpes ; ils donneront quelques orages. Les vents seront faibles.

Les températures varieront généralement peu par rapport à celles de mardi.

Le mardi 18 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,7 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 27 et 15 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 24 et 11 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 11 ; Dijon, 24 et 9 ; Grenoble, 25 et 11 ; Lille, 23 et 9 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 26 et 9 ; Nice, 24 et 17 ; Paris - Le Bourget, 24 et 8 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 23 et 17 ; Rennes, 26 et 10 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Tours, 26 et 10 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 degrés ; Amsterdam, 19 et 15 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 23 et 8 ; Bruxelles, 10 et 12 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 14 et 13 ; Genève, 25 et 10 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 11 et 3 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, 22 et 18 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 14 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 18 septembre 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord culturel entre le gouvernement de la République française et le gouvernement d'Australie, signé à Paris le 20 juin 1977.

● Portant publication des amendements à la convention pour la reconnaissance réciproque des poinçons d'épreuve des armes à feu portatives du 1er juillet 1969, adoptés en juin 1976.

Concours

● *Hôpitaux de Paris.* — Un concours pour un emploi de sténodactylographe à l'Assistance publique est ouvert le 13 novembre. Candidatures avant le 23 octobre.

Un concours pour un emploi de préparateur (trice) en pharmacie dans les hôpitaux de l'Assistance publique est ouvert le 4 octobre. Candidatures avant le 20 septembre.

S'adresser à la direction du personnel, bureau des concours, 3, avenue Victoria, 75100 Paris.

PRESSE

Lancé au printemps

« MAINTENANT » DÉPOSE SON BILAN

Lancé le 12 mars 1979, l'hebdomadaire *Maintenant*, que dirigeait M. Paul Noirot, a déposé son bilan le lundi 17 septembre, après avoir adopté, fin juin, la périodicité mensuelle en juillet et août pour tenter de trouver une solution à sa trop faible diffusion.

Maintenant se voulait *« le moyen d'expression d'une gauche qui*, déclaraient les responsables du journal, *ne se reconnaît pas dans les débats en cours au sein du P.S. et du P.C. »*.

Mais très rapidement la rédaction se divisait et éclatait avec le départ de MM. Jean Elleinstein et Christian Pierret, membres du directoire, et de Mme Danielle Kaisergruber, présidente du comité de surveillance. Les difficultés financières s'accumulaient et, le 6 septembre, le directoire, appuyé par le conseil de surveillance, constatait l'état de cessation de paiement.

● *Le Syndicat national des journalistes C.G.T.*, dont le comité national s'est réuni à Paris les 15 et 16 septembre, considère que la publication éventuelle de journaux du dimanche (ou journaux « du septième jour ») doit se traduire par l'embauche de journalistes. *« Les deux mille cinq cents journalistes au chômage ne sauraient s'en plaindre*, déclare le communiqué du S.N.J.-C.G.T., qui souligne toutefois que *« toute tentative patronale d'utiliser les équipes rédactionnelles déjà en place pour permettre l'édition d'un septième numéro signifierait la violation de la convention collective (qui garantit un congé hebdomadaire de deux jours), la dégradation des conditions de travail, l'aggravation et la durée du travail... »*.



Le Monde

économie

SOCIAL

ACCORD C.G.T.-C.F.D.T. SUR UNE ACTION PROGRESSIVE

Une initiative d'ampleur nationale est envisagée avant la fin de l'année

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sont parvenus à s'entendre sur une déclaration commune le 17 septembre. Elle précise les trois objectifs prioritaires et les modalités d'une action progressive pouvant aboutir, à la fin de l'année, à une initiative d'ampleur nationale.

« Rien de plus urgent que l'action », commença par dire M. Edmond Maire avant de lire la déclaration commune C.G.T.-C.F.D.T., lundi soir, devant une rare concentration de micros et de caméras.

« Les travailleurs attendaient autre chose qu'une querelle de doctrine, ajouta M. Georges Séguy. *Nous avons fait preuve de réalisme, d'esprit de responsabilité. »* Le secrétaire général de la C.G.T. estima aussi que ni l'un ni l'autre des négociateurs syndicaux ne pouvait se dire entièrement satisfait du texte établi et *« que tout ce qui le préoccupait a été intégralement pris en charge par la déclaration commune ».*

Cependant, les deux délégations n'étaient-elles pas « condamnées » à aboutir, après deux séances de trois heures et demie et plus de discussions serrées, coupées par un délai de réflexion de trois jours ? Intervalle durant lequel la C.G.T. avait réuni sa commission exécutive lundi, tandis que samedi l'équipe dirigeante cédétiste, de son côté, s'était employée à rédiger un nouveau projet d'accord. C'est d'ailleurs la base de ce texte qui a été retenue, après avoir été amendée et contre-amendée.

Les concessions réciproques ont été amorcées le premier jour, le 14 septembre. Les deux délégations ont alors fait table rase de leurs préalables : M. Maire s'abstint de revenir sur la guérilla que s'étaient livrées les deux centrales durant ces dernières semaines. M. Séguy renonça à faire souscrire à la C.F.D.T. une condamnation du *« consensus »* social. Elle est plus ou moins remplacée par une sorte de préambule qui décrit la dégradation de la situation des travailleurs et condamne l'austérité. Mais l'essentiel de l'accord porte sur les objectifs et les moyens d'action. Pour y parvenir, chacun a dû lâcher du lest sur les revendications prioritaires ou sur l'action.

● *LES OBJECTIFS.* — La C.F.D.T., pour qu'ils fussent limités, clairs et crédibles ne voulait que deux priorités : relèvement des bas salaires et du SMIC vers 2 700 francs et d'autre part réduction de la durée du travail vers les trente-cinq heures avec créations d'emplois. La C.G.T. considérait que nombre de gens ne se sentiraient pas puissamment concernés par cette revendication salariale, pas plus que par la semaine courte. Elle voulait reprendre son programme sur le pouvoir d'achat, la Sécurité sociale, les droits syndicaux, etc. Finalement, le paragraphe visant les bas salaires fait également état d'une *« progression différenciée dans le cadre d'une hiérarchie réduite ».* Même nuance pour la réduction de la durée du travail ; elle se place, est-il spécifié, dans la défense de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail. Un troisième objectif est formulé à la demande de la C.G.T. : le droit d'expression des travailleurs et l'information syndicale, lié à la *« conquête des libertés et droits nouveaux dans l'entreprise »* (non sans intérêt dans la perspective des prochaines élections prud'homales).

● *LES MODALITES DE L'ACTION.* — Sur ce second volet de l'accord, chacun, là aussi, a dû assouplir ses exigences. La C.F.D.T., à travers les propositions de la C.G.T. visant finalement à un grand mouvement de masse, craignait de ne se voir entraînée vers une *« journée générale »* qu'elle qualifiait de fourre-tout.

Or, cette *« action nationale interprofessionnelle de grande ampleur »* est bien inscrite dans le plan d'action. Mais elle n'aura lieu, d'ici à la fin de l'année, que si, réunies fin octobre, la C.G.T. et la C.F.D.T. constatent en commun que le courant des luttes s'est réellement développé. Deux étapes sont préalablement prévues : d'abord des arrêts de travail dans toutes les branches, avec recherche des moyens les plus appropriés. Ensuite, l'offensive s'élèvera à un palier supérieur, avec l'intervention des fédérations professionnelles touchant les divers secteurs d'activité et des unions régionales pour des mouvements interprofessionnels.

Quoi qu'il en soit, chaque organisation conserve la faculté de prendre des initiatives. Le processus fixé donne ainsi à la C.F.D.T. la garantie qu'elle souhaitait. *« Autrefois,* dit M. Maire, *au bout de trois semaines, quels qu'aient été les résultats, on* (sous entendu : la C.G.T.) *considérait venu le moment de la grève ou de la « journée » générale. Maintenant, on ne passera pas d'une phase à l'autre sans que la précédente ait été réalisée. »*

Un compromis

M. Maire et M. Séguy, en faisant référence à l'accord unitaire de 1974, reconnaissent cependant leurs divergences, encore mises en lumière par la longueur de leurs débats. Ils les examineront plus tard, disent-ils, feignant d'oublier que, par le passé, ils n'ont jamais pu pousser très loin une telle tentative.

Dans l'immédiat, la laborieuse confirmation de l'*« entente conflictuelle »* répond à la nécessité de relancer l'action, tant pour les travailleurs eux-mêmes que pour la survie du mouvement syndical en perte de vitesse.

En dépit de proclamations pugnaces dès le début d'août, la C.G.T. n'est pas parvenue à faire beaucoup débrayer dans les usines..., ni même à la S.N.C.F. La tiédeur de sa récente semaine d'action montre qu'elle ne peut agir seule et que les travailleurs hésitent, malgré leur profond mécontentement, à engager le combat.

La C.F.D.T., de son côté, tout en poussant une analyse plus réaliste de l'état d'esprit qui règne dans les usines, doit faire la preuve que son « recentrage » ne la conduit pas à rester l'arme au pied comme la C.G.T. l'en a accusé, accusation également formulée par le P.C.F.

Signé sans enthousiasme, le compromis syndical du 17 septembre va être communiqué à toutes les organisations syndicales sans exclusive, pour les inviter à venir grossir le mouvement unitaire. Déjà, M. Bergeron, a dit non, car *« la C.G.T. et le P.C.F. c'est la même chose, tous deux travaillent à un même type de société dont nous ne voulons pas ».* Pourtant, en prenant le départ pour une nouvelle étape avec M. Maire, la C.G.T. ne participe pas à la tactique de M. Marchais tendant à faire de son parti et de la C.G.T. les seuls défenseurs de la classe ouvrière, isolés dans leur croisade.

Plus d'un dirigeant cégétiste, également membre du P.C.F., a pu penser que ce qui était bon pour son parti ne l'était pas obligatoirement pour sa confédération. La délégation C.F.D.T. a, paraît-il, observé certains décalages dans le comportement de certains membres du bureau confédéral qui entouraient M. Séguy.

Cela a peut-être compté dans la décision de réunir, une nouvelle fois en cinq jours, la commission exécutive cégétiste, pour que soit engagée la responsabilité des secrétaires de fédérations et d'unions régionales, dont bon nombre sont communistes.

Finalement, la déclaration unitaire du 17 septembre a su se libérer de toute coloration de politique politicienne.

JOANINE ROY.

Trois objectifs et une action en trois paliers

« Il n'y a rien de plus urgent et important aujourd'hui que l'action », commence par affirmer la déclaration commune C.G.T.-C.F.D.T. du 17 septembre qui, dans une sorte de préambule, décrit l'aggravation de la situation des travailleurs. Les déclarations et *« concessions minimes »* que le gouvernement et le patronat se disent prêts à faire sont autant d'encouragements pour l'action contre la *« politique d'austérité et de régression ».* Des actions communes déjà décidées (Sécurité sociale, travailleurs immigrés, amélioration de la législation sur le droit à l'interruption volontaire de grossesse) sont confirmées.

« La C.F.D.T. et la C.G.T. sont convaincues, poursuit le document, *que la recherche de l'efficacité de l'action syndicale passe à la fois par une action permanente sur l'ensemble des revendications les plus sensibles aux travailleurs et par des choix clairs sur une nombre limité de revendications plus particulièrement urgentes qu'il est possible de faire aboutir aujourd'hui par la négociation. Ces revendications urgentes sont des priorités communes à toutes les organisations confédérées, qu'elles intègrent à l'action engagée sur leurs revendications propres. Tous les travailleurs sont appelés à agir pour les faire aboutir. »*

« Dans le cadre de leur accord d'unité de 1974 », les deux centrales définissent trois objectifs :

« — L'augmentation des bas salaires et du SMIC, lequel devrait être porté à 2 700 francs dans les meilleurs délais. Cette priorité prend sa place dans l'action pour la garantie et la progression différenciée du pouvoir d'achat dans le cadre d'une hiérarchie des salaires réduite selon les objectifs communs dans chaque branche ;

» La réduction du temps de travail vers les trente-cinq heures pour créer des emplois et vivre mieux. Cette priorité prend sa place dans le cadre de la lutte pour la défense de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail ;

» — Le droit d'expression des travailleurs et d'information syndicale, priorité de l'action pour l'avancée dans la conquête de libertés et de droits nouveaux dans l'entreprise.

» Le développement de l'action vise à mobiliser le plus grand nombre de travailleurs afin d'aboutir à des résultats dans les meilleurs délais et notamment avant la fin de l'année (...) tant avec les employeurs privés et publics que les chambres patronales, et d'autre part (...) avec le gouvernement et le C.N.P.F., chacun en ce qui les concerne, pour le SMIC, la durée du travail et le droit d'expression des travailleurs. »

La C.G.T. et la C.F.D.T. précisent ensuite les phases de l'action :

« — Appel a des arrêts de travail dans toutes les branches avec rassemblements, interventions auprès de tous les lieux de négociation et recherche et mise en œuvre des moyens les plus appropriés dans l'unité la plus large ;

» — Renforcement de l'action des fédérations auprès des interlocuteurs patronaux et organisation, par les unions régionales, de manifestations interprofessionnelles ;

» — Vers la fin octobre, établissement d'un bilan par les deux confédérations, respectivement puis ensemble, sur le déroulement du processus engagé.

» D'ores et déjà, elles déclarent que, si les conditions de la mobilisation du plus grand nombre des travailleurs sont réunies, elles envisagent de mettre en œuvre une action nationale interprofessionnelle de grande ampleur pour faire déboucher les trois objectifs retenus. »

DES SALARIÉS DE LA COOPÉRATIVE A.O.I.P. RETIENNENT DEUX MEMBRES DE LA DIRECTION

Des membres du personnel de la coopérative A.O.I.P. (Association des ouvriers en instruments de précision), spécialisée dans l'équipement téléphonique et menacée d'éclatement, retiennent depuis lundi midi 17 septembre dans leurs bureaux parisiens le directeur général, le président du conseil d'administration et le chef du personnel. Ce dernier a été relâché lundi dans la soirée.

A l'appel des syndicats C.G.T. (majoritaire) et C.F.D.T., du comité de défense de l'emploi et des sociétaires de la coopérative, le personnel entend, par cette action, obtenir tous les éléments d'information sur les pourparlers en cours, en vue du rachat du secteur téléphonie publique de l'A.O.I.P. par les groupes Thomson et C.G.E. (*le Monde* daté 7-8 septembre).

Le président du conseil d'administration et le directeur général, qui étaient toujours « séquestrés » mardi matin, se refusent à *« rendre publics les documents sur la négociation en cours ».*

● *Séquestration.* — Le directeur de la C.F.I.T. (Compagnie française et industrielle de transport) a été retenu pendant plusieurs heures, lundi 17 septembre, dans son bureau, à Moulins (Allier), par des membres du personnel. Il a été libéré dans la soirée quand ces derniers ont obtenu l'assurance qu'une « table ronde » comprenant le préfet, les responsables de l'entreprise et les syndicats, serait réunie avant la fin de la semaine. Elle devrait tenter de résoudre la situation ambiguë que connaît actuellement le personnel de l'entreprise, qui n'est pas licencié mais ne se voit pas offert de travail.

LA C.F.D.T. SE DÉCLARE PRÊTE A RENCONTRER LE P.C.

« Une rencontre avec le P.C. peut être utile. Il vaut mieux parler que s'ignorer », a déclaré, lundi 17 septembre, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., en réponse au projet de rendez-vous évoqué par M. Marchais, le 13 septembre, devant le comité central du P.C.

Les déclarations de M. Marchais, qui comportaient une vive critique de la C.F.D.T., sont moins agressives qu'il n'y paraît, a estimé M. Maire. Elles manifestent *« plus d'inquiétude que de mordant à l'égard de la C.F.D.T. »* et elles contiennent des aspects positifs dans la mesure où, notamment, il n'est plus question d'amalgamer la C.F.D.T. au pouvoir et au patronat.

Autre point positif relevé par M. Maire : MM. Marchais et Herzog acceptent désormais de *« critiquer la façon dont le programme commun a été interprété et revu ». « Il y a du recentrage dans ces hommes-là »,* a ajouté M. Maire. Mais le leader cédétiste a ensuite insisté sur les contradictions persistantes du P.C. : *« Il dit abandonner le préalable de la victoire électorale pour transformer la société, mais, dans les faits, les objectifs irréalistes* [de ce parti] *renvoient à une solution électorale (...) ; il parle d'autogestion, mais il maintient la conception d'un parti et d'un bureau qui se dit d'avant-garde. Autant de contradictions entre les discours et la réalité. »*

Les déclarations de M. Maire sont critiquées par *l'Humanité,* qui, dans son numéro de mardi 18 septembre, souligne les *« contradictions »* du leader cédétiste.

« Edmond Maire a encore qualifié de « défensif » le discours de Georges Marchais, Edmond Maire a pris l'habitude de prêter à d'autres ses propres défauts.

» Car c'est bien la direction de la C.F.D.T. qui se montre particulièrement craintive devant le débat en déformant sans cesse nos propositions.

» Et ce sont encore les dirigeants de la C.F.D.T. qui trouvent dans une querelle ainsi faussée un paravent pour cacher leurs réticences devant l'action. »

● *Après la visite, ces derniers jours,* au camp d'immigrés de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) d'un médecin de l'hygiène municipale, accompagné par la police, un « collectif » de douze médecins de la région estime, dans un communiqué publié le 17 septembre, qu'*« après trois mois d'indifférence »,* les pouvoirs publics font preuve d'*« une sollicitude bien curieuse »,* qui pourrait *« servir de prétexte à une nouvelle expulsion ».* Le communiqué ajoute : *« Nous, soussignés, douze médecins de Stains, Garges et environs, avons organisé dès le premier jour de l'évacuation par la police du foyer de Garges une permanence médicale de soins et d'assistance gratuite auprès des expulsés. Par là même, nous sommes en contact étroit avec les résidents et leurs problèmes sanitaires. Nous pouvons dire, même si les conditions sanitaires de ce camp ne sont pas excellentes, que jamais nous n'avons vu de pathologie collective infectieuse ou parasitaire. Grâce à la discipline, à l'organisation, à l'unité des résidents, la question des douches, des w.-c. et de l'alimentation a été bien organisée. Nous appelons médecins et travailleurs du secteur de la santé à élargir leur soutien. »*

● RECTIFICATIF. — Référendum à Levallois-Perret (*le Monde* du 18 septembre) : la section du parti socialiste nous fait savoir qu'il s'agit d'une municipalité d'union de la gauche (P.C., P.S., M.R.G.) et non d'une municipalité communiste.

DANS SON RAPPORT SUR « L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE »

M. René Lenoir propose de supprimer le « quasi monopole d'État » sur la prévision économique

M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale, actuellement directeur général des relations avec le public au ministère de l'économie et du budget et président de la commission de la protection sociale et de la famille du VIII° Plan, présente ce mardi à la presse son rapport au président de la République sur l'« information économique et sociale ». Il avait été chargé de cette recherche par M. Giscard d'Estaing en décembre 1978.

Nous publions ci-dessous des extraits de ce document que M. René Lenoir a signé avec M. Beaudoin Prot, inspecteur des finances, et où il propose notamment de supprimer le « quasi-monopole d'Etat » sur la prévision économique.

« ... Les turbulences de la période actuelle imposent aux principaux acteurs de la vie nationale un effort exceptionnel pour tenter de mieux maîtriser l'avenir. Or la France est le seul pays développé où l'appareil d'étude et de prévision économique demeure un quasi-monopole d'Etat. Le pluralisme, gage de progrès scientifique et de véracité, et point d'appui d'un dialogue social plus concret, peut être instauré sans tarder. Les partenaires sociaux y sont favorables...

» ... Un effort sérieux reste à faire : pour rendre accessibles à l'ensemble des Français les informations dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne. Cet aspect non négligeable de la qualité de la vie peut être amélioré sans coût excessif ; pour induire un surcroît de vigueur dans le secteur, mal irrigué par l'information, des petites et moyennes entreprises ; pour apporter des éléments de jugement et de comparaison aux responsables locaux.

» Le développement des banques de données et les applications de la télématique amèneront sans doute de grands changements en matière de diffusion de l'information. Mais il faut redire qu'il n'y a pas une fatalité du développement technologique. A partir des possibilités qu'il ouvre, des options seront à prendre. Les besoins et les goûts du public seront déterminants, le souci de décentraliser la gestion des institutions publiques et des entreprises ou de déléguer des responsabilités pourra s'exprimer.

» Puisque, en France, les problèmes institutionnels sont plus difficiles à résoudre que les problèmes de fond, surtout lorsque sont en présence des « puissances » de taille comparable, il faut les faire trancher par le premier ministre. Il est donc suggéré de créer auprès du premier ministre un conseil de quelques sages (trois à cinq personnes) chargé de réfléchir aux problèmes de l'information économique et sociale, et de susciter des arbitrages.

» Ce conseil aurait pour mission première de prendre le plus en amont possible les questions d'information liées aux structures administratives et aux institutions, l'information ne devant plus être considérée comme un sous-produit, mais comme un produit riche et nécessaire de la gestion.

» Il aurait une autre mission, tout aussi importante, de caractère prospectif : suggérer des mesures au vu d'études fondamentales, non encore entreprises en France, sur le rôle croissant des activités d'information dans la société. »

M. PIERRE ALBY EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE GAZ DE FRANCE

Le décret portant nomination de M. Pierre Alby à la présidence du conseil d'administration de Gaz de France a été publié dans le *Journal officiel* du 18 septembre 1979. M. Alby, qui était directeur général de Gaz de France depuis 1969, remplace M. Jean Blancard.

M. Pierre Delaporte, directeur général adjoint, a été nommé directeur général en remplacement de M. Alby.

[Né le 23 novembre 1921 à Paris, M. Alby est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des mines. Haut fonctionnaire à Béthune (1945), professeur de législation générale et minière de l'Ecole des mines de Douai (1945-1949), chef du service économie de guerre au secrétariat général permanent de la défense nationale (1949-1953), secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne à la présidence du conseil (1953-1957), ingénieur en chef des mines (1957), directeur des mines au ministère de l'industrie (1957-1964). M. Alby avait été nommé en juin 1964 directeur général adjoint du Gaz de France, puis en octobre 1969 directeur général.]

LOGEMENT

Une campagne pour les économies d'énergie sera lancée le 1er octobre

4 000 installateurs agréés feront des devis gratuits

La prochaine campagne d'hiver de l'Agence pour les économies d'énergie commencera début octobre.

Elle aura pour objectif d'inciter les Français à ne pas allumer leur chauffage avant que la température atteigne 12 degrés à l'extérieur, à respecter dans les appartements une température de 19 degrés, à ne pas utiliser les appareils électriques d'appoint au moment des grandes pointes de froid (le réseau E.D.F. ne pourrait suffire à cet accroissement de la demande).

Dans les bâtiments administratifs, on a renoncé à rendre obligatoire le respect d'une température de 19 degrés, toute l'isolation des immeubles diffère, ainsi que leur mode de chauffage. Mais les préfets seront invités à donner à leurs services des instructions très précises et quatre mille relevés par semaine seront pratiqués dans les lieux publics et les bureaux par le service des instruments de mesure. Leurs résultats seront rendus publics.

Cependant M. Poulit, directeur de l'Agence, ne semble pas avoir d'illusions excessives sur l'efficacité immédiate de cette campagne : « *Je ne pense pas que nous parviendrons en une seule saison à faire baisser d'un degré moyen la température de tous les immeubles* », a-t-il déclaré dans une interview à *la Croix*. Il espère pourtant que l'économie réalisée sera de l'ordre de 2 millions de tonnes d'équivalent pétrole.

Au-delà de ces incitations devenues désormais classiques, l'Agence dispose de quatre mille installateurs agréés, qui présenteront aux particuliers des devis normalisés pour qu'ils puissent choisir entre les travaux à entreprendre pour économiser l'énergie : 200 millions de francs (à raison de 400 F de prime par TEP économisée) sont destinés à cette action. M. Poulit espère que sept cent mille logements pourront être améliorés cette année.

AFFAIRES

LE PRÉSIDENT DE CHRYSLER VA SE RETIRER

M. John Riccardo, président de Chrysler Corp., a annoncé, lundi 17 septembre, son intention de prendre sa retraite anticipée ; il soumettra, le 20 septembre, sa requête à l'approbation du conseil d'administration. M. Riccardo a invoqué à la fois des raisons de santé — il avait été hospitalisé au début de l'été — et l'intérêt du groupe. « Il ne fait aucun doute qu'en dépit de mes efforts, je resterai largement associé à la mauvaise gestion passée de Chrysler. Il serait injuste, pour la nouvelle direction comme pour les employés, que mon maintien à la tête de la compagnie puisse l'empêcher de bénéficier de l'aide fédérale demandée », a-t-il déclaré.

M. Riccardo, âgé de cinquante-cinq ans, était président de Chrysler Corp. depuis 1975. Il sera vraisemblablement remplacé par M. Lee Iaccoca, ancien bras droit de M. Henry Ford II, qui occupe, depuis novembre 1978, le poste de directeur général du groupe.

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS ENTRE E.M.I. ET PARAMOUNT

Le groupe britannique Electrical Musical Industries (E.M.I.) et la société américaine Paramount Pictures ont rompu les négociations entamées au début de l'été (« le Monde » du 12 juillet). Le projet prévoyait l'apport par E.M.I. de ses activités dans l'édition, la fabrication et la distribution de disques et de cassettes à une filiale commune dans laquelle les deux groupes auraient détenu chacun 50 %. Paramount devait verser une somme d'environ 60 millions de livres à E.M.I.

Les dirigeants des deux firmes se sont refusés à commenter cette rupture, mais on laisse entendre à Londres que Paramount et E.M.I. n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le montant exact du versement en espèces que la firme américaine devait faire à E.M.I. Sur cela se serait greffé un conflit de personnes entre les patrons des deux groupes.

SIEMENS ET THOMSON VONT ASSURER LA RÉNOVATION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ÉGYPTIEN

Le groupe allemand Siemens et le groupe français Thomson viennent de signer un important accord avec les autorités égyptiennes. Cet accord, d'un montant global de 1,8 milliard de dollars (7,5 milliards de francs) porte sur la rénovation du réseau téléphonique égyptien et l'installation de cinq cent mille nouvelles lignes à partir de centraux « temporels », qui permettront de multiplier par trois les capacités du réseau, s'inscrit dans le cadre d'un plan d'une durée de cinq ans, qui sera mis en service à compter de 1980.

La part de Siemens dans ce contrat sera d'environ 1,1 milliard de dollars, une large partie des travaux devant être financés par le fonds d'aide au développement ouest-allemand. Celles de Thomson sera de 450 millions de dollars environ. Des firmes américaines participeront également à l'opération pour un montant de 250 millions de dollars en liaison avec des crédits accordés à des taux avantageux par Washington.

ÉTRANGER

REVIREMENT DE Mme THATCHER

Le gouvernement britannique renonce à vendre une partie de l'actif pétrolier de la mer du Nord

De notre correspondant

Londres. — Après plusieurs semaines de discussions et d'hésitations, le gouvernement britannique a finalement renoncé à son intention initiale de vendre une partie de l'actif pétrolier de la mer du Nord pour réduire l'impasse budgétaire. En revanche il a accepté la formule suggérée par la Corporation nationale du pétrole britannique (B.N.O.C.), permettant à cet organisme d'Etat de négocier des avances sur la vente d'une partie du pétrole. Enfin, il a décidé de permettre au public d'acquérir soit des actions, soit des « bons pétroliers » de la B.N.O.C., afin de lui donner, selon la formule de M. Howell, secrétaire à l'énergie, « *les plus grandes possibilités de participer aux bénéfices des richesses pétrolières de la nation* ». Les modalités de cette participation seront déterminées ultérieurement, probablement pas avant un an.

Le gouvernement, se défendant d'avoir fait marche arrière, souligne qu'il a simplement choisi parmi plusieurs options. En fait, il s'était heurté à la vive opposition de la B.N.O.C., à laquelle il avait demandé de vendre un certain nombre de ses intérêts, représentant 400 millions sur un total évalué à 2 500 millions de livres. En outre la suggestion gouvernementale avait provoqué une protestation publique vigoureuse de M. Callaghan, leader de l'opposition, avertissant Mme Thatcher que le parti travailliste refuserait le minimum de coopération habituelle, si elle persistait dans son projet de « *gaspiller l'actif de la nation* ». Enfin de nombreux économistes officiels ont déploré la liquidation d'une partie d'un capital pétrolier dont la valeur ne cesse d'augmenter.

Le revirement de Mme Thatcher peut être considéré comme un succès pour M. Callaghan. En fait le premier ministre a été sensible aux arguments du ministre de l'énergie, M. Howell. Faisant valoir que les 400 millions de livres prévues pour compenser les mesures d'assouplissement fiscal pourraient être obtenues par d'autres moyens. Mme Tatcher, démontrant une fois de plus qu'elle s'inspirait de la tradition pragmatique de ses prédécesseurs, avait elle-même senti que l'opinion britannique accepterait mal que la plus grande des richesses du pays soit offerte aux multinationales.

La décision du gouvernement représente dans l'immédiat une défaite pour la droite du parti conservateur. Néanmoins, il apparaît que l'équipe au pouvoir ne renonce pas à ses intentions de limiter les compétences de la B.N.O.C., en lui laissant seulement son activité commerciale. Le secteur de l'exploration et de l'exploitation serait laissé entièrement aux compagnies, qui ont toujours accusé la B.N.O.C. d'« *espionner* » pour le compte des autorités, tandis que la Corporation perdrait également son droit de contrôler à 51 % les nouveaux champs pétrolifères. De nombreux Britanniques, notamment ceux de l'opposition travailliste, restent préoccupés, se demandant notamment comment la redéfinition des compétences de la B.N.O.C. permettrait la livraison de pétrole en cas de crise au Proche-Orient.

HENRI PIERRE.

● *La Corée du Sud veut diminuer sa dépendance énergétique.* — Le bureau de planification économique a annoncé, lundi 17 septembre, que la Corée entendait ramener sa dépendance énergétique, actuellement de 61 % environ, à 51,2 % en 1981. A cet effet, le gouvernement entend faire passer la part du charbon dans la consommation de 27,5 % en 1978 à 32 % en 1981, et celle de l'électricité d'origine nucléaire de 1,6 % à 13,8 %.

● *L'Irak souhaite qu'un sommet des pays membres de l'OPEP* se tienne à Bagdad, au cours du second semestre 1980, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'organisation.

● *Le chômage en Espagne.* — Le nombre de chômeurs s'élevait à 1 065 200 au 31 août, selon une statistique du ministère espagnol du travail, publiée lundi 17 septembre à Madrid. Parmi ces chômeurs, 206 359 sont des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Par secteurs : la construction est la plus touchée (298 857 chômeurs), suivie de l'industrie (276 000), des services (215 191) et de l'agriculture (68 333). — *(A.F.P.)*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2270	4,2300	— 40	— 25	— 80	— 60	— 150	— 110
$ can. ...	3,6335	3,6350	— 5	+ 25	— 30	— 20	+ 5	+ 55
Yen (100).	1,8900	1,8930	+ 65	+ 80	+ 125	+ 145	+ 440	+ 475
DM	2,3360	2,3385	+ 75	+ 90	+ 160	+ 175	+ 510	+ 530
Florin	2,1245	2,1280	+ 30	+ 45	+ 55	+ 70	+ 220	+ 255
F.B. (100).	14,5330	14,5510	— 140	— 35	— 280	— 125	— 270	+ 65
F.S. (100).	2,5930	2,5970	+ 210	+ 225	+ 405	+ 420	+1220	+1250
L. (1 000).	5,1905	5,1960	— 110	— 65	— 240	— 180	— 850	— 725
£	9,1025	9,1135	— 295	— 240	— 510	— 425	—1070	— 930

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 7/16	7 13/16
$ E.-U. ..	11 3/8	11 3/4	12 1/16	12 7/16	12 1/2	12 3/4	12 3/4	13 1/8
Florin ...	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 15/16	9 1/8	10	9 5/8	10 3/16
F.B. (100) .	12	13	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8	11 5/8	12 1/8
F.S.	5/8	1	1 11/16	2	2	2 1/4	2 1/8	3
L. (1 000).	10	11	13 1/8	13 7/8	13 7/8	14 1/8	14 7/8	15 5/8
£	13 7/8	14 5/8	14 3/4	15 3/8	14 5/8	15 1/4	14 1/2	15 1/8
Fr. franç..	11	11 1/2	12 9/16	13	12 7/8	13 1/8	13 7/16	13 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 SEPTEMBRE

Le lingot à 50 000 F
Bonne tenue des actions

Comme à Londres, Hongkong ou Zurich, le métal jaune vendu à Paris a enregistré une nouvelle et forte hausse. Le lingot est passé de 49 200 F à la veille du week-end à 50 000 F, niveau sans précédent, ce 17 septembre. Quant au napoléon, il est resté éloigné de son cours record (459,90 F le 6 septembre), mais s'est néanmoins adjugé 12,50 F à 433,50 F.

Le volume des transactions visibles sur ce marché est resté très modéré, à 12,27 millions de francs, contre 13 millions.

Il en a été de même pour les actions, qui, dans un marché beaucoup plus calme, ont cependant très bien consolidé les gains de vendredi. Un moment en hausse de 0,65 %, l'indicateur instantané des titres français a terminé la séance à + 0,2 %.

Trois compartiments seulement se sont mis en évidence : les pétroles à la baisse, l'alimentation et les magasins, à la hausse. Ailleurs, hausses et baisses se sont à peu près équilibrées.

Les raffineries de Saint-Louis, Téléphones S.T.E., Labo. Bellon, L.M.T. et Beghin se sont adjugé les meilleures performances avec des hausses s'échelonnant de 4 à 6 %. A l'inverse, Sacilor, Talcs de Luzenac, Sefimeg et Aquitaine ont cédé entre 3 et 6,5 %. Quant à l'action B.S.N.-G.D., elle a très bien absorbé les ventes bénéficiaires qui se sont produites ce lundi, après l'envol de 25 % vendredi.

« La Bourse avait aujourd'hui toutes les raisons de se montrer réservée, voire faible », *disait un professionnel un peu inquiet, car en dépit de la hausse du loyer de l'argent à 11 1/8 %, l'annonce d'un déficit commercial record en août, les notres perspectives économiques entrevues par le F.M.I., l'attente des résultats de l'entretien Séguy-Maire et de l'interview du président de la République lundi soir à la télévision, les cours ont monté.* « Allez donc stopper un cheval lancé au galop !... »

LONDRES

LES MINES D'OR S'ENVOLENT.

Les mines d'or s'envolent littéralement, mardi matin, au Stock Exchange, après la hausse record du métal. Le reste de la cote est plus hésitant.

Les fonds d'Etat sont soutenus, les industrielles s'effritent et les pétroles sont irréguliers.

Or (ouverture) (dollars) 351 75 contre 351 75

VALEURS	CLOTURE 17 9	COURS 18 9
Beecham	143 ...	142 ..
British Petroleum (1)	11 90	11 55/64
Courtaulds	88	87
De Beers	8 06	8 19
Imperial Chemical	352 ...	352 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	293 ...	293 ...
Shell	338 ...	348 ...
Vickers	158 ...	150 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	33 1/4
*West Driefontein	50 1 8	51 3/8
*Western Holdings	38 7/8	39 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SONY CORP. — Pour le troisième trimestre (clos le 31 juillet dernier) de l'exercice en cours, le groupe a annoncé un bénéfice net consolidé de 5,95 milliards de yens contre 9,93 milliards un an plus tôt. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice du groupe ressort à 13,83 milliards de yens contre 22,18 milliards un an auparavant. Les résultats d'exploitation ont été « excellents », a indiqué la direction : ce sont les pertes de change qui sont à l'origine de la chute du bénéfice net.

HARMONY. — La mine déclare un dividende intérimaire de 85 cents contre 37 cents un an plus tôt.

SAINT HELENA GOLD MINES. — Dividende final de 175 cents (contre 110 cents), soit un total annuel de 300 cents contre 190 cents.

DAMART-SERVIPOSTE. — Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle ayant droit au dividende de l'exercice en cours pour cinq anciennes.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 ... %

NEW-YORK

Soutenu

Le marché américain des valeurs mobilières est resté soutenu lundi à Wall Street et, à l'issue d'une séance encore relativement active (37,82 millions d'actions ont été échangées contre 41,98 millions à la veille du week-end), l'indice Dow Jones des industrielles s'est établi à 881,83 (+ 2,73).

Sur 1 901 valeurs cotées au Big Board, 795 ont reculé, 650 ont monte et 456 sont restées inchangées.

D'abord très satisfaits de la conclusion d'un accord entre les syndicats de l'automobile et General Motors, les opérateurs, qui ont provoqué en cours de séance une hausse de 8 points du Dow Jones, se sont ensuite avisés des conséquences de cet accord sur le niveau, déjà très haut, des taux d'intérêts et de l'inflation : l'accord prévoit en effet une progression de 30 % des salaires en trois ans si, pendant cette période, l'inflation annuelle ne dépasse pas... 8 % (?).

VALEURS	COURS 14 9	COURS 17 9
Alcoa	56 7 8	58 3/4
A.T.T.	58 1.4	56 1 8
Boeing	49	48 6/8
Chase Manhattan Bank	40 3/8	40 1 2
Du Pont de Nemours	44 ..	43 7 8
Eastman Kodak	56 1.8	56 ...
Exxon	57	57 1/4
Ford	43 7 8	44 ...
General Electric	51 1/4	51 5/8
General Foods	34 1 8	34 3/8
General Motors	61 5/8	62 ..
Goodyear	16 1 4	16 3/8
I.B.M.	67 7 8	68 5.8
I.T.T.	28 7 8	28 5 8
Kennecott	27 .	26 7.8
Mobil Oil	50 1 2	49 ...
Pfizer	34 1 4	34 ...
Schlumberger	85 1.2	85 ...
Texaco	28 7/8	29 ...
U.A.L. Inc.	26 5/8	26 3/8
Union Carbide	43 1/2	43 1/4
U.S. Steel	22 3 8	22 5 8
Westinghouse	20 5 8	21 ...
Xerox	65 1/8	65 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	14 sept.	17 sept.
Valeurs françaises	124,9	124,6
Valeurs étrangères	129	129,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,7	106,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 9	18 9
1 dollar (en yens)	223 70	223 60

BOURSE DE PARIS - 17 SEPTEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17 9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 240	4 230	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 700	233 560	225 ..	239
Belgique (100 F)	14 563	14 562	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 850	212 690	206 .	217
Danemark (100 krd)	80 990	81 070	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 580	84 500	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 237	9 021	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 198	5 197	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	259 520	259 550	252	265
Suède (100 krs)	100 410	100 300	97 .	102 500
Autriche (100 sch.)	32 458	32 468	31 400	33 .
Espagne (100 pes.)	6 414	6 405	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 605	8 515	7 600	8 800
Canada ($ can. 1)	3 649	3 637	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 893	1 894	1 810	1 910

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17 9
Or fin (kilo en barre)	48700	49700 .
Or fin (en lingot)	49200	50000
Pièce française (20 fr.)	421 10	433 50
Pièce française (10 fr.)	299 10	330
Pièce suisse (20 fr.)	397 10	403 90
Union latine (20 fr.)	368 10	375
Souverain	488	489 50
Pièce de 20 dollars	2000 40	2000 40
Pièce de 10 dollars	1008	1082
Pièce de 5 dollars	660 ..	668
Pièce de 50 pesos	1875 ..	1850 60
Pièce de 10 florins	395 ..	408 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES REMOUS MONÉTAIRES

Le système européen ne doit pas être modifié

estiment les ministres des finances des Neuf

Bruxelles (Communautés européennes). — Le système monétaire européen (S.M.E.), qui a six mois d'existence, fonctionne de façon tout à fait satisfaisante et il n'y a donc aucune raison de modifier l'une ou l'autre de ses règles. C'est ce que viennent de conclure, le 17 septembre à Bruxelles, les ministres des finances des Neuf, en s'appuyant sur les rapports qui leur étaient soumis par le comité monétaire et le comité des gouverneurs des Banques centrales, et sur l'avis donné en séance par M. Ortoli, vice-président de la Commission chargé des affaires économiques et monétaires. Soucieux sans doute de couper court aux spéculations qui pourraient encore être faites sur des aménagements susceptibles d'être apportés au dispositif en place, le conseil a fait savoir, par la voix de son président, le ministre irlandais, que l'examen des conditions de fonctionnement du S.M.E., auquel il avait été décidé de procéder au bout de six mois, lors de l'entrée en vigueur de celui-ci, était terminé.

Les critiques qui ont été adressées à certains aspects du mécanisme en vigueur, notamment celles portant sur le non-fonctionement partiel du dispositif d'alerte (l'indicateur de divergence) — dont le rôle est de permettre d'identifier suffisamment tôt les monnaies dont l'évolution est susceptible de menacer la stabilité de l'ensemble du système (*le Monde* du 14 septembre) — n'ont pas paru suffisamment fondées pour réouvrir entre les Neuf, même discrètement, c'est-à-dire au niveau des experts, une négociation difficile. De surcroît, les Britanniques, bien qu'ils ne participent pas au mécanisme des changes, c'est-à-dire aux contraintes de l'entreprise, auraient dû être associés de plein droit à une discussion sur une modification des règles du S.M.E. et c'est là une situation qui, à l'évidence, ne souriait guère à plusieurs Etats membres. Enfin, il semble bien que les corrections envisagées pour améliorer l'efficacité du système, si elles ne font pas l'objet de décisions officielles des Neuf, ont, dans la pratique quotidienne, d'être et déjà été opérées par les Banques centrales.

Cependant, le réexamen était de nature technique ; il portait sur trois points : le poids respectif des monnaies de la Communauté dans la composition de l'ECU ; le fonctionnement de d'indicateur de divergence ; le cas des pays « débiteurs malgré eux ». En d'autres termes, le satisfecit donné lundi par les ministres des finances n'a pas une portée générale ; il ne signifie pas que, dans leur esprit, il n'est pas souhaitable de compléter le moment venu la coopération actuelle, par exemple par une meilleure harmonisation des politiques menées par chacune des Banques centrales à l'égard du dollar.

De notre correspondant

Quoi qu'il en soit, le ministre français de l'économie, M. Monory, commentant les décisions du conseil, a expliqué qu'il y avait d'autant moins de raisons de modifier les règles du S.M.E. qu'il n'y avait pas lieu de présager des difficultés sur le marché des changes. « *Nous avons constaté à Paris* (allusion à la réunion dimanche des ministres des finances des Cinq) *que le efforts de convergence entrepris au cours des derniers dix-huit mois commençaient à porter leurs fruits, puisqu'en 1980 les pays industrialisés parviendront,* grosso modo, *à équilibrer leur balance des paiements.* »

Le raisonnement, selon M. Monory, vaut pour le dollar, dont de fortes fluctuations mettraient à l'épreuve le S.M.E. : « *Les Etats-Unis, qui ont beaucoup soutenu le dollar depuis novembre, sont en train, eux aussi, de rééquilibrer leur balance des paiements.* »

Toujours à propos des entretiens de Paris, M. Monory a expliqué que l'augmentation généralisée des taux d'intérêt était normale et n'avait rien de conflictuelle : « *L'objectif prioritaire de tous les gouvernements, c'est de lutter contre l'inflation, et tout naturellement, l'arme qu'il choisisse, c'est la politique monétaire.* » Même écho de la part de M. Lahnstein, le secrétaire d'Etat allemand aux finances, qui a indiqué que la politique allemande des taux d'intérêt n'avait pas été mise en accusation à Paris. Il a précisé que le gouvernement fédéral voulait éviter une escalade et que des taux élevés ne constituaient pas un objectif en soi.

Les ministres des Neuf ont eu ensuite un échange de vues relatif au rapport que vient de leur soumettre la Commission européenne sur les conséquences pour chacun des Etats membres du fonctionnement des mécanismes budgétaires de la C.E.E. Ce rapport, demandé à la Commission par le conseil européen de Strasbourg, met en relief le fait que les Britanniques sont en passe de devenir des débiteurs nets importants du budget européen (1,55 milliard d'unités de compte, soit 9 milliards de francs). La Commission invite implicitement les Neuf à corriger la seule anomalie du budget européen, les autres pays relativement pauvres de la C.E.E., comme l'Italie et l'Irlande, apparaissent comme des créditeurs nets.

Le chancelier de l'Echiquier, M. Howe, a apprécié que le rapport de la Commission fasse nettement ressortir la situation inéquitable à laquelle va devoir faire face le Royaume-Uni si rien n'est fait pour rétablir un meilleur équilibre.

L'autre intervention marquante a été celle des Italiens, qui trouvent que la Commission les a quelque peu oubliés.

Il a été entendu que les gouvernements membres pourraient adresser à la Commission des rapports précisant leur position sur cette affaire et que la Commission pourrait en tenir compte pour éventuellement compléter son document original.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les cours de l'or en folie

Loin de se ralentir, la hausse des cours de l'or s'est fortement accélérée mardi matin sur les places européenens. A Londres, l'once de métal précieux s'échangeait ainsi en fin de matinée à 371,35 dollars, contre 351,75 dollars la veille en clôture, et 345,80 dollars vendredi. Les cours de l'or auront donc progressé de plus de 6 % en deux jours et de plus de 22 % en un mois. Rappelons que le Trésor américain doit effectuer ce mardi une nouvelle vente aux enchères de 750 000 onces.

Sur les autres marchés des changes, beaucoup plus calmes, le fait marquant de la matinée a été la progression de la livre, dont le cours est passé de 2,15 à 2,16 dollars. La devise américaine et le franc français se sont effrités vis-à-vis du deutschemark.

Rien n'est plus arbitraire, en matière financière, que les « seuils » auxquels on attache une importance symbolique : depuis le début de l'année, ce fut successivement pour l'or les plafonds de 250 dollars l'once, ensuite de 300 et, depuis lundi matin de cette semaine, de 350, qui furent allégrement « crevés ». Est-on parti, telle est la nouvelle question, vers les 400, voire les 500, d'ici à la fin de l'année ? C'est une caractéristique des mouvements spéculatifs de hausse (eut du reste aussi de baisse...) qu'une fois enclenchés ils donnent l'impression de devoir être perpétuels, comme si l'esprit était obnubilé, ne découvrant plus dans la réalité que des causes qui indiquent la même direction.

Rien n'est plus conventionnel aussi, dans ces domaines, que de s'arrêter à des chiffres-anniversaires. Et pourtant il n'est pas inutile de se demander pourquoi le prix de l'or dépasse dix fois son ancien prix officiel de 35 dollars l'once, celui que les autorités monétaires défendirent effectivement sur le marché jusqu'au 17 mars 1968, jour à partir duquel le cours du métal précieux commença à flotter librement sans intervention des banques centrales. Encore cette date ne marqua-t-elle pas l'abandon de la parité magique : celle-ci resta en vigueur pour les règlements entre banques centrales jusqu'au 15 août 1971, date à laquelle le président Nixon décida de suspendre la convertibilité du dollar en or, c'est-à-dire le droit pour les pays étrangers qui accumulaient des créances en dollars (communément appelées « devises » d'en obtenir le remboursement en or.

Un accident spéculatif ?

La même passion que les Américains mettent aujourd'hui à vanter la « démonétisation » et la liberté des prix de l'or qui en découle, ils la mettaient précédemment à défendre contre toute vraissemblance la parité sacro-sainte des 35 dollars l'once (correspondant à une définition de la valeur du dollar de 0,888671 g d'or fin). Le maintien coûte que coûte de ce prix semblait justifier le slogan de l'époque, dont les secrétaires au Trésor des Etats-Unis usaient et abusaient : « *Le dollar est aussi bon que l'or* » (et ils ajoutaient dans les conférences internationales : il est en fait meilleur que l'or puisqu'il rapporte un intérêt).

Pendant les mois d'intense spéculation qui précédèrent la dissolution, le 17 mars 1968, du pool de l'or (formé par les banques centrales pour intervenir sur le marché) — c'étaient les derniers mois au cours desquels le public put acheter de l'or au prix officiel extrêmement avantageux de 35 dollars l'once, correspondant à Paris à un prix de l'ordre de 5 570 francs le kilo ! — les déclarations-rodomontades ne manquèrent pas. Tel haut fonctionnaire de Washington affirmait que les Etats-Unis préféraient céder l'Etat du Michigan au Canada plutôt que de dévaluer le dollar. M. Henry Fowler, le secrétaire au Trésor, assurait que « *la valeur du dollar serait défendue s'il le fallait jusqu'à la dernière once d'or de Fort-Knox* ». M. Fowler disait aussi que si on abandonnait la parité officielle, c'en serait fini de la stabilité assurée par les accords de Bretton-Woods.

Ces derniers propos contenaient leur part de vérité, à ceci près que si l'on veut maintenir la stabilité des changes on ne peut le faire que sur la base d'une parité réaliste. Mais il est inutile d'épiloguer sur les occasions historiques perdues.

Des accords internationaux ont été depuis lors signés pour décréter la démonétisation de l'or, mais simultanément celui-ci a connu une revalorisation considérable. N'y a-t-il pas là une contradiction ? On connaît la thèse officielle qui sert, depuis plusieurs années, à la surmonter. L'or est désormais une marchandise comme les autres, au même titre que le café ou le saindoux, ou le cuivre. Formulée sous cette forme, la thèse est naïve et n'a pas grande signification : qui a jamais nié que l'or soit une marchandise ? Le fait important, mais peut-être pas décisif, est que juridiquement elle a cessé d'être la marchandise-étalon. Reste à savoir si la réalité est tout à fait conforme au droit. Que signifie, en effet, la hausse de l'or ?.

Un simple accident spéculatif ? L'explication est courte pour rendre compte d'un phénomène qui s'est étalé sur onze années. Pour juger du marché de l'or, il ne faut pas oublier que cette marchandise comme les autres présente cette double particularité : *primo* de continuer à figurer comme actif des banques centrales ; *secundo* d'être considérée tant par le public que par un grand nombre d'institutions financières privées, sinon comme de la monnaie proprement dite, du moins comme l'actif le plus facilement substituable à la monnaie. La demande d'or est d'abord et avant tout influencée par l'idée qu'on se fait de la valeur présente et future du dollar, du franc, de la livre sterling, et aujourd'hui du franc suisse, du deutschemark, monnaies « fortes » dont la perte de pouvoir d'achat intérieur n'est pas négligeable non plus.

De là à conclure que la multiplication par dix depuis onze ans du prix international de l'or reflète la perte de valeur des papiers-monnaies, compte tenu du fait que le point de départ — le prix de 35 dollars l'once — ne correspondait plus depuis longtemps à la réalité, il y a un pas qu'il n'est sans doute pas interdit de franchir.

Le fait qui domine aujourd'hui la situation monétaire est que, en dépit de la hausse des taux d'intérêt, la demande de crédit bancaire ne se dément pas. C'est ce que confirment les dernières statistiques américaines et britanniques. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est pourtant depuis le mois de juin fixé à 14 %...

PAUL FABRA.

UN GARDIEN D'IMMEUBLE EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE RÉCLUSION POUR AVOIR TUÉ UN ADOLESCENT

Accusé de « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* », un concierge, âgé de trente-quatre ans, M. Antonio Anes, a été condamné, lundi 17 septembre, à cinq ans de réclusion criminelle par la cour d'assies du Val-de-Marne, pour avoir tué un jeune homme qui jouait avec ses poubelles.

Le 13 février 1978, peu avant minuit, deux jeunes gens, Alain Dufau et Pascal Hennot, âgés de dix-neuf ans, avaient utilisé les couvercles des boîtes à ordures boucliers, pour une bataille de boules de neige, sous les fenêtres de M. Anès.

Celui-ci s'était approché avec sa carabine chargée et munie d'un silencieux, et avait tiré à bout portant sur Pascal Hennot. Aux policiers, M. Anès avait expliqué que les deux garçons n'avaient pas obéi assez vite à ses ordres et que le coup était parti tout seul.

LE REPRÉSENTANT A CHYPRE DU HAUT COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS DONNE SA DÉMISSION

Le prince autrichien Alfred de Lippe-Weissenfeld a présenté, lundi 17 septembre, sa démission de représentant du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés à Chypre. Il avait été rappelé à Genève par le Haut Commissariat « pour consultation », à la suite d'une plainte du gouvernement chypriote qui l'accuse de s'être constitué illégalement une collection d'objets d'art.

Une perquisition, opérée le 15 septembre à son domicile de Nicosie, a permis de découvrir une collection de plusieurs centaines de millions de dollars d'antiquités et d'icônes byzantines, de statues, d'amphores, de portes anciennes. Une grande partie de la collection aurait déjà été expédiée à l'étranger par le prince et ses collaborateurs. Mais le prince de Lippe-Weissenfeld soutient que « *cette affaire est ridicule* » et que la plupart de ces objets ont été achetés hors de Chypre, au cours de voyages.

D'après la direction de la police, il s'agirait d'achats effectués auprès de Chypriotes turcs, qui auraient volés ces objets dans les églises et des sites de la zone occupée par les forces turques. A plusieurs reprises, le gouvernement chypriote s'est plaint du pillage systématique dont sont victimes les monuments et les musées de cette zone (*le Monde* du 27 décembre 1978). — (A.F.P., A.P.)

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1979 a été tiré à 586 364 exemplaires.

A B C D E F G

